This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

1003

Per. 23835 e. 28/10

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNUAIRE

STATISTIQUE ET HISTORIQUE

BELGE.

Digitized by Google

Bruxelles, Imprimerie F. VROMANT, rue des Alexiens, 36.

Digitized by Google

ANNUAIRE

STATISTIQUE ET HISTORIQUE

BELGE

Par **Aug. Scheler**, Dr. Phil.,

Bibliothécaire du Roi des Belges,
Professeur agrégé à l'Université de Liége, chevalier des Ordres de Léopold,
du Christ et de la Saxe-Ernestine.

DIXIÈME ANNÉE.

1863

BRUXELLES, LEIPZIG, GAND
C. MUQUARDT

1863

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNUAIRE

STATISTIQUE ET HISTORIQUE

BELGE.

PREMIÈRE PARTIE.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

Renseignements statistiques sur tous les pays constitués du monde.

II. — EUROPE.

Anhalt-Dessau-Cœthen (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie. 28.22 milles carrés géographiques (1).

Population (fin 1861). 124,013 hab. (protestants).

Finances. Budget de 1863. Recettes : 1,889,492 thalers; dépenses : 1,851,183 thalers, dont 94,668 pour les besoins militaires. Dette et papier monnaie (1er janv. 1859) : 2,318,766 thalers.

Armée. Contingent fédéral : 1,422 hommes.

(1) Un mille carré géographique équivant à 5,487 hectares, soit à 55 kilomètres carrés.

Digitized by Google

Monnaie. Comme en Prusse.

Capitales. Dessau, 11,852 habitants; Cœthen, 7,500.

Gouvernement. Monarchie modérée; constitution de 1859. — Chef de l'État: duc *Léopold,* né en 1794, succède à son grand-père Léopold, 9 août 1817; marié en 1818, à Frédérique, princesse de Prusse; veuf en 1850. — Prince héréditaire: son fils Frédéric, né en 1831, marié, en 1854, à Antoinette, princesse de Saxe-Altenbourg, dont il a deux fils et une fille.

Anhalt-Bernbourg (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie. 15.03 m. c. g.

Population (fin 1861): 57,811 hab. (prot.)

Finances. En 1861-62, recettes et dépenses: 1,251,300 thalers; dette active, 558,748 thalers (val. nom.); passif, 1,849,032 thalers et de plus pour 275,000 thalers de papier-monnaie.

Armée. Contingent fédéral: 432 hommes et 122 hommes de réserve.

Monnaie. Comme en Prusse.

Capitale. Bernbourg, 11,058 hab.

Gouvernement. Monarchie constitutionnelle; nouvelle constitution de 1859; 1 député sur 3,000 hab., élection directe. — Chef de l'État: duc *Alexandre,* né en 1805, succède à son père Alexis, 24 mars 1834; marié, en 1834, à Frédérique, duchesse de Holstein-Glucksbourg, corégente depuis le 8 octobre 1855. — Pas d'enfants ni de successeurs directs. Après la mort du duc, le duché passe à la maison d'Anhalt-Dessau-Cœthen.

Autriche (Empire).

Superficie et *population* (recensement de 1857). Depuis la paix de Zurich 11,762.04. m. c. g., avec 35,019,058 habitants, y compris l'armée active (579,989). Dans cette popu-

Digitized by Google

lation, on compte 7.9 millions d'Allemands, 11.0 de Slaves du Nord (1), 4.0 de Slaves du Sud (2), 2.9 de Roumains de l'Ouest (3), 2.6 de Roumains de l'Est, 5 de Magyares; juifs 1.04. — Les catholiques romains sont au nombre de 23,968,686. Les autres cultes se décomposent comme suit: catholiques Grecs et Arméniens, 3,536,688; Grecs et Arméniens non-unis, 2,921,639; protestants, 3,182,616; juifs, 1,049,871; autres sectes, 54,825.

Division territoriale. Les pays de la couronne, et leur chiffre de population (1857) et de superficie, sont:

	M. c. g.	Habitants (4)
Basse Autriche	360	1,681,697
Haute Autriche	218	707,450
Salzbourg	130	146,769
Styrie	408	1,056,775
Carinthie	188	332,456
Carniole	181	451,941
Littoral (5)	145	520,978
Tyrol et Vorarlberg	532	851,016
Bohême	944	4,705,525
Moravie	404	1,867,094
Silésie	93	443,912
Gallicie	1,426	4,597,470
Bukowine	190	456,920
Dalmatie	232	404,499
Venise (6)	456	2,446,056
Hongrie	3,896	9,900,785
Croatie et Esclavonie	350	876,009
Transylvanie	997	1,926,727
Frontières militaires	609	1,064,922

(1) Tchèques, Moraves et Slovaques, 6.1; Polonais, 2.1; Ruthènes. 2.7.
(2) Slovènes, 1.18, Croates, 1. 33, Serbes, 1.43, Bulgares, 24,030.
(3) Italiens, 2.5 millions, Frioulens, 416,726; Ladins, 14,498.
(4) Non compris l'armée.
(5) Composé de: Gœritz, Gradisca, Istrie, Trieste et leur territoire.
(6) En vertu de la paix de Zurich, l'Autriche renonce à la Lombardie jusqu'au Mincio; elle conserve une partie de la province de Mantoue (environ 23 lieues carrées avec 138,000 habitants).

Digitized by Google

Font partie de la *Confédération germanique:* la Haute et la Basse Autriche, la Styrie, Salzbourg, la Carinthie, la Carniole, la plus grande partie du Littoral, le Tyrol et le Vorarlberg, la Bohême, la Moravie et la Silésie; dans la Gallicie, les duchés d'Auschwitz et de Zator; en tout, 3,590 milles carrés avec 12,813,263 habitants.

Finances. Budgets de 1862 et de 1863. En millions de florins autrichiens.

	1862	1863
Recettes	398.65	436.72
Dépenses	510.35	496.31 (1)
Déficit . . .	111.70	59.59

Dette (octobre 1862). En millions de florins:

Dette 1. Consolidée ancienne . . .	fl.	66.28
— 2. nouvelle	»	1,982.31
— 3. flottante	»	419.77
— 4. Lombardo-vénitienne. . .	»	70.71
— 5. emprunt foncier de 1862 .	»	50.00
TOTAL GÉNÉRAL.		fl. 2,589.07

Intérêts de la dette en 1863: 122 1/2 millions.

Armée active en 1862:

	PAIX.	GUERRE.
Garde.	781	781
Infanterie de ligne . . .	124,590	330,430
— des frontières	8,640	59,016
— légère (chasseurs tyroliens)	3,974	7,939
32 bat. chasseurs de campagne	23,200	41,760
Troupes de santé	1,914	2,858
Cavalerie de ligne	11,376	14,172
— légère.	28,968	38,588
Artillerie de campagne . .	32,875	54,881
Génie.	9,795	15,384
Train et équipages . . .	3,348	22,670
Troupes de sûreté publique.	10,500	10,500
TOTAL.	259,961	596,979

(1) Dans cette somme les dépenses ordinaires et extraordinaires pour l'armée et la flotte absorbent plus de 139 millions, la dette publique 150.1 millions.

Digitized by Google

D'après les données officielles consignées dans le budget, l'armée autrichienne, sur le pied de paix, compte :

4 maréchaux, 11 feldzeugmestres, 64 lieutenants-généraux, 128 généraux de brigade, 259 colonels, 269 lieutenants-colonels, 704 majors, 2,775 capitaines de première, et 1,483 de deuxième classe, 4,831 lieutenants, 6,849 sous-lieutenants, 31 maîtres, 1,296 maréchaux-ferrants et ouvriers, 38,048 sous-officiers, 4,570 élèves, 232,449 soldats, 16,000 domestiques, 61,993 invalides et retraités, en tout : 380,469 hommes ; de plus, 48,728 chevaux et 1,686 bêtes de trait.

Marine militaire en mai 1862 (1).

a. Vapeurs.

1. *En mer*. Vapeurs :

A hélice.	1 vaisseau de ligne.	91 canons.
	5 frégates	193 —
	5 frégates cuirassées	158 —
	2 corvettes	44 —
	3 goëlettes	18 —
	10 chaloupes canonnières. . .	40 —
11 vapeurs à aubes		2 —
1 yacht à vapeur.		

2. *Dans les lagunes :* 3 chaloupes canonnières à hélice, 4 vapeurs à aubes, 6 chaloupes canonnières à aubes.

3. *Sur le lac de Garda :* 6 chaloupes canonnières à hélice, 1 vapeur à aubes.

4. *Sur le Danube :* 1 vapeur à hélice, 3 vapeurs à aubes, 2 chaloupes canonnières.

Total 64 vapeurs (force : 11,981 chev. et 647 can.).

b. Bâtiments à voiles : 51 (dont 2 frég., 3 corv., etc.) avec 340 canons.

Officiers et effectif du corps de matelots, 3,463 h. — Corps de l'arsenal de marine, 2,065 h. — Infanterie de marine : 4,984 h.

(1) Pour le dépouillement de la flotte autrichienne, voyez l'*Annuaire* dernier.

Digitized by Google

Commerce :

	IMPORTATION.	EXPORTATION.
En 1858	fl. 308,285,925	309,758,659
En 1859	269,020,648	292,679,265
En 1860	237.298,139	312,914,063
En 1861	240,730,238	315,177,981

Mouvement des ports en 1861 :

Entrées : 89,512 nav., 3,410,937 tonn.
Sorties : 91,623 » 3,436,965 »

Valeur de l'importation : 182 1/2 millions de fl.; de l'exportation : 139. 8 millions.

Port de Venise en 1861, navires chargés :

A l'entrée :

1857 — 4,550	tonnage	449,038
1858 — 4,408	»	462,974
1859 — 4,271	»	431,857
1860 — 4,138	»	526,747
1861 — 3,620	»	347,500

A la sortie :

1857 — 2,404	tonnage	277,337
1858 — 2,523	»	284,242
1859 — 2,184	»	263,986
1860 — 2,569	»	289,986
1861 — 2,055	»	239,738

Marine marchande en 1860 : 9,803 navires avec un tonnage de 341,972 tonn. Sur ce nombre, il y avait 59 vapeurs et 571 navires de long cours.

Monnaie. Florin de 100 kreutzers (nouveau système en vigueur depuis nov. 1858) = 2 fr. 50 c.; 1 1/2 fl. = 1 écu de Prusse; 3 fl. autr. = 3 1/2 fl. de l'Allemagne du Sud; 1 kreutzer = 2 1/2 centimes. L'ancien florin vaut 2 fr. 62 c.

Villes principales. Vienne, capitale, faubourgs et garnison compris, 579,457 h.; Prague, 142,588; Pesth, 131,705; Venise, 118,120; Trieste et son territoire, 104,707; Lem-

Digitized by Google

berg (Gallicie), 70,384; Gratz (Styrie) 63,176; Szégedin (Hongrie), 62,700; Vérone (Lombardie) 59,169; Brünn (Moravie), 58,809; Bude (Hongrie), 55,240; Padoue (Lombardie), 53,584; Presbourg (Hongrie), 43,863; Cracovie, 41,086.

Gouvernement. En date du 20 octobre 1860, un diplôme impérial règle la nouvelle organisation politique de la monarchie; extension de l'autonomie des provinces, représentations provinciales et centrale. Le conseil de l'empire se compose d'une chambre des seigneurs et d'une chambre des représentants (343 membres des diètes des pays de la couronne). — Principaux membres du ministère d'État : le comte de Rechberg (affaires étrangères, 17 mai 1859); de Schmerling (intérieur, 13 décembre 1860); de Planer (finances, 13 décembre 1860). Chancelier de Hongrie : le comte Forgach, 18 juillet 1861. — Chef de l'Etat : empereur *François-Joseph I^er^*, né en 1830; succède à son oncle, l'empereur Ferdinand 1^er^, en vertu de l'abdication de celui-ci, datée du 2 décembre 1849 et par suite de la renonciation de son père, l'archiduc François-Charles; marié en avril 1854, à Elisabeth, fille de Maximilien, duc en Bavière. — Prince impérial : archiduc Rodolphe, né le 21 août 1858.

Bade (Grand-duché).

(Confédération germanique.)

Superficie. 278 m. c. g.

Population en décembre 1861 : 1,369,291 habitants, dont 896,683 sont catholiques, 445,539 protestants et 24,099 juifs.

Division territoriale. Cercles du Lac, du Haut-Rhin, du Rhin-Moyen et du Bas-Rhin; ensemble 64 bailliages avec 1,584 communes.

Digitized by Google

Finances. Budget biennal de 1862-1863 :

Recettes nettes ordinaires pour les deux années.	fl. 23,150,918
Dépenses	» 21,658,481

Les dépenses extraordinaires (2,699,891 fl.) sont couvertes par l'excédant des recettes et un versement de la caisse d'amortissement.

Les branches d'administration séparées du budget général (postes et chemins de fer) s'élèvent en dépense, pour 1862 et 1863 réunis, à environ 35 millions de florins ; en recettes à 16 millions.

Dette publique en 1862 :

1. Portant intérêt, 23,298,949 fl. — Actif, 9.2 millions.

2. Dette des chemins de fer, montant net, 60 millions de florins.

Armée. Pied de guerre : 16,734 h. Pied de paix : 8,003 h.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Florin du Rhin de 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Villes principales (popul. de 1861) :

	Habitants.
Carlsruhe, capitale	27,103
Mannheim	27,172
Fribourg, université	16,883
Heidelberg, université	16,289
Pforzheim	13,854

Gouvernement. Représentatif, avec deux chambres, qui s'assemblent tous les 3 ans. — Chef du conseil des ministres : Ant. *Stabel,* min. de la justice (mai 1861). — Chef de l'État : grand-duc *Frédéric,* né en 1826, succède à son père Léopold, le 24 avril 1852, à la place de son frère aîné Louis (mort en 1858), d'abord sous le titre de régent, et, depuis septembre 1856, sous celui de grand-duc ; marié, en 1856, à la princesse Louise, fille du roi de Prusse. — Prince héréditaire : son fils Frédéric-Guillaume, né en 1857.

Digitized by Google

Bavière (Royaume).

(Confédération germanique.)

Superficie. 1,385 m. c. g.

Population au 31 décembre 1861 : 4,689,837 habitants, pour plus de deux tiers catholiques.

Division territoriale. Cercles avec leur superficie et leur population, en milliers d'habitants :

	M. c. g.	Habitants.
Haute Bavière	311	778,559
Basse Bavière	194	575,338
Palatinat rhénan	108	608,069
Haut Palatinat	174	485,895
Haute Franconie	124	516,743
Franconie moyenne . . .	138	545,285
Basse Franconie.	161	601,738
Souabe	174	578,190

Finances. Pour chacune des années 1861 à 1867 :

Recettes et dépenses	fl. 46,720,597

Dette en mai 1862 : 343 millions de fl., dont 104 millions pour chemins de fer. — Service annuel de la dette : 13 1/2 millions de florins.

Armée active au 1er mai 1862 :

Infanterie	76,871
Cavalerie	10,280
Artillerie et train.	14,869
Génie	1,486
Compagnie de forteresse. . . .	1,280
TOTAL .	104.786
Réserve . . .	96,863

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Florin du Rhin de 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

La livre d'argent fin de 500 grammes donne 52 1/2 fl. Deux thalers de Prusse valent 3 1/2 fl. ; 1 thaler vaut 1 5/4 fl.

Digitized by Google

Villes au-delà de 20,000 âmes (1861) :

	Habitants.
Munich, capitale, avec les faubourgs .	148,201
Nurenberg	62,797
Augsbourg	45,389
Würzbourg	36,119
Ratisbonne.	27,875
Bamberg	23,542

Gouvernement. Représentatif, à deux chambres (un conseil du royaume et une chambre des députés). Ministre des affaires étrangères, le baron de Schrenk ; ministre de l'intérieur, Max. de Neumayr (cabinet du 1er mai 1859). — Chef de l'État : roi *Maximilien II,* né en 1811, succède à son père, Louis Ier, par suite de l'abdication de celui-ci, le 22 mars 1848 ; marié, en 1832, à Marie, princesse de Prusse, cousine germaine du roi de Prusse. — Fils héritier du trône : Louis, né en 1845.

Belgique (Royaume).

Superficie. 536 m. c. g., ou 1,178 lieues carrées métriques, ou 2,946,593 hectares.

Population au 31 décembre 1861 :

	Habitants.
Dans les (86) villes	1,266,780
Dans les (2,452) communes rurales .	3,515,475
Ensemble. . . .	4,782,255

Division territoriale. Neuf provinces, savoir :

	M. c. g.	Habitants.
Anvers	51.6	458,679
Brabant	59.8	812,348
Flandre occidentale . .	58.9	642,354
Flandre orientale . . .	54.6	804,636
Hainaut	67.8	825,246
Liége	52.7	537,218
Limbourg	43.9	196,816
Luxembourg	80.4	203,597
Namur	66.7	301,597

Digitized by Google

Finances. Budget de 1863 :

Voies et moyens (somme arrêtée). . fr. 156,046,790
Dépenses (en projet). . . . . »

Dette (nominale) en sept. 1862 : 644,838,747. fr.

Armée. Sur le pied de paix : 31,444 hommes (officiers et troupes) et 7,322 chevaux ; sur le pied de guerre : 84,219 hommes (officiers et troupes) et 14,202 chevaux. — Budget de la guerre pour 1863 : 34,280,800 fr.

Marine de l'État : 1 brick de 20 canons, 1 goëlette de 10 canons, 2 chaloupes canonnières, 5 bateaux à vapeur servant de paquebots d'Ostende à Douvre, ou de passage d'eau à Anvers.

Commerce spécial de 1858, 1859 et 1860 (valeurs nouvelles et variables). En millions de francs :

	1859	1860	1861
Importation . . .	fr. 451.1	516.7	556.8
Exportation . . .	» 413.1	470.3	453.6

Navigation en 1861 :

Navires entrés . . 4,099. Chargement . 731,651
— sorties . . . . 4,095. Chargement . 531,889

Marine marchande au 1er janvier 1861 : 116 navires mesurant ensemble 33,111 tonneaux (y compris 8 vapeurs).

Monnaie. Comme en France.

Villes principales. Population au 31 décembre 1861 :

	Habitants.
Bruxelles, capitale.	177,954
Gand	120,134
Anvers	114,669
Liége	97,544
Bruges	50,268
Malines (31 décembre 1859). .	33,106
Louvain (»). .	31,499
Tournai (»). .	30,868
Verviers (»). .	28,017
Mons	26,799
Namur	25,989
Courtrai (31 décembre 1859) .	22,707

Digitized by Google

Gouvernement. Monarchie constitutionnelle, à deux chambres; tous les pouvoirs émanent de la nation. — Cabinet du 9 novembre 1857 (modifié) : Rogier, affaires étrangères (nov. 1861); Frère, finances; Tesch, justice; baron Chazal, guerre (6 avril 1859); Vanderstichelen, travaux publics (14 janvier 1859); Alph. Vandenpeereboom, intérieur (nov. 1861). — Chef de l'État: roi *Léopold Ier*, né en 1790, inauguré roi des Belges le 21 juillet 1831, veuf: 1° 6 novembre 1817, de Charlotte-Auguste, fille de feu Georges IV, roi de la Grande-Bretagne; 2° 11 octobre 1850, de Louise, fille de feu Louis Philippe, roi des Français. — Héritier du trône: Léopold, duc de Brabant, fils aîné du roi, né le 9 avril 1835, marié, le 22 août 1853, à Marie-Henriette-Anne, archiduchesse d'Autriche, née en 1836, fille de feu l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie. De ce mariage sont issus : Louise-Marie-Amélie, née le 18 février 1858, et Léopold-Ferdinand, comte de Hainaut, né le 12 juin 1859.

Brême (Ville libre).

(Confédération germanique.)

Superficie. 3.5 m. c. g.
Population (1862) :

	Population.
Ville de Brême	67,217
Campagne	20,923
Ville de Vegesack	3,942
Port de Brême	6,493
TOTAL	98,575

Finances. Budget proposé pour 1862 :

Recettes	écus d'or.	1,453,975
Dépenses		1,756,060

Dette. Intérêts en 1862 : 380,732 écus d'or.

Digitized by Google

Armée. Un bataillon de 760 fusiliers. Budget militaire : 162,419 écus d'or.

Commerce :

	1860.	1861.
Importation, écus d'or.	71,504,302	70,556,444
Exportation.	70,068,298	64,942,015

Navigation en 1861 (lastes à 2 tonnes) :

Arrivages : 3,151 Bâtiments, jaugeant 290,142 lastes.
Départs : 3,473 » » 299,199 »

L'émigration qui, en 1859, avait été de :

22,011 émigrants par 146 navires.
s'est élevée en 1860 à . . . . 30,296 » » 174 »
pour redescendre en 1861 à . . 16,245 » » 125 »
chiffre le plus bas depuis nombre d'années.

Marine marchande (fin 1861) : 253 bâtiments jaugeant 82,868 lastes, dont 9 vapeurs à hélice et 61 trois-mâts.

Monnaie. Ecu d'or à 72 grote = 4 fr. 11 c.

Gouvernement. Républicain avec des institutions patriciennes. Le sénat, pouvoir exécutif, est présidé par deux bourgmestres.

Brunswick (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie. 67. 16 m. c. g.

Population en 1861 : 282,389 habitants pour la plupart luthériens, dont 692 en commun avec le Hanovre.

Division. Cercles de Brunswick, Wolfenbüttel, Helmstædt, Holzminden, Gandersheim, Blankenbourg.

Finances. Période financière de 1861-1863. Recettes et dépenses : 4,983,000 écus de Prusse. — Dette au 1er septembre 1860 : 11,251,219 thalers, dont 7, 059,400 pour chemins de fer. — Dette de la chambre des domaines : 422,085. Capital de la chambre : 1,277,375 thalers.

Commerce. — Voyez ZOLLVEREIN.

Digitized by Google

Armée. Pied de guerre : 4,857 h.; pied de paix : 2,476; en outre, en artillerie 502 h. (p. de g.) et 244 h. (p. de p.).

Monnaie. — Voyez HANOVRE.

Capitale. Brunswick, 40,635 habitants.

Gouvernement. Représentatif. — Chef de l'État : duc *Guillaume,* né en 1806; succède à son frère, le duc Charles, encore vivant, le 25 avril 1831. Il n'a jamais été marié. — Héritier présomptif : Georges V, roi de Hanovre.

Confédération germanique.

Elle se compose des 35 États suivants, pour lesquels nous renvoyons aux articles spéciaux qui leur sont consacrés. Nous les avons rangés ici selon leur importance au point de vue de la population, en indiquant, par un chiffre mis entre parenthèses, leur numéro d'ordre relativement à l'étendue superficielle :

1 Royaume de Prusse (2).
2 Empire d'Autriche (1).
3 Royaume de Bavière (3).
4 — de Saxe (7).
5 — de Hanovre (4).
6 — de Wurtemberg (5).
7 Grand-duché de Bade (6).
8 — de Hesse (11).
9 Électorat de Hesse (10).
10 Duchés de Holstein et Lauenbourg (9).
11 Grand-duché de Mecklembourg-Schwérin (8).
12 Duché de Nassau (13).
13 Grand-duché d'Oldenbourg (12).
14 Duché de Brunswick (14).
15 Ville libre de Hambourg (30).
16 Grand-duché de Saxe-Weimar (15).
17 Grand-duché de Luxembourg (17).
18 Duché de Saxe-Meiningen (18).
19 — de Saxe-Cobourg-Gotha (19).
20 — de Saxe-Altenbourg (21).
21 Duché d'Anhalt-Dessau-Cœthen (20).
22 Principauté de Lippe (23).
23 Grand-duché de Mecklembourg-Strélitz (16).
24 Ville libre de Brême (33).
25 Principauté de Reuss, branche cadette (26).
26 Ville de Francfort 35).
27 Principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt (24).
28 Principauté de Schwarzbourg-Sondershausen (25).
29 Principauté de Waldeck (22).
30 Duché d'Anhalt-Bernbourg (27).
31 Ville libre de Lubeck (29).
32 Principauté de Reuss, branche aînée (31).
33 Principauté de Schaumbourg-Lippe (28).
34 Landgraviat de Hesse-Hombourg (32).
35 Principauté de Liechtenstein (34).

Superficie de la Confédération, 11,437 m. c. g.

Digitized by Google

Population en 1855 : 43,391,797 habitants.

Armée fédérale. L'armée fédérale, sur le pied de paix, comptait, en 1859, contingent et réserve, 458,215 hommes d'infanterie, 79,030 hommes de cavalerie, 54,172 hommes d'artillerie, 11,943 hommes du génie, 1,291 officiers et sous-officiers appartenant aux états-majors, en tout 604,651. Si l'on ajoute tous les non-combattants, les ambulances, les employés, le total de l'armée fédérale s'élève à 645,978 hommes.

Pour la répartition en 10 corps, voyez les *Annuaires* précédents.

Forteresses fédérales. Landau, Luxembourg, Mayence, Rastadt, Ulm.

L'assemblée fédérale, composée des délégués de tous les États, ainsi que les autorités fédérales militaires, ont leur siége à Francfort-sur-le-Mein. — Président de l'assemblée : baron de Kubeck, ministre d'Autriche (29 mai 1859).

Danemark (Royaume).

Division territoriale, superficie et population :

	M. c. g.	Habitants.
Royaume de Danemark (1860). .	696	1,600,551
Duché de Schleswig (1855). .	167	409,907
Duché de Holstein (1) (1855). .	155	544,419
Duché de Lauenbourg (1855). .	19	50,147
TOTAL . .	1,037	2,605,024
Colonies : Faeroër (îles) . . .	24	8,651
— Islande	1,867	64,603
— Groënland	186	9,892(2)
— Indes occidentales.	5.63	37,137
TOTAL des colonies . .	2,082	120,283

(1) Les duchés de Holstein et de Lauenbourg font partie de la Confédération germanique.

(2) En 1858, 9,409 habitants.

Digitized by Google

Le total pour tous les pays appartenant au Danemark, sans les colonies, s'élève actuellement à env. 2,780,000 h.

Finances. Recettes et dépenses effectuées en 1860-61, en millions de rixdales :

	Rec.	Dép.
Rec. et dép. communes . . .	16.8	16.6
Danemark	6.4	6.3
Schleswig.	1.4	1.4
Holstein et Lauenbourg . .	1.7	1.8
TOTAL.	26.5	26.2

Dette au 31 mars 1861 : 100,217,574 rixdales.

Armée. En temps de paix, l'armée se compose d'un état-major général, d'un corps d'ingénieurs (2 comp.), d'une brigade d'artillerie, de 25 escadrons de cavalerie (1 rég. de hussards et 5 rég. de dragons), de 23 bataillons d'infanterie; en outre, d'un corps de réserve, composé d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie.

Marine de guerre. A voiles : 3 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 4 corvettes, etc.; à vapeur : 1 vaisseau de ligne, 4 frégates, 3 corvettes, etc.; en tout 97 bâtiments avec 1,144 bouches à feu. — Personnel, outre les officiers : 1,784 hommes, dont 265 artilleurs.

Commerce: En millions de rixdales.

	1859.	1860.
Importation	59.7	62.4
Exportation	39.9	39.2
Ensemble une valeur totale.	99.7	101.6 (1)

(1) Dans ce total, la Belgique figure pour 1,412,593 rixdales (409,138 à l'importation et 1,003,455 à l'exportation).

Digitized by Google

Marine marchande (fin 1860) : 5,653 bâtiments jaugeant 123,169 lastes de 6,000 livres, y compris 56 vapeurs jaugeant 2,586 lastes.

Monnaie. La *rixdale* ou écu de l'empire (= 6 marcs de 16 schellings) vaut 2 fr. 85 c. Le *spéciès* vaut 2 écus. Dans le Holstein, on compte ordinairement par *marc courant* de 15 schellings (3 marcs faisant un écu courant d'Allemagne), ou par *marc de banque de Hambourg* de 20 schellings (3 marcs valant 2 rixdales danoises).

Villes principales (popul. en 1860) :

Copenhague, capitale.	155,143
Altona (Holstein), port franc.	45,524
Flensbourg (Schleswig)	19,682
Kiel (Holstein), université	17,541
Schleswig	12,197

Gouvernement. Constitutionnel représentatif : pour le royaume de Danemark, une chambre de députés ; pour les duchés, des États provinciaux. — Président du conseil, ministre des affaires étrangères : M. Hall (mars 1861). — Chef de l'État : roi *Frédéric VII,* né en 1808, succède à son père, Chrétien VIII, 20 janvier 1848. De ses deux mariages, contractés en 1828 et 1841, il n'a pas eu d'enfants. Depuis 1850, le roi, divorcé en 1846, est morganatiquement marié à la comtesse de Danner. — Héritier présomptif : *Frédéric-Ferdinand,* né en 1792, oncle du roi, marié en 1829, à la princesse Caroline, fille du feu roi de Danemark Frédéric VI. Après lui, le trône passera à Chrétien, prince de Danemark, de la maison de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, né en 1818, marié, en 1842, à Louise, princesse de Hesse-Cassel, dont il a trois fils et deux filles.

Digitized by Google

Deux-Siciles. — Voyez ITALIE.

Espagne (Royaume).

Superficie et population :

	M. c. g.	Habitants.
Europe (1861) . .	9,215	16,560,813
Colonies	5,889	4,746,233

Division territoriale. I. En EUROPE, les 14 pays suivants, divisés en 49 provinces (popul. de 1857).

1. Nouvelle-Castille	1,213,587	8. Andalousie. .	2,927,357
2. Manche . . .	244,328	9. Murcie . . .	582,087
3. Vieille-Castille.	1,609,948	10. Valence. . .	1,246,585
4. Léon	861,434	11. Aragon . . .	880,643
5. Asturies . . .	524,529	12. Catalogne . .	1,652,291
6. Galice. . . .	1,776,879	13. Prov. Basques.	710,892
7. Estramadure. .	707,115	14. Iles. . . .	496,930

II. COLONIES.

	M. c. g.	Habitants.
1. *Amérique.* — Capitainerie générale de Cuba et de Portorico ; les Vierges Espagnoles, St-Domingue.	3,314.5	2,632,062
2. *Asie et Océanie.* — Capitainerie générale des Philippines	2,507	2,679,500
3. *Afrique.* — Présides, Iles de Guinée, Téouan et sa province	67.5	34,671

Finances. Le budget proposé aux Cortès pour 1862 s'élève en recettes à 2,031 millions de réaux, en dépenses à 2,021 millions. Le budget extraordinaire se monte à 519 millions.

Dette fondée, en novembre 1859 : 13,485,099,105 réaux.

Dette flottante, au 1er juillet 1861 : 659 millions de réaux.

Au 1er janvier 1860, selon l'*Annuaire de l'économie politique*, la dette publique espagnole s'élevait à 3,359 millions de francs, dont 660 ne portent point intérêt.

Digitized by Google

Armée de la Péninsule (1862) :

	Hommes.
Hallebardiers	285
Infanterie	169,972
Cavalerie	15,568
Artillerie	12,626
Génie	4,016
Gendarmerie (guarda civil)	10,911
Milice des Canaries	7,529
Corps des carabiniers	11,784
Corps de la Catalogne	516
TOTAL	233,005

État militaire des Indes. CUBA. Infanterie : 8 régiments ; artillerie, 15 batteries ; cavalerie, 2 régiments de lanciers ; 1 bataillon d'ingénieurs. Milice : 5 bataillons, 1 régiment de cavalerie (volontaires) et 1 régiment de dragons. — PORTO-RICO : 1 régiment d'infanterie, 1 brigade d'artillerie, plus 1 régiment de cavalerie et 7 bataillons de milice. — ASIE : 10 bataillons d'infanterie, 1 régiment de cavalerie, 11 batteries d'artillerie et 4 compagnies de milice.

Marine militaire. Navires achevés, 169, dont 2 vaisseaux de ligne, 3 frégates, 125 vapeurs ; en construction, 35 bâtiments. — Personnel : 1,121 officiers, 128 mécaniciens, 13,615 matelots, 7,980 soldats de marine et 539 gardes des arsenaux.

Commerce. En millions de réaux :

	1858.	1859.	1860.
Importation. .	1,504.5	1,262.6	1,481.3 (1)
Exportation. .	971.4	1,026.0	1,098.2 (1)

Navigation en 1859. Entrées et sorties : 18,566 navires d'une capacité collective de 2,565,781 tonneaux.

Marine marchande : 13,089 bât. ; tonnage : 361,384.

(1) En 1860, importation et exportation sous pavillon étranger resp. 476.8 et 542.9 millions ; par terre 50.8 et 81.7.

Digitized by Google

Monnaie. Réal (à 34 maravédis) = 26 centimes. Vingt réaux font une piastre ou duro (5 fr. 32 c.).

Villes principales:

	Habitants.
Madrid, capitale.	475,785
Barcelone	252,015
Séville	152,000
Valence.	145,512
Malaga.	113,050
Murcie	109,446
Grenade	100,678
Saragosse	82,189
Cadix	71,914

Dans les colonies :

La Havane	146,000
Manille	140,000

Gouvernement. Monarchie représentative avec un sénat élu par la reine et une chambre des députés (Cortès), élue par voie indirecte. — Président du conseil des ministres depuis le 1er juillet 1858, le maréchal O'Donnel, duc de Tétouan. — Chef de l'Etat : reine *Isabelle II,* née en 1830, succède à son père, Ferdinand VII, le 29 septembre 1833 ; majeure en 1843 ; mariée, en 1846, à son cousin germain, le roi François d'Assise, né en 1822, fils de François de Paule, infant d'Espagne. — Fils héritier du trône : Alphonse, princes des Asturies, né le 28 novembre 1857.

Finlande (Grande-principauté de).

Incorporée à l'empire de Russie.

Superficie. 6,870 m. c. géogr.; population en 1859, 1,724,193 hab. pour la plupart luthériens.

Finances. Budget de 1862 : recettes 3, dépenses 2. 8 mil-

Digitized by Google

lions de roubles d'argent. Dette de l'État, 6,145,041 roubles.

Armée. Troupes enrôlées, 1,300 h.; milice, 2,720 h.

Commerce. Importation en 1859, 9,483,928 roubles; exportation, 7,399,031. — Marine marchande : 485 bât. à voiles (58,283 lastes), plus 27 vapeurs et 1,080 bâtiments jaugeant moins de 10 lastes.

La Finlande est divisée en 8 gouvernements : Wiborg, Abo, Kuopio, Nyland, St-Michel, Tawastehus, Uleaborg et Wasa. Capitale, siége du gouvernement : Helsingfors (gouv. de Nyland), 18,565 hab. Autres villes : Abo, 16,430; Uleaborg 6,284, Bjoernekorg, 6,400, Wiborg, 6,111 hab. — Gouverneur général, le général baron Rokassovski (nov. 1861).

France (Empire).

Superficie et population en 1862 :

	M. c. g.	Habitants.
France	10,035	37,472,732
Algérie	7,107	2,999,124
Colonies	8,905	3,062,389

Division territoriale. La France est divisée en 89 départements, dont nous avons donné les noms au vol. I^er^ de cet *Annuaire* (en y ajoutant le chiffre de la population et le nom du chef-lieu), à l'exception des trois départements annexés à l'empire en 1860 et qui sont :

Alpes maritimes, population. . .	194,578	habitants.
Savoie. — . .	275,039	—
Haute-Savoie — . .	267,496	—

Pour la division et la population de l'Algérie, voyez sous AFRIQUE.

Digitized by Google

Dépouillements des colonies:	Hectares.	Habitants.
Asie. — Inde (Pondichéry, etc.) . .	48,962	219,878
— Basse-Cochinchine	2,750,000	2,000,000
Afrique. — Sénégal et dépendances .	25,000,000	252,600
— Réunion (île Bourbon)	251,550	166,558
— Sainte-Marie (Madagascar) . . .	90,775	22,570
— Mayotte et dépendances	53,000	
Amérique. — Martinique.	98,782	157,455
— Guadeloupe et dépendances . . .	108,590	139,055
— Guyane	18,000,000	22,590
— Saint-Pierre et Miquelon . . .	21,023	2,223
Océanie. — Iles Marquises	130,000	12,000
— Nouvelle Calédonie et dépendances.	2,000,000	60,000
— Iles Pomotou et Toubouai . . .	200,000	18,460
— Iles de la Société (Taïti, etc.) . .	150,000	9,000
Total.	48,862,682	3,062,389

Finances. Budget de 1863 :

Dépenses ordinaires et extraordinaires	fr. 2,060,613,362
Voies et moyens ordinaires et extraord.	« 2,069,507,518

Dans les dépenses, la dette figure pour 615 millions (soit 30 p. cent), le ministère de la guerre pour 367 millions, la marine et le service colonial pour 149 millions.

Produit des impôts et revenus indirects :

1856	fr. 1,026,207,000
1857	» 1,052,713,000
1858	» 1,091,728,000
1859	» 1,094,644,000
1860	» 1,075,712,000
1861	» 1,099,566,000

Dette consolidée : capital nominal 8 milliards; montant des rentes et amortissement 478 millions. — Dette flottante, 840 millions.

Digitized by Google

Armée, d'après le budget de 1863 :

	Pied de paix.	Pied de guerre.
État-major	1,773	1,841
Gendarmerie	24,535	25,688
Infanterie	252,652	515,035
Cavalerie	62,798	100,221
Artillerie	39,882	66,132
Génie	7,486	15,443
Administration. . .	15,066	33,565
TOTAL. . . .	404,192	757,725
(Chevaux . .	86,368	145,238)

Marine en 1862. Vaisseaux de ligne : 6 à voiles, 43 à vapeur dont 3 cuirassés ; frégates : 24 à voiles, 62 à vapeur dont 14 cuirassées ; en tout 478 navires (dont 367 à vapeur), portant ensemble 9,718 canons. — L'effectif des officiers comptait en activité : 2 amiraux, 12 vice-amiraux, 24 contre-amiraux, 130 capitaines de vaisseau, 270 capitaines de frégate, 750 lieutenants, 600 enseignes, etc. ; officiers, équipages et ouvriers, en tout : 39,254 h. (pied de guerre, 66,535 h.). Troupes de marine : 5 régiments, 165 compagnies, 23,756 h., pied de paix.

Commerce. Valeurs officielles, en millions :

Importation.	Commerce général.	Commerce spécial.
En 1858	2,035	1,383
En 1859	2,148	1,404
En 1860	2,391	1,585
Exportation :		
En 1858	2,444	1,780
En 1859	2,756	1,998
En 1860	2,949	2,090

Digitized by Google

Le nombre des navires s'est élevé, à l'entrée :

En 1859 à 25,040	jaugeant	4,003,638
En 1860 à 25,081	—	4,017,239
En 1861 à 30,017	—	4,934,724

A la sortie :

En 1859 à 20,435	jaugeant	3,036,328
En 1860 à 18,456	—	2,845,730
En 1861 à 17,229	—	2,680,419

Marine marchande. Bâtiments à voiles, 14,608 et 314 vapeurs, jaugeant ensemble près d'un million de tonnes.

Chemins de fer :

	1859.	1860.	1861.
Longueur exploitée au 31 décemb.	9,076	9,413	10,081
Longueur moyenne exploitée . .	8,852	9,271	9,603
Recettes, millions de fr.	388.6	407.4	460.4
Recettes par kilomètre . . . fr.	43,908	43,954	47,943

Villes principales. Population de 1862 :

	Habitants.		Habitants.		Habitants.
Paris (1)	1,696,141	Lyon . .	318,803	Marseille .	260,910
Bordeaux	162,750	Lille . .	131,827	Nantes. .	113,625
Toulouse	113,229	Rouen .	102,649	Saint-Étienne	92,250
Toulon .	84,987	Strasbourg	82,014	Le Havre .	74,336
Amiens .	58,780	Nîmes. .	57,129	Metz . .	56,888
Reims .	55,808	Montpellier	51,865	Angers. .	51,797
Limoges.	51,053	Orléans .	50,798		

(1) *Finances* de la ville de Paris. En millions de francs :

	Recettes.	Dépenses.
1861 (effect.)	202.5.	192.4.
1862 (éval.)	197.5.	197.5.
1863 (projetées)	197.5.	193.5.

Digitized by Google

Gouvernement. Monarchie, avec une constitution octroyée et des institutions représentatives (un sénat et un corps législatif). Proclamation de l'empire, 2 décembre 1852. Ministres de l'empereur : ministre d'État, comte Walewski (novembre 1860) ; justice, Delangle (5 mai 1859) ; affaires étrangères, Drouin de Lhuys (15 oct. 1862) ; intérieur, comte de Persigny (26 nov. 1860) ; guerre, maréchal comte Randon (5 mai 1859) ; finances, Fould (novembre 1861) ; instruction publique et cultes, Rouland (13 août 1856) ; agriculture, commerce et travaux publics, Rouher (3 février 1855) ; maison de l'empereur, maréchal Vaillant ; marine, comte de Chasseloup-Laubat (novembre 1860). Algérie et colonies : lieutenant général de l'empereur, le duc de Malakoff (novembre 1860). Ministres sans portefeuille : Magne et Billault. Président du conseil d'Etat, Baroche ; président du sénat, Troplong (30 décembre 1852) ; président du corps législatif, duc de Morny. — Chef de l'Etat : empereur *Napoléon III* (Charles-Louis-Napoléon-Bonaparte), né en 1808, élu président de la république le 20 décembre 1848 ; élu de nouveau président pour 10 ans en décembre 1851 ; proclamé empereur le 2 décembre 1852 ; marié, le 29 janvier 1853, à Eugénie de Guzman, comtesse de Téba. — Héritier présomptif : le prince impérial Napoléon, né le 16 mars 1856.

Francfort (Ville libre).

(Confédération germanique.)

Superficie, 1.8 m. c. g. — *Population* en décembre 1861 :

	Habitants.
Ville de Francfort	71,452
Campagne.	11,928
TOTAL.	83,380 (1)

(1) Y compris la garnison fédérale (3,666 h.) 87,046 hab.

Digitized by Google

Finances. Budget proposé pour 1862 :

Recettes	florins	2,576,484
Dépenses	»	2,223,646

Dette de l'État en 1862 : 9,294,703 fl. — Dette des chemins de fer : 7,256,700 fl.

Armée. Contigent férédal : 1,119 hommes.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Gouvernement. Républicain. Pouvoir législatif; une assemblée législative composée de 88 membres; pouvoir exécutif : sénat de 4 syndics et de 21 membres élus à vie, présidée par 2 bourgmestres.

Grande-Bretagne (Royaume).

Superficie et *population :*

	M. c. g.	Habitants.
Europe (1861).	5,774	29,307,199
Colonies.	95,235	7,181,199
Indes orientales (1858) . .	63,783	185,317,815

Décomposition du territoire.

I. EUROPE :

1. GRANDE-BRETAGNE : Angleterre, Galles, Iles, 20,205,504; Écosse, 3,061,251 ; ensemble 23,266,755 habitants.

2. IRLANDE : 5,764,543 habitants.

3. GIBRALTAR, MALTE, HÉLIGOLAND, ILES IONIENNES : 202,103 habitants.

II. COLONIES :

1. AMÉRIQUE : 847, 566 m. c. angl. (1), 3,580,558 habitants : Labrador, Canada de l'Est; Canada de l'ouest; Nouveau-Brunswick; Nou-

(1) 21. 25 milles carrés anglais = 1 mille carré géographique.

Digitized by Google

velle Écosse ; Ile du prince Édouard ; Terre-Neuve ; Colombie anglaise ; Ile Vancouver ; Indes occidentales ; Honduras ; Guyane anglaise ; Iles Falkland.

2. Afrique : 149,985 m. c. angl., 953,045 hab.: Côte de l'ouest (Gambie, Sierra Léone, Côte d'Or); Colonie du Cap. (267,096 hab.); Natal ; Ste-Hélène ; Ile Maurice; Seychelles et autres dépendances de l'île Maurice.

3. Asie : 875,797 m. c. angl., 187,745,750 hab.: Inde anglaise (voyez sous Asie); Ceylan (24,700 m. c. angl., 1,759,528 hab.); Hong-Kong (29.14 m. c. angl., 75,502 hab.); Labuan, 50 m. c., 2,442 hab.

4. Australie : 1,570,433 m. c. angl., 1,210,89 habitants.

Finances. Année financière, 1er mars 1861 au 1er avr. 1862:

Recettes effectuées.	liv. st.	69,674,479
Dépenses »	»	72,086,485

Dans les recettes, l'*income-tax* figure pour 10 millions, les douanes pour 23, les accises pour 18 ; dans les dépenses, l'armée compte pour 15.5, la flotte pour 12.5, la dette pour 26 millions (1).

Dette fondée au 31 mars 1861 : 743,167,181 liv. st. Intérêts : 24,147,199 liv. st. — La dette flottante était, en 1861, de 16,689,060 liv. st. — Dette irlandaise : 42 millions.

(1) En 1830-1831 la population du Royaume-Uni étant de : 24, 392,485 habitants, et le revenu brut de : 54,811,325 liv. st., le revenu par tête était de 2 liv. st. 4 sh. 11 1/4 d. (fr. 56-13).

En 1840-1841 : population, 27,036,450 habitants ; revenu brut : 51,593,510 liv. st. — Par tête : 1 liv. st. 18 sh. 2 3/4 d. (fr. 47-73).

En 1850-1851 : population, 27,724,849 habitants ; revenu brut: 57,431,797 liv. st. — Par tête, 2 liv. st. 1 sch. 5 d. (51 fr. 75 c.)

En 1860-1861 : population, 29,340,252 habitants ; revenu brut: 70,569,998 liv. st. — Par tête, 2 liv. st. 8 sh. 1 1'4 d. (60 fr. 13 c.)

Digitized by Google

Armée. État d'après le budget de 1862 à 1863 :

Armée britannique	145,450 h.
Troupes anglaises aux Indes. .	83,523
Total . .	228,973

dont 11,105 officiers ; chevaux 14,116.

Milices : 67,810 hommes d'infanterie et 15,002 hommes de cavalerie (yeomanry).

Corps de volontaires (fin 1861) : 163,000 h.

Marine royale. Personnel : état voté, 74,744 hommes y compris 18,000 soldats de marine et 7,850 gardes-côtes.— Dépouillement, d'après un relevé parlementaire, de tous les navires à vapeur et à voiles de la marine de Sa Majesté, à flot ou en construction, à la date du 17 février 1862. Parmi les navires à vapeur à flot, il y a 414 navires à hélice et 111 à roues ordinaires ; en tout 525. On est en train d'en construire ou d'en transformer 55.

Les navires à voiles à flot sont au nombre de 110, ce qui donne pour total des navires à vapeur et à voiles, 690.

Sur les navires à vapeur à flot, on compte 57 vaisseux de ligne à hélice, 37 frégates à hélice et 9 à roues, 9 pontons à hélice, 4 navires blindés à hélice, 20 corvettes à hélice, 41 sloops à hélice et 33 à roues, 185 canonnières à hélice, 7 batteries flottantes à hélice, 20 transports, alléges, yachts à hélice et à roues, et 4 navires à mortiers à hélice.

Les navires à vapeur que l'on est en train de construire ou de transformer sont : 4 vaisseaux de ligne, 7 frégates, 11 navires blindés, 4 corvettes, 7 sloops, 4 canonnières (tous ces navires sont à hélice), 2 navires de transports.

Les navires à voiles se divisent en 9 vaisseaux de ligne, 14 frégates, 7 sloops et 1 petit navire, et 79 navires à mortiers.

Digitized by Google

Commerce :

	Importation.	Exportation (1)
1856. . . . liv. st.	172,544,154	115,826,948
1857.	187,846,335	122,155,237
1858.	164,583,852	116,614,331
1859.	179,182,355	130,440,427
1860.	210,330,873	135,842,817

Navigation en 1861 (transports maritimes).

	Entrée.	Sortie.
Navires.	56,685	57,404
Tonnage . . .	13,274,217	13,491,352

Marine marchande au 1er janvier 1862 en Europe et dans les colonies : 38,904 bâtiments à voiles et à vapeur, d'une capacité totale de 5,871,589 tonnes.

Monnaie. Livre sterling à 20 schellings de 12 pence = 25 fr. 10 cent.

Capitale. Londres (1861) : 2,803,034 habitants. Villes principales (1861) :

	Habitants.
En Angleterre : Liverpool.	443,874
Manchester	338,346
Birmingham	295,955
Leeds	207,153
Bristol	154,093
Sheffield	185,157
Newcastle on Tyne	109,291
Bradford	106,218
Salford	102,414
En Écosse : Glascow	394,857
Édimbourg	168,098
En Irlande : Dublin	249,733
Belfast	119,242
Cork	78,892

(1) Produits britanniques seulement.

Digitized by Google

Gouvernement. Représentatif, avec chambre des lords et chambre des communes.— Principaux ministres (cabinet du 5 juillet 1859) : premier lord de la trésorerie, lord Palmerston ; lord grand chancelier, lord Westbury (1861) ; secrétaire d'État pour les affaires étrangères, lord John Russell ; secrétaire pour l'intérieur, sir G. Grey ; secrétaire pour les colonies, duc de Newcastle ; secrétaire pour la guerre, sir G. Cornwall Lewis ; secrétaire pour les Indes, sir Charles Wood ; premier lord de l'amirauté, duc de Somerset ; chancelier de l'échiquier, Gladstone ; lord-président du conseil, lord Grandville; vice-roi d'Irlande, comte Carlisle. Commandant en chef de l'armée, le duc de Cambridge. Amiral de la flotte, sir William Hall Gage (mai 1862). Vice-roi (gouverneur général) des Indes orientales, James comte d'Elgin (1861). — Chef de l'État ; reine *Victoria Ire*, née en 1819, succède à son oncle, le roi Guillaume IV, le 21 juin 1837 ; mariée, en 1840, à son cousin germain le prince Albert, frère du duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, né en 1819, mort en 1861. — Héritier du trône : Albert, prince de Galles, né de cette union en 1841, fiancé en 1862 à Alexandra, fille de Chrétien, prince de Danemark.

Grèce (Royaume).

Superficie et *population* (en 1861). 900.6 m. c. g.; 1,096,810 habitants catholiques-grecs.

Division territoriale. 10 préfectures (Nomoi), 49 éparchies et 226 communes. Les Nomoi sont, dans l'ordre de leur population : Argolide et Corinthe (138,249 hab.), Cyclades, Messénie, Attique et Béotie, Achaïe et Élide, Laconie, Acarnanie et Étolie, Phtiotide et Phocide, Arcadie, Eubée (72,368 hab.).

Finances. Budget, en drachmes :

	1860.	1861.	1862.
Recettes.	21,780,000	24,987,487	22,000,000
Dépenses	20,271,053	25,000,000	25,000,000

Digitized by Google

Le gouvernement hellénique a fait publier, sur le mouvement des recettes et des dépenses en Grèce depuis l'exercice 1849, le tableau suivant.

EXERCICES.	SOMMES à percevoir.	SOMMES perçues.	DÉPENSES effectuées.
	Drachmes.	Drachmes.	Drachmes.
1849	17,805,693	14,325,086	13.436,364
1850	17,639,343	14,675,951	14.535,920
1851	17,674,200	14,282,311	15.914,955
1852	17,980,495	14,519,091	14,343,522
1853	18,661,399	15.267,418	14,247,198
1854	19,930,495	16,413,559	15,517,198
1855	21,181,420	18,303,061	17,631,855
1856	22,403,450	20,151,805	17,751,021
1857	23,547,566	21,205,172	18.147,969
1858	22,614,748	20,591,599	21,666,027
1859	23,956,224	22,069,667	22,108,646
1860	25,931,295	24,050,158	24,011,124

Dette à la Bavière : 1,529 335 florins du Rhin ; dette Rothschild : 44 1/2 millions de drachmes; dette des trois puissances: 66,142,698 dr. ; dette intérieure : environ 9,850,000 francs.

Armée. 10,911 hommes (924 chevaux).

Marine royale en 1859: 31 bâtiments portant 154 canons; 1,225 hommes (officiers compris). En outre une frégate construite en 1861.

Commerce : En drachmes.

	1858.	1859.	1860.
Importation. . .	40,636,235	46,244,855	53,979,899
Exportation. . .	25,024,008	24,422,787	26,931,413

Vaisseaux entrés en 1860 : 77,958 jaugeant 2,298,158 tonneaux.

Marine marchande en 1861: 4,070 bâtiments de toute dimension, jaugeant 263,075 tonneaux et servis par 23,842 matelots.

Digitized by Google

Monnaie. Drachme de 100 leptu = 97 1/2 c^s^.

Capitale. Athènes, avec le Pirée, 47,723 habitants (1861). Ports de mers : Syra, Pyrée, Patras.

Gouvernement. Représentatif, avec un sénat et une chambre des députés. — Chef de l'État de 1832 à 1862 : roi *Othon*, frère du roi de Bavière, né en 1815, élu roi de Grèce en 1832, majeur en 1835 ; marié, en 1836, avec Amélie, sœur du grand-duc d'Oldembourg, née en 1818. Il n'existe pas d'enfants de cette union. — Vers la fin d'octobre 1862, le gouvernement du roi Othon est renversé, et un gouvernement provisoire établi, composé du sénateur Bulgaris, de l'amiral Canaris et de M. Rouffos.

Hambourg (Ville libre).

(Confédération germanique.)

Superficie et population en 1860 : 6.39 m. c. géogr.; ville, 134,022; faubourgs, 41,661; campagne 54,258; ensemble, 229,941 hab. (protestants).

Finances. Budget proposé pour 1862. Recettes et dépenses: 10,648,660 marcs courants.

Dette au 1^er^ janvier 1862 : 59,136,366 marcs banco.

Armée. Contingent à l'armée fédérale : 2,163 h.

Commerce. Importations en 1860 : 612 1/2 millions de marcs banco, dont 296 1/2 par terre et rivière.

Navigation maritime en 1861 :

Arrivages: 5,219 navires jaugeant 661,612 lastes (1).
Départs : 5,184 — — 655,750 »

Marine marchande en 1861 : 491 vaisseaux (y compris 17 vapeurs) jaugeant 65,401 lastes de 3,000 kilogr.

(1) Lastes de 4000 livres.

Digitized by Google

Émigrants : En 1856, 25,925; en 1857, 31,245; en 1858, 19,469; en 1859, 13,242; en 1860, 16,215.

Monnaie. Marc banco, monnaie de compte, à 16 schellings = 1 fr. 87 c.; marc courant = 1 fr. 53 c.

Gouvernement. Républicain; constitution du 28 septembre 1860; le pouvoir législatif est exercé par le sénat et la chambre des bourgeois; le pouvoir exécutif, par le sénat présidé par deux bourgmestres. Le sénat se compose de 18 membres élus à vie par la chambre des bourgeois; celle-ci se compose de 192 membres élus pour 6 ans.

Hanovre (Royaume).

(Confédération germanique.)

Superficie. 699 m. c. g.

Population (en décembre 1861) : 1,848,070 hab., dont 221,576 cathol. et 12,085 israëlites.

Division territoriale. Sept arrondissements (*Landdrosteien*), savoir : Hanovre, Hildesheim, Lunebourg, Stade, Osnabruck, Aurich, bailliage de Clausthal.

Finances. Budgets votés; en millions de thalers :

	1862-63.	1863-64.
Recettes	19.81.	19.93
Dépenses	19.86.	19.96

Dette publique au 1er janvier 1861 : 46,344,836 thalers dont 30 1/2 millions pour chemins de fer. Intérêts : plus de 2 millions.

Armée. 26,938 hommes.

Commerce. — Voyez ZOLLVEREIN.

Marine marchande : 809 vaisseaux, mesurant 49,115 lastes de 2,000 kil., plus 2,474 bâtiments côtiers et 12 vapeurs.

Digitized by Google

Monnaie. Depuis le 1er octobre 1858, thaler à 30 gr. (30 th. = 1 livre de 500 grammes); valeur 3 fr. 75 c.

Capitale. Hanovre, avec les faubourgs, 71,170 hab.

Gouvernement. Représentatif à deux chambres. — Chef de l'État : roi *Georges V,* né en 1819, succède à son père Ernest-Auguste, le 18 novembre 1851; marié, en 1843, à Marie, née en 1818, fille de Joseph, ancien duc régnant de Saxe-Altenbourg. — Prince héréditaire : son fils Ernest Auguste, né en 1845.

Hesse-Cassel (Électorat).

(Confédération germanique).

Superficie. 173.7 m.c. g.

Population en 1861 : 738,454 hab., dont 3/4 protestants.

Finances. Période financière triennale 1861-63 :

Recettes (pour les trois ans). . .	thal.	16,852,300
Dépenses — . . .	»	16,846,370

Dépenses militaires par an : 1,475,480 thalers.

Dette, avec intérêts, 1er avril 1862 : 2,195,950 thalers; emprunt à primes (1844), 6,725,000; papier-monnaie, 1,250,900 thalers.

Armée. Active, 7,896; réserve, 4,959 hommes; second ban, 15,209 hommes.

Commerce. — Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Thaler à 30 gros = 3 fr. 75 c.

Villes. Cassel, capitale, 38,930 hab.; Hanau, 16,582 habitants.

Gouvernement. Représentatif à deux chambres. Constitution de 1831, rétablie le 21 juin 1862. — Chef de l'État : électeur *Frédéric-Guillaume Ier*, né en 1802, corégent en 1831, succède à son père, l'électeur Guillaume II, le 20 no-

Digitized by Google

vembre 1847; marié morganatiquement à Gertrude, comtesse de Schaumbourg. — Successeur éventuel : son cousin, fils de son grand-oncle, landgrave Guillaume, né en 1787.

Hesse-Darmstadt (Grand-Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et population en 1861 : 152.3 m. c. g., avec 856,250 hab., dont 220,000 catholiques.

Division territoriale. Trois provinces, savoir : Hesse supérieure, Starkenbourg, Hesse rhénane.

Finances. Budgets triennaux :

	1857-59.	1860-62.
Recettes annuelles.	fl. 8,565,705	9,096,664
Dépenses annuelles.	» 8,487,493	9,066,796

Dette, fin 1861 :

Pour chemins de fer	fl. 11,646,400
Proprement dite.	» 5,885,700
Billets du Crédit foncier	» 1,280,000

Armée 11,702 hommes, 3,474 chevaux.

Commerce. — Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Florin à 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Villes. Darmstadt, capitale et résidence du grand-duc, (avec Bestungen) 32,315 hab., Mayence, 39,702 hab.; Offenbach 16,635 hab.; Worms, 11,329 hab.; Giessen, université, 9,252 hab.

Gouvernement. Représentatif. Premier ministre : baron de Dalwigk (depuis 1850). — Chef de l'État : grand duc *Louis III,* né en 1806, corégent le 5 mars 1848; succède à son père, Louis II, le 16 juin 1848; marié, en 1833, avec Mathilde, sœur du roi de Bavière, veuf le 25 mai 1862. — Héritier présomptif : Charles, frère du grand-duc, né en

Digitized by Google

1809, marié, en 1836, à Élisabeth, cousine germaine du roi de Prusse, père du prince Louis (né en 1837), qui, en 1862, a épousé la princesse Alice d'Angleterre.

Hesse-Hombourg (Landgraviat).

(Confédération germanique).

Superficie et population. 5 m. c. g., avec 26,817 hab.

Finances. Budget pour 1862 : recettes, 539,507 fl.; dépenses, 519,687.

Dette en 1862 : 978,507 fl. — Capitaux actifs 348.466 fl.

Armée. Contingent fédéral : 366 hommes.

Monnaie. Florin de 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Chef-lieu. Hombourg, 4,600 habitants.

Chef de l'État. Landgrave *Ferdinand,* né en 1783, succède à son frère Gustave, le 8 septembre 1848. Après sa mort, la couronne passe à la maison grand-ducale de Hesse.

Hollande. — (Voyez PAYS-BAS).

Holstein et Lauenbourg (Duché).

(Confédération germanique).

Voyez, pour la superficie, la population et les finances, l'article DANEMARK, ces pays étant placés sous la souveraineté du roi de Danemark.

Contingent fédéral. 1er contingent principal 4,000, réserve 1,333, remplaçants 667 h.

Iles Ioniennes (République).

Depuis 1815, sous le patronnage de la Grande-Bretagne.

Les îles sont au nombre de 23. Voici les noms des sept principales : Corfou, Céphalonie, Zante, Saint-Maure, Ithaque, Cerigo, Paxo. — Capitale, Corfou, 15,921 hab.

Digitized by Google

Superficie et *population* en 1858 : 47 m. c. g. avec 246,483 hab. — Pour plus de détails, voir l'*Annuaire* de 1859.

Finances. Recettes en 1859 : 160,857 liv. st.; en 1860 : 172,304; en 1861 : 190,236.

Dette en 1853, papier-monnaie compris : 300,000 livres sterling.

État militaire. Environ 4,000 hommes (garnison anglaise).

Marine. 1 frégate et 1 paquebot de guerre à vapeur (tous deux anglais et en station à Corfou) ; de plus, sous pavillon ionien, 2 bateaux à vapeur qui servent de communication entre les sept îles.

Commerce en 1859 et 1860 :

		1859.	1860.
Importation. . .	l. st.	1,107,382	1,204,951
Exportation		839,232	958,096

Navigation. Tonnage des entrées de 1861 : 647,300 ; des sorties : 638,208 tonnes.

Gouvernement. République aristocratique, avec un sénat de 5 et une assemblée législative de 40 membres.— Lord haut commissaire de la reine d'Angleterre : le général sir Henry Storks (2 février 1859).

Italie (Royaume).

Le titre de roi d'Italie a été accordé, en mars 1861, par une loi du parlement de Turin, à Victor-Emmanuel, roi de Piémont, pour lui et ses descendants.

Décomposition du nouveau royaume d'Italie.

I. Anciennes *provinces piémontaises et Lombardie :* Alexandrie, Bergame, Brescia, Cagliari, Côme, Crémone, Cuneo, Gênes, Milan, Port Maurice, Novare, Pavie, Sassari, Sondrio, Turin ; ensemble 1,456 m. c. g. et 7,119,094 hab.

II. L'*Emilie* (Prov.: Bologne, Ferrare, Forli, Massa et Carrara, Modène, Parme, Plaisance, Ravenne, Reggio), 391 m. c. g., 2,117,732 hab.

Digitized by Google

III. Les *Marches* (Prov.: Ancône, Ascoli, Marcerata, Pesaro et Urbino), 182 m. c. g. av. 902,079 hab.

IV. *Ombrie,* une seule province :167 m. c. g. avec 491,745 habitants.

V. *Toscane* (Prov.: Arezzo, Florence, Grosseto, Livourne, Lucques, Pise, Sienne), 401 m. c. g. av. 1,826,830 hab.

VI. *Provinces napolitaines* (Abruzze citérieure, Abruzze ultérieure I et II, Basilicate, Bénévent, Calabre citérieure, Calabre ultérieure I et II, Capitanata, Molise, Naples, Principato citeriore, Principato ulteriore, Terra di Bari, Terra di Lavoro, Terra d'Otranto), 1,600 m. c. g. avec 7,146,864 hab.

VII. *Provinces siciliennes* (Caltanisetta, Catane, Girgenti, Messine, Noto, Palerme, Trapani), 475 m. c. g. av. 2,315,925 habitants.

Le royaume en entier : 4,674 m. c. g. avec 21,920,269 habitants.

Finances. Budget pour 1862 :

Recettes ordinaires. . fr. 519,147,774		
Recettes extraordin. . . 104,263,370	623,411,144	
Dépenses ordinaires . . 735,347,626		
Dépenses extraordin. . 238,536,948	973,884,574	
DÉFICIT. . .		350,473,430

Dette publique au 1er janvier 1862 : Rentes inscrites 182.3 millions de fr.; capital nominal : 3,018 millions.

Armée. Effectif au 10 juin 1861: 237,551 hommes. D'après l'organisation en voie d'achèvement, l'armée comprendra :

		Pied de paix.	Pied de guerre.
84 rég. d'infanterie de ligne de 4 bat. chacun. .		142,044	274,596
42 bat. de bersaglieri, formés en 7 rég		19,131	30,555
Cavalerie.	4 rég. de ligne à 6 esc. . . .		
—	20 rég, de cavalerie légère à 4 esc.	19,122	24,721
—	2 rég. de guides à 4 esc. . . .		
	A reporter.	180,297	329,872

Digitized by Google

	Report.	180,297	329,872
Artillerie.	6 rég. de campagne de 15 batt., à 6 bouches à feu	9,338	16,995
—	3 rég. de place de 16 comp . . .	4,818	8,757
—	1 rég. de pontonniers de 9 comp.	1,525	2,155
—	1 rég. d'ouvriers de 9 comp . . .	2,219	2,796
Génie.	2 rég. de 3 bat. à 6 comp . . .	3,996	6,224
Train.	3 rég à 8 compagnies.	2,659	10,656
Corps d'administration. — 13 compagnies sur pied de paix et 17 sur pied de guerre . .		2,755	4,263
Gendarmerie. — 14 légions		18,516	18,516
Corps de discipline. — 8 compagnies		1,028	1,028
Etats-majors et autres		6,763	6,763
	TOTAL.	233,914	408,025

Flotte. a.) Vapeurs à hélice : 1 vaisseau, 7 frégates, 2 corvettes, 2 batteries cuirassées, 14 chaloupes canonnières ; *b.*) vapeurs à aubes : 10 frégates, 5 corvettes, 30 avisos et transports ; *c.*) bâtiments à voiles : 2 frégates, 2 corvettes de 1re classe, 4 corvettes de 2e classe, 6 bricks, 5 gabares, 16 chaloupes can. et bombardes. Total 107 bât. portant 1,095 canons. Personnel : 580 officiers, 8,554 matelots, 808 ouvriers. Troupes de marine : 192 officiers et 5,688 soldats.

Villes au-dessus de 30,000 âmes :

	hab.			hab.
Naples . .	417,436		Bologne . .	75,000
Palerme .	186,170		Catane . . .	61,748
Milan . . .	177,963	219,482	Alexandrie .	54,354
Corpi-Sancti.	41,519		Parme . . .	45,673
Turin . . .	179,635		Bergame . .	35,197
Gênes . . .	119,610		Brescia. . .	34,932
Florence. .	114,500		Modène. . .	31,868
Messine . .	94,133		Cagliari . .	30,958
Livourne . .	80,000		Plaisance. .	30,168

Gouvernement. Constitutionnel-représentatif. Président du

Digitized by Google

conseil des ministres : Farini (8 décembre 1862). — Chef de l'État : roi *Victor-Emmanuel,* né en 1820, succède à son père le roi Charles-Albert (mort en 1849), en vertu de l'abdication de celui-ci ; prend, par la loi du 17 mars 1861, le titre de roi d'Italie ; marié, en 1842, à Adélaïde, fille de Rénier, archiduc d'Autriche, veuf le 20 janvier 1855. — Héritier : son fils Humbert, né en 1844.

Liechtenstein (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et population. 2.90 m. c. g., avec 7,150 habit. catholiques.

Finances. Recettes et dépenses annuelles : 55,000 florins de convention. — Pas de dette.

Armée. Contingent fédéral : 70 hommes.

Gouvernement. Représentation des États.— Chef de l'État : prince *Jean,* né en 1840, succède à son père le prince Aloïs, le 12 novembre 1858.

Limbourg (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et population en 1861 : 40.19 m. c. g., avec 218,727 habitants catholiques.

Sauf ses rapports militaires avec la Confédération germanique, ce duché fait partie intégrante du royaume des Pays-Bas.

Lippe-Detmold (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et population. 20.52 m. c. g., avec 108,513 habitants luthériens (1861).

Finances. Recettes en 1860 : 285,716 thalers. Dépenses :

Digitized by Google

281,613 thalers. Budget des recettes pour 1862 et 1863 : 207,225 thalers. — Dette : environ 332,750 thalers.

Armée. 840 hommes; réserve, 240.

Commerce. — Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. — Voyez PRUSSE.

Capitale. Detmold, 5,598 habitants.

Gouvernement. Représentation des États. — Chef de l'État: prince *Léopold,* né en 1821, succède à son père Léopold, le 1er janvier 1851; marié, en 1852, à Elisabeth, fille d'Albert, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt.

Lippe-Schaumbourg (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et population. 8.05 m. c. g., avec 30,774 hab.

Finances. Recettes et dépenses 228,000 thalers.

Armée. 516 hommes.

Monnaie. Voyez PRUSSE.

Capitale. Bückebourg, 2,350 habitants.

Gouvernement. Représentation des États. Chef de l'État: prince *Adolphe,* né en 1817, marié, en 1844, à Hermine princesse de Waldeck et Pyrmont; succède à son père Georges, le 21 novembre 1860.

Lubeck (Ville libre).

(Confédération germanique).

Superficie et *population* en 1857. 5.98 m. c. g., avec 49,482 hab. protestants, dont 26,672 dans la ville même.

Finances. Budget de 1862. Les recettes et dépenses se balancent à 1,309,000 marcs courants. La dette s'élève à environ 12,350,000 marcs, dont 7 1/2 mill. pour chemins de fer.

Armée. Contingent fédéral: 610 hommes.

Digitized by Google

Commerce en 1861. Importations: valeur 64.9 millions de marcs, dont 21.3 par voie maritime.

Bâtiments entrés en 1861 dans le port de Lubeck : 1,074 de 85,978 lastes; sortis : 1,134 de 83,167 lastes (à 4,120 livres).

Marine marchande en 1862 : 55 nav. (dont 14 vapeurs) d'une capacité de 6,355 lastes. En construction 6 bâtiments.

Monnaie. Marc courant (à 16 schellings) = 1 fr. 50 c.; le schelling = 9 1/2 centimes.

Gouvernement. Républicain. Pouvoir exécutif: un sénat de 14 membres et 2 bourgmestres.

Luxembourg (Grand-duché).

(Confédération germanique).

Superficie et *population* (décembre 1860). 46.6 m. c. g., avec 197,281 habitants catholiques.

Finances. Budget proposé pour 1860 :

Recettes	fr.	2,642,700
Dépenses	»	2,960,773

Capitale. Luxembourg, forteresse fédérale, avec 13,074 habitants (la garnison prussienne non comprise).

Contingent à l'armée fédérale, avec Limbourg: 2,959 h.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Comme en France.

Gouvernement. Représentatif, avec une chambre de députés. Constitution octroyée en 1857. — Chef de l'État : le roi des Pays-Bas. — Lieutenant du roi depuis 1850 : le prince *Henri* des Pays-Bas, frère du roi. Ministère du 26 septembre 1860 : baron de Tornaco, ministre de l'extérieur.

Digitized by Google

Mecklembourg-Schwérin (Grand-duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* en 1861. 244.12 m. c. g. (dont 105.6 appartiennent au domaine), avec 548,449 hab. luthériens.

Finances. Recettes et dépenses de la caisse centrale du pays en 1860 : 388,599 écus.

Dette. 8,352,775 écus.

Armée. 5,380 hommes ; 1,100 chevaux.

Commerce. Navigation en 1861 :

	Entrée.	Sortie.
Rostock.	699	671 navires.
Wismar.	274	262
Ensemble . .	973	933

Marine marchande en 1862 : 402 bâtiments jaugeant 45,442 lastes (à 6,000 livres), dont 8 vapeurs.

Monnaie. Écu de 48 schellings = 3 fr. 75 c.

Capitale. Schwérin, 22,134 hab. Ports de mer : Rostock 25,616 hab., et Wismar, 12,994 hab.

Gouvernement. Chambre des États, en commun avec Mecklembourg-Strélitz. — Chef de l'État : grand-duc *Frédéric-François*, né en 1823, succède à son père, Paul-Frédéric, le 7 mars 1842 ; marié, en 1849, à Augusta, princesse de Reuss-Schleiz-Kœstritz. — Fils aîné, héritier du trône : Frédéric-François, né en 1851.

Digitized by Google

Mecklembourg-Strélitz (Grand-duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et population en 1860 :

	M. c. g.	hab. luthér.
Duché de Strélitz	42.7	82,175
Principauté de Ratzebourg .	6.7	16,885
Ensemble .	49.4	99,060

Finances. Recettes et dépenses annuelles : 970,000 thal. Dette : 1,750,000 thalers.

Armée. Contingent fédéral : 718 hommes.

Monnaie. Thaler à 30 gros = 3 fr. 75. c.

Capitale. Neu-Strélitz, 7,431 hab. (1860).

Gouvernement. — Voir Mecklembourg-Schwérin. — Chef de l'État : grand-duc *Frédéric-Guillaume*, né en 1819, succède à son père, Georges-Frédéric, le 6 septembre 1860; marié, en 1843, à Augusta, princesse de Cambridge. — Fils aîné, héritier du trône, prince Adolphe-Frédéric, né en 1848.

Modène (Duché).

Incorporé au royaume de Sardaigne, par décret du roi Victor-Emmanuel, du 18 mars 1860.

Prétendant au trône, l'ancien souverain : duc *François V*, né en 1819, succède à son père, François IV, le 21 janvier 1846; marié, en 1842, à Aldegonde, sœur du roi de Bavière.

Digitized by Google

Monaco.

(Principauté placée sous le protectorat de la Sardaigne.)

Cette principauté se borne, depuis 1861, au territoire de la ville de Monaco, qui compte 1,200 hab. (1).

Souverain : Prince *Charles III,* né en 1818, succède à son père, le prince Florestan Ier, le 30 juin 1856; marié, en 1846, à Antoinette, comtesse de Mérode, dont il a un fils, Albert, né en 1848.

Montenegro (Voyez Turquie).

Nassau (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et population (fin 1861) : 85.5 m. c. g., avec 456,567 hab., dont 211,083 sont catholiques.

Division territoriale. 11 cercles et 28 bailliages.

Finances. Pour 1862 les dépenses ont été évaluées à 5,117,831 fl. — Dette en 1861 : 28,755,500 fl.

Armée. Contingent fédéral y compris la réserve : 5,498 h.

Commerce. — Voyez Zollverein.

Monnaie. Florin à 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Capitale. Wiesbaden, avec 14,000 habitants.

Gouvernement. Chambre des États. — Chef de l'État : duc *Adolphe,* né en 1817, succède à son père Guillaume, le 29 août 1839 ; marié, en 1851, en secondes noces, à Adélaïde, princesse d'Anhalt-Dessau.—Prince héréditaire, son fils Guillaume, né en 1852.

(1) En 1861, le prince a cédé une grande partie de son territoire à la France pour une indemnité de 4 millions de francs.

Digitized by Google

Norwége (Voyez Suède).

Oldenbourg (Grand-duché).

(Confédération germanique.)

Superficie, population (1861) *et division territoriale :*

	M. c. g.	Hab.
Duché d'Oldenbourg . . .	98.5	259,158
Principauté de Lubeck . .	6.4	21,693
— de Birkenfeld	9.1	34,391
	114.0	295,242

Dans ce nombre d'habitants, 72,071 sont catholiques.

Finances. Budget de 1862 :

	Recettes.	Dépenses.
Oldenbourg . . . rixdales.	1,335,000	1,388,000
Lubeck	159,000	159,000
Birkenfeld	151,000	152,000
En commun	517,000	517,000

A la fin de 1861, la dette s'élevait à 4,243,000 écus.

Armée. 4,007 hommes.

Commerce. — Voyez Zollverein.

Navigation en 1860 : à l'entrée, 8,228 navires (côtiers compris), jaugeant 221,662 lastes ; à la sortie, 9,187, mesurant 249,043 lastes.

Marine marchande en 1862 : 637 navires de tous genres, mesurant 33,899 lastes.

Monnaie. Rixdale à 72 gros = 3 fr. 75 c.

Capitale. Oldenbourg, avec 9,400 habitants.

Gouvernement. Représentatif. — Souverain : grand-duc *Pierre,* né en 1827, succède à son père, le grand-duc Auguste, le 27 février 1853 ; marié, en 1852, à Élisabeth, fille

Digitized by Google

de Joseph, ancien duc régnant de Saxe-Altenbourg. — Héritier : son fils Frédéric-Auguste, né en 1852.

Parme (Duché).

Incorporé aux États du roi de Sardaigne par décret du roi Victor-Emmanuel du 18 mars 1860.

La duchesse douairière et régente protesta contre cette annexion le 28 mars 1860, et contre la prise du titre de roi d'Italie par Victor-Emmanuel, le 10 avril 1861, au nom de son fils mineur, l'ancien souverain, duc *Robert Ier*, né en 1848, qui avait succédé à son père, Charles III, le 27 mars 1854, sous la tutelle de sa mère, Louise de Bourbon, fille du duc de Berry.

Pays-Bas (Royaume).

Division territoriale et population (déc. 1861) :

	M. c. g.	Habitants.
Brabant	93.3	411,946
Gueldre	92.7	410,464
Hollande méridionale .	55.3	638,193
Hollande septentrionale	45.4	534,119
Zélande	30.2	170,231
Utrecht	25.0	163,333
Frise	59.6	278,359
Over-Yssel	61.5	240,209
Groningue	42.6	211,462
Drenthe	48.4	98,509
Duché de Limbourg .	40.2	218,727
TOTAL. .	594.5	3,372,652

Répartition par cultes en 1849, voir l'*Annuaire* dernier, p. 53.

Digitized by Google

	M. c. g.	Habitants.
Colonies : Indes orientales .	28,923	18,163,167 (1)
Amérique	2,850	85,792 (2)
Afrique (Côte de Guinée) . .	500	110,118

Finances du royaume. Budgets, en millions de florins :

	1860.	1861.	1862.	1863.
Recettes . . fl.	90.6	91.2	86.5	100.9
Dépenses . »	79.8	84.1	85.8	98.1 (3)

Finances coloniales pour 1860, en millions de florins :

	Recettes.	Dépenses.
Indes orientales	95.73	95.73
Surinam	1.01	1.54
Curaçao	0.30	0.79
Guinée.	0.005	0.12

Le déficit de la caisse des Indes occidentales et de la Guinée est couvert par des subventions que fournissent les Indes orientales.

Dette en 1862 : 1,029 millions de florins. — Intérêts alloués : 29,733,501 fl. — Papier monnaie : 10 millions.

Armée. En 1862 : 1,824 officiers et 58,929 soldats. Armée des Indes : officiers, 1,127 ; troupe, 28,935 h., dont 12,344 Européens.

(1) Population des principales colonies des Indes au 31 décembre 1860 :

Java et Madura . habitants.	12,718,717
Sumatra (ouest) . . .	1,079,743
Palembang	480,225
Côte est et sud de Bornéo (1857)	553,343
Côte ouest — . . .	319,962
Timor	1,847,146

En 1860 la population européenne dans les Indes Néerlandaises s'élevait (non compris les Européens appartenant à l'armée des Indes) à 29,170, dont 24,251 nés dans les colonies. Les Chinois étaient au nombre de 221,438.

(2) Surinam 53,017 habitants ; Curaçao et ses dépendances 31,835 habitants.

(3) Guerre, 12.8 ; dette publique, 30.7 ; marine, 9 millions.

Digitized by Google

Marine militaire en 1862 : 144 navires, avec 1,766 canons (5 frégates à hélice, 7 à voiles, 2 vaisseaux de ligne, 5 batteries flottantes, etc.). — Le personnel de la marine comprend : un amiral, un lieutenant amiral, 3 vice-amiraux, 4 contre-amiraux, 20 capitaines de vaisseau, etc. ; la force des équipages était, en 1862, de 6,137, non compris les marins indigènes de service aux Indes, au nombre de 798. Soldats marins, effectif : 50 officiers et 2,104 sous-officiers et soldats.

Commerce général. En millions de florins :

Années.	Importation.	Exportation.
1855	342.5	314.0
1856	411.7	318.2
1857	413.0	343.3
1858	416.7	330.7
1859	399.6	356.0
1860	452.2	388.7

Navigation :

	Entrée.		Sortie.	
1858.	8,805, tonn.	1,664,200	8,893, tonn.	1,700,249
1859.	8,144, »	1,574,772	8,113, »	1,511,107
1860.	8,714, »	1,657,834	9,101, »	1,737,116

Marine marchande, fin 1860 : bâtiments, 2,361 ; tonnage, 556,389 tonnes.

Monnaie. Florin à 100 cents = 2 fr. 12 c.

Villes principales. Population du 31 déc. 1859 :

Amsterdam .	243,755	Leyde . . .	36,725
Rotterdam .	105,984	Groningue .	35,511
La Haye . .	78,650	Maestricht. .	27,195
Utrecht . .	53,083	Harlem. . .	27,543

Gouvernement. Représentatif, à deux chambres. — Cabinet du 1er février 1862 : Intérieur, Thorbecke ; finances, Betz ; jus-

Digitized by Google

tice et culte réformé, Olivier ; colonies, Fransen Van de Putte (fév. 1863); aff. étrangères et culte cath. Vander Maesen de Sombreff (12 mars 1862) ; marine, Huysson de Kattendyke ; guerre, colonel Blanken. — Souverain : roi *Guillaume III*, né en 1817, succède à son père, Guillaume II, le 17 mars 1849, marié, en 1839, à la princesse Sophie, fille du roi de Wurtemberg. — Prince héréditaire, fils du roi : Guillaume, prince d'Orange, né en 1840.

Pologne (Royaume).

Province russe, avec administration particulière.

Superficie et *population* en 1859 : 2,257 m. c. g., avec 4,764,446 hab., pour la plupart catholiques romains (grecs-unis 215,967, protestants 278,896, juifs 599,875).

Division. 5 gouvernements : Varsovie, Lublin, Radom, Augustowo, Plotzk.

Finances. Recettes en 1860 : 18.2 millions de roubles; dépenses : 15.9 millions.

Commerce en 1859 et 1860 avec la Prusse et l'Autriche :

	1859.	1860.	1861.
Importation, roubles	17,132,181	18,953,027	21,596,425
Exportation . . .	14,441,631	16,888,269	26,863,895

Monnaie. Voyez Russie. Le florin polonais vaut 61 cent.

Villes princip. Varsovie, capitale, 162,777 (dont 42,720 juifs); Lodz, 29,617 ; Lublin, 18,304 hab.

Souverain. L'empereur de Russie. — Lieutenant (*Namiestnik*) du royaume : le grand-duc Constantin, frère de l'empereur (8 juin 1862).

Digitized by Google

Portugal (Royaume.)

Superficie et *population* en 1858 :

	M. c. g.	Habit. cathol.
Continent européen	1,771	3,584,677
Iles de Madère et Açores . .	70	338,733
Colonies: Afrique	24,839	1,057,931
— Asie et Océanie . .	?	1,288,483

Division du royaume proprement dit : huit provinces divisées en 21 districts administrés par des gouverneurs civils.

Finances. Budgets de l'État :

	1861-62.	1862-63.
Recettes . . . . contos de reïs	13,301	14,830
Dépenses	14,393	15,744

Budgets des colonies pour 1860-61 : Recettes 979, dépenses 1,066 contos de reïs.

Dette au 30 juin 1861 : En contos:

	Extérieure.	Intérieure.
Nouveaux fonds	66,288	64,958
Dette différée	2,885	2,368
Dettes aux juros	404	1,092

Armée. Effectif en 1862 : 24,130 h. (chevaux 2,065). Dans les colonies, 8,236 ; 2e ligne, 9,572 h.

Marine. 36 bâtiments (1 vaisseau de ligne, 1 frégate), portant 294 canons; équipages 2,962 hommes ; total des officiers : 216

Digitized by Google

Commerce du royaume :

	1855.	1856.
Importation . . . contos.	18,774	20,451
Exportation.	20,451	16,299

Navigation (en 1856) : 9,562 navires entrés, d'un tonnage de 789,597 tonnes ; 9,979 sortis, de 978,938 tonnes.

Port de Lisbonne : Importation en 1860-61 : 15,015 contos de reïs ; exportation : 5,653. Entrés : 1,417 navires de long cours ; sortis : 1,316 navires.

Marine marchande en 1854. Bâtiments : 591 (plus 2,500 côtiers) ; tonnage : 82,402 tonnes

Monnaie. 1 milreïs à mille reïs = 6 fr. 12 c. ; un conto = 1,000 milreïs ou 6,120 francs.

Villes. Lisbonne, capitale, 275,286 hab. ; Oporto, avec les faubourgs, 80,000 hab.

Gouvernement. Représentatif, à deux chambres. — Président du ministère : le marquis de Loulé (cabinet de février 1862) ; — Souverain : roi *Dom Louis Ier*, né le 31 octobre 1838, succède à son frère, Dom Pedro V, le 11 novembre 1861 ; marié, le 6 octobre 1862, à Marie Pie, fille du roi d'Italie.

Principautés danubiennes (Voyez Turquie).

Prusse (Royaume).

(Confédération germanique.)

Superficie. 5,104 m. c. g.

Population en 1861 : 18,500,446 hab., dont 6,867,574 catholiques et 252,592 israélites (1).

(1) Population par nationalité. Voyez l'*Annuaire* dernier, p. 57.

Digitized by Google

Division territoriale. Les provinces sont :

	M.c.g.	Habitants.
Prusse orientale. . .	706.34	2,866,817
Prusse occidentale . .	471.69	
Posnanie	536.51	1,494,621
Poméranie	576.72	1,389,739
Silésie.	741.74	3,390,748
Brandebourg. . . .	734.14	2,467,759
Saxe	400.63	1,976,417
Wesphalie	367.96	1,618,071
Province rhénane . .	487.14	3,215,929
Hohenzollern . . .	21.15	64,675
Territoire de Jahde .	0.25	950

Ne font point partie de la Confération germanique les provinces de la Prusse orientale, de la Prusse occidentale, et de Posnanie, ensemble 1,714.5 m. c. g., avec plus de 4 millions d'habitants.

Finances. Budget de 1862 : recettes 135,523,411 thalers; dépenses ord. et extr., 139,908,411 (1).

Dette publique, d'après le budget de 1862 :

1. Dettes générales. . . . . thal.	234,828,370
2. Dettes provinciales.	4,316,623
3. Actions et oblig. de chemins de fer.	19,355,025
TOTAL, thal.	258,500,018
Papier-monnaie.	15,842,347

Exigence de la dette en 1862 : 116.2 millions de thalers.

Armée. Elle se compose de la garde et de 8 corps d'armée; elle compte 3 divisions de garde, 16 divisions de ligne et 1 division d'inspection, ou 4 brigades d'infanterie de garde, 33 brigades d'infanterie de ligne et 2 brigades de cavalerie

(1) Dans cette somme, les dépenses militaires figurent pour 39 millions et demi de thalers.

Digitized by Google

de garde, 16 brigades de cavalerie de ligne. A chaque corps d'armée sont adjoints : 1 brigade d'artillerie, 1 batterie de chasseurs, 1 batterie de pionniers, 1 batterie de train.

Force de l'armée :

	Paix.	Guerre.
Armée de campagne	191,033	356,532
Troupes de dépôt	—	123,923
Troupes de garnison (1) . . .	8,265	153,966
	199,298	634,421
Officiers	8,000	10,000
Gendarmerie, etc.	3,377	3,377
Invalides	1,103	—
TOTAL.	211,778	647,798 (2).

Marine en 1862 : 26 vapeurs (3 corvettes) avec 109 canons ; 9 bâtiments à voiles avec 158 canons ; flottille à rames, 40 bât. avec 76 canons : total, 75 bât. avec 343 canons. — Personnel : bataillon de marine, 22 officiers, 448 h. ; 2 comp. d'artillerie avec 8 officiers et 296 h. ; corps de matelots, ouvriers, etc., 1,584 h. ; cadre des officiers : 166 (1 amiral, 1 vice-amiral).

Commerce. — Voyez ZOLLVEREIN.

Port de Stettin, en millions de thalers :

	1858.	1859.	1860.
Importation. . . .	24.4	21.5	26.4
Exportation. . . .	13.3	15.5	22.3

Navigation en 1861 (côtiers exclus) :

Entrées. 11,375 bâtiments jaugeant 912,397 lastes, dont 6,455 chargés, jaugeant 540,391.

(1) Landwehr.

(2) On peut encore former 116 batteries du deuxième ban de la Landwehr (95,496), ce qui porte l'effectif de l'armée en temps de guerre à 743,294 hommes.

Digitized by Google

Marine marchande fin 1861 : 1,043 navires de mer jaugeant 168,416 lastes, dont 45 vapeurs. Équipage, 10,251 hommes.

Monnaie. Thaler à 30 gros = 3 fr. 75 c.

Villes principales. Population civile et militaire en 1861 :

	Habitants.
Berlin, capitale.	547,571
Breslau	145,589
Cologne (avec Deutz)	120,568
Kœnigsberg.	94,579
Danzig.	82,765
Magdebourg (sans les faubourgs) . . .	67,607
Stettin.	64,431
Aix-la-Chapelle.	59,941
Elberfeld	56,507
Posen	51,343
Crefeld	50,584
Barmen	49,787
Halle	42,976
Potsdam	41,824
Dusseldorf	41,292

Ports de mer : Stettin, Stralsund, Danzig.

Gouvernement. Représentatif, à deux chambres (la 2e chambre de 352 membres). — Président du conseil des ministres: le comte de Bismark-Schönhausen(ministère du 23 septembre 1862). — Chef de l'État : roi *Guillaume Ier*, né en 1797, succède à son frère, Frédéric-Guillaume IV, le 2 janvier 1861; marié, en 1829, à Augusta, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar. — Prince royal : Frédéric-Guillaume, fils du roi, né en 1831, marié, en 1858, à la princesse Victoire, fille aînée de la reine d'Angleterre, dont il a un fils et une fille.

Digitized by Google

Reuss (branche aînée) ou **Reuss-Greiz** (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et population. 6.8 m. c. g., avec 42,130 hab.

Revenus. Environ 200,000 thalers. Dette : 399,236 thalers et 32,000 en papier-monnaie.

Capitale. Greiz, avec 7,000 habitants.

Armée. Contingent fédéral : 334 hommes.

Gouvernement. Représentatif, avec chambres des États pour les deux branches. — Souverain : prince *Henri XXII*, né en 1846, succède à son père Henri XX, le 8 novembre 1859, sous la tutelle de sa mère.

Reuss (branche cadette) ou **Reuss-Schleiz-Lobenstein et Ebersdorf** (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et population. 15 m. c. g., avec 83,360 habitants.

Finances. Recettes et dépenses : 281,424 écus.

Contingent à l'armée fédérale : 783 hommes.

Villes. Géra, avec 13,000 habitants; Schleiz 6,000 hab.

Gouvernement. Voir Reuss-Greiz. — Souverain : prince *Henri LXVII*, né en 1789, succède à son frère, Henri LXII, le 19 juin 1854; marié, en 1820, à Adélaïde, princesse de Reuss-Ebersdorf. — Prince héréditaire : son fils, le prince Henri XIV, né en 1832.

Rome (Pontificat souverain de).

(Situation actuelle, créée par les événements de 1860.)

Superficie. 214.4 m. c. g.

Population. Environ 690,000 hab.

Les États de l'Église se composent encore de la Légation

Digitized by Google

de Rome et Comarque, des Délégations de Civita-Vecchia, Viterbe et Vellétri et d'une petite partie de celle de Frosinone.

Finances. Budget de 1860 :

Recettes ordinaires et extraordin. scudi.	14,453,325
Dépenses —	13,019,346

Dette au 1er janv. 1858 : 66,471,274 scudi. — Dépenses portées de ce chef au budget de 1858 : 4,533,893 scudi.

Force armée (30 juin 1862) : 8,845 h. Le corps d'occupation français est évalué à 25,000 ou 26,000 hommes.

Commerce :

	1857.	1858.
Importation . . scudi.	12,627,432	13,510,143
Exportation	11,625,355	11,690,258

Navigation en 1859. Entrés, 5,489, sortis 5,480 navires jaugeant respectivement 527,847 et 527,450 tonneaux.

Marine marchande en 1860 : Ports de l'Adriatique, 1,671 navires mesurant 32,467 tonneaux ; ports de la Méditerranée, 298 navires, mesurant 4,650 tonneaux.

Monnaie. Scudo romano (à 10 paoli de 10 bajocchi) = 5 fr. 45 c.

Capitale. Rome avec 197,078 habitants en 1862 (non compris le corps français d'occupation, qui compte 25,000 h.). Villes principales : Viterbe, 14,000; Velletri, 13,000 ; Civita-Vecchia, 10,000 hab.

Gouvernement. Monarchie théocratique et élective. Président du conseil des ministres : le cardinal Antonelli. — Chef de l'État : pape *Pie IX* (Jean-Marie, comte de Mastaï-Ferreti), né en 1792, évêque d'Imola en 1832, cardinal réservé *in petto* en 1839, préconisé en 1840, élu pape comme successeur de Grégoire XVI, le 16 juin 1846.

Digitized by Google

Russie (Empire).

Superficie et *population* en 1858:

	M. c. g.	Habitants.
Russie d'Europe . .	90,134	59,330,752
Russie de Caucase. .	8,034	4,257,704
Russie d'Asie . . .	262,746	4,070,938
Pologne	2,258	4,800,000
Finlande	6,870	1,680,000
Total (1). . .	370,042	74,139,394

Finances. Budget de 1862. En millions de roubles :

Recettes	295.8.
Dépenses	310.6.

Dans ce budget, nous relevons les allocations suivantes : Dette nationale, 54 millions de roubles ; maison de l'empereur, 5 millions; département de la guerre, 106 1/2 millions; marine, 20 millions et demi; département de l'intérieur, 7 millions et demi ; finances, 27 millions ; pensions, 13 millions ; département des travaux publics, 9 millions ; subventions à l'industrie, 8 millions.

Dans les recettes nous remarquons :

Capitation, 28 millions ; contribution foncière, 25 millions ; propriétés de l'État, 12 millons ; impôt sur les spiritueux, 123 millions ; douanes, 32 millons ; postes, 7 millions; timbre, 6 millions.

(1) La Russie d'Amérique étant propriété d'une compagnie, n'est pas comprise dans ces totaux.

Digitized by Google

Dette publique au 1er janvier 1860 :

Dette consolidée	510.3	mill. rbl.(1)
» flottante	418.0	»
Assignations	644.6	»
Intérêts et amortissements. . .	59.0	»

Armée. En 1860, l'armée, y compris les troupes de garnison et les troupes irrégulières, comptait 35,103 officiers et 942,229 soldats. — Le nombre des soldats disponibles, en cas de guerre, est de 1,600,000 h.

Marine. Bâtiments à vapeur : 248 portant 2,387 canons (9 vaisseaux de ligne ; 20 frégates, 22 corvettes, etc.) ; à voiles : 62 portant 1,304 canons (9 vaisseaux, 5 frég., etc.) ; total 310 bâtiments et 3,691 canons. — Personnel en 1861 : 4,306 officiers et fonctionnaires ; soldats, matelots, gardes-marine : 55,386.

Commerce. En millions de roubles :

Années.	Importation.	Exportation.
1856	122.5	160.2
1857	151.7	169.7
1858	149.4	151.1
1859	159.3	165.6
1860	159.3	181.3 (2)

Navigation en 1859 :

	Entrée.	Sortie.
Ports de la Baltique	4,988	4,942
Ports de la mer Blanche . .	806	835
Ports de la mer Noire et d'Azof	4,426	4,388
Ports de la mer Caspienne . .	493	519
TOTAL (non compris les vapeurs).	10,713	10,684

(1) Ce chiffre s'élevait au 1er janvier 1862 à 556.1 millions de roubles.

(2) Les chiffres pour 1860 se subdivisent de la manière suivante :

	Importation.	Exportation.
Pays d'Europe .	135.9	165.1
Asie . . .	21.1	13.3
Finlande . .	2.2	2.8
	159.2	181.2

Digitized by Google

Marine marchande en 1859 : 1,416 bâtiments, mesurant 172,605 tonneaux.

Monnaie. Rouble d'argent à 100 kopeks = 4 fr. 4 c.

Villes principales, ayant au delà de 50,000 âmes, en 1858 :

	Habitants.
Saint-Pétersbourg	520,131
Moscou	386,370
Odessa	104,169
Kischenew (Bessarabie)	85,547
Riga	72,136
Saratow	61,610
Kiew	60,682
Kasan	58,129
Tula	57,705
Berditschew	51,625
Wilna	51,154

Gouvernement. Monarchie pure, avec un conseil de l'empire, présidé actuellement par le comte Bludoff, président du conseil des ministres. Ministre des affaires étrangères : prince Alex. Gortchakoff III. — Souverain : empereur *Alexandre II,* né en 1818, succède à son père, Nicolas Ier, le 2 mars 1855 ; marié, en 1841, à Marie, sœur du grand-duc de Hesse-Darmstadt. — Héritier du trône : césarewitch Nicolas, né en 1843.

San Marino (République).

Superficie et *population.* 1.12 m. c. g., avec 8,000 habitants.

Finances. Revenu : 7,000 scudi ; dépenses 6,500 scudi. — Dette : 1,000 scudi.

Force armée. 1,189 hommes.

Gouvernement. Républicain, avec une chambre dite *Gene-*

Digitized by Google

ral-Consiglio-Principe, composée de 60 membres nommés à vie. — Pouvoir exécutif : au nom du General-Consiglio-Principe, deux capitaines-régents, restant chacun six mois en fonctions.

Sardaigne. (Voyez ITALIE.)

Saxe (Royaume).

(Confédération germanique.)

Superficie. 271.83 m. c. g.

Population (en 1861). 2,225,240 habitants, pour la plupart protestants (41,363 catholiques).

Division. Quatre cercles : Dresde, Leipzig, Zwickau, Budissin (Bauzen).

Finances. Recettes et dépenses pour chacune des années 1861 à 1863 : 12,356,352 thalers. Les dépenses militaires s'élèvent à 2,175,096, un peu plus que le produit des impôts directs ordinaires. — Dette à la fin de 1861 : 62,563,638 thalers (7 millions de papier-monnaie compris).

Armée. 25,396 hommes, non compris la réserve.

Commerce. Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Thaler à 30 gros = 3 fr. 75 c.

Villes. Dresde, capitale, 128,152 hab. (1861), la garnison comprise; Leipzig, 78,495; Chemnitz, 45,432; Zwickau, 20,492 hab.

Gouvernement. Représentatif, à deux chambres. Ministre président, baron de Beust (24 février 1849).—Chef de l'État : roi *Jean,* né en 1801, succède à son frère, le roi Frédéric-Auguste, le 9 août 1854 ; marié, en 1822, à Amélie, tante du roi de Bavière et sœur jumelle de la reine douairière de Prusse.— Prince royal : Albert, fils aîné du roi, né en 1828, marié, en 1853, à la princesse Caroline de Wasa, petite-fille, du feu roi Gustave IV de Suède.

Digitized by Google

Saxe Altenbourg (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie. 24 m. c. g.

Population (fin 1861) : 137,162 hab. protestants.

Finances. Budget de la période financière de 1861-64. — Recettes : 829,526 ; dépenses : 802,255 écus.

Dette, fin 1860 : 1,112,897 thalers, y compris 386,700 thalers de papier-monnaie. — Capitaux actifs : 1,093,108 thalers.

Armée. Contingent militaire : 1,474 h., y compris la réserve.

Commerce. — Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Comme en Prusse.

Capitale. Altenbourg, avec 16,847 habitants.

Gouvernement. Représentatif. — Chef de l'État : duc *Ernest,* né en 1826, succède à son père, Georges, le 3 août 1853; marié, en 1853, à Agnès, princesse d'Anhalt-Dessau, dont il a une fille.

Saxe-Cobourg-Gotha (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et population (1861):

	M. c. g.	Habitants.
Cobourg (duché).	10.0	47,014
Gotha (duché)	25.8	112,417
TOTAL.	35.8	159,431

Finances. Période de 1861 à 1865. Pour Cobourg, recettes annuelles : 471,000 florins; dépenses : 466,900 florins. Pour Gotha, recettes et dépenses annuelles : 606,500 tha-

Digitized by Google

lers (1). — Dette de Gotha : 1,085,687 thalers, y compris 400,000 thalers de papier-monnaie. — Dette de Cobourg : intérêts et amortissement annuels, 106,750 fl.

Armée. Contingent fédéral pour les deux duchés, 1,860 h. Il forme 1 rég. à 2 bat. et 1 comp. de réserve de 186 h., et est incorporé à l'armée prussienne.

Commerce. — Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Cobourg : florin de 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.; Gotha : thaler de 30 gros = 3 fr. 75 c.

Capitales. Cobourg, 10,690 habitants; Gotha : en 1861, 16,737 habitants.

Gouvernement. Représentatif, avec une chambre distincte pour chacun des duchés. La fusion politique et administrative des deux duchés n'a pas encore pu être réalisée. — Chef de l'État : duc *Ernest II*, né en 1818, succède à son père Ernest Ier, le 29 janvier 1844; marié, en 1842, à Alexandrine sœur du grand-duc de Bade. — Héritier présomptif : prince Alfred, deuxième fils de la reine d'Angleterre, neveu du duc, né en 1844.

Saxe-Meiningen (Duché).

(Confédération germanique.)

Superficie. 43 m. c. g.
Population (en 1858): 172,341 hab. protestants.
Finances, d'après le budget de 1859 à 1862 :

Recettes annuelles	fl.	1,729,632
Dépenses annuelles.	«	1,703,888
Excédant. .		25,744 (2).

(1) Il faut ajouter en recette, pour Cobourg, 65,680 florins, et pour Gotha, 173,831 thalers, provenant du revenu net des domaines.
(2) L'excédant réalisé dans l'exercice 1860-61 était de 211,853 florins.

Digitized by Google

Dette en mars 1861 : 3,790,252 fl., dont 421,933 ne portant pas intérêt.

Armée. Contingent fédéral : 1,726 h., réserve comprise.

Commerce. — Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Florin de 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Capitale. Meiningen, avec 6,921 habitants.

Gouvernement. Représentatif, avec une chambre. — Chef de l'État : duc *Bernard,* né en 1800, succède à son père, le duc Georges, le 24 décembre 1803, sous tutelle jusqu'en 1821 ; marié, en 1825, à Marie, sœur de Frédéric-Guillaume Ier, électeur de Hesse. — Prince héréditaire : Georges, né en 1826, marié, en 1851, à Charlotte, fille d'Albert, prince de Prusse ; veuf le 30 mars 1855; remarié en 1858 à Féodore, princesse de Hohenlohe-Langenbourg.

Saxe-Weimar-Eisenach (Grand-duché).

(Confédération germanique.)

Superficie et population (en 1861): 66 m. c. g., avec 273,252 hab., dont 9,824 catholiques.

Finances. Période de 1863-65 :

Recettes annuelles	thal.	1,658,668
Dépenses —	«	1,654,558

Dette en 1861 : 4 1/2 millions de thalers. — Dépenses annuelles : 236,927 écus.

Armée. Contingent fédéral : 3,350 hommes. — Dépenses militaires : 180,259 écus.

Commerce. — Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Comme en Prusse.

Villes. Weimar : 13,887 ; Eisenach: 11,517 ; Jéna : 6,984 habitants.

Gouvernement. Représentatif, avec une chambre. — Chef

Digitized by Google

de l'État : grand-duc *Charles-Alexandre,* né en 1818, succède à son père, Charles-Frédéric, le 8 juillet 1853, marié, en 1842, à Sophie, sœur du roi des Pays-Bas. — Prince héréditaire : son fils Charles-Auguste, né en 1844.

Schwarzbourg-Rudolstadt (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et population (fin 1861) : 17.47 m. c. g., avec 71,913 habitants protestants.

Finances. Budget de la période 1861 à 1863:

Recettes.	fl. 2,462,401
Dépenses	» 2,459,426

Dette, environ 1 1/2 million de florins, plus 200,000 de papier-monnaie.

Armée. Contingent : 899 h. (la réserve comprise).

Commerce. — Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Florin de 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Gouvernement. Représentatif. — Souverain : prince *Albert,* né en 1798, succède à son frère Günther, en septembre 1861, par suite de l'abdication de ce dernier; marié, en 1827, à Augusta, princesse de Solms-Braunfels. — Prince héréditaire: son fils George, né en 1838.

Schwarzbourg-Sondershausen (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et population (fin de 1861): 15.44 m. c. g., avec 64,895 habitants protestants.

Finances. Budget de 1860-63 :

Recettes annuelles.	thal.	599,938
Dépenses —	»	593,801

Digitized by Google

Recettes effectives pendant la première année : 631,312; dépenses : 606,732 thalers.

Dette en 1860 : 1,521,751 thalers (y compris les baux et les cautionnements).

Armée. Contingent : 751 hommes.

Commerce. — Voyez ZOLLVEREIN.

Monnaie. Comme en Prusse.

Capitale. Sondershausen, avec 5,000 habitants.

Gouvernement. Représentatif. — Souverain : prince *Günther*, né en 1801, succède à son père, Günther (mort en 1837), par suite d'abdication, le 29 août 1835; marié 1° en 1827, à Marie, princesse de Schwarzbourg-Rudolstadt; 2° en 1835, à Mathilde, princesse de Hohenlohe-Oehringen; divorcé en 1852. — Prince héréditaire, fils du premier lit : Charles-Günther, né en 1830.

Suède et Norwége.

I. SUÈDE (Royaume).

Superficie et population en 1860 :

	M. c. g.	Habitants.
Gothie	2,026	2,269,797
Suède proprement dite. .	1,683	1,122,440
Nordland et Laponie . .	5,090	464,651
TOTAL	8,799	3,856,888

Finances. Budget de 1861 à 1863. Recettes annuelles : 28,971,500 écus de ryksmynt; dépenses : 26,911,710; dépenses extraordinaires pour les trois années: 26 1/2 millions.

Dette publique : extérieure, 30 juin 1861, 30 millions d'écus de ryksmynt; intérieure, passif 14.3 millions, actif 19.4 millions.

Digitized by Google

Armée. Elle se compose comme suit, non compris les officiers :

	Hommes.
Vaerfvade (troupes enrôlées)	7,692
Milice de Gothland	7,621
Troupes d'Indelta (cantonnées)	33,405
Troupes Bevaring (de conscription) . . .	95,285
TOTAL. .	144,003

Flotte. 8 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 7 corvettes, 4 bricks, 24 vapeurs, etc. En tout, 237 bâtiments à voiles, armés ensemble de 1,215 canons.

Commerce. Valeur en millions d'écus de l'empire :

	Importation.	Exportation.
1858.	56.9	58.8
1859.	74.2	78.6
1860.	82.4	86.4 (1)

Port de Stockholm, 1861 :

Entrée	1,034 navires,	72,122 lastes.
Sortie	915 —	62,202 —

Marine marchande, fin 1859 : 3,200 bât. jaugeant 154,342 lastes de commerce.

Monnaie. Écu de banque = 2 fr. 14 1/2 c. (monnaie de compte, = 150 oere). Écu de ryksmynt, se subdivisant en 100 oeres, et valant 1 fr. 41 c. ; 70 oeres = 1 fr. Quatre écus ryksmynt équivalent à 1 rixdale spéciès, 5 fr. 66 ou 3 marcs de banque de Hambourg.

Villes. Stockholm, capitale, avec 116,972 hab. (1859); Gothenbourg, 34,300 hab.

Gouvernement. Monarchie représentative, avec une cham-

(1) Pour les années antérieures, voyez l'année 1861 ; mais les chiffres y sont exprimés en écus de banque.

Digitized by Google

bre divisée en 4 curies. Conseil d'État composé de 2 ministres d'État et de 8 conseillers d'État, dont 5 à portefeuille et 3 avec voix consultative.

II. Norwége (Royaume).

Superficie et *population* en 1855 : 5,999.21 m. c. g., avec environ 1,600,000 hab. luthériens.

Division administrative. 17 bailliages.

Finances. Budget de 1860-1863. Recettes et dépenses annuelles : 4,755,350 rixdales spéciès.

Dette publique à la fin de 1859 : 7,651,800 spéciès.

Armée. 35,115 hommes (y compris 15,604 hommes de Landwehr).

Flotte. 4 frégates, 5 corvettes, 3 schooners, 4 bombardes, 125 chaloupes canonnières, 5 vapeurs. En tout : 146 bâtiments (dont 15 vapeurs) portant environ 854 canons. — Conscription maritime : 46,000 hommes.

Commerce. En millions de rixdales spéciès:

	Importation.	Exportation.
1856	15.0	9.8
1857	15.7	9.2
1858	12.1	8.4
1859	15.4	9.6
1860	15.6	10.7

Navigation en 1859 :

	Bâtiments.	Lastes.	Sur lest.
Entrés . . .	10,379	467,518	4,894
Sortis . . .	10,600	491,169	1,029

Marine marchande en 1859 : navires, 5,278 ; tonnage, 263,041 lastes de commerce ; 32,406 hommes d'équipage.

Monnaie. Voyez Suède.

Villes. Christiania, capitale, 38,958 hab.; Bergen, 25,797; Trondheim, 16,012.

Digitized by Google

Gouvernement. Monarchie démocratique, avec un storthing (assemblée législative), divisé en deux chambres.

Souverain des deux pays : roi *Charles XV,* né en 1826, succède à son père, Oscar 1er, le 18 juillet 1859 ; marié, en 1859, à Louise, fille du prince Frédéric des Pays-Bas, dont il a une fille.

Suisse (République fédérale).

La confédération suisse se compose de 22 cantons, dont trois, Bâle, Unterwalden et Appenzell, sont sous-divisés en demi-cantons.

Cantons.	*Superficie.*	*Population.* (1861.)	*Chefs lieux.*
Berne	123.0	466,811	Berne.
Zurich	31.0	266,557	Zurich.
Argovie	25.3	194,063	Aarau.
Vaud	57.7	212,528	Lausanne.
Saint-Gall	36.7	180,624	Saint-Gall.
Lucerne	22.6	130,592	Lucerne.
Tessin	50.8	115,781	Lugano.
Fribourg	29.7	105,260	Fribourg.
Grisons	127.2	89,831	Coire.
Thurgovie	18.0	90,133	Frauenfeld.
Valais	94.8	90,456	Sion.
Neuchâtel	14.5	87,362	Neuchâtel.
Soleure	13.7	69,195	Soleure.
Genève	5.2	82,323	Genève
Appenzell Rhodes extér.	4.8	48,452	Appenzell.
Appenzell Rhodes intér.	2.8	11,913	
Bâle-Campagne	7.7	51,590	Liestall.
Schwytz	16.8	45,007	Schwytz.
Schaffhouse	5.5	35,571	Schaffhouse.
Glaris	12.4	33,313	Glaris.
Bâle-Ville	0.7	41,044	Bâle.
Zug	4.2	19,596	Zug.
Uri	19.7	14,691	Altdorf.
Obwalden	8.8	13,355	Sarnen.
Unterwalden	5.2	11,179	Stanz.
	739.5	2,507,227	

Digitized by Google

Ce total de 2,507,227 habitants renferme 1,475,846 protestants et 1,021,219 catholiques. Étaient absents lors du recensement 26,609 Suisses. Des 526,186 ménages appartenaient à la nationalité allemande 365,151, française, 123,442, italienne, 28,684, romaunch 8,891.

Finances fédérales. Recettes en 1861 : 20.6 millions ; dépenses, 20.3 millions de francs.

Budgets projetés :

	1862.	1863.
Recettes . .	fr. 19,364,000	17,234,000
Dépenses . .	» 18,298,000	17,100,000

Excédant présumé de l'actif sur le passif au 31 décembre 1863 : 9,554,693 fr. — Dans la plupart des cantons, l'actif excède de beaucoup la dette.

Armée fédérale :

Armée régulière (hommes de 20 à 34 ans).	82,747
Réserve (hommes de 34 à 40 ans) . . .	42,292
Landwehr (hommes de 40 à 44 ans). . .	64,887
TOTAL.	189,926

Commerce. Importation en 1860 : marchandises, 392.9 millions de kilogrammes ; exportation, 405.7 ; transit, 34.3.

Produit des douanes en 1859 : 7,647,246 fr. ; en 1860, 7,718,610 fr. ; en 1861, 8,137,834 francs.

Monnaie fédérale. 1 franc à 100 rappes.

Villes principales et leur population (non compris les étrangers et les faubourgs) : Genève, 41,273 ; Bâle, 38,281 ; Berne (siége du gouvernement fédéral), 29,244 ; Zurich, 20,258 ; Lausanne, 20,496.

Pouvoir exécutif fédéral. Conseil fédéral, composé de sept membres, nommés pour 3 ans. — Président de la Confédé-

Digitized by Google

ration, chef du cabinet pour 1862-1863 : M. le Dr A. Escher, de Zurich.

Pouvoir législatif. 1° Conseil national de 120 membres, (1 sur 20,000 habitants); élections nouvelles tous les 3 ans. 2° Conseil des États de 44 membres (2 par canton).

Toscane.

Réunie au royaume de Sardaigne depuis le 22 mars 1860 sous garantie d'autonomie administrative (protestation du grand-duc, le 26 mars suivant), depuis incorporée au royaume d'Italie (protestation du grand-duc, le 26 mars 1861).

Turquie (Empire).

Superficie et population en 1844 :

	M. c. g.	Habitants.
Possessions d'Europe.	9,571	15,500,000 (1)
— d'Asie. .	31,482	16,050,000
— d'Afrique	44,958	5,050,000
Total.	86,011	36,600,000

Ce total, — fort problématique du reste, — se réduit à 26,550,000 habitants, si l'on retranche les provinces tributaires. Dans ce chiffre, les musulmans figurent pour 21, les Grecs pour 13, les catholiques pour 0.9, les juifs pour 0.15 millions.

Pour la division de ce chiffre par races, voir les *Annuaires* de 1858 et 1859.

Division administrative de l'empire. Europe (15 eyalets ou

(1, En 1845, 16,440,000 habitants, dont 6 millions de musulmans.

Digitized by Google

gouvernements généraux): Tchirmen (ancienne Thrace), capitale, Andrinople; Silistrie, Widdin, Nich (ces trois derniers eyalets sont formés du royaume de Bulgarie); Selanik (Macédoine et Thessalie), cap. Salonique; Yania (Épire ou Albanie du Sud), cap. Janina; Uskup (Albanie orientale); forteresse de Belgrade, Roumélie, Bosnie et Croatie, Dijzair (Archipel), Cryt (Crète). — Possessions tributaires : Moldavie (Boghdan), Valachie (Éflak), Servie (Syrp).

Asie (21 eyalets): Kastamouni (Paphlagonie), Khoudavendiguiar (Bythinie), Aydin (Lydie), Karaman (Phrygie et Pamphilie), Adana (Cilicie), Bozoq (Cappadoce), Sivas (Cappadoce), Tharabezoun (Pont et Colchide), Erzeroum (Arménie), Van (Assyrie), Kurdistan, Kharbout (Sophène et Comagène), Halep (Syrie et Orsoène), Saïda (Phénicie et Palestine), Dschebeli-Libanon (Libanan), Cham (Syrie), Schehrzor, Bagdad (Babylonie), Mecque, Habech (Arabie et Éthiopie), Haremi-Nalevi, Yemen.

Afrique (3 eyalets) : Missr (Égypte), Tarablousi-Gharb (Tripoli), Tunis.

Finances. D'après un rapport fait au parlement anglais en avril 1862, le budget de 1859-60, portait en recettes, 9.7 millions de liv. sterlings; en dépenses, 11 millions; déficit, 1.3 liv. sterlings. Le déficit, pour 1861-62, était évalué à 2.9 millions.

Dette publique. La dette publique se constituait, en 1861, de la manière suivante : Dette intérieure, piastres 2,289 millions; dette extérieure, 14,537,720 liv. sterlings; somme totale 32.8 millions de liv. sterlings, ou 4,106 millions de piastres, ou 828.8 millions de francs. A ajouter l'emprunt contracté en mars 1862, se montant à 8 millions de liv. st.

Armée. D'après l'organisation projetée en 1843 :

	Hommes.
Armée active (*Nizam*), 80 régiments .	178,680
Réserve (*redif*)	125,880
Total.	304,560

Digitized by Google

Il faut y ajouter les contingents des provinces tributaires et les troupes irrégulières. — L'effectif de l'armée en 1859 était de 89,050; en y joignant les 2me• bataillons des régiments de réserve, le chiffre s'élève à 150,000 hommes.

Flotte (Mai 1861): 18 vapeurs et 30 voiliers (parmi ceux-ci 2 vaisseaux de ligne et 5 frégates), armés de 1,218 canons.

Commerce. Port de Smyrne : importation en 1860, 298 millions de piastres ; exportation, 230.7 millions.

Ont traversé le Bosphore en 1861 :

A l'entrée. .	14,382	nav. jaugeant. .	3,207,106 tonn.
A la sortie .	15,321	» » .	3,309,221 »

Dans ce nombre ne figure pas le petit cabotage.

Port de Trébisonde, 1859 :

Importation.	92.3 millions de francs.
Exportation.	40.0 —

Monnaie. Piastres (grusp) à 48 paras = 22 centimes.

Villes principales:

		Habitants.
En Europe :	Constantinople. . .	750,000
	Andrinople. . . .	100,000
En Asie :	Smyrne.	150,000
	Damas	120,000

Souverain absolu. Sultan *Abdull-Aziz-Khan,* né en 1830, succède à son frère, le sultan Abdull-Medjid-Khan, le 25 juin 1861. — Fils, Youssouf-Izzadin, né en 1857. — Grand-vizir, président du conseil privé : *Méhemed-Fuad Pacha* (nov. 1861).

États tributaires de la Turquie en Europe.

I. — Servie (Syrp).

Superficie et population. Environ 1,000 m. c. g., avec 1,098,281 habitants (1861) professant la religion grecque.

Digitized by Google

Finances. Recettes et dépenses annuelles, en moyenne 7 1/2 millions de francs.

Dette publique. Néant.

Force armée. D'après l'organisation de juin 1860, l'armée se compose de 3 bataillons d'infanterie, 1 bataillon de chasseurs, 2 escadrons de cavalerie, 2 batteries d'artillerie, 1 compagnie de pionniers et 1 compagnie d'ouvriers.

Commerce extérieur en 1857 :

Importation . . .	francs	15,425,000
Exportation . . .	»	17,462,000

L'importation de 1859-60 était de 55 1/2 millions de piastres.

Ville principale. Belgrade, avec 14,600 habitants.

Gouvernement. Constitutionnel, avec une assemblée nationale appelée Skuptschina.

Prince (voïvode) : prince *Michel Obrénowich III,* né en 1825; marié, en 1853, à Julie, comtesse Hunyadi (née en 1831); succède à son père, le prince Milosch, le 26 septembre 1860.

II. — Principautés danubiennes.

En vertu du traité de Paris, de 1856, gouvernement constitutionnel; le pouvoir exécutif est confié, par suite de l'élection de 1859, pour les deux principautés, à un seul prince, mais avec deux ministères et deux assemblées législatives. Depuis la fin de 1861, l'union administrative des deux pays a été proclamée avec l'assentiment du sultan, et les chambres des deux pays se sont réunies, pour la première fois, le 5 février 1862, à Bucharest. — Le prince est Alexandre-Jean I^er^ (colonel Couza), élu pour la Moldavie, le 17 janvier, et pour la Valachie, le 5 février 1859.

Digitized by Google

A. — **Moldavie** (13 districts).

Superficie et population. 957 m. c. g., avec 1,586,000 habitants professant la religion grecque.

Finances en 1853 :

Recettes . . .	piastres.	13,235,230
Dépenses . . .	»	12,456,321

En 1855, le budget se soldait par un déficit de 2 1/2 millions de piastres.

Dette publique en 1856 : 6,984,148 piastres, non compris les 6 millions exigés pour le rachat des esclaves émancipés.

Armée des deux Principautés-Unies : 27,897 hommes, y compris 5 bataillons de garde-frontières et les gendarmes à cheval.

Commerce en 1859 (port de Galatz) :

Importation, valeur en francs . . .	22,073,090
Exportation (blé seul)	13,581,000

Importation en 1857 : 21 ; exportation : 1 1/2 millions de francs ; en 1858, importation et exportation réunies: 49 millions.

Monnaie. 1 piastre = 38 centimes ; 2 3/4 piastres = 1 fr.

Depuis 1861 il existe une monnaie nationale, appelée Romanac, valant 1 franc et divisée en 100 sutim.

Capitale. Jassy, 50,000 hab. Port principal : Galatz, sur le Danube, 30,000 habitants.

B. — **Valachie** (18 districts.)

Superficie et *population.* 1,330 m. c. g. avec 2,400,921 habitants professant la religion grecque.

Finances. Budget de 1857 :

Revenus. . . .	piastres	37,616,217
Dépenses		41,441,601

Digitized by Google

Le budget de 1858 se soldait par un déficit de plus de 6 millions de piastres.

Dette publique en 1857, défalcation faite des créances de l'État, 14.7 millions de piastres.

Un emprunt commun de 60 millions de fr. a été contracté à Paris le 24 mai 1860 au nom des deux principautés.

Commerce en 1858. Importation par Ibraïla: 12.2 millions de francs; exportation : 30.8.

Monnaie. Voyez MOLDAVIE.

Capitale. Bucharest, avec 100,000 hab. Port principal : Ibraïla.

III. — MONTÉNÉGRO (Cernagora).

Le Monténégro, situé entre l'Albanie, la Bosnie et la Dalmatie, forme, depuis plus de 160 ans, un État particulier, administré par des chefs de la famille Pétrovich-Njégosch, et dont la Turquie revendique la suzeraineté.

Superficie et *population.* De 70 à 90 m.c. g., avec environ 130,000 habitants (race serbe) parlant la langue serbe et professant la religion grecque, dont 25,000 en état de porter les armes.

Finances. Le revenu des impôts est d'environ 40,000 fl.

Division. Les deux pays, Cernagora et Barda, sont divisés chacun en 4 districts ou nahias.

Prince (hospodar). *Nicolas Ier Petrovich-Njegosch,* succède à son oncle Daniel Ier (tué le 12 août 1860), marié en 1860, avec Milana Petrowska Wucoticowa.

Le prince touche, outre sa liste civile, une subvention annuelle de la Russie, de 8,000 ducats, et une de la France de 50,000 fr. — Gouvernement monarchique, avec un sénat de 12 membres et une assemblée nationale.

IV. — EGYPTE, TRIPOLI et TUNIS. (Voyez sous AFRIQUE.)

Digitized by Google

Waldeck (Principauté).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* (en 1861). 20.36 m. c. g., avec 58,604 habitants protestants.

Finances. Budget triennal de 1860-1862 :

Recettes annuelles	thal.	435,475
Dépenses		443,825

Il faut ajouter aux recettes 10,000 thalers provenant des forêts.

Dette au 1er janvier 1854 : 1,520,000 thalers.

Armée. Contingent fédéral : 866 hommes.

Monnaie. Comme en PRUSSE.

Chef-lieu. Arolsen, avec 2,300 habitants.

Gouvernement. Représentatif. — Chef de l'État : prince *Georges-Victor*, né en 1831, succède à son père, le prince Georges, le 15 mai 1845, sous tutelle maternelle ; majeur en 1852 ; marié, en 1853, à Hélène, princesse de Nassau, dont il a cinq filles.

Wurtemberg (Royaume).

(Confédération germanique.)

Superficie et *population* (en décembre 1861). 354.28 m. c. g., avec 1,720,708 hab., dont 527,057 catholiques.

Division administrative. Quatre cercles : Neckar, Forêt-Noire, Danube, Jaxt, sous-divisés en 64 bailliages.

Finances. Budget pour la période triennale de 1861 à 1864 :

Dépenses	1861-62	fl.	15,223,721
—	1862-63		15,719,233
—	1863-64		16,239,688
	TOTAL . .	fl.	47,182,643
Recettes (pour les trois années).	.		47,182,643

Digitized by Google

Dette en mai 1862: 70,643,392 fl. (papier-monnaie compris).

Armée. Pied de guerre: 26,840 hommes; pied de paix: 10,581 hommes.

Monnaie. Florin à 60 kreutzers = 2 fr. 14 c.

Villes. (Population en 1859):

	Habitants.
Stuttgart capitale	56.103
Ulm, forteresse fédérale . . .	22,736
Esslingen	15,059
Heilbronn	14,053

Gouvernement. Représentatif, à deux chambres. — Souverain: roi *Guillaume Ier*, né en 1781, succède à son père, le roi Frédéric Ier, le 30 octobre 1816; marié, 1° en 1816, à Catherine de Russie, morte en 1819; 2° en 1820, à sa cousine germaine Pauline, princesse de Wurtemberg. — Prince royal, fils du second lit, Charles, né en 1823; marié, en 1846, à Olga, sœur de l'empereur de Russie (sans enfants).

Zollverein.

L'union commerciale allemande, dite *Zollverein*, comprend une superficie de 9,112.8 m. c. g. et une population de 34,670,277 habitants (1862) (1).

Les États de l'Allemagne qui n'en font pas partie sont l'Autriche et Liechtenstein, les deux Mecklembourg, Holstein, Limbourg, et les trois villes libres de Brême, Hambourg et Lubeck.

(1) Population en 1855 32,731,121
1858 33,542,405
1861 34,670,277
Augmentation de 1855 à 1858: 3.36 p. c.
» » 1858 à 1861: 2.46 »

Digitized by Google

Produits du Zollverein (valeur en thalers) depuis 1854 :

Années.	Entrée.	Sortie.	Transit.	Total.
1854.	22,496,528	245,196	415,683	23,157,407
1855.	25,493,510	212,811	616,050	26,323,371
1856.	25,549,599	226,866	379,985	26,156,450
1857.	26,014,819	198,013	382,956	26,602,161
1858.	28,002,849	224,546	379,197	28,612,172
1859.	23,105,796	230,838	400,908	23,737,543
1860.	—	—	—	24,102,244
1861.	—	—	—	24,908,162

Les produits de 1859 à 1861 se répartissent comme suit parmi les divers États de l'Association :

	1859.	1860.	1861.
Prusse . . . écus de Prusse.	13,854,451	13,730,824	14,308,318
Luxembourg	145,595	142,039	150,877
Bavière.	1,252,595	1,303,619	1,342,692
Saxe royale	2,453,339	2,655,646	2,629,338
Hanovre et Lippe-Schaumbourg .	2,127,436	2,188,129	2,181,543
Wurtemberg	425,228	435,411	483,589
Bade	939,201	985,736	1,074,275
Hesse (électorat)	299,209	324,457	352,221
Hesse (grand-duché)	460,903	501,441	507,674
Thuringe (rayon douanier de la) .	346,792	329,622	337,658
Brunswick.	273,291	280,177	272,469
Oldenbourg	239,313	241,739	260,823
Nassau	82,614	87,072	95,039
Francfort-sur-Mein	857,678	896,312	931,846
Total . . .	23,737,543	24,102,244	24,908,162

Digitized by Google

II. — AMÉRIQUE.

Amérique du Nord (Etats-Unis de l').

(Confédération de républiques.)

Noms, superficie et *population* (d'après le recensement de 1860) des 40 États et territoires composant l'Union (1).

	M. c. g.	Habitants.
Alabama	2,386	964,296
Arkansas	2,435	435,427
Californie	7,526	380,015
Caroline du Nord . .	2,140	992,667
Caroline du Sud . .	1,599	705,812
* Colombie (district de)	2	51,687
Colorado	—	34,197
Connecticut	223	460,151
* Dacota	—	4,839
Delaware	100	112,218
A reporter . .	16,431	4,139,309

(1) Nous avons suivi l'ordre alphabétique, et distingué les territoires par un astérisque. On désigne ainsi les provinces qui ne sont pas encore définitivement admises dans la confédération.

Digitized by Google

Report	16,431	4,139,309
Floride	2,788	140,439
Géorgie	2,728	1,057,327
Illinois	2,006	1,711,753
Indiana	1,590	1,350,479
Iowa	2,395	674,948
Kansas	5,400	107,110
Kentucky	1,772	1,155,713
Louisiane	1,945	709,290
Maine	1,646	628,276
Maryland	517	687,034
Massachusets	567	1,231,065
*Mexique (Nouveau)	9,914	93,541
Michigan	2,645	749,112
Minesota	4,045	162,022
Mississippi	2,218	791,395
Missouri	3,059	1,173,317
*Nebraska	15,798	28,842
*Nevada		6,857
New-Hampshire	436	326,072
New-Jersey	322	672,031
New-York	2,164	3,887,542
Ohio	1,880	2,339,599
Orégon	8,703	52,464
Pensylvanie	2,212	2,906,370
Rhode-Island	56	174,621
Tennessee	2,070	1,109,847
Texas	12,905	602,432
*Utah	8,839	40,295
Vermont	376	315,116
Virginie	2,886	1,596,083
Washington	5,787	11,578
Wisconsin	2,536	775,873
TOTAL	129,036	31,440,597

Digitized by Google

Le rapport entre les habitants des diverses races est établi comme suit :

Population blanche . . .	27,487,010 ou	87.42 p. c.
Esclaves	3,953,587 ou	12.58 »
TOTAL .	31,440,597	100

Voici le rapport des augmentations accomplies depuis 1790 :

Années.		Années.	
1800. .	35.02 p. c.	1840. .	32.67 p. c.
1810. .	36.45	1850. .	35.87
1820. .	13.13	1860. .	35.52
1830. .	33.49		

Aux recensements de 1850 et de 1860, la population de race blanche se divisait en deux grandes fractions, selon qu'elle appartenait aux États où l'esclavage a été aboli ou aux États qui ont maintenu l'esclavage. Les rapprochements suivants pourront offrir de l'intérêt.

Population blanche des États :

	États abolitionistes.	États à esclaves.
1850. .	13,454,393	9,612,969
1860. .	18,904,619	12,230,047
Augmentation,	40 p. c.	27 p. c.

L'augmentation de la population blanche des États abolitionistes de 1840 à 1850, avait été dans le rapport de 39.42 pour cent, dans les États à esclaves, de 34.26 pour cent; différence, environ 5 1/2 pour cent.

États à esclaves (1). Population esclave :

	1850.	1860.
Delaware	2,290	1,798
Maryland	90,368	87,188
*Virginie	472,528	490,887
A reporter . .	565,186	579,873

(1) Nous avons marqué par un astérisque les États séparatistes. Ceux-ci comprennent ensemble une population de 5,582,112 hommes libres et de 3,520,902 esclaves.

Digitized by Google

Report .	565,186	579,873
*Caroline du Nord. . .	288,548	331,081
*Caroline du Sud. . .	384,984	402,541
*Georgie	381,682	462,232
*Floride	39,310	61,753
*Alabama	342,844	435,132
*Mississippi	309,878	436,696
*Louisiane.	244,809	333,010
*Texas	58,161	180,388
*Arkansas	47,100	111,104
*Tennessee	239,459	275,714
Kentucky	210,981	225,490
Missouri	87,422	114,965
District de Colombie .	3,687	3,181
Territoire d'Utah. . .	26	29
— Nouveau Mexique .	—	24
— Nebraska	—	10
TOTAL.	3,204,077	3,953,587

Finances. Les recettes du trésor, provenant de toutes les sources, y compris les emprunts et la balance restant de l'année précédente, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1862, se sont élevées à 583,885,247 doll. Sur cette somme, 49,056,397 doll. 86.8, provenant des douanes ; 1,795,331 doll. de l'impôt direct ; 152,203 doll. des terres publiques ; 931,787 doll. de sources diverses ; 529,692,460 doll. d'emprunts de toute nature. Le reste, 2,257,065 doll., 80 c., était la balance de l'année précédente.

Les dépenses, pendant la même période, ont été de 5,939,009 doll. pour les besoins du congrès, de l'exécutif et de la justice ; de 1,339,710 doll. pour les relations étrangères ; de 14,129,771 doll. pour débours divers, y compris les monnaies, les emprunts, les besoins de la poste, la perception des revenus et autres charges semblables ; de 3,101,985 doll. pour le département de l'intérieur ; de 394,368,407 doll.

Digitized by Google

pour le département de la guerre; de 42,674,569 doll. pour le département de la marine; de 13,190,324 doll. pour l'intérêt de la dette publique, et de 96,096,922 doll. pour le paiement de la dette publique, y compris le remboursement d'emprunts temporaires et des rachats, faisant un ensemble de 570,841,700 doll. et laissant dans le trésor, au 1er juillet 1862, une balance de 13,043,546 dollars.

Le secrétaire de la trésorerie a établi que la dette publique était, au 1er juillet 1860, de 64,769,000 doll.; au 1er juillet 1861, de 90,867,000 doll.; au 1er juillet 1862, d'environ 524,000,000 de doll. (plus de 2 milliards 703 millions de fr.).

D'après les journaux, au 3 octobre 1862, la dette entière s'élevait à 630 millions de dollars.

Armée. Effectif de guerre, fin mars 1862 :

Armée régulière. . .	39,373
Volontaires	556,252

Milice. 3,214,310 hommes, dont 43,489 officiers.

Flotte (décembre 1861). En tout 264 bâtiments, portant 2,557 canons et servis par 22,000 matelots. Vapeurs cuirassés : à flot 3, en construction, 4.

Commerce. En dollars :

	1858-59.	1859-60.
Importation. . .	338,749,935	362,166,254 (1)
Exportation. . .	335,894,377	400,122,296

(1) Le rapport officiel sur le produit des droits de douanes (droits à l'importation), pendant les vingt dernières années, donne les résultats suivants à la fin de chaque exercice, soit au 30 juin de chaque année :

1843.	mill. de doll. 7.0	1853.	mill. de doll. 58.9
1844.	26.1	1854.	64.2
1845.	27.5	1855.	53.0
1846.	26.7	1856.	64.0
1847.	23.7	1857.	63.8
1848.	31.7	1858.	41.7
A reporter	142.7	*A reporter*	345.6

Digitized by Google

Marine marchande : Le tonnage collectif était en 1860 de 5,451,928 tonnes (bât. côtiers et de grande pêche compris).

Monnaie. Dollar à 100 cents = 5 fr. 42 c. ou 4 sh. 6 pence.

Villes principales. (Population de 1860) :

	Habitants.
New-York.	814,277 (1)
Philadelphie (Pensylvanie) . . .	568,034
Baltimore (Maryland)	214,037
Boston (Massachusets)	177,902
Nouvelle-Orléans (Louisiane). . .	170,766
Saint-Louis	162,179
Cincinnati (Ohio)	160,060
Washington (capitale de l'Union). .	61,400
Richmond (capitale des séparatistes)	37,958

Chambres législatives de l'Union (congrès) : sénat de 66 membres (2 pour chaque État) et chambre des représentants de 233 membres (1 sur 93,423 hab.). Président de l'Union, depuis le 4 mars 1861 : *Abraham Lincoln.* — Président des États confédérés ou séparatistes, élu pour 6 ans : *Jefferson Davis.*

Amérique centrale.

(République centro-américaines.)

I. — Guatémala, indépendant depuis 1847.

Superficie et population. 1,918 milles carrés, avec 850,000 habitants.

Division : 17 départements.

	Report. 142.7		*Report.* 345.6
1849.	mill. de doll. 28.3	1859.	mill. de doll. 49.5
1850. . . .	39.6	1860. . . .	53.1
1851. . . .	49.0	1861. . . .	39.5
1852. . . .	47.3	1862. . . .	49.0
10 années.	306.9		536.7
Moyenne annuelle	30.7		53.7

(1) Avec Brooklyn et Jersey-City, 1,116,958 habitants.

Digitized by Google

Finances :

Recettes effectuées en 1859. . .	dollars.	1,283,594
Dépenses		1,272,280

Dette : intérieure, 700,000 ; extérieure, 500,000 dollars.

Armée. 3,200 hommes, plus un corps patriotique et une milice nationale de 12,978 hommes.

Commerce en 1860 :

Importation. . .	dollars ou piastres.	1,491,191
Exportation		1,870,631

Navigation en 1860. Entrés 139 navires de 37,835 tonn.

Capitale. Guatemala, avec 60,000 hab. Autres villes principales : Antigua, 15,000 ; Quezaltenango, 21,000 ; Totonicapam, 16,000 ; Amatitlan, 14,000 ; Zacapa, 14,000 habitants. — Ports de mer : San José (sur le Pacifique), Santo-Thomas et Yzabal (sur l'Atlantique).

Gouvernement. Président : capitaine général *Raphaël Carrera,* élu le 19 octobre 1851 et proclamé président à vie par une junte nationale, le 25 octobre 1854. — Chambre législative de 55 membres.

II. — San Salvador.

Superficie et *population.* 345 m. c., avec 600,000 hab.

Division territoriale. Huit départements.

Finances. Recettes en 1861 : 559,623 dollars ; dépenses : 604,847 dollars.

Dette : Bons du trésor, 175,245 doll. ; dette extérieure, 289,000 dollars.

Commerce en 1861. Importation : 1.3 ; exportation : 2.3 millions de dollars.

Villes principales : San Salvador, capitale, 20,000. hab. (détruite par un tremblement de terre en 1854, mais recon-

Digitized by Google

struitedepuis), San Vicente, San Miguel. — Port de mer : Saint-Louis.

Gouvernement. Président, élu le 1er février 1860 pour 6 ans: le capitaine général *G. Barrios.* — Chambre législative, composée de 24 membres, et un sénat de 12 membres.

III. — Honduras.

Superficie. 2,215 milles carrés.

Population. Environ 350,000 habitants.

Division. Sept départements: Comayagua, Choluteca, Gracias, Yoro, Tejucigalpa, Olancho, Santa-Barbara.

Finances. Budget des dépenses ordinaires en 1859 : 132,912 piastres.

Dette extérieure : 350,000 piastres ; intérieure : inconnue.

Commerce. Évalué à un mouvement général moyen de 1 1/2 millions de piastres par an.

Capitale. Comayagua, avec 18,000 habitants. Autres villes : Tegucigal, 12,000 habitants ; Choluteca, Juticalpa, Gracias, Santa-Rosa. — Ports : Truxille, Omoa, La Paz et Ammapala, Salvador.

Gouvernement. Président, élu pour 4 ans, en 1855 : *Santos Guardiola* (réélu pour 4 ans le 1er février 1860), assassiné le 11 janvier 1862. — Une chambre législative de 11 députés; un sénat de 7 membres et un conseil d'État.

IV. — Nicaragua.

Superficie. 1,993 milles carrés. Cinq départements.

Population (y compris la Mosquitie). 300,000 hab., dont 30,000 blancs.

Finances en 1861. Recettes : 385,044 piastres ; dépenses : 378,955 piastres ; dette : 4 millions de piastres.

Commerce. Importation et exportation : environ 1 million de piastres.

Digitized by Google

Villes. Léon, capitale, avec 35,000 habitants; siége du gouvernement : Managua (environ 10,000 hab.); Grenade, incendiée par les flibustiers en 1856.

Gouvernement. Président, élu pour 4 ans le 1er mars 1859: le général *Thomas Martinez.* — Chambre législative et un sénat.

V. — Costa-Rica.

Superficie. 1,011 m. c. g.; selon d'autres, 3,100 lieues carrées de 25 au degré.

Population. 126,750 habitants.

Division. Six provinces: San José, Cartago, Heredia, Alajuela, Moracia, Punta-Arenas.

Finances. Revenus ordinaires, 1 million de piastres.

Commerce. En millions de piastres :

Années.	Importation.	Exportation.	Entrées.	Sorties.
1858.	1.00	0.99	58 navires.	53 nav.
1859.	0.91	1.37	66 »	67 »

Armée. 5,000 hommes de milice, dont 200 font périodiquement le service actif.

Villes. San José, capitale, avec 30,000 habitants; Cartago, ancienne capitale; Heredia. — Port franc, Punta Arenas.

Gouvernement. République avec une chambre législative de 29 députés et un sénat de 25 membres. — Chef de l'État : président depuis le 7 avril 1860, *José-Maria Montealegre.*

Argentine (République).

(États-Unis de la république de la Plata.)

Noms des 14 provinces : Cordova, Catamarca, Corrientes, Entre-Rios, Jujuy, Salta, Mendoza, Rioja, San Jago, San Juan, Santa-Fé, San Luis, Tucuman, Buenos-Ayres (de

Digitized by Google

nouveau réuni à la Confédération). — En outre, le district de Gran-Chaco et le désert du Midi jusqu'au Rio-Negro.

Superficie et population. 25,531 m. c. g. (plus 6,667 m. c. pour le Gran-Chaco), avec 1,171,800 habitants.

Finances. (Sans Buénos-Ayres.) Recettes en 1860 : 3.1 millions de piastres ; dépenses : 2.7 millions.

Dette intérieure au 1er janvier 1860 : 4,254,827 piastres ; dette extérieure : 1,286,418 piastres. En 1861, nouvel emprunt de 6 millions de piastres.

Armée. 4,684 hommes.

Flotte. 4 vapeurs, 1 frégate à voiles, 1 corvette, 2 bricks.

Commerce. Exportation en 1859 : 4,405,180 piastres.

Villes. Parana (dans l'Entre-Rios), avec 8,000 habitants; Cordova, 25,000 hab.; Buenos-Ayres, 120,000 hab., siége provisoire du gouvernement. Port : Rosario.

Président de la confédération : provisoirement le général *Mitre* (sept. 1861). — Pouvoir législatif : un sénat de 30 et une chambre de 51 membres.

Bolivie (République).

Superficie et population (en 1858). 24,015 m. c. g., avec environ 1,987,352 habitants, dont 245,000 indiens. — Neuf départements.

Finances en 1850 :

Recettes	piastres.	1,976,217
Dépenses	—	1,738,744

Armée. Environ 1,500 hommes.

Commerce. Importation en 1853 : 6,897,925 francs.

Villes principales : La Paz (76,372 hab.), Cochabamba (40,678), Sucre (23,979), Potosi (22,850). — Port de mer : Cobija, 2,380 hab. Entrées en 1853 : 58 navires.

Chef du pouvoir exécutif. Provisoirement *José-Maria d'Acha,* élu en mai 1861.

Digitized by Google

Brésil (Empire constitutionnel).

Superficie et *population* (en 1856). 147,624 m. c. g., avec 7,677,800 habitants.

Division. 20 provinces, savoir : Rio-de-Janeiro, Espirito Santo, Bahia, Sergipe, Alagoas, Pernambuco, Parahyba, Rio-Grande du Nord, Rio-Grande du Sud, Amazonas, Ceará, Piauhy, Maranhão, Parà, Saint-Paul, Sainte-Catherine, Minas, Coyaz, Mato grosso, Paranà.

Finances. Budget projeté pour 1863-64 :

Recettes.	contos.	51,029
Dépenses	«	51,500

Dette :

Intérieure (décembre 1859) . .	contos.	67,450
Extérieure (décembre 1860) . .	liv. st.	7,436,600

Dette flottante et papier monnaie : 68,137,067 milréis.

Armée (en 1859) : 22,580 hommes.

Force maritime en 1060: 1 frégate, 6 corvettes, 6 bricks ou barques, 14 bâtiments de petite dimension, plus 20 vapeurs et 6 chaloupes canonnières. — Troupes de marine : officiers, 671 ; soldats, 2,716.

Commerce :

		1858-59.	1859-60.
Importation.	contos.	127,268	111,622 (1).
Exportation.	»	106,782	112,950

En 1860, exportation des cafés, 2,150,188 sacs, valant 197 millions de francs. Importation des produits manufacturés d'Europe, env. 83 millions de francs.

(1) Angleterre . 54,600.
France . . 19,353.
États-Unis. 12,889.
Portugal . 6,957.
Belgique . 2,424.

Digitized by Google

Monnaie. 1 milréis en papier = 2 fr. 85 c.; 1 milréis en argent = 5 fr. 15 c.; 1 conto = 1,000 milréis; 1 franc = 333 milréis.

Villes principales :

	Habitants.
Rio-de-Janeiro, capitale (1855). . . .	296,136
Bahia.	180,000
Pernambuco	65,000

Gouvernement. Constitutionnel, avec un sénat de 58 et une chambre de députés de 118 membres.

Chef de l'État. Empereur *Dom Pedro II*, né en 1825, succède à son père, dom Pedro I^er^, par suite de l'abdication de celui-ci, le 7 avril 1831; prend les rênes du gouvernement le 23 juillet 1840; marié, en 1843, à Thérèse, princesse des Deux-Siciles, dont il a deux filles.

Buenos-Ayres (République).

(Réuni de nouveau à la Confédération argentine.)

Superficie. 16,875 m. c. g., dont seulement 3,016 seraient peuplés.

Population. Environ 350,000 habitants.

Finances. Recettes en 1858 : 76.7 millions de piastres de papier; dépenses : 92 millions. Recettes en 1860 : 91.2 millions. — Dette intérieure : 104 millions de piastres de papier; dette extérieure : 2,376,000 liv. sterl.

Armée. 6,370 hommes (pied de paix). Garde nationale : environ 8,000 hommes.

Flotte. 6 vapeurs et 6 petits bâtiments.

Commerce en 1858. Importation : 341,946,747 piastres. Exportation : 271,634,964 piastres. Droits des douanes : 52 millions.

Digitized by Google

Monnaie. 20 piastres de papier = 1 peso duro ou 5 fr. 40 centimes.

Capitale. Buenos-Ayres, avec 120,000 habitants.

Chili (République).

Superficie et *population* (en 1857). 2,260 m. c. g., avec 1,558,319 habitants, dont 19,669 étrangers.

Division. 57 départements répartis sur 13 provinces, savoir: Atacama, Coquimbo, Aconcagua, Santiago, Valparaiso, Colchagua, Talca, Maule, Nuble, Concepcion, Valdivia, Chiloë, Arauco, Llanquihue. — Colonies: Magallanes.

Finances :

Recettes en 1860	piastres.	7,494,750
Dépenses —		7,507,025

Dette en 1861 :

Étrangère (emprunt de 1822). .	dollars.	5,209,000
— (emprunt de 1858)		7,703,000
Intérieure		2,339,600

Armée. Troupes de ligne : 3,093 hommes ; garde civique : 29,698 hommes.

Flotte. 4 bâtiments, portant 29 canons, et 1 frégate école.

Commerce. En millions de dollars :

Années.	Importation.	Exportation.
1856.	19.8	18.1
1857.	20.2	21.3
1858.	23.6	18.3
1859.	24.7	19.5
1860.	22.1	25.4
1861.	16.6 (1)	20.3 (1)

(1) Belgique, import., 769,892 ; export., 43,632 piastres.

Digitized by Google

Marine marchande en 1861 : 267 navires jaugeant 60,847 tonneaux, dont 7 vapeurs, jaugeant 1,367 tonneaux.

Monnaie. 1 peso fuerte à 8 réaux de 4 quartillos = 5 fr., 1 dollar ou piastre = 5 fr. 42 c.

Villes principales :

	Habitants.
Santiago (capitale).	80,000
Valparaiso	40,000
Copiapo	10,000

Chef du pouvoir exécutif. Président élu pour 5 ans : *José-Joaquim Perez* (élu le 7 septembre 1861). — Pouvoir législatif : un sénat de 20 membres et une chambre des députés, élus à raison de 1 sur 20,000 habitants.

Colombie (États-Unis de la).

(République fédérative composée de dix États ; appelée autrefois tantôt Nouvelle-Grenade, tantôt confédération Grenadine.)

Les États sont : Antioquia, Bolivar, Boyaca, Cauca, Cundinamarca, Tolima Magdalena, Panama, Santander et le district fédéral.

Superficie et *population.* 24,560 m. c. g., avec 2,223,837 habitants (1851), dont 450,000 de race blanche caucasienne.

Finances. Evaluation des recettes pour 1861-62 : 1,824,000 piastres ; des dépenses : 2,136,517 piastres.

Dette : environ 44 millions de piastres ; les intérêts sont évalués pour 1861-62 à 488,204 piastres.

Armée. 19,385 hommes.

Commerce. Voyez les années précédentes. Nombre des passagers sur le chemin de fer de Panama en 1861 : 30,969.

Le chemin de fer de l'Isthme a été inauguré le 17 février 1855 (longueur 49 milles anglais).

Monnaie. 1 réal = 50 centimes ; 1 peso (piastre) = 10

Digitized by Google

réaux ou = 5 fr. Depuis septembre 1857 le pied monétaire français est introduit.

Capitale de la fédération. Santa-Fé-da-Bogota, avec 50,000 habitants.

Gouvernement. Président provisoire : le général *Th.-C. de Mosquera*, nommé le 20 septembre 1861. — Par le traité du 6 septembre 1861, l'État de Panama (138,108 hab.) conserve sa neutralité.

Costa-Rica. (Voyez AMÉRIQUE CENTRALE.)

Cuba.

Colonie espagnole, de 2,309 m.c. g., avec 1,449,462 hab., dont 564,998 blancs, 216,176 mulâtres libres, 625,687 esclaves. Revenus publics en 1860 : 18,921,1650 piastres (de 5 fr.).

Commerce en 1859 :

Importation	piastres.	43,465,680
Exportation		57,455,188

Gouverneur, siégeant à la Havane : le capitaine général *F. Serrano y Dominguez.*

Equateur (République démocratique).

Superficie et *population.* Environ 13,421 m. c. g., avec 1,040,371 habitants.

Division. Trois départements : Guayaquil, Assuay et Quito.

Finances en 1858. Recettes : 991,750 ; dépenses : 1 million de piastres.

Dette de l'État en 1855 :

Intérieure	piastres.	738,591
Extérieure	liv. sterl.	2,820,446

Digitized by Google

Force publique. Une armée permanente n'existe pas; une flotte de guerre non plus.

Commerce en 1856 :

Importation.	piastres.	2,486,706
Exportation.		2,490,639

dont 157,498 piastres en métaux précieux.

Monnaie. 8 réaux = 1 peso Macoquina, ou 9 réaux = 1 piastre d'argent espagnol. Le système décimal français est introduit depuis le 15 octobre 1858.

Villes principales. Quito, capitale, avec 76,000 habitants; Riobamba. — Ports de mer : Esmerandas et Guayaquil.

Chef du pouvoir exécutif. Président le Dr *Garcia Moreno* (1861).

Etats-Unis de l'Amérique du Nord. (Voyez AMÉRIQUE DU NORD.)

Guatemala. (Voyez AMÉRIQUE CENTRALE.)

Haïti (République, depuis le 15 janvier 1859).

(Partie ouest de l'île de Saint-Domingue.)

Superficie et *population.* 558 m. c. g., avec 560,000 habitants nègres catholiques.

Finances (1860). Recettes : 1,762,500 dollars; les dépenses sont de 972,572 dollars. — De 1846 à 1849, les dépenses se sont élevées, année moyenne, à 5,421,420 fr., et les recettes à 4,623,880 fr. La république doit à la France 60 millions de francs.

Armée. 20,000 à 30,000 soldats.

Commerce. La valeur des exportations d'Haïti s'élève annuellement à 45 millions, celle des importations à 34 millions de francs. — Navires entrés à Port-au-Prince en 1859 : 310, d'un tonnage de 61,420

Digitized by Google

Capitale. Port-au-Prince, aujourd'hui Port Républicain, avec 30,000 habitants.

Chef de l'État. Depuis la chute (23 décembre 1858) de l'empereur *Faustin Ier* (*Soulouque*), président de la république : le général *Fabre Geffrard;* il a prêté serment le 23 janvier 1859.

Haïti (République).

(Partie est (autrefois espagnole) de l'île de Saint-Domingue, constituée en république en 1844 ; rentrée sous la domination espagnole le 9 avril 1861.)

Superficie et *population.* 810 m. c. g., avec 200,000 habitants catholiques.

Capitale. Saint-Domingue, avec 15,000 habitants.

Honduras. (Voyez AMÉRIQUE CENTRALE.)

Mexique (République dictatoriale).

Superficie et *population.* 40,315 m. c. g., avec 7,859,564 habitants. — D'après la constitution promulguée le 11 février 1857, l'Union mexicaine est formée de 24 États souverains et du territoire de la Basse-Californie.

Finances en 1856 :

Recettes	piastres	8,500,000
Dépenses		13,126,000

Dette de l'État en 1858. Environ 145 millions de piastres, non compris la dette flottante.

Armée. L'organisation, conformément à la constitution de 1857, porte un total de 91,299 hommes, dont 26,353 en troupes permanentes.

Marine. 9 petits bâtiments portant ensemble 35 canons.

Commerce De 1856 à 1860 l'importation du port de Véra-

Digitized by Google

Cruz s'est élevée à 13,241,900 pesos, l'exportation à 7,196,700.

L'ensemble du mouvement commercial au Mexique comprend 175 à 180 millions de francs ; la Véra-Cruz y figure pour 133 millions, savoir : 88,627,465 fr. à l'importation et 44,578,975 fr. à l'exportation ; ce dernier chiffre se compose, à 3 millions près, uniquement de métaux précieux, et principalement d'argent. Les importations se classent par pays de la manière suivante : Angleterre 34 millions ; France 25 millions ; États-Unis 12 millions ; villes hanséatiques 8 millions ; Espagne 4 millions ; Havane 3 millions ; Sardaigne 1,500,000 fr ; Belgique 1,200,000 fr.

Monnaie. Piastre ou peso à 8 réaux = 5 fr. 41 c.

Villes principales. Mexico, capitale 205,000 hab. ; Guadalaxara, 63,000 ; Puebla de los Angelos, Aguas-Calientes, Querejaro, Guanaxuato, San-Luis-de-Potosi, Vera-Cruz, Tampico.

Chef du pouvoir exécutif. Président : général *Miramon,* du parti clérical, prend la présidence le 2 février 1859, il gouverne à Mexico ; son rival, le président général *don Benito Juarez,* gouverne en vertu de la constitution, à Vera-Cruz, depuis le 11 février 1858. Il est réélu par le congrès et investi de la dictature absolue en juin 1861.

Nicaragua. (Voyez AMÉRIQUE CENTRALE.)

Nouvelle-Grenade. (Voyez COLOMBIE.)

Paraguay (République).

Superficie et population, en 1859. 16,577 m. c. g., avec 1,337,431 hab. (1857), répartis sur 25 départements.

Revenus de l'État. Environ 12 1/2 millions de francs.

Dette publique. Nulle.

Armée. 15,000 h. et une réserve de 46,000 h.

Digitized by Google

Marine. 15 vapeurs.

Commerce. Importation en 1860 : 885,841 piastres ; exportation : 1, 693,904.

Monnaie. Piastre à 8 réaux = 5 fr. 35 c.

Villes. Assomption, capitale, 21,000 habitants; Villa-Real, Santiago.

Chef de l'État. Président : *Carlos-Antonio Lopez* (réélu pour sept ans, le 17 mars 1857).

Pérou (République).

Superficie et *population* en 1859. 23,941 m. c. g., avec 2 1/2 millions d'habitants, non compris les Indiens.

Division. Onze départements ; en outre, les deux provinces dites littorales de Callao et de Piura.

Finances en 1859 :

Recettes	piastres	21,893,110
Dépenses		20,387,756

Dette extérieure, 31 mars 1860 : 24,205,400 dollars ; dette intérieure : 9.6 millions, dont consolidée 7.5 millions de dollars.

Armée. Environ 9,858 hommes; corps des officiers : 2,037 hommes ; gendarmerie : 4,043 hommes.

Marine (1861). 1 frégate de 33 canons, et 6 vapeurs; en tout, 14 bâtiments portant 74 canons.

Commerce en 1861. Importation : environ 90 millions de francs ; exportation : env. 104.4 millions, mais de ce dernier chiffre, il faut déduire près de 20 millions de francs que le Pérou paye à Londres, chaque année, dont 17 1/2 pour le paiement des intérêts et l'amortissement de la dette extérieure. — Valeur totale de l'importation, en 1859 : 15.3 millions de dollars, de l'exportation : 16.7 millions.

Marine marchande en 1861 : 110 navires d'une capacité totale de 24,234 tonneaux péruviens.

Digitized by Google

Villes. Lima, 100,000 hab.; Arequipa, 30,000 hab.; Cuzco, 50,000 hab. — Ports de mer: Callao, Iquiqui.

Chef du pouvoir exécutif. Président: le général *San Ramon,* élu pour 6 ans, en mai 1862.—Pouvoir législatif: un sénat (2 membres par départ.) et une chambre de députés (1 membre sur 20,000 hab.).

San-Salvador. (Voyez AMÉRIQUE CENTRALE.)

Uruguay ou **la Bande orientale** (République).

Superficie (d'après la nouvelle délimitation des frontières) et *population.* 3,375 milles carrés (de 15 au degré), avec 240,965 habitants.

Division. Treize départements: Montévidéo, Maldonado, Canelonnes, San-José, Florida, Colonia del Sacramento, Soriano, Paysandu, Salto, Tacuarembo, Cerre-Largo, Minas, Entre Ji y Rio negro.

Finances. Budget pour les 18 mois, du 1er juillet 1860 au 31 décembre 1861: recettes et dépenses, environ 15 1/2 millions de francs.

Dette publique en 1860: 20 millions de piastres, plus 50,000 liv. st. dues à l'Angleterre.

Armée. 1,300 h. dans la capitale et 1,500 h. dans la campagne.

Commerce en 1861. Importation: 9.6, exportation: 7.5 millions de piastres.

Capitale. Montévidéo, avec 45,765 habitants.

Gouvernement. Président: *Bern. Prud. Berro,* élu le 1er mars 1860; son mandat expire en 1864. — Une chambre des sénateurs de 13 membres, et une chambre des représentants de 39 membres.

Vénézuéla (République démocratique).

Superficie et *population* (en 1854). 20,097 m. c. g., avec 1,564,443 habitants.

Digitized by Google

Division administrative. 13 provinces.
Finances en 1852-53 :

Recettes	piastres.	2,705,055
Dépenses		8,248,031
Déficit . . .		5,542,976

Ajoutez à ce déficit 3,548,794 piastres manquant dans les caisses au 1er juillet 1853.

Dette en 1849 :

Intérieure	piastres.	1,903,407
Extérieure		20,962,212

Armée. Environ 10,000 hommes.
Marine. 2 vapeurs et 4 goëlettes.

Commerce en 1855-56 :

Importation (gourdes de 4 fr.) . . .	6,996,411
Exportation	8,295,130

Capitale. Caraccas, avec 50,000 habitants.
Chef du pouvoir exécutif. Président, avec pouvoir de dictateur : le général *José-Ant. Paez* (8 septembre 1861).

Digitized by Google

III. — ASIE.

Afghanistan.

Superficie et *population*. Environ 12,160 m. c. g., avec 4 millions d'habitants mahométans.

L'ancien royaume afghan s'est divisé en 3 souverainetés distinctes, savoir : Kandahar, Caboul et Hérat. Le chef souverain de Caboul est Dost-Mahomed ; celui de Hérat, Ahmed Dschan.

Arabie.

Superficie et *population*. 48,260 m. c. g., avec 5 millions d'habitants mahométans.

Les parties septentrionales et orientales, Hedjaz et Sinaï, ainsi que l'Yemen, sont sous la dépendance de la Turquie ; les autres, comme Hadramaud, Mahrah, Oman Hadjar, Nedjed, jouissent de plus ou moins d'indépendance sous des gouvernants appelés imans, émirs ou scheiks.

Villes principales. Dans Hedjaz : la Mecque, Médine, et les ports de mer Djedda et Jembo ; dans Yemen : Mokka et Aden ; dans Hadramaud : Keschin ; dans Mahrah : Harmin ; dans

Digitized by Google

Oman : Rostak et Mascate (voyez plus bas) ; dans Hadjar ou Lansk : Lahsa, Katif ou Kouait ; dans Nedjed (au centre de la peninsule) : Derreiyeh.

Beloudchistan.

Superficie. Environ 7,800 m. c. g.

Population. De 2 à 3 millions.

Division. 6 provinces : Kelat, Sarawan, Kutsch-Gundawa, Djalawan, Lus, Makran.

Capitale. Kelat, avec 20,000 habitants.

Chef principal depuis 1841 : *Nassir Khan.*

Birman ou **Mramma** (Empire).

Superficie et *population.* 4,500 m. c. g., avec environ 2 millions d'habitants.

Villes. Ava ou Aingwa, capitale ; Amarapura, résidence du Boa.

Souverain. Boa (empereur) *Meungdoun.*

Chine (Empire).

Superficie de l'empire. Les indications varient entre 76,815 et 60,072 milles carrés.

Population en 1849. Environ 415 millions.

Finances. Les revenus publics ont été évalués par Rienzi à 217 millions d'écus de Prusse, par le comte d'Escayrac de Lauture à 340 millions de francs.

Commerce en 1846, par les cinq ports alors ouverts au commerce européen (1) :

Importation	liv. st.	3,196,634
Exportation		4,698,775

(1) Par suite des traités de Tien-tsim (1858) et de Pékin (1860) le nombre de ces ports s'élève à 14.

Digitized by Google

Hong-Kong. Navires entrés en 1855 : 20 français, 38 péruviens, 56 danois, 77 hollandais, 85 hanséatiques, 197 américains, 563 anglais.

Schanghaï. Importation en 1861 sous pavillon non chinois: 16 millions de liv. st. (dont 3.7 d'opium et 1.8 en espèces), 2.3 millions de moins qu'en 1860; exportation en 1860 : 10.7; en 1861 : 9.9 millions.

Armée. Elle peut être évaluée 1 1/2 million, y compris la réserve.

Flotte. 826 bâtiments, avec 58,637 hommes, commandés par deux amiraux.

Villes principales. Pékin, résidence de l'empereur; Nankin Hang-tjeu-fu, Canton. — Principaux ports ouverts au commerce européen: Hong-Kong (établissement britannique), Schanghaï, Fu-tjeu-fu, Hiamen (Among), Ning-po et Canton. — Colonie portugaise : Macao.

Souverain. Empereur, Ki-tsiang (« prospérité »), né en 1855, fils de Hienfung (né en 1831, mort en 1861). Il est le 245e empereur depuis 4,705 ans, et le 8e de la dynastie des Tsings, qui règne depuis 1644.

Cochinchine (Annam Kia-Tschin) (Royaume).

Ce pays se compose de l'Annam du Nord ou Tonquin, de l'Annam du Midi ou Kiatschin (Cochinchine), et du pays de Cambodje.

Superficie. D'après Crawfurd : 97,800 m. c. g.

Population. Selon de Chaigneau : 15 à 20 millions d'habitants; selon l'amiral Vannier : 10 millions, et selon Crawfurd : 5,195,000 habitants.

Villes. Hue-Tou, capitale; Ke-Scho, Turanne, Saingun.

Souverain. Roi (Dschialoung) *Tu-Duc,* depuis 1847.

Digitized by Google

Inde Anglaise.

Superficie (en milles carrés anglais) (1) et *population* (1857-1858).

1. — Possessions immédiates :

	M. c. a.	Habitants.
Présidence du Bengale .	392,834	54,185,338
Province du Nord-Ouest .	94,807	31,404,024
Présidence de Madras. .	130,697	23,116,628
Présidence de Bombay .	139,405	12,034,485
Province du Pudjab . .	93,275	14,629,125
TOTAL . .	851,018	135,369,600

2. — Possessions médiates :

		M. c a.	Habitants.
États indigènes.	du Bengale . .	515,533	58,702,206
	de Madras . .	47,916	5,400,763
	de Bombay . .	60,575	5,845,248
TOTAL . .		624,024	49,948,217
TOTAL GÉNÉRAL . .		1,475,042	185,317,817

Finances. En millions de livres sterling :

	Compte. 1860-61.	Projet. 1861-62.	1862-63.
Recettes	42.9	42.9	42.9
Dépenses	46.9	43.0	43.2
DÉFICIT.	4.0	0.1	0.3

Dette des Indes au 30 avril 1860 : Aux Indes 71.9 millions, en Angleterre 26.1, ensemble 98 millions de livres sterling ; de plus, un passif de 12 millions pour le capital de l'ancienne compagnie et pour les garanties des chemins de fer.

Armée. 83,523 hommes.

(1) 21.25 milles carrés anglais font 1 mille carré géographique.

Digitized by Google

Commerce. Valeur en millions de livres de sterling :

	1857.	1858.	1859.	1860.
Importation.	28.6	31.0	34.5	40.6
Exportation.	26.5	28.3	30.5	28.8

Gouverneur général (vice-roi) : James, comte d'*Elgin de Kincardine* (1861).

Japon ou **Niphon** (Empire).

Superficie, les îles dépendantes comprises, d'après Engelhard, 7,065, d'après Siebold, 6,775 m. c. g.; population de 35 à 40 millions.

Gouvernement. Le Japon a deux chefs suprêmes : un empereur spirituel ou *Micado,* dont le nom personnel n'est connu que des grands feudataires, et un empereur temporel, *Taicoun* ou *Sjogoun*, actuellement *Mina Motto I*er. Le premier réside à Miako, le second, à Yeddo. Le Taicoun a sous lui un grand conseil de 13 membres qui gouvernent en son nom.

Castes. 1.) Les princes vassaux héréditaires (Daïmios); 2.) la noblesse héréditaire (Siomio); 3.) les prêtres; 4.) les militaires; 5.) les fonctionnaires, médecins, etc.; 6.) les marchands; 7.) les artisans, gens de métier; 8.) les laboureurs, pêcheurs, bateliers, etc.

Ports de mer ouverts aux Européens et aux Américains du Nord : Hioga, Kanagawa, Nigata, Hakodadi et Nangasaki.

Mascate (Sultanat de) (État fédéral en Arabie) (1).

Superficie et *population.* 8,000 m. c. g., avec environ 2 1/2 millions d'âmes.

Revenus. Environ 21 millions de francs.

(1) Cet État comprend, en outre, plusieurs parties de la Perse méridionale, et en Afrique, la côte de Zanzibar.

Digitized by Google

Armée. Garde de l'iman : 2,500 balutches.

Flotte. 87 navires avec 730 canons.

Capitale. Mascate ; résidence de l'iman : île de Zanzibar.

Souverain. Sultan *Saïd-Medjid,* successeur et fils de Sejid-Saïd, mort le 18 octobre 1856.

Perse ou Iran (État despotique).

Superficie et population. Environ 26,450 m. c. g., avec environ 10 millions d'habitants (Arméniens, Juifs, Persans, Mahométans).

Division. Onze provinces, savoir : Aderbidjan, Irak-Adjémi, Kurdistan, Kuhistan, Khuristan avec Luristan, Farsistan avec Laristan, Taberistan, Kerman, Khoraçan, Mazenderan et Guilan.

Finances. Revenus du trésor spirituel (servant à l'entretien du culte, de la justice, etc.), 2 1/2 millions de tomans ; revenus de la couronne (pour la cour et l'administration puplique), 7 millions de tomans. — Il n'existe pas de dette.

Armée. En 1862 : troupes régulières, infanterie 95,000 h., cavalerie, 500 hommes, artillerie, 5,380 h.; cavalerie irrégulière, 29,030 hommes.

Commerce. On exporte céréales, tabacs, châles, étoffes de laine, de coton, de soie. L'importation par les frontières de l'Ouest et de l'Est s'élève en moyenne à 78 millions de fr.; l'exportation à environ autant.

Monnaie. 1 toman à 10 sachibkoran = 11 fr. 50.; roupie (2 1/2 abazes) = 2 fr. 48 cent.

Villes principales. Téhéran, capitale et résidence du schah, 120,000 habitants; Ispahan (180,000), Tébriz (160,000), Asterabad, Meshhed (100,000), Shiras, Kermanschah-Kascham.

Souverain. Schah *Nasser-ed-Dini,* né en 1829, succède à son père Méhémed-Schah, en 1848. — Premier ministre : *Ferrouk-Khan.*

Digitized by Google

Siam (Thai ou Scham) (Royaume despotique).

Ce royaume se compose : 1° de Siam proprement dit ; 2° de grandes parties de Lana ; de la partie la plus occidentale de Cambodje ; des États tributaires malais et d'une partie de la presqu'île de Malacca.

Superficie. Selon Crawfurd : 11,875 m. c. g.

Population. Selon sir John Bowring : 4 à 5 millions ; elle est composée de Siamois, de Chinois, de Malais, etc.

Revenus annuels. Selon Crawfurd : 3,114,000 liv. sterl.

Armée. 60,000 hommes.

Capitale. Bangkok, la plus grande cité de l'Indo-Chine, avec 400,000 habitants (?).

Souverain. Depuis le 16 avril 1851 : *Chan-Phra-Mongkut.* A côté de lui, règne un second roi.

Turkestan ou Djabathal.

I. Khanat de *Ghiwa,* 21,000 m. c. g., 2,500,000 habitants. — Khan (souverain) *Babad Khan,* depuis 1846. — Capitale Chiwa, 60,000 habitants.

II. Khanat de *Buchara,* 5,600 m. c. g., 2 1/2 millions d'habitants. — Khan : *Seiud Mir Mosaffer Schah,* succède à son père, Nasr Ualla, en 1860. — Capitale Buchara, 70,000 habitants.

III. Autres petits *États usbèques :* environ 1,600 m. c. g., avec 1 million d'habitants. Le principal de ces États est Kundus, conquis récemment par le dost d'Afghanistan.

Digitized by Google

IV. — AFRIQUE.

Abyssinie.

Superficie. Environ 10 à 11,000 m. c. g. Le pays se compose de l'Abyssinie proprement dite et des pays littoraux de la Mer Rouge ou Sambara. L'Abyssinie, proprement dite est divisée en trois provinces : Amhara, Tigré et Choa.

Population. Environ 4 1/2 millions d'habitants (dont 1 million de chrétiens et un demi-million de mahométans). — Principales localités : Gondar (15,000 hab.), Adowa (8,000), Angolalla (4,000) et Mossowah. Places de commerce : Gondar (Amhara), Alegon Amba (Choa), Massowah sur la Mer Rouge ; Adul (Tigré), port acquis par les Français ; île de Muscha dans la baie de Tadschurra, occupée par les Anglais.

Gouvernement. La plus grande partie de l'Abyssinie se trouve maintenant au pouvoir despotique d'un empereur ou négous, qui est actuellement, depuis la mort de Théodore Ier en 1857, *Sahlé Salassi.*

Digitized by Google

Algérie.

(Colonie française.)

Superficie. 7,108 m.c.g. (55,665,615 hect.), avec 2,999,124 habitants (1862). — En 1862, la population européenne de l'Algérie s'élevait à 192,746. — Nombre d'hectares cultivés en 1855 : 1,765,071 ; en 1856 : 2,082,524.

Finances. Les produits de l'Algérie figurent au budget français de 1863 pour 18.7 millions de francs.

Commerce avec la France en 1860. Valeurs actuelles :

Importation	160.3 millions
Exportation	59.6 —

Villes principales :

Alger,	habitants 52,455,	dont 33,733	Européens.
Constantine,	— 33,593,	— 5,753	—
Oran,	— 27,269,	— 19,283	—
Tlemcen,	— 18,112,	— 3,622	—
Blidah,	— 11,557,	— 6,950	—
Bone,	— 11,415,	— 6,249	—
Philippeville,	— 8,918,	— 7,831	—
Médéah,	— 8,448,	— 3,072	—

Dahomey.

(État de nègres despotique sur la côte occidentale d'Afrique.)

Roi : *Guézo* (depuis 1817). — Principale ville : Whidah, avec environ 250,000 âmes, située à 5 kilomètres de la plage du golfe de Guinée. Il y existe une factorerie française. — *Capitale :* Abomeh. — L'armée régulière est portée à 12,000 soldats, dont 5,000 femmes.

Digitized by Google

Égypte (*Misr*.).

(Pachalik héréditaire de la Turquie.)

Superficie. Égypte proprement dite : 8,372 m. c. g.

Population. 5,125,000 habitants (1859).

Cette population se compose pour la plus grande partie d'Arabes ; puis viennent, sous le rapport du nombre, les Cophtes (150,000 hab.); enfin on y trouve les nationalités suivantes : Turcs, Bédouins, Berbères, Nègres, Abyssiniens, esclaves, Circassiens et Géorgiens, Juifs, Syriens, Arméniens, Grecs et Européens.

Division. 1° La basse Égypte ou Bahari. Villes : le Caire (300,000 habitants) et Alexandrie (en 1817, 230,000; en 1859, 400,000 habitants).

2° La moyenne Égypte ou Wastani ;

3° La haute Égypte ou Saïd ;

4° La Nubie ou Beled-es-Sudan (Sennaar, Taka, Kordofan, Dongola, Chartoum, Berber).

Finances en 1855. Recettes approximatives : 765,000 bourses; dépenses : 760,000 bourses (à 125 francs). Tribut à la Porte : 60,000 bourses. — Dette flottante en 1857 : 30 à 35 millions de francs. Emprunts contractés à Paris, août 1860 : 28 millions ; mars 1862 : 40 millions de francs.

Armée. En 1857 : 24,000 hommes. Elle a été réduite depuis à 15,000 hommes.

Flotte. 7 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 4 corvettes, 7 bricks, 2 vapeurs et 23 transports.

Commerce.

Port d'Alexandrie. En millions de francs :

Années.	Exportation.	Importation.
1860 . . .	68	58.5
1861 . . .	93	72.0

Digitized by Google

Navigation de ce port. Entrés en 1861 : 1844 nav., (dont 528 vapeurs); sortis : 1,715 (dont 510 vapeurs).

En 1857, l'importation de Damiette s'éleva à 5,215,000 fr.; l'exportation (riz, peaux, café, céréale) à 6,174,000 fr.

Monnaie. Piastres à 40 paras = 25 cent.; 500 piastres font une bourse (kis).

Pacha ou vice-roi : *Ismaël Pascha,* fils d'Ibrahim Pascha; succède à son oncle, *Saïd,* mort le 17 janvier 1863.

Libéria.

(République de nègres émancipés, fondée en 1821 par une Société de colonisation américaine, et indépendante depuis 1847.)

Elle est située sur la côte de Guinée sur une étendue de 1,400 m. c. g. et se divise en 3 comtés : Montserrado, Grande, Bassa. Depuis 1857, la colonie du cap Palmas, établie sous les auspices de la Société de colonisation de Maryland, forme un 4e comté appelé Maryland.

Population en 1856. 15,000 hommes noirs ou de couleur, venus d'Amérique, et environ 300,000 indigènes. — Les ressources consistent principalement dans le revenu de la douane. La force militaire est de 1,200 à 1,500 hommes.

Commerce. Navigation du 30 septembre 1859 au 30 septembre 1860 :

	Bâtiments.	Tonnes.	Valeur en dollars.
Arrivages. . .	123	30,429	340,890
Départs . . .	122	30,015	279,724

Le principal article d'exportation est l'huile de palmier.

Capitale. Monrovia.

Gouvernement. Un Sénat (2 sénateurs par comté) et une Chambre des représentants de 13 membres. — Chef du pouvoir exécutif : Un président élu pour deux ans.

Digitized by Google

Malagasch ou Madagascar.

Cette île, d'une *superficie* de 11 à 12,000 m. c. g., est principalement habitée par quatre tribus : les Huwas, les Sakalawas, les Betsileos et les Betammenas. — Le pouvoir est depuis 1861 entre les mains du roi *Radama II,* fils de la reine Ranawalo-Manjoka († 1861).

Capitale. Tanarivo ou Emirne, 25,000 habitants.

Maroc (Moghrib-ul-Akssa) (Empire).

(Assemblage de tribus arabes et berbères.)

Superficie et *population.* 10,800 m. c. g. (dont 6,200 en terre labourable), avec environ 8 3/4 millions d'habitants professant l'islamisme.

Division. Cinq provinces : Maroc, Fez, Sous, Darah et Tafilet.

Armée. D'après le *Moniteur de l'Armée,* les Marocains avaient sous les armes 12,000 réguliers infanterie, 16,000 hommes de garde noire, 4,000 cavaliers maures, 2,500 artilleurs, du temps d'Abd-er-Raman. Son successeur a augmenté ces forces de 15,000 réguliers, de chasseurs à pied, d'artilleurs et de garde noire.

Force maritime. 2 corvettes, 1 brick et 15 chaloupes.

Commerce :

		Importation.	Exportation.
1854	fr.	7,130,000	9,731,150
1855	»	11,118,830	19,510,045
1856	»	24,677,980	27,255,460

Navigation. Navires entrés en 1856: 1,153 ; sortis: 1,171; ensemble : 2,324, mesurant 199,845 tonnes.

Digitized by Google

Monnaie. Mitzkal, monnaie de compte (de 10 onces à 4 musums) = 2 fr. 40 c.

Capitales. Fez (85,000 hab.) et Maroc (30,000 hab.). — Principaux ports de mer : Tanger (16 à 17,000 hab.), Mogador, avec 10 à 12,000 hab., Mazagran.

Chef suprême de l'État. Sultan *Sidi-Muley-Muhammed,* depuis 1859. Il porte le titre d'*Émir al moslemin* (émir des musulmans) et de *Califa el Haligai* (vicaire de Dieu).

Soudan ou Nigritie.

(Comprend un grand nombre de royaumes indépendants.)
(État tributaire de la Turquie.)

Superficie. 50,000 m. c. g.

Population. Environ 3 millions d'habitants.

Villes principales. Tombouctou sur le Niger (13,000 hab.), Rabbah (40,000), Kano (30,000), Sokoto (20,000).

Tripoli (Tarablousi-Gharb).

(État tributaire de la Turquie.)

Superficie. Garb ou Tripoli, 5,980; Barka, 3,467; Fezzan, 4,655; ensemble: 14,081 m. c. g.

Population. Environ 75,000 habitants, en grande partie de nationalité arabe.

Capitale. Tripoli (Tarablous), avec 10,000 habitants. Autres villes: Benghazi (10,000), Ghandames (5,000) et Murzuk (2,500 habitants).

Armée. Garnison turque, 2 régiments, ensemble 4,000 h.

Chef de l'État. Osman, pacha gouverneur.

Commerce. Valeur en florins de convention :

Digitized by Google

	1856.	1857.	1858.
Importation . . .	2,852,540	1,563,540	1,552,700
Exportation . . .	1,571,200	900,000	1,362,000

Port de Tripoli. Entrés en 1851 : 370 navires, dont 271 turcs; en 1857 : 246 navires, dont 158 turcs.

Tunis (Régence).

Superficie. 3,710 m. c. g.

Population. 950,000 habitants de race arabe (100,000 juifs).

Revenus publics. Environ 7 1/2 millions de francs.

Commerce. Exportation en 1858 : 16,770,000 piastres, dont 11 1/2 millions en huile d'olive, 3 millions en froment.

Armée. Troupes régulières: environ 19,000 hommes.

Flotte. 20 navires avec 130 bouches à feu.

Capitale. Tunis, avec 100,000 habitants. Autres villes: Kabes, Kairuan, Susa, Porto Farina.

Chef de l'État (Bey). *Sidi-Muhamed;* il a succédé en 1855 à son père, Achmed-Pacha.

Digitized by Google

V. — OCÉANIE.

Iles Sandwich (Royaume).

(Découvertes par Cook en 1778.)

Ces îles, aussi appelées Hawaïennes, sont au nombre de 13 dont 8 habitées, savoir : Hawaï (187 m. c. g.), Woahu, Maui, Kauai, Molokai, Ranai, Nihau et Kahulawa.

Superficie collective. 284 m. c. g.

Population. En 1861 : 69,800 hab. (2,716 étrangers), professant pour la plupart la religion chrétienne (protestante).

Finances. Période financière du 1er avril 1858 au 30 mars 1860. Recettes : 656,216 dollars; dépenses : 643,088. — Dette au 1er avril 1860 : 108,777 doll. à 12 % et 20,000 doll. pour construction de canaux.

Commerce. En millions de dollars :

	1857.	1858.	1859.	1860.
Importation . .	1.130	1.090	1.555	1.223
Exportation . .	0.644	0.787	0.931	?

Digitized by Google

Force militaire. Sauf une garde de 80 hommes, il n'y a pas d'armée permanente.

Flotte. 200 bâtiments, dont 1 frégate et 1 brick.

Capitale. Honolulu, sur Woahu, résidence du roi et principal port de mer, 9,000 hab.

Chef de l'État. Roi constitutionnel *Kaméhaméha IV,* né le 9 février 1834, succède à son père, Kaméhaméha III, le 15 décembre 1854 ; marié, en 1856, à miss Rooker, dont il a un fils, prince de Hawaï, né en 1858.

Iles de la Société.

La plus considérable, O'Tahiti, renferme, sur une étendue de 20 1/2 m. c. g., environ 10,000 habitants professant la religion chrétienne.

Chef du Gouvernement. Reine *Pomaré,* sœur du roi Pomaré III (1).

Résidence. Papaïti.

(1) Elle a abdiqué, en mai 1852, en faveur de ses enfants.

Digitized by Google

VII. — AUSTRALIE.

(Colonies anglaises.)

Ces colonies sont :

Nouvelle Galles du Sud. *Superficie :* 478,860 m. c. ang. *Population* (depuis la séparation du district de Moreton-Bay): 348,586 hab. *Capitale :* Sidney, 53,000 hab. *Recettes* en 1859: 2,339,500 liv. sterl.; dépenses: 1,858,200.

Commerce (valeur en millions de liv. sterl.) :

	1857.	1858.	1859.
	—	—	—
Importation . . .	6.7	4.1	4.7
Exportation . . .	4.0	4.1	4.7

Navigation :

Entrés . . .	1,250 navires	jaugeant	363,121 tonn.
Sortis. . . .	1,290	—	387,015 »

Digitized by Google

Production des mines d'or :

Années.	Onces.	Valeurs, liv. sterl.
1855 . . .	171,367	654,594
1856 . . .	184,600	689,174
1857 . . .	178,849	674,477
1858 . . .	286,798	1,104,174
1859 . . .	329,363	1,259,127

Queensland (542,000 m. c. ang.), colonie fondée en 1859, formant jusqu'alors le district de Moreton-Bay de la Nouvelle-Galles du Sud.

Population en 1861 : 30,115 hab. *Capitale:* Brisbane.

Victoria, colonie détachée en 1851 de la Nouvelle-Galles du Sud, divisée en 17 comtés et quatre grands districts pastoraux. *Population,* le 7 avril 1861 : 540,322, dont 211,671 femmes. *Capitale:* Melbourne, fondée en 1837, env. 123,000 hab. *Recettes* en 1859 : 3,257,700 liv. st. *Commerce.* Importation en 1860 : 15 millions de liv. st.; exportation : 12.9 (dont 9.1 en or).

	1858.	1859.
Immigration	44,348	36,573
Départs	25,882	19,418
Total d'accroissement.	18,466	11,155

Australie du Sud (11 comtés). *Population,* en 1861: 127,000. *Capitale :* Adelaïde, fondée en 1834, 15,000 hab. *Recettes* en 1859 : 511,927 liv. sterl.; dépenses : 620,756. Dette : 830,000 liv. sterl. *Commerce,* import. en 1859: 1,507,494 liv. st.; export.: 1,655,876.

Australie de l'Ouest (26 comtés). *Population:* 15,227. *Capitale:* Perth, fondée en 1828.

Tasmanie (île Van Diemen), 1,132 m. c. g. av. 86,596 hab. (fin 1859). *Capitale:* Hobarttown. Revenus en 1858 : 391,706

Digitized by Google

liv. st.; dépenses : 357,538. Importation en 1858 : 1,328,612; exportation : 1,151,609 liv. sterl.

Nouvelle Zélande. *Population :* 73,343 hab., non compris 56,094 indigènes. Revenus : 459,600 liv. st.

Fidschi (îles), 8,034 m. c. g. ang., av. 133,500 hab., possessions anglaises en vertu d'un traité conclu en 1860 (1). La principale de ces îles est Fidschi-Levu (210 m. c. g.).

(1) Ce traité, conclu avec les chefs des îles Fidschi, et concernant l'acquisition de celles-ci, n'a pas été approuvé par le Parlement.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

NOTICES STATISTIQUES SUR LA BELGIQUE.

I. — POPULATION [1].

Mouvement de la population pendant l'année 1861.

Naissances.

1. Le *nombre* absolu des naissances (mort-nés compris), s'est élevé en 1861 à 154,218 (2). Ce chiffre est supérieur de 2,572, soit 1.69 p. c., à celui de l'année antérieure, et supé-

(1) Pour la situation, l'aréal, la division du territoire par province, et la nature des terrains, le nombre des maisons, etc., voyez les *Annuaires* précédents.

(2) Dans ce nombre, il y a 3,093 jumeaux ; ce dernier chiffre comprend 39 nouveau-nés issus de 13 accouchements triples. Des 13 accouchements triples (8 ont donné des enfants vivants ; les 5 autres ont produit 6 enfants vivants et 9 mort-nés).

Digitized by Google

rieure de 10,611, soit de 7.38 p. c., sur celui de la moyenne décennale de 1851-60 (1), qui est de 143,607.

2. Dans le nombre des naissances ci-dessus établi, 41,910, soit 27.17 p.c., appartiennent aux villes, 112,308, soit 72.83 p. c., aux communes rurales. Comparativement aux résultats de l'année antérieure, les villes présentent une augmentation qui s'élève à 1.29 p. c., les campagnes une augmentation de 1.84 p. c.

3. Du rapprochement des naissances de 1861 avec l'état de la population au 31 décembre 1860, il résulte qu'il y a eu, en 1861, sur 10,000 habitants, dans les villes 334, dans les communes rurales 322, dans le pays en général 325 naissances. Cela constitue, relativement à l'année antérieure, une diminution de 1 naissance par 10,000 habitants, pour les villes, et une augmentation de 1 naissance, pour les communes rurales et pour le pays en général. Le relevé ci-après fait connaître les résultats analogues constatés depuis 1854.

ANNÉES.	VILLES.	COMM. RUR.	ROYAUME.
1854	322	293	301
1855	304	277	285
1856	327	304	310
1857	347	325	331
1858	345	327	332
1859	353	335	340
1860	335	321	324
1861	334	322	325

De ce qui précède, il résulte que la fécondité a été en 1861 de 1 naissance sur 30 hab. dans les villes, sur 31 hab. dans les communes rurales, sur 30.7 hab. dans le royaume.

(1) Chiffres des naissances pendant les dix dernières années :

1851,	140,622	1856,	140,323
1852,	140,838	1857,	150,107
1853,	133,621	1858,	152,142
1854,	137,872	1859,	157,286
1855,	131,643	1860,	151,616

Moyenne décennale : 143,607.

Digitized by Google

4. Le tableau qui suit établit pour les neuf provinces les totaux des naissances constatées en 1860 et 1861, ainsi que le chiffre proportionnel afférant à chacune d'elles relativement à 10,000 habitants.

PROVINCES.	TOTAL DES NAISSANCES.		NAISSANCES SUR 10,000 HABITANTS.		
	1860.	1861.	1860.	1861.	Différence.
Anvers. . . .	14,216	14,981	317	330	+ 13
Brabant . . .	26,570	27,606	338	344	+ 6
Flandre occid. .	20,332	20,875	320	326	+ 6
Flandre orient .	25,855	25,508	326	319	— 7
Hainaut . . .	26,531	26,641	331	327	— 4
Liége	17,067	17,324	326	326	0
Limbourg. . .	5,717	6,064	300	310	+ 10
Luxembourg . .	6,050	5,968	302	295	+ 7
Namur. . . .	9,308	9,251	316	310	+ 6
ROYAUME.	151,646	154,218	324	325	+ 1

On voit que l'augmentation des naissances que présentent les provinces d'Anvers, Brabant, Flandre occidentale et Limbourg est presque balancée par la diminution qui s'est produite dans celles de Flandre orientale, de Hainaut, de Namur et de Luxembourg. Liége a maintenu le même chiffre proportionnel.

5. Ordre des provinces d'après la fécondité, en commençant par la province qui a eu le plus haut chiffre :

En 1860.	En 1861.
1. Brabant.	1. Brabant.
2. Hainaut.	2. Anvers.
3. Flandre orientale.	3. Hainaut.
4. Liége.	4. Flandre occidentale.
5. Flandre occidentale.	5. Liége.
6. Anvers.	6. Flandre orientale.
7. Namur.	7. Limbourg.
8. Luxembourg.	8. Namur.
9. Limbourg.	9. Luxembourg.

Digitized by Google

6. Au point de vue du *sexe*, les 154,218 nouveau-nés se décomposent de la manière suivante :

	VILLES.	COMM. RUR.	ROYAUME.
Garçons	21,633	58,050	79,683
Filles	20,277	54,258	74,535
Garçons sur 1,000 filles.	1,067	1,069	1,069
— En 1860. . .	1,063	1,071	1,069

La prépondérance des naissances masculines a, relativement à l'année dernière, légèrement augmenté dans les villes et diminué dans les campagnes; en somme, le chiffre pour tout le royaume est resté le même. — Comme d'habitude, la prépondérance dont nous parlons se produit plus forte dans les campagnes que dans les villes. En défalquant les mort-nés, nous trouvons le chiffre de la prépondérance masculine tomber de 1,069 à 1,057. — Dans la catégorie des mort-nés seuls, on comptait 1,356 garçons pour 1,000 filles.

7. Par *état civil*, tant au point de vue du sexe que du lieu d'habitation, les naissances, y compris les mort-nés, se répartissent de la manière suivante :

		LÉGITIMES.	ILLÉGITIMES.	ILLÉGITIMES SUR 1000 NAISS.
Villes. . .	Garçons . .	18,896	2,737	126
	Filles . . .	17,756	2,521	124
ENSEMBLE		36,652	5,258	125
Campagnes .	Garçons . .	54,903	3,147	54
	Filles . . .	51,250	3,008	55
ENSEMBLE		106,153	6,155	54
Royaume. ..	Garçons . .	75,799	5,884	74
	Filles . . .	69,006	5,529	74
ENSEMBLE GÉNÉRAL. . .		142,805	11,413	74

Digitized by Google

Comparativement à 1860, le chiffre proportionnel des naissances illégitimes a augmenté de 3 pour mille dans les villes et diminué de 1 pour mille dans les campagnes. Le chiffre général du royaume est de 74 pour mille au lieu de 73.

Voici du reste, les résultats constatés dans cette matière, depuis 1841 (1).

ANNÉES.	VILLES.	CAMPAGNES.	ROYAUME.
1841-50 (moyenne) .	145	50	82
1851	152	60	86
1852	150	59	84
1853	139	58	82
1854	144	60	84
1855	137	57	79
1856	137	57	79
1857	134	60	80
1858	134	60	80
1859	126	56	75
1860	122	55	73
1861	125	54	74

8. Dans les diverses provinces, la proportion dont nous parlons, s'établit ainsi qu'il suit:

	1858.	1859.	1860.	1861.
Anvers	84	83	76	79
Brabant	132	121	118	118
Flandre occidentale .	58	51	49	51

(1) Pour prévenir des malentendus, nous rappelons que, différemment des documents publiés par l'administration, nous avons établi les proportions ci-dessus sur le nombre combiné des naissances vivantes et des mort-nés. Cela nous semblait commandé par l'intérêt moral attaché généralement à ces relevés.

Sans comprendre les mort-nés, les chiffres proportionnels ci-dessus, relativement à 1861, se transforment en 121 pour mille pour les villes, 54 pour mille pour les campagnes, et 72 pour mille pour le royaume. C'est, à peu de chose près, le même résultat que l'an précédent.

Digitized by Google

	1858.	1859.	1860.	1861.
Flandre orientale . .	74	69	65	65
Hainaut	86	84	83	84
Liége	73	67	64	66
Limbourg	54	48	48	45
Luxembourg . . .	31	27	26	25
Namur	50	43	50	44
LE ROYAUME . .	80	75	73	74

Il y a eu, comparativement à l'année antérieure, augmentation dans les provinces d'Anvers, Flandre occidentale, Hainaut, Liége; diminution dans les trois provinces de Limbourg, Luxembourg et Namur. Brabant et Flandre orientale ont conservé le même chiffre.

La moyenne du royaume flotte encore en 1861, comme d'habitude, entre le chiffre maximum du Brabant (118) (1) et le chiffre minimum du Luxembourg (25).

Le rapport relatif des deux sexes dans les naissances légitimes et illégitimes (mort-nés compris) se produit de la manière suivante en 1861. On compte sur 1000 filles dans les naissances:

	VILLES.	CAMPAGNES.	ROYAUME.
Légitimes. . .	1064	1071	1069 garçons.
Illégitimes . .	1082	1046	1064 —
Réunis . . .	1067	1069	1069 —

9. *Mort-nés*. Leur nombre a été, en 1861 :

Villes.	2,216, soit	53	sur	1000 naissances.
Communes rurales.	4,749, »	42	»	— —
TOTAL	6,965, »	45	»	1000 naissances.
TOTAL EN 1860 . .	6,978, »	46	»	1000 —

(1) Pour Bruxelles, le chiffre s'élève jusqu'à 241, soit près d'un quart des naissances.

Digitized by Google

Rapport des sexes :

ANNÉES.	GARÇONS.	FILLES.
1861. .	4,009 soit 57 p. c.	2,956, soit 43 p. c.
1860. .	3,995 » 57 »	2,985, » 43 »

Mort-nés illégitimes en 1861 : 766, soit 11 p. c. du total.

10. *Naissances par mois* (mort-nés compris). Gradation des mois :

SEXE MASCULIN.		SEXE FÉMININ.	
Moyenne. .	6,640	*Moyenne.* .	6,211
Mars . . .	7,707	Mars. . .	7,076
Avril. . .	7,450	Avril. . .	6,726
Janvier . .	7,010	Janvier . .	6,572
Mai . . .	6,926	Mai . . .	6,547
Février . .	6,731	Février . .	6,507
Décembre .	6,399	Décembre .	6,089
Septembre .	6,333	Juin. . .	5,998
Octobre. .	6,316	Octobre . .	5,952
Juin. . .	6,246	Septembre .	5,885
Juillet . .	6,244	Août. . .	5,812
Novembre .	6,132	Novembre .	5,720
Août. . .	6,147	Juillet . .	5,671

Dans les deux sexes, la moyenne est dépassée dans les cinq premiers mois de l'année.

Décès.

11. Le *nombre des décès* s'est élevé en 1861 (les mort-nés compris), à 113,346. Ce nombre constitue, sur celui de l'année dernière, une augmentation de 13 p. c. et sur celui

Digitized by Google

de la moyenne décennale 1851-60, une augmentation de 4 p. c. (1).

Dans le total ci-dessus, 34,572 décès, soit 30 p. c., reviennent aux villes, 78,774, soit 70 p. c., aux communes rurales.

Des deux parts l'accroissement des décès relativement à 1860, s'élève à 13 p. c.; la mortalité s'est donc aggravée en 1861, dans une part égale dans les villes et les campagnes.

12. Du rapprochement des nombres ci-dessus avec l'état de la population au 31 décembre 1860, il résulte qu'il y a eu en 1861 sur 10,000 habitants, dans les villes 277, dans les communes rurales 226, dans le pays en général 239 décès. Cela constitue, relativement à l'année antérieure, une augmentation de 30 décès par 10,000 hab. pour les villes, de 25 pour les communes rurales, et de 26 pour le pays en général. Nous faisons suivre les résultats analogues constatés dans les années précédentes :

	VILLES.	CAMPAGNES.	ROYAUME.	ÉCART EN FAVEUR DES CAMPAGNES.
1854	298	219	243	79
1855	307	240	258	67
1856	261	211	228	50
1857	278	231	243	47
1858	282	249	251	33
1859	301	242	258	59
1860	247	201	213	46
1861	277	226	239	51

Il résulte de ce relevé que la mortalité a été, en 1861, de

(1) Chiffres des décès pendant les dix dernières années :

1851. .	101,073	1856. .	108,521
1852. .	102,413	1857. .	110,374
1853. .	106,226	1858. .	114,778
1854. .	109,301	1859. .	119,124
1855. .	118,404	1860. .	99,849

Moyenne décennale 1851-60 : 108,496.

Digitized by Google

1 décès sur 36 habitants dans les villes, de 1 sur 44 dans les campagnes, et de 1 sur 42 pour le royaume (en 1860, de 1 sur 46 habitants). (1)

13. Sous le rapport du *sexe*, 57,839 décès appartiennent au sexe masculin, 55,507 au sexe féminin. Cette prépondérance des décès masculins, qui n'est que de 1042 décès masculins sur 1000 décès féminins, est loin encore de contrebalancer l'excédant des naissances masculines, que nous avons vu (§ 6) s'élever à 1069.

Défalcation faite des mort-nés, le rapport des décès masculins aux décès féminins est de 1024 à 1000. Sur la même base, les naissances donnaient 1057 garçons sur 1000 filles.

14. Le tableau qui suit établit, pour les neuf provinces, les totaux des décès constatés en 1860 et 1861, ainsi que le chiffre proportionnel des décès relativement à 10,000 habitants :

PROVINCES.	TOTAL DES DÉCÈS.		DÉCÈS SUR 10,000 HABITANTS.		
	1860.	1861.	1860.	1861.	Différence.
Anvers.	10,149	11,484	226	253	+ 27
Brabant	17,568	21,284	223	265	+ 42
Flandre occidentale.	15,182	16,512	239	258	+ 19
Flandre orientale .	17,055	19,536	215	244	+ 29
Hainaut	16,523	17,558	206	215	+ 9
Liége	10,556	12,684	202	239	+ 37
Limbourg. . . .	4,068	4,505	210	230	+ 20
Luxembourg . . .	3,725	4,115	186	203	+ 17
Namur.	5,023	5,668	170	190	+ 20
ROYAUME . .	99,849	113,346	213	239	+ 26

Ce tableau constate que toutes les provinces participent à l'augmentation du chiffre général de la mortalité de 1861.

(1) Corrigez dans l'*Annuaire* dernier, p. 132, ligne 15, le chiffre 49 en 46.

Digitized by Google

Cette augmentation flotte entre un maximum de 42 (Brabant) et un minimum de 9 (Hainaut) par 10,000 habitants.

15. Voici comment, en 1860 et 1861, les provinces se rangeaient relativement à la mortalité, en commençant par le plus bas chiffre :

1860.	1861.
1. Namur.	1. Namur.
2. Luxembourg.	2. Luxembourg.
3. Liége.	3. Hainaut.
4. Hainaut.	4. Limbourg.
5. Limbourg.	5. Liége.
6. Flandre orientale.	6. Flandre orientale.
7. Brabant.	7. Anvers.
8. Anvers.	8. Flandre occidentale.
9. Flandre occidentale.	9. Brabant.

16. *L'excédant des naissances sur les décès,* qui était, en 1860, de 51,797, n'était plus, l'année suivante, que de 40,872, ce qui donne un accroissement de population de 86 par 10,000 habitants, 24 de moins que l'an dernier. Ce chiffre proportionnel d'accroissement se modifie de la manière suivante dans les différentes provinces :

	1860.	1861.
Anvers	90	77
Brabant	114	79
Flandre occidentale . .	81	68
Flandre orientale . . .	111	75
Hainaut	124	112
Liége	124	87
Limbourg	85	80
Luxembourg	116	92
Namur	145	120
ROYAUME . .	110	86

Digitized by Google

Toutes les provinces ont vu décroître leur proportion d'accroissement du chef de l'excédant des naissances. La moyenne du royaume, 86 sur 10,000 hab., flotte entre un maximum de 120 (Namur) et un minimum de 68 (Flandre occidentale.

17. Dans le tableau suivant, nous présentons l'excédant des naissances par une autre voie, c'est-à-dire en établissant pour chaque province le chiffre des décès correspondant à 1,000 naissances. — La première colonne énonce le rapport de 1860; la 2me, celui de 1861; la 3me, la différence en plus du dernier nombre :

PROVINCES.	DÉCÈS SUR 1000 NAISSANCES.		AUGMENTATION EN 1861.
	1860.	1861.	
Anvers	713	755	42
Brabant	661	760	99
Flandre occidentale .	746	781	35
Flandre orientale .	659	755	96
Hainaut	622	644	22
Liége	618	717	99
Limbourg	711	730	19
Luxembourg . . .	615	677	62
Namur	539	596	57
ROYAUME . .	655	722	67

Comme au paragraphe précédent, nous remarquons que le rapport entre les décès et les naissances se présente, en 1861, le plus favorablement dans la province de Namur (596 décès sur 1000 naissances) et le plus désavantageusement dans celle de la Flandre occidentale (781 décès sur 1000 naissances). Il en était de même en 1860.

18. Par *état civil,* les 106,381 décès restant après la défalcation des mort-nés, se répartissent comme suit entre les trois catégories : enfants et célibataires, mariés, veufs.

Digitized by Google

			POUR CENT DU TOTAL DES DÉCÈS.
Célibataires.	Garçons	33,551	31.5
	Filles	30,953	29.0
	TOTAL.	64,504	60.5
Mariés	Hommes	13,467	12.6
	Femmes	11.718	11.0
	TOTAL	25,185	23.6
Veufs		6,812	6.4
Veuves		9,880	9.3
	TOTAL	16,692	15.7
	TOTAL GÉNÉRAL.	106,381	100.0

Nous remarquons comparativement à 1860 une augmentation relative de 3.2 p. c. dans la classe des enfants et célibataires. En 1860 cette classe présentait relativement à l'année antérieure une diminution de la même élévation.

19. Décès *par âge:*

AGE.	SEXE MASC.	SEXE FÉMININ.	ENSEMBLE.	PROPORTION SUR 100 DÉCÈS.
Au-dessous d'un an	13,399	10,696	24,095	22.65
De 1 à 2 ans.	4,551	4,371	8,922	8.38
— 2 — 3 —	1,871	1,892	3,763	3.53
— 3 — 4 —	1,113	1,156	2,269	2.13
— 4 — 5 —	759	790	1,549	1.45
— 5 — 6 —	533	570	1,103	1.03
— 6 — 7 —	433	489	922	0.86
— 7 — 8 —	376	394	770	0.72
— 8 — 9 —	297	329	626	0.59
— 9 — 10 —	288	382	670	0.62
— 10 — 15 —	995	1,270	2,265	2.12
— 15 — 20 —	1,415	1,659	3,072	2.88
A reporter.	26,028	23,998	50,026	46.96

Digitized by Google

Report.	26,028	23,998	50,026	46 96
De 20 à 25 ans.	1,831	1,647	3,478	3.26
— 25 — 30 —	1,465	1,572	3,037	2.85
— 30 — 35 —	1,418	1,594	3,012	2.83
— 35 — 40 —	1,487	1,720	3,207	3.01
— 40 — 45 —	1,598	1,517	3,115	2.92
— 45 — 50 —	1,740	1,496	3,236	3.04
— 50 — 55 —	2,098	1,745	3,843	3.61
— 55 — 60 —	2,471	2,090	4,561	4.28
— 60 — 65 —	3,242	2,695	5,937	5.58
— 65 — 70 —	2,686	2,848	5,534	5.20
— 70 — 75 —	2,605	3,334	5,939	5.58
— 75 — 80 —	2,456	2,923	5,379	5.05
— 80 — 85 —	1,759	2,141	3,900	3.66
— 85 — 90 —	709	911	1,620	1.52
— 90 — 95 —	197	258	455	0.42
— 95 —100 —	37	58	95	0.09
—100 ans et plus.	3	4	7	0.006
	53,830	52,551	106,381	100.00

20. *Décès par mois* (les mort-nés exclus). Gradation des mois.

SEXE MASCULIN.		SEXE FÉMININ.		EN GÉNÉRAL.	
MOYENNE .	4,485	MOYENNE .	4,379	MOYENNE .	8,865
Janvier .	5,665	Janvier .	5,466	Janvier .	11,131
Mars . .	4,882	Avril . .	4,749	Mars . .	9,629
Mai. . .	4,749	Mars . .	4,747	Mai. . .	9,487
Avril . .	4,678	Mai. . .	4,738	Avril . .	9,427
Décembre.	4,443	Décembre.	4,357	Décembre.	8,800
Septembre	4,428	Novembre	4,285	Septembre	8,625
Février .	4,341	Février .	4,261	Février .	8,602
Octobre .	4,261	Septembre	4,197	Novembre	8,524
Août . .	4,254	Août . .	4,141	Août . .	8,395
Novembre	4,239	Octobre .	4,123	Octobre .	8,384
Juin . .	3,961	Juin . .	3,785	Juin . .	7,746
Juillet. .	3,929	Juillet. .	3,702	Juillet. .	7,631

Digitized by Google

Dans les deux sexes la moyenne est dépassée dans les mois de janvier, mars, avril et mai seulement. Le mois de janvier a eu le plus fort nombre de décès en 1861, dans l'un comme dans l'autre sexe ; le mois de juillet en a eu le moins. Février, qui, en 1860, venait au 2e rang, se trouve cette fois au 7e.

Mariages.

21. *Le nombre des mariages* contractés en 1861, s'élève à 33,802; il est inférieur de 1,310 à celui de 1860. En 1860, on comptait un mariage sur 133 hab.; en 1861, un mariage sur 139.9 hab. Il y a eu, par conséquent, décroissance de mariages dans la dernière année.

Voici, pour mieux apprécier la progression ou le recul de la fréquence des mariages, le rapport qui s'est établi, pendant les dix dernières années, entre le nombre des habitants et celui des mariages. Le nombre d'habitants correspondant à 1 mariage était dans chacune des années suivantes :

1852. . . .	143.1	1857. . . .	121.9
1853. . . .	147.4	1858. . . .	120.9
1854. . . .	154.2	1859. . . .	126.4
1855. . . .	153.3	1860. . . .	133.0
1856. . . .	139.9	1861. . . .	139.9

22. La moyenne générale de 1 mariage pour 139.9 hab., constatée en 1861, se modifie, selon les différentes provinces, de la manière suivante :

PROVINCES.	TOTAL.	HABITANTS POUR UN MAR.	DIFFÉRENCE D'AVEC 1860.
Anvers	3,429	132.0	— 0.2
Brabant	6,074	131.8	— 7.0
Flandre occidentale .	4,438	143.9	— 9.3
Flandre orientale . .	5,433	147.1	—10.3

Digitized by Google

PROVINCES.	TOTAL.	HABITANTS POUR UN MAR.	DIFFÉRENCE D'AVEC 1860.
Hainaut	6,022	135.1	— 7.1
Liége	3,749	141.4	— 4.8
Limbourg	1,288	151.6	— 3.7
Luxembourg . . .	1,279	157.1	—16.1
Namur	2,090	142.6	— 3.9
ROYAUME . .	33,802	139.9	
En 1860 . .	35,112	133.0	

Nous déduisons du tableau ci-dessus, le fait que, dans toutes les provinces, sauf dans celle d'Anvers, la fréquence des mariages a fléchi ; cette diminution flotte entre un maximum de 16.1 hab. par mariage (Luxembourg) et un minimum de 3.7 hab. (Limbourg). — La province d'Anvers est à peu près restée stationnaire. Comme les années précédentes, c'est dans la province de Brabant que se produit le plus haut, et dans celles de Luxembourg et de Limbourg le plus bas chiffre proportionnel de mariages.

23. D'après le relevé donné ci-dessus au §18, il est mort en 1861, en état de mariage, 13,467 hommes et 11,718 femmes, ce qui fait un total de 25,185 unions conjugales dissoutes par la mort. Rapproché du nombre de mariages contractés en 1861, ce total produit un rapport de 1,254 nouveaux mariages sur 1,000 mariages détruits (en 1860, 1,463 nouveaux mariages).

24. Le tableau suivant décompose le nombre des mariages par *état civil* et par *âge*.

I. — Par *état civil*.

Mariages entre :

Garçons et filles. . .	28,070	soit	83.06 pour cent.
Garçons et veuves . .	1,611	»	4.76
Veufs et filles . . .	3,106	»	9.18
Veufs et veuves. . .	1,015	»	3.00
TOTAL. . . .	33,802		100.00

Digitized by Google

II. — Par *âge*. — *a*). Age du marié :

De 21 ans et au-dessous. .	855	soit	2.55 pour cent
— 21 ans à 25 ans . . .	5,900	»	17.45
— 25 — 30 — . . .	11,144	»	32.96
— 30 — 35 — . . .	7,022	»	20.77
— 35 — 40 — . . .	4,043	»	11.96
— 40 — 45 — . . .	2,149	»	6.35
— 45 — 50 — . . .	1,172	»	3.46
— 50 — 55 — . . .	711	»	2.10
— 55 — 60 — . . .	424	»	1.25
— 60 — 65 — . . .	250	»	0.73
— 65 — 70 — . . .	88	»	0.26
— 70 — 75 — . . .	31	»	0.09
— 75 — 80 — . . .	12	»	0.03
— 80 et au delà . . .	1	»	—
TOTAL. . . .	33,802		100.00

b). Age de la mariée :

De 21 ans et au-dessous .	4,030	soit	11.92 pour cent.
— 21 ans à 25 ans . . .	9,254	»	27.37
— 25 — 30 — . . .	9,498	»	28.09
— 30 — 35 — . . .	5,088	»	15.05
— 35 — 40 — . . .	2,923	»	8.64
— 40 — 45 — . . .	1,456	»	4.30
— 45 — 50 — . . .	855	»	2.52
— 50 — 55 — . . .	397	»	1.17
— 55 — 60 — . . .	179	»	0.52
— 60 — 65 — . . .	79	»	0.23
— 65 — 70 — . . .	32	»	0.09
— 70 et au delà	11	»	0.03
TOTAL .	33,802		100.00

Digitized by Google

On voit que la période d'âge qui fournit le plus de mariages est, chez les hommes et les femmes, celle de 25 à 30 ans; en seconde ligne vient chez les hommes celle de 30 à 35; chez les femmes, celle de 21 à 25 ans. — Au delà de 70 ans, nous trouvons en 1861, pour les hommes, 44 mariages, pour les femmes, 11 seulement.

25. Le nombre des *divorces* prononcés en 1860 avait été de 55; en 1861, il s'est élevé à 56. Des 56 divorces, 30 ont été prononcés dans le Brabant, 7 dans la province de Liége, 3 dans la Flandre orientale, 5 dans le Hainaut, 5 dans Namur, 5 dans Anvers, 1 dans la Flandre occidentale, aucun dans le Limbourg et le Luxembourg.

La moyenne des divorces dans les cinq années antérieures est de 50.

Immigration et émigration.

26. Le tableau suivant fait connaître le nombre des personnes qui se sont établies dans les différentes provinces, venant de l'étranger, et le nombre de celles qui ont quitté le pays pour s'établir à l'étranger :

PROVINCES.	IMMIGRATION.			ÉMIGRATION.		
	MASC.	FÉM.	ENSEMB.	MASC.	FÉM.	ENSEMB.
Anvers.	909	729	1,638	665	447	1,112
Brabant	1,607	1,368	2,975	826	729	1,555
Flandre occidentale.	429	478	907	1,215	1,283	2,498
Flandre orientale .	383	380	763	481	464	945
Hainaut	562	563	1,125	1,102	1,139	2,241
Liége	275	268	543	116	101	217
Limbourg	102	107	209	111	118	229
Luxembourg . . .	201	234	435	492	456	948
Namur.	140	121	261	242	231	473
LE ROYAUME. .	4,608	4,248	8,856	5,250	4,968	10,218

Digitized by Google

Il résulte, du tableau qui précède, qu'il y a eu, en 1861, un excédant d'émigration qui s'élève à 1,362 personnes; en 1860, cet excédant n'était que de 1,044 personnes. Dans les immigrations, le Brabant fournit la plus grande part (plus d'un tiers); dans les émigrations, le maximum revient à la Flandre occidentale (24 p. c. du chiffre total).

État de la population au 31 décembre 1861.

27. Au 31 décembre 1860, la population du royaume était fixée, par la statistique officielle, à 4,731,996; elle s'est élevée à la date correspondante de 1861, d'après les calculs de l'administration, à 4,782,255 habitants, ce qui fait une augmentation de 50,259 habitants, soit 1.06 p. c. (1.30 p. c. en 1860)(1).—Le chiffre ci-dessus se décompose en 1,266,780 habitants de villes et 3,515,476 habitants de la campagne; ce qui constitue pour les villes une augmentation de 1.48 p. c., et pour les campagnes une augmentation de 1.01 p. c.

Le rapport des citadins aux habitants des campagnes était en 1857, de 262 à 738; en 1858, de 263 à 737; en 1859, de 264 à 736; en 1860, de 262 à 738; en 1861, de

(1) *Population du royaume* (chiffres officiels) au 31 décembre des années suivantes; le second chiffre exprime l'accroissement proportionnel d'une période à l'autre :

1831 . .	3,785,814	3.75 p. c.
1836 . .	3,927,901	
1841 . .	4,138,382	5.36 »
1846 (Recens.).	4,337,048	4.80 »
1851 . .	4,473,175	3.14 »
1856 (Recens.).	4,529,560	1.26 »
1861 . .	4,782,256	5.57 »

Le bas chiffre de l'accroissement proportionnel dans la période quinquennale 1851-56 provient des mesures plus rigoureuses prises lors du recensement de 1856, dont le résultat a été d'abaisser considérablement les chiffres des années antérieures, qui, par suite des doubles emplois, avaient été portés beaucoup trop haut.

En rapprochant les chiffres de 1831 et de 1861, nous obtenons un accroissement de 26.32 p. c., soit 0.87 p. c. par année; dans la période quinquennale 1856-61, l'accroissemen annuel est de 1. 11. p. c. en moyenne.

Digitized by Google

264 à 736. Pour la province d'Anvers, ce rapport était en 1861 de 384 à 616; pour celle de Luxembourg, de 120 à 880. Ce sont les deux plus forts écarts de la moyenne du royaume.

28. Le tableau suivant indique l'état de la population dans les diverses provinces au 31 décembre 1861, ainsi que l'accroissement, tant absolu que proportionnel, survenu pendant l'année ;

		ACCROISSEMENT.	
PROVINCES.	POPULATION.	ABSOLU.	RELATIF.
Anvers.	458,679	5,865	1.29 p. c.
Brabant	812,348	11,311	1.41
Flandre occidentale. .	642,334	3,621	0.56
Flandre orientale . .	804,630	5,119	0.64
Hainaut	825,216	11,197	1.37
Liége	537,218	6,820	1.28
Limbourg.	196,816	1,497	0.76
Luxembourg. . . .	203,397	1,517	0.75
Namur.	301,398	3,352	1.12
ROYAUME. . .	4,782,256	50,299	1.06

La moyenne d'accroissement pour le royaume flotte entre un maximum de 1.41 p. c. (Brabant) et un minimum de 0.56 p. c. (Flandre occidentale). — Relativement à l'année 1860, on remarque une décroissance du chiffre proportionnel d'accroissement dans toutes les provinces, sauf dans celles d'Anvers (1.29 p. c., au lieu de 1.22) et de Limbourg (0.76 p. c., au lieu de 0.75).

Densité de la population.

29. Du rapprochement du nombre de la population avec celui de la superficie, il résulte que le nombre d'habitants vivant sur 100 hectares (1 kilomètre carré) était, pour le

Digitized by Google

royaume, au 31 décembre 1861, de 162 habitants; augmentation, sur 1856, de 8 habitants; depuis le recensement de 1846, de 15 habitants.

Voici l'ordre dans lequel se rangeaient les diverses provinces du royaume, sous le rapport de la densité, au 31 décembre 1861 :

	HABITANTS PAR 100 HECTARES.	AUGM. OU DIMIN. DEPUIS LE REC. DE 1846.
Flandre orientale . . .	268	+ 4
Brabant	246	+ 36
Hainaut	221	+ 29
Flandre occidentale . .	198	— 1
Liége	185	+ 29
Anvers	161	+ 18
Namur.	82	+ 10
Limbourg	81	+ 4
Luxembourg	46	+ 4
ROYAUME. . . .	162	+ 15

La moyenne générale du royaume, 154 hab. par 100 hectares, mise en rapport avec les faits constatés dans les divers arrondissements, flottait, lors du recensement de 1856, entre un maximum de 385 (arrondissement de Bruxelles) et un minimum de 34 (arr. de Neufchâteau).

30. Population des chefs-lieux de province

AU 31 DÉCEMBRE 1861 :

Bruxelles (1)	177,954
Gand	120,134
Anvers	114,669

(1) Les 8 communes limitrophes de la capitale comptaient au 31 décembre 1861, 103,422 hab., ce qui porte le chiffre de l'agglomération bruxelloise à 281,376 hab.

Digitized by Google

Liége	97,544
Bruges	50,268
Mons	26,799
Namur	25,989
Hasselt	9,895
Arlon	5,647

(Pour la décomposition du chiffre de population établi à la suite du recensement au 31 décembre 1856, par état civil, par sexe et par origine, ainsi que pour le nombre des familles existant dans les diverses provinces à la même date, voy. l'*Annuaire* de 1861, pp. 134 et 138).

Digitized by Google

II. — ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES ET ÉLECTIVES.

1. *Nombre des représentants et des sénateurs.* — Par la loi du 24 mai 1859, décrétée en considération de l'accroissement de la population, le nombre des représentants a été porté de 108 à 116, et celui des sénateurs de 54 à 58. Voir pour la répartition, par arrondissements, des représentants et des sénateurs, l'*Annuaire* de 1860, pages 129 et 130.

2. *Éligibles au Sénat.* Dans le tableau ci-après, la 1re colonne de chiffres désigne le nombre des éligibles correspondant en 1862 à 1 sur 6,000 habitants; la 2e, celui des citoyens, âgés de 40 ans, payant le cens constitutionnel en 1862 (éligibles censitaires); la 3e, l'écart entre les deux autres nombres, représentant le nombre des éligibles supplémentaires.

On sait que, d'après l'art. 51 de la Constitution, dans les provinces où la liste des citoyens payant 1,000 florins (2,116 fr. 40 cent.) d'impositions directes n'atteint pas la proportion de 1 à 6,000 habitants indiquée, elle est complé-

Digitized by Google

tée par les plus imposés de la province jusqu'à concurrence de cette proportion.

PROVINCES.	ELIGIBLES.	CENSITAIRES.	SUPPLÉMENT.
Anvers	76	62	14
Brabant	135	120	15
Flandre occidentale .	107	61	46
Flandre orientale . .	138	98	40
Hainaut	137	55	82
Liége.	89	32	57
Limbourg	32	13	19
Luxembourg . . .	33	3	30
Namur	50	36	14
ROYAUME . .	797	480	317

Des 57 sénateurs siégeant au commencement de la session de 1862-63, 12 avaient été élus parmi les éligibles supplémentaires.

3. *Conseils provinciaux*. Par la loi du 29 février 1860, le nombre des conseillers, pour les 9 provinces, a été porté de 461 à 538, ce qui fait une augmentation de 77 membres. Pour la répartition de ce nombre par province, voy. l'*Annuair* dernier.

4. *Nombre des électeurs*.

a.) Pour les Chambres législatives, en 1861 :

Anvers	10,756	soit sur 1000 habit.	23
Brabant	19,111	—	23
Flandre occidentale	12,229	—	19
Flandre orientale .	17,222	—	21
Hainaut	16,588	—	20
Liége.	10,371	—	19
Limbourg . . .	3,527	—	18
Luxembourg . .	3,412	—	16
Namur	5,276	—	18
LE ROYAUME. .	98,492	—	20

Digitized by Google

Aux élections qui ont eu lieu pour le renouvellement partiel de la Chambre des représentants le 11 juin 1861, il y a eu, pour 100 électeurs, le nombre suivant de votants :

	VILLES.	CAMPAGNES.	ENSEMBLE.
Flandre orientale . . .	82.50	79.05	80.34
Hainaut	62 91	63.22	63.12
Liége.	38.62	33.86	35.90
Limbourg	87.21	67.34	73.34

b.) Pour les conseils provinciaux.

Le rapport des électeurs provinciaux au nombre d'habitants était, en 1861, d'environ 22 électeurs par 1000 hab. ; maximum 26 (Anvers et Brabant), minimum 18 (Liége). Aux élections du 28 mai 1860, les cantons de justice de paix qui y ont pris part soit pour le renouvellement partiel habituel, soit par suite de l'augmentation du nombre des conseillers provinciaux, comprenaient une population de 3,181,719 habtants, comptant un total de 71,360 électeurs. Dans ce total d'électeurs, 64 p. c. seulement en moyenne ont déposé leur vote. Cette moyenne de 64 flotte entre un maximum de 85 (Limbourg) et un minimum de 54 (Brabant et Flandre orientale.)

c.) *Électeurs communaux*. Nombre total en 1860 :

Censitaires	207,040
Délégués (loi commun. art. 8, § 2). . .	11,445
Adjoints (loi commun. art. 9)	3,229
TOTAL. . .	221,714

Le nombre collectif des conseillers communaux dans les 2,538 communes du royaume est, d'après la nouvelle classification des communes, basée sur la population de 1858 (loi du 29 février 1860), de 21,070, ce qui présente une augmentation de 118 sur le nombre qui résultait de la classification des communes établie en 1848.

Digitized by Google

III. — ENSEIGNEMENT PUBLIC.

I. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Nous renvoyons pour tout ce qui se rattache à cet objet aux données renfermées dans l'*Annuaire* dernier, puisées dans le dernier rapport officiel qui ait paru sur cette matière.

II.— ENSEIGNEMENT MOYEN.

ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉTAT.—En vertu de la loi du 1er juin 1850, il a été créé dix athénées royaux et cinquante écoles moyennes.

1. La *population* des athénées royaux était :

En 1859 de 2,891 élèves.
» 1860 » 2,939 —
» 1861 » 3,037 —

Digitized by Google

La population des écoles moyennes, était :

En 1859 de 6,948 élèves.
» 1860 » 6,962 —
» 1861 » 7,001 —

Voir pour le détail de ces totaux les *Annuaires* derniers.

2. La *dépense* totale faite pour le service des *athénées royaux* pendant la période triennale de 1858 à 1860, a été de :

	1858.	1859.	1860.
Trésor public . . . Fr.	300,000	348,201	357,388
Provinces	1,876	2,860	2,920
Communes	268,094	261,810	271,159

Cette dépense se subdivise ainsi qu'il suit :

	1858.	1859.	1860.
Frais de premier établissement . Fr.	1,500	»	»
Local et mobilier classique . . .	26,313	23,460	22,370
Traitements et autres frais courants.	556,656	587,222	598,987

Rétribution scolaire, appliquée en majeure partie au minerval du corps professoral :

En 1858	Fr. 138,127
» 1859	148,324
» 1860	150,203

3. La *dépense* totale faite pour le service des *écoles moyennes* pendant la même période, s'est élevée à :

	1858.	1859.	1860.
Trésor public . Fr.	212,881	321,111	321,134
Provinces. . . .	»	»	»
Communes . . .	138,901	133,823	134,301

Digitized by Google

Cette dépense se subdivise ainsi qu'il suit :

	1858.	1859.	1860.
Frais de premier établissement . fr.	2,054	1,754	1,548
Local et mobilier classique	25,015	17,091	17,295
Traitements et autres frais courants .	478,757	567,941	573,879

Rétribution des élèves :

En 1858. . . . . fr.	165,811
» 1859.	170,797
» 1860.	173,446

4. Établissements d'instruction moyenne, qui, par application de l'art. 28 de la loi du 1er juin 1850, ont reçu, de 1858 à 1860, des subsides sur le trésor public :

Les colléges communaux de Diest, Louvain, Nivelles, Tirlemont, Ypres, Ath, Charleroi, Chimay, Huy, Beeringen, Tongres, Bouillon, Virton ;

L'école provinciale de commerce, d'industrie et des mines de Mons ;

L'école industrielle et littéraire de Verviers ;

L'école moyenne communale de Quiévrain ;

Les colléges patronés d'Enghien, de Herve, de Saint-Trond et de Dinant.

La population collective de ces 20 établissements subventionnés a été :

Pour l'année scolaire de 1854-55 de 1,896 élèves.
— — 1859-60 » 2,040 »

Le montant de la somme mise à charge du trésor public dans la dépense de ces établissements, a été :

En 1858 de fr. 97,500
» 1859 de 97,760
» 1860 de 102,763

Digitized by Google

Les seuls établissements exclusivement communaux qui existent dans le royaume sont les deux écoles moyennes de Bruxelles.

Les établissements dont le patronage par la commune a été autorisé, en vertu de l'art. 32 de la loi organique de 1850, sont au nombre de 15. Sauf les quatre colléges mentionnés plus haut, ils ne sont point subsidiés par le gouvernement.

5. Ont obtenu, pendant la période triennale 1858-60 :

Le grade d'aspirant-professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur (athénées et colléges):

Pour les humanités . .	6	récipiendaires.
Pour les sciences . . .	2	—

Le grade de professeur agrégé :

Pour les humanités . .	10	récipiendaires.
Pour les sciences . . .	0	—

Le grade d'aspirant-professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur (écoles moyennes) a été obtenu par 46 récipiendaires (sur 74 inscrits), celui de professeur agrégé par 26 (sur 34 inscrits).

III.— ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

a.) Universités de l'État.

1. *Dépenses effectuées* de 1853 à 1858, voyez l'*Annuaire* de 1861, p. 141.

2. *Professeurs*. Aux termes de la loi du 15 juillet 1849, il ne peut y avoir au plus dans chacune des deux universités que 11 professeurs en sciences, 10 en philosophie, 10 en médecine et 9 en droit; total pour les deux universités : 80.

Digitized by Google

Au 31 décembre 1860, le nombre des professeurs était :

	GAND.		LIÉGE.	
Professeurs ordinaires . .	29	36	28	37
— extraordinaires	7		9	
Répétiteurs.	23		22	

3. Population des deux universités de l'État au 10 novembre 1860 et 1861:

FACULTÉS.	GAND.		LIÉGE.	
	1860.	1861.	1860.	1861.
Philosophie et lettres. .	24	17	68	36
Sciences	54	38	38	29
Droit	71	72	117	132
Médecine.	67	77	114	124
Écoles spéciales. . . .	97	118	275	263
TOTAUX . .	313	322	612	584

4. Relevé de la population des *écoles spéciales* annexées aux deux universités pendant l'année académique 1860-1861:

Gand. Écoles préparatoires du génie civil et des arts et manufactures : 34 élèves.

École du génie civil, 24 élèves.

École des arts et manufactures : 16 élèves.

Liége. Les 375 élèves admis à fréquenter le régime intérieur en 1860-1861 se sont répartis comme suit, dans les différentes sections :

ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE.	Mines. 1re année	56	185
	» 2e »	42	
	Arts et manuf. 1re ann . .	48	
	Élèves mécan. 1re ann. . .	39	
ENSEIGNEMENT SPÉCIAL.	Élèves ingén. des mines 3e ann. .	27	74
	» » 4e « .	26	
	» » 5e « .	21	
	A reporter.		259

Digitized by Google

	Report	259
Arts et manufactures. 2e ann. . .	35	85
» 3e » . .	26	
» 4e » . .	24	
Élèves mécaniciens. 2e ann. . .	18	31
» 3e » . .	13	
TOTAL DES ÉLÈVES RÉGULIERS . .		375
» » libres . . .		24
TOTAL GÉNÉRAL. . .		399

b.) Universités libres. Nombre des *professeurs* en 1862 :

	LOUVAIN.	BRUXELLES.
Philosophie et lettres	9	6
Sciences	6	7
Droit	10	11
Médecine.	10	13
Théologie	8	—
TOTAL . . .	43 (1)	37 (2)

Le total du nombre des *élèves* qui ont fréquenté les universités de Bruxelles et de Louvain dans l'année académique 1859-1860 est comme suit :

	BRUXELLES.	LOUVAIN.
Théologie	»	84
Philosophie et lettres	41	107
Sciences	65	158
Droit	145	239
Médecine	154	205
TOTAL . . .	405	793
Année 1861-62 . . .	415	

(1) Dont 2 extraordinaires.
(2) Dont 9 extraordinaires. En outre, 3 agrégés.

Digitized by Google

c.) Relevé des diplômes délivrés par les jurys académiques pendant les deux sessions de 1861 *et* 1862 :

Philosophie et lettres.

	1861.	1862.
Candidature	138	103
Doctorat	6	4

Sciences.

Candidature en sciences naturelles	145	93
Candidature en pharmacie	20	16
Doctorat en sciences naturelles	3	2
Candidature en sciences physiques et math.	1	3
Doctorat en sciences physiques et mathémat.	2	2

Droit.

Candidature	102	98
Doctorat, 1er examen	83	93
Doctorat, 2e examen	104	88
Doctorat en sciences politiques et administr.	9	12
Grade de candidat notaire	58	42

Médecine.

Candidature	88	96
Grade de pharmacien	20	21
Doctorat (1), 1er examen	24	96
Doctorat, 2e examen	57	67
Doctorat, 3e examen	61	62
Doctorat en chirurgie	0	0
Doctorat en accouchements	0	0

(1) En médecine, chirurgie et en accouchements.

Digitized by Google

d.) ***Dépenses*** portées au budget de l'État de 1863 pour l'instruction publique des trois degrés :

Enseignement supérieur .	fr.	1,042,825
Enseignement moyen . . .		1,024,739
Enseignement primaire . .		2,329,948
TOTAL . .		4,397,512

Nous rangeons encore dans ce chapitre l'indication des allocations suivantes portées sur le budget de 1863 et se rapportant aux sciences et aux beaux-arts :

Subsides et encouragements pour travaux scientifiques, souscriptions, voyages et missions	fr.	72,000
Prix quinquennaux.		10,000
Concours extraordinaire pour le meilleur ouvrage sur le développement de la Belgique depuis 1860. . .		20,000

Le chiffre total du chapitre des lettres et sciences s'élève à 402,118 fr., soit 49,678 fr. de plus qu'en 1862.

Au chapitre des beaux-arts, qui s'élève en totalité à 696,060 fr. (116,650 fr. de plus que l'année précédente), nous remarquons 100,000 fr. pour encouragements à la peinture murale, 46,000 fr. pour commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants, 18,000 fr. pour encouragements à l'art dramatique, littéraire et musical (1). Le Conservatoire royal de musique de Bruxelles, absorbe 58,690 fr., et celui de Liége 28,620 fr.

(1) En 1861, 29 ouvrages dramatiques en langue flamande (7 drames, 9 comédies et 13 vaudevilles) et 9 ouvrages dramatiques en langue française (2 comédies, 3 opéras-comiques, 1 opéra, 2 drames, 1 vaudeville), ont été admis à participer aux encouragements institués par l'arrêté royal du 31 mars 1860.

Digitized by Google

IV. — ENSEIGNEMENT SPÉCIAL.

1. *École vétérinaire.* — Année 1862-1863 : 64 élèves. En 1862, 13 élèves sur 14 inscrits ont obtenu le grade de médecin vétérinaire.

2. *Institut agricole* de l'État à Gembloux. — Nombre d'élèves :

En 1861-1862	39
» 1862-1863	49

Des 49 élèves, 27 sont Belges, et 22 étrangers au pays; 25 sont internes, et 24 externes.

3. L'*Institut supérieur de commerce* d'Anvers a eu pendant le dernier exercice 80 élèves, soit 30 de plus qu'en 1860.

Sous le rapport de leur lieu d'origine, les élèves se classent ainsi :

Anvers et la province	15
Liége, Limbourg, Namur et Hainaut . .	11
Flandre et Brabant.	9
Hollande et colonies	10
Espagne et colonies.	3
Allemagne et Suisse	22
Russie.	3
Italie	2
France.	3
Angleterre	2
TOTAL . .	80

Soit 35 Belges et 45 étrangers.

4. *Académie royale des Beaux-Arts* d'Anvers. — Le nombre des élèves fréquentant l'Académie a été, pour l'année

Digitized by Google

classique de 1861-1862, de 1,404, c'est-à-dire de 130 de plus que l'année dernière et une majoration de 135 sur la moyenne décennale.

De ces 1,404 élèves, 980 sont nés à Anvers, 345 sont nés en Belgique ailleurs qu'à Anvers, 70 sont étrangers.

Les élèves sont répartis comme suit :

Peinture et dessin d'après le modèle vivant et les antiques.	82
Principes du dessin de figures	298
Architecture civile	220
Principes du dessin d'ornements	678
Sculpture, paysage, architecture navale, arts appliqués à l'industrie, gravure sur métaux et sur bois	126
TOTAL. . .	1,404

Digitized by Google

IV. — JUSTICE ET PRISONS.

Données relatives aux années 1860 et 1861 :

I. — Cours d'assises.

1. *Crimes contre les personnes :*

	1860.	1861.
Nombre des accusations	78	77
Nombre des accusés	89	87
Nombre des condamnés	59	48

2. *Crimes contre les propriétés :*

Nombre des accusations	86	88
Nombre des accusés	152	142
Nombre des condamnés	116	95

II. — Tribunaux correctionnels.

	1860.	1861.
Nombre d'affaires.	16,062	16,374
Nombre des prévenus . . .	23,826	24,011
Nombre des condamnés. . .	20,513	20,509

Digitized by Google

III. — Tribunaux de simple police.

	1860.	1861.
Jugements	39,490	42,665
Inculpés	57,945	63,023
Cas d'incompétence . . .	170	184
Condamnés	52,701	56,337

IV. — Prisons.

Population moyenne par jour:

	1859.	1860.	1861.	25 NOVEMBRE 1862.
MAISONS CENTRALES.	—	—	—	—
Maison de force à Gand. . . .	1,170	1,147	934	914
— de réclusion à Vilvorde.	635	729	635	685
— de correction à St-Bernard	1,284	1,278	1,118	993
— de détention à Alost . .	559	Supprimés par arrêté royal du 9 juillet 1859.		
Quartier des jeunes délinquants .	95			
Pénitentiaire à Louvain (occupé le 13 octobre 1860).	»	240	427	534
Pénitentiaire des femmes à Namur.	361	332	304	337
— des jeunes délinquants à St-Hubert . . .	330	298	305	268
— des jeunes délinquants à Liége	63	54	50	58
TOTAUX .	4,517	4,078	3,773	3,789

Cette marche décroissante de la criminalité est encore constatée par la statistique judiciaire d'une manière plus évidente, en remontant à une vingtaine d'années, et en comparant, par exemple, 1840 à 1860.

En 1840, la population de la Belgique était de 4,073,162 habitants. En 1860, elle s'élevait à plus de 4,600,000 hab.,

Digitized by Google

ce qui donne une augmentation de plus de 600,000 hab., soit près de 15 p. c.

Voici quel était à ces deux époques le nombre des condamnations prononcées par les cours d'assises :

NOMBRES DES CONDAMNÉS.	1840.	1860.	DIMINUTION.
A mort.	21	18	14 p. c.
Aux travaux forcés à perpétuité. . .	49	24	51 —
Aux travaux forcés à temps	78	76	3 —
A la réclusion	73	36	50 —
TOTAL	221	154	30 p. c.

Ainsi à côté d'une augmentation de 15 p. c. dans le chiffre de la population, on constate une diminution de 30 p. c. dans le chiffre des condamnations pour crimes déférés aux cours d'assises à une distance de 20 années.

Il résulte d'une statistique invoquée par M. De Bavay, dans la mercuriale qu'il a prononcée à l'occasion de la rentrée des cours et tribunaux en 1862, que, sur 751 condamnations à mort prononcées en Belgique depuis 1830, il y a eu 52 exécutions, ce qui fait, à peu près, 7 p. c. Parmi ces condamnations on en compte 23 pour empoisonnement, 10 pour incendie, 169 pour parricide et 179 pour assassinat.

Digitized by Google

V. — ÉTAT SANITAIRE.

I. — Causes des décès en 1861.

Sur 106,381 décès (non compris les mort-nés) constatés pendant cette année, les maladies ou accidents qui ont occasionné la mort ont été indiqués pour 106,381 ou 87.9 p. c. de la totalité. Le tableau suivant désigne, d'après le chiffre proportionnel par 1000 décès, les principales maladies qui se sont terminées par la mort :

MALADIES.	1860.	1861.
Phthisie	174	165
Convulsions	79	79
Marasme sénile	93	86
Typhus, fièvre typhoïde . . .	41	42
Bronchite, catarrhe pulmonaire.	58	60
Apoplexie, ramolliss. du cerveau.	53	48
A reporter.	498	478

Digitized by Google

Report.	498	478
Hydropisie, ascite, anasarque .	53	47
Entérite, colite, diarrhée . . .	36	44
Pneumonie	46	43
Croup	36	44
Faiblesse congéniale	31	33
Coqueluche	20	27
Encéphalite, méningite, inflammation cérébrale	28	28
Maladies organiques du cœur .	23	22
Péricardite, hydropéricardite, hydrothorax	20	19
Accidents involontaires . . .	18	17
Cancer et diathèse cancéreuse .	17	17
Rougeole	9	13
Asthme	13	12
Maladies suites de couches . .	11	8
Affections tuberculeuses . . .	13	14
Pleurésie	12	11
Fièvre scarlatine . . ; . .	8	10
Gastrite	10	10
Variole	4	4
Autres maladies déterminées. .	94	99
TOTAL .	1000	1000

En établissant des comparaisons de province à province il est intéressant de constater quelques faits. Sur 1000 décès il y a eu, en 1861, en ce qui concerne la phthisie et le typhus (fièvre typhoïde), le nombre suivant de décès :

	PHTHISIE.	TYPHUS.
Anvers	186	38
Brabant	156	41
Flandre occidentale .	149	48
Flandre orientale . .	173	36

Digitized by Google

	PHTHISIE.	TYPHUS.
Hainaut	160	45
Liége.	153	29
Limbourg	221	56
Luxembourg . . .	135	54
Namur	157	64
Moyenne du royaume.	163	42

Pour la phthisie, c'est encore le Limbourg qui fournit le maximum ; pour le typhus, c'est Namur.

Nombre absolu des suicides :

En 1856	215
» 1857	190
» 1858	194
» 1859	243
» 1860	222
» 1861	226

Choléra indien :

En 1859.	5,505 décès.
» 1860.	27
» 1861.	57

II. — Situation des établissements d'aliénés en 1860.

Voici comment se répartissent par province, les 52 établissements du pays et les 4,882 aliénés qui forment leur population totale : Pour Anvers 6 établissements, 1,072 aliénés; 11 pour le Brabant, 587 aliénés ; 7 pour la Flandre occidentale, 1,201 aliénés ; 16 pour la Flandre orientale, 1,197 aliénés ; 6 pour le Hainaut, 322 aliénés ; 4 pour Liége, 326 aliénés ; 2 pour le Limbourg, 178 aliénés. Cette population

Digitized by Google

se divise en 2,394 hommes et 2,488 femmes; il y a 442 étrangers.

Il existe 32 asiles provisoires ou de passage.

Pendant l'année 1860, 486 aliénés ont été guéris; en 1859, il y en avait eu 474 sur une population de 4,677.

Depuis 1853, la population des établissements d'aliénés a subi annuellement la progression suivante : en 1853, 4,054; en 1854, 4,094; en 1855, 4,074; en 1856, 4,278; en 1857, 4,431; en 1858, 4,508; en 1859, 4,677; en 1860, 4,882.

III. — Service vétérinaire.

Le nombre des sections vétérinaires dont la surveillance est confiée, au point de vue de la police sanitaire des animaux domestiques, à des vétérinaires du gouvernement, est de 232.

213 vétérinaires sont attachés à ces sections; 19 sont vacantes et desservies provisoirement par le médecin vétérinaire le plus voisin.

574 personnes sont portées sur les listes officielles de 1862, comme étant autorisées à pratiquer la médecine vétérinaire, savoir : 376 médecins vétérinaires et 198 maréchaux vétérinaires.

Voici le relevé des animaux atteints de maladies contagieuses et déclarés aux autorités pendant les années 1857 à 1861 :

	CHEVAUX.	BÊTES A CORNES.	MOUTONS.	PORCS.	TOTAL.
En 1857 .	1,033	1,834	30	40	2,937
» 1858 .	946	2,285	105	288	3,624
» 1859 .	1,018	3,825	176	23	5,042
» 1860 .	1,019	3,182	8	23	4,232
» 1861 .	974	3,845	»	10	4,829

Le total des indemnités payées pour chevaux et bestiaux abattus en 1861 s'élève à 228,692 fr.

Digitized by Google

La pleuropneumonie exsudative ne cesse pas d'exercer ses ravages; le nombre des cas de cette maladie, constatée pendant les cinq dernières années, a été :

En 1857 de	1,528
» 1858	1,729
» 1859	3,254
» 1860	2,775
» 1861	3,423

Le gouvernement a chargé la commission spéciale, instituée pour apprécier la valeur de l'inoculation de la pleuropneumonie, d'après le procédé du docteur Willems, d'organiser des expériences sur une vaste échelle dans plusieurs communes de la Flandre orientale où cette maladie règne avec une grande intensité. Ces expériences ont commencé en septembre 1861 et se continuent activement.

Digitized by Google

VI. — ARMÉE.

Dans les tableaux qui suivent, nous faisons connaître les changements qui ont été introduits, en 1863, dans le traitement des officiers et la solde des troupes.

TRAITEMENTS DES OFFICIERS.

État-major général.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	TRAITEMENT	
Section d'activité.	ANCIEN.	NOUVEAU.
Lieutenant-général	16,900	18,500
Général-major	11,600	12,700
Section de réserve.		
Lieutenant-général, en service sédentaire.	13,520	14,800
Lieutenant-général, non employé . . .	10,140	11,100
Général-major, en service sédentaire . .	9,280	10,160
Général-major, non employé.	6,960	7,620

Digitized by Google

CORPS D'ÉTAT-MAJOR.	TRAITEMENT ANCIEN.	TRAITEMENT NOUVEAU.
Colonel	8,400	9,500
Lieutenant-colonel.	6,300	7,100
Major.	5,500	6,300
Capitaine de 1re classe.	4,650	5,100
— de 2e —	3,800	4,400
— de 3e —	»	4,000
Lieutenant	2,950	3,250
Sous-lieutenant.	2,500	2,800

État-major des provinces et des places.

ÉTAT-MAJOR DES PROVINCES.		
Général-major commandant de province.	8,400	10,160
Colonel commandant de province	8,400	9,500
ÉTAT-MAJOR DES PLACES.		
Commandant de place de 1re classe.	6,300	7,500
— de 2e —	4,650	5,500
— de 3e —	3,600	4,500
Major de place	3,300	3,800
Adjudant de place de 1re classe	2,800	3,000
— de 2e —	2,400	2,400
— de 3e —	1,900	1,900

Intendance militaire et officiers comptables des corps.

INTENDANCE MILITAIRE.		
Intendant en chef	11,600	12,700
— de 1re classe	8,400	9,500
— de 2e —	6,300	7,100
Sous-intendant de 1re classe	5,500	6,300
— 2e —	4,200	4,600

Digitized by Google

OFFICIERS COMPTABLES DES CORPS.	TRAITEMENT ANCIEN.	TRAITEMENT NOUVEAU.
Capitaine quartier-maître de 1re classe .	3,700	4,200
— de 2e — .	3,300	3,800
— de 3e — .	»	3,400
Lieutenant officier-payeur	2,300	2,500
Sous-lieutenant —	2,000	2,200
Capitaine administrateur d'habillement :		
de 1re classe	3,300	3,800
de 2e —	»	3,400
de 3e —	»	3,000

Service de santé.

MÉDECINS.

Inspecteur général	11,600	12,700
Médecin en chef.	8,400	9,500
— principal	6,300	7,100
— de garnison	5,500	6,300
— de régiment	4,650	5,100
— de bataillon de 1re classe . . .	3,800	4,400
— — de 2e — . . .	2,950	3,250
— adjoint	2,500	2,800

PHARMACIENS.

Pharmacien principal	4,650	5,100
— de 1re classe	3,800	4,200
— de 2e —	2,500	2,800
— de 3e —	2,100	2,350

VÉTÉRINAIRES.

Inspecteur vétérinaire	4,650	5,100
Vétérinaires de 1re classe	3,350	3,700
— de 2e —	2,500	2,800
— de 3e —	2,100	2,350

Digitized by Google

Infanterie.	TRAITEMENT ANCIEN.	TRAITEMENT NOUVEAU.
Colonel	7,400	8,500
Lieut.-colonel commandant titulaire de rég.	6,960	7,560
Lieutenant-Colonel	5,900	6,500
Major	5,050	5,500
Capitaine adjudant-major de 1re classe.	3,700	4,200
— de 2e —	3,300	3,800
— de 3e —	»	3,400
Lieutenant —	2,300	2,500
Sous-lieutenant —	2,000	2,200
Lieutenant officier d'armement	1,900	2,100
Sous-lieutenant —	1,600	1,800
Lieutenant porte-drapeau.	1,900	2,100
Sous-lieutenant —	1,600	1,800
Capitaine de 1re classe	3,300	3,800
— de 2e —	2,900	3,400
— de 3e —	»	3,000
Lieutenant	1,900	2,100
Sous-lieutenant	1,600	1,800
Cavalerie.		
Colonel.	8,400	9,500
Lieutenant-colonel commandant titulaire de régiment	7,360	8,160
Lieutenant-colonel	6,300	7,100
Major	5,500	6,300
Capitaine-commandant adjudant-major.	4,650	5,100
— en second —	4,200	4,800
— en troisième —	»	4,400
Lieutenant —	3,350	3,650
Sous-lieutenant —	2,900	3,200
Capitaine-commandant instructeur (1).	4,650	5,100

(1) Les capitaines-commandants adjudants-majors et instructeurs touchent le même traitement que les capitaines-commandants d'escadrons.

Digitized by Google

	TRAITEMENT	
	ANCIEN.	NOUVEAU.
Capitaine en second instructeur (1). . .	4,200	4,800
— en troisième — . . .	»	4,400
Lieutenant instructeur.	3,350	3,650
Lieutenant porte-étendard.	2,950	3,250
Sous-lieutenant —	2,500	2,800
Capitaine-commandant.	4,650	5,100
— en second	3,800	4,400
— en troisième	»	4,000
Lieutenant	2,950	3,250
Sous-lieutenant	2,500	2,800

Artillerie.

ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.

Colonel.	8,400	9,500
Lieutenant-colonel	6,300	7,100
Major	5,500	6,300
Capitaine-commandant.	4,200	4,600
Capitaine en troisième	»	3,500
Commandant d'artillerie en résidence 1re cl.	4,200	5,000
— — — 2e —	2,500	3,000
Garde d'artillerie 1re classe	3,350	3,700
— 2e —	2,500	2,750
— 3e —	1,800	2,000

SOUS-OFFICIERS ET EMPLOYÉS.

Conducteur de 1re classe	1,120	1,250
— de 2e —	970	1,060
— de 3e —	870	950
Maître artificier	1,120	1,250

(1) Les capitaines en second et en troisième, adjudants-majors et instructeurs, jouissent des traitements des officiers d'escadrons de leur grade augmenté de 400 francs.

Digitized by Google

	TRAITEMENT ANCIEN.	TRAITEMENT NOUVEAU.
Contrôleur de 1re classe.	2,500	2,750
— de 2e —	1,900	2,090
Réviseur de 1re classe	1,590	1,740
— de 2e —	1,380	1,510
OFFICIERS DES CORPS.		
Colonel.	8,400	9,500
Lieutenant-colonel commandant titulaire de régiment	7,360	8,160
Lieutenant-colonel	6,300	7,100
Major	5,500	6,300
Capitaine-commandant adjudant-major. .	4,650	5,100
— en second — . .	4,200	4,800
— en troisième — . .	»	4,400
Lieutenant adjudant-major	3,350	3,650
Capitaine-commandant instructeur . . .	4,650	5,100
— en second — . . .	4,200	4,800
— en troisième — . . .	»	4,400
Lieutenant instructeur.	3,350	3,650
BATTERIES A CHEVAL, MONTÉES ET TRAIN.		
Capitaine-commandant.	4,650	5,100
— en second	3,800	4,400
— en troisième	»	4,000
Lieutenant	2,950	3,250
Sous-lieutenant	2,500	2,800
BATTERIES DE SIÉGE ET DE DÉPÔT, COMPAGNIE DE PONTONNIERS, D'OUVRIERS D'ARTILLERIE ET D'OUVRIERS ARMURIERS.		
Capitaine-commandant.	4,200	4,600
— en second	3,350	3,900
— en troisième	»	3,500

Digitized by Google

	TRAITEMENT	
	ANCIEN.	NOUVEAU.
Lieutenant	2,500	2,750
Sous-lieutenant.	2,100	2,350

Génie.

ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.

Colonel	8,400	9,500
Lieutenant-colonel.	6,500	7,100
Major	5,500	6,500
Capitaine en premier	4,200	4,600
— en second	3,350	3,900
— en troisième	»	3,500
Lieutenant	2,500	2,750
Sous-lieutenant.	2,100	2,350

GARDES.

Garde du génie principal	2,400	2,600
— de 1re classe	2,000	2,200
— de 2e —	1,600	1,800
— de 3e —	1,320	1,400

OFFICIERS DU RÉGIMENT.

Colonel	8,400	9,500
Lieutenant-colonel commandant titulaire de régiment	7,360	8,096
Lieutenant-colonel.	6,300	7,100
Major	5,500	6,300
Capitaine adjudant-major en premier . .	4,200	4,600
— en second . .	3,750	4,300
— en troisième .	»	3,900
Lieutenant adjudant-major	2,900	3,150
Sous-lieutenant adjudant-major . . .	2,500	2,750

Digitized by Google

	TRAITEMENT ANCIEN.	TRAITEMENT NOUVEAU.
Capitaine en premier	4,200	4,600
— en second	3,350	3,900
— en troisième	»	3,500
Lieutenant	2,500	2,750
Sous-lieutenant.	2,100	2,350
Compagnies d'administration.		
Directeur d'hôpital de 1re classe . . .	2,500	2,750
— 2e —	1,800	2,000
Directeur de boulangerie de 1re classe. .	2,000	2,200
— 2e — . .	1,600	1,760
Sous-directeur d'hôpital de 1re classe . .	1,520	1,670
— 2e — . .	1,320	1,450
Commis aux écritures de 1re classe. . .	1,120	1,200
— 2e — . . .	1,820	1,100
Gendarmerie.		
Colonel	9,500	10,000
Lieutenant-colonel.	7,100	7,500
Major	6,300	6,600
Capitaine adjudant-major de 1re classe .	5,050	5,500
— , de 2e — .	»	4,700
Lieutenant adjudant-major	»	3,650
Capitaine de 1re classe.	5,050	5,500
— de 2e —	»	4,700
Lieutenant	2,950	3,250
Sous-lieutenant.	2,500	2,800

SOLDE DE LA TROUPE.

	SOLDE ANCIENNE.	SOLDE NOUVELLE.
Infanterie.		
Adjudant-sous-officier	2 71	2 90
Tambour-major et sergent clairon . . .	1 97	2 05

Digitized by Google

	SOLDE	
	ANCIENNE.	NOUVELLE.
Sergent-major secrétaire des grenadiers. .	2 04	2 15
— de l'infanterie et chasseurs à pied	1 99	2 10
Sergent armurier.	1 67	1 75
Maître tailleur et cordonnier	» 92	1 »
Caporal-tambour et clairon	1 13	1 20
Sergent-major du régiment de grenadiers.	2 04	2 15
— de la division de discipline.	2 04	2 15
— des enfants de troupe . .	2 04	2 15
— de 1re classe	2 01	2 12
— de 2e —	1 99	2 10
— des compagnies sédentaires.	1 99	2 10
Sergent et fourrier du rég. des grenadiers .	1 72	1 80
— de la division de discipl.	1 72	1 80
— des enfants de troupe .	1 72	1 80
— de 1re classe	1 69	1 77
— de 2e —	1 67	1 75
— des compag. sédentaires.	1 67	1 75
Sous-officier sédentaire	1 67	1 75
Caporal du régiment de grenadiers . . .	» 97	1 05
— de la division de discipline . . .	» 97	1 05
— des enfants de troupe	» 97	1 05
— de 1re classe.	» 94	1 02
— de 2e —	» 92	1 »
— des compagnies sédentaires. . .	» 92	1 »
Tambour et clairon du rég. de grenadiers .	» 86	» 90
— des enfants de troupe .	» 86	» 90
— de 1re classe	» 83	» 87
— de 2e —	» 81	» 85
— de la division de discipl.	» 81	» 85
Élève clairon et tambour, rég. de grenadiers	» 75	» 84
— de 1re classe . .	» 73	» 81
— de 2e — . .	» 70	» 78

Digitized by Google

	SOLDE ANCIENNE.	SOLDE NOUVELLE.
Soldats du régiment des grenadiers . . .	» 76	» 84
— de 1re classe	» 73	» 81
— de 2e —	» 70	» 78
— compagnies sédentaires	» 70	» 78
— division de discipline.	» 53	» 58
Enfants de troupe. Caporal-fourrier . . .	» 65	» 73
— Caporal.	» 65	» 73
— Tambour	» 60	» 68
— Enfant.	» 55	» 63

Cavalerie.

Adjudant sous-officier	2 92	2 95
Trompette-major. Chasseurs, lanc., cuirass.	2 29	2 30
— Guides	2 31	2 32
Trompette-brigadier. Chasseurs, lanciers, cuirassiers	1 88	1 90
— Guides.	1 90	1 92
Maître armurier (par abonn.). Chasseurs, lanciers, cuirassiers	2 52	2 55
— Guides .	2 54	2 57
Maréchal-des-logis armurier. Chasseurs, lanciers, cuirassiers	2 09	2 10
— Guides. .	2 11	2 12
Maître tailleur, bottier et sellier. Chasseurs lanciers, cuirassiers	» 99	1 »
— Guides .	1 01	1 02
Maréchal-des-logis-chef. Chasseurs, lanciers, cuirassiers	2 52	2 55
— Guides.	2 54	2 57
Maréchal-des-logis et fourrier. Chasseurs, lanciers cuirassiers	2 09	2 10
— Guides .	2 11	2 12
Brigadier. Chasseurs, lanciers, cuirassiers .	1 20	1 22

Digitized by Google

	SOLDE	
	ANCIENNE.	NOUVELLE.
Brigadier. Guides.	1 22	1 24
Trompette. Chasseurs, lanciers, cuirassiers	1 67	1 70
— Guides.	1 69	1 72
Cavalier de 1re classe et maréchal ferrant.		
Chasseurs, lanciers, cuirassiers . . .	» 99	1 03
— Guides	1 01	1 03
Cavalier de 2e classe. Chasseurs, lanciers, cuirassiers	» 99	1 »
— Guides.	1 01	1 02

Artillerie.

Adjudant sous-officier	2 92	2 95
Maréchal-des-logis-chef artific. 1er régim. .	2 52	2 55
. — 2e 3e et 4e rég.	2 41	2 44
Trompette-major	2 24	2 25
Trompette-brigadier.	1 88	1 90
Maître-armurier (par abonnement) . . .	2 20	2 25
Maréchal-des-logis armurier	1 88	1 90
Maître tailleur, bottier et sellier	» 92	» 95
Maréchal-des-logis-chef et adjudant de batterie. Secrétaire du colonel .	2 20	2 25
— Batterie à cheval . .	2 52	2 55
— — montée. . .	2 41	2 45
— — de siége . .	2 20	2 25
— Cadre de dépôt . . .	2 20	2 25
— Compagnie d'armuriers.	2 20	2 25
— — de pontonniers . .	2 39	2 45
— — d'ouvriers d'artillerie .	2 72	2 75
— Train	2 50	2 53
Maréchal-des-logis-chef constructeur aux pontonniers.	2 39	2 45

Digitized by Google

	SOLDE	
	ANCIENNE.	NOUVELLE.
Maréc.-des-logis et fourrier. Batterie à cheval	2 09	2 10
— — montée.	1 99	2 »
— — de siége	1 88	1 90
— Cadre de dépôt .	1 88	1 90
— Compagnie d'armuriers . .	1 88	1 90
— Garde-magasin .	1 88	1 90
— Pontonniers . .	2 07	2 08
— Train	2 07	2 08
— Ouvriers d'artill.	2 30	2 30
Brigadier à cheval. Batterie à cheval . .	1 20	1 22
— — montée . . .	1 20	1 22
— Train	1 20	1 22
Brigadier à pied. Batterie montée . . .	1 15	1 15
— — de siége . . .	1 15	1 15
— Cadre de dépôt. . . .	1 15	1 15
— Compagnie d'armuriers.	1 15	1 15
— Pontonniers	1 30	1 32
— Ouvriers d'artillerie. .	1 23	1 25
Brigadier artificier. Batterie à cheval . .	1 09	1 10
— — montée. . .	1 02	1 04
— — de siége . .	1 02	1 04
Trompette. Batterie à cheval	1 67	1 70
— — montée.	1 56	1 60
— — de siége	1 56	1 60
— Cadre de dépôt.	1 56	1 56
— Compagnie d'armuriers . . .	1 56	1 56
— — d'ouvriers d'artill. .	1 56	1 56
— Pontonniers.	1 54	1 56
— Train.	1 65	1 68
Ouvrier charron, sellier, forgeron et charpentier. Petit état-major du 1er rég. . .	1 09	1 10
— Batterie à cheval.	1 09	1 10

Digitized by Google

	SOLDE ANCIENNE.	SOLDE NOUVELLE.
— Petit état-major des 2e,3e et 4e régiments	1 02	1 04
— Batterie montée.	1 02	1 04
— — de siége	1 02	1 04
Maréchal-ferrant. Batterie à cheval . . .	» 99	1 »
— — montée . . .	» 92	» 95
Maître ouvrier de la comp. des pontonniers.	1 20	1 22
Canonnier de 1re classe. Batterie à cheval .	1 04	1 05
— — — montée .	» 92	» 95
— — — de siége.	» 92	» 95
— — Compe d'armuriers .	» 92	» 95
— — Ouvriers d'artill. .	1 13	1 15
— de 2e classe. Batterie à cheval .	» 99	1 »
— — — montée. .	» 81	» 83
— — — de siége. .	» 81	» 83
— — Compe d'armuriers.	» 81	» 83
— — Ouvriers d'artillerie.	» 92	» 95
— de 3e classe. Ouvriers d'artillerie.	» 81	» 83
— Conducteur de 1re et de 2e classe. Batterie montée.	» 99	1 »
— Train	» 99	1 »
— Pontonniers de 1re classe . . .	1 04	1 05
— » de 2e classe . . .	» 93	» 95

Génie.

Adjudant sous-officier	2 92	2 95
Tambour-major	2 29	2 30
Caporal-tambour	1 34	1 35
Maître-armurier (par abonnement) . . .	2 20	2 25
Sergent armurier.	1 99	2 05
Maître tailleur et cordonnier	1 13	1 15
Sergent-major et sergent-major secrétaire du colonel	2 20	2 25

Digitized by Google

	SOLDE ANCIENNE.	SOLDE NOUVELLE.
Sergent, fourrier et sergent garde-magasin.	1 99	2 05
Caporal et caporal-fourrier.	1 13	1 15
Tambour	» 92	» 92
Maître-ouvrier et mineur de 1re classe	» 92	» 95
Mineur de 2e classe	» 81	» 83
Compagnies d'administration.		
Infirmier-major de 1re classe	1 60	1 60
— de 2e —	1 40	1 40
Magasinier et dépensier de 1re classe.	1 50	1 60
— de 2e —	1 30	1 40
Portier de 1re classe.	1 40	1 45
— de 2e —	1 20	1 25
Cuisinier de 1re classe	1 40	1 45
— de 2e —	1 20	1 25
Tisanier de 1re classe.	1 40	1 45
— de 2e —	1 20	1 25
Infirmier de 1re classe	1 05	1 10
— de 2e —	» 95	1 »
Surveillant de boulangerie.	2 »	2 10
Brigadier	1 70	1 80
Ouvrier.	1 20	1 30
Gendarmerie.		
Adjudant sous-officier	4 10	4 10
Maréchal-des-logis-chef.	3 60	3 60
Maréchal-des-logis à cheval	3 40	3 40
— à pied	2 60	2 60
Brigadier à cheval	3 10	3 10
— à pied	2 40	2 40
Gendarme à cheval	2 75	2 75
— à pied	2 15	2 15

Digitized by Google

VII. — FINANCES PUBLIQUES.

I. — Situation au 1er septembre 1862.

D'après l'exposé officiel, présenté par le ministre des finances, les comptes des budgets des exercices 1830 à 1857 accusent un déficit de fr. 7,412,622; mais il a été entendu que la réduction ou l'extinction de ce déficit demeurerait en suspens aussi longtemps que les ressources ordinaires et extraordinaires dont le gouvernement dispose ne seraient pas épuisées; ce qui fait qu'on peut le laissser en dehors des appréciations relatives à la situation financière.

L'exercice de 1858 offre un boni de.	fr. 11,135,734
— 1859 —	5,459,966
— 1860 —	10,683,841
Le boni probable de l'exercice 1861 est de . . .	6,453,952
Ensemble	fr. 33,733,493
Par contre, et sans égard aux transferts à opérer aux exercices 1863 et suivants, l'exercice 1862 présenterait un excédant de dépense de	fr. 20,116,178
De manière que, dans leur ensemble, les exercices 1858 à 1862, présentent un boni de.	fr. 13,617,315

Digitized by Google

II. — Résultats définitifs du budget de 1860, dernier exercice clos lors de la publication de la situation du trésor au 1er septembre 1862.

I. — Recettes.

1.) *Prévisions.*

Evaluations du budget des voies et moyens . . .	149,188,790
Augmentations par des lois spéciales	1,728,000
Ressources extraordinaires constatées en dehors des évaluations du budget	74,056
Fonds affectés à des dépenses spéciales	14,096,647
Total .	165,087,473

2). *Faits réalisés.*

Recouvrements effectués	169,709,219
Boni sur les opérations des exercices 1858 et 1859 .	16,595,700
Total .	186,304,919

II. — Dépenses.

1.) *Prévisions.*

Budget primitif	138,642,436
Augmentation par des crédits supplém. et extraordin.	6,891,924
Crédits complémentaires	830,112
Crédits transférés des exercices antérieurs	1,935,870
Total .	148,300,342
Crédits transférés à l'exercice suivant	1,720,804
Reste crédits afférents à l'exercice	146,579,538
Services spéciaux (crédits rattachés à l'exercice) . .	16,144,602
Total des prévisions de dépenses .	162,724,145

Digitized by Google

2.) *Faits réalisés.*

Dépenses résultant des services faits	159,025,377

III. — Balance.

Recettes réelles	fr. 169,709,219
Dépenses effectives	159,025,377
Boni .	fr. 10,683,842

III. — Résultats probables des budgets pendant les exercices 1861 et 1862, d'après l'exposé officiel de la situation du trésor au 1er septembre 1862.

1. — Recettes.

	1861.	1862.
Budget primitif	149,029,190	153,614,490
Budget augmenté par des ressources nouvelles votées par la Législature et par des transferts de l'exercice antérieur	150,558,608	171,445,795
Revenus effectués ou probables . .	172,258,034	175,046,062

2. — Dépenses.

Budget primitif	141,576,487	145,176,391
Budget augmenté des crédits supplémentaires, extraordinaires et spéciaux, et des virements de crédits.	166,804,082	153,833,025
Dépenses réelles probables . . .	165,804,082	152,833,025

3. — Comparaison.

ANNÉES.	RECETTES.	DÉPENSES.	BONI.
1861	172,258,034	165,804,082	6,453,952
1862	175,046,062	152,833,025	22,213,037

Digitized by Google

IV. — Aperçu des recettes et dépenses générales effectuées dans les exercices 1830 a 1859.

ANNÉES.	RECETTES.	DÉPENSES.
1830-1853. . .	2,868,886,741	2,882,740,440
1854	152,673,052	143,172,277
1855	144,502,166	146,926,212
1856	146,239,212	149,727,650
1857	149,143,924	146,291,139
1858	155,880,739	144,745,005
1859	158,349,645	152,889,679
TOTAL .	3,775,675,481	3,766,492,402

Dans le total général des recettes, les recettes extraordinaires figurent pour près de 563 millions; dans celui des dépenses, les dépenses extraordinaires pour passé 578 millions.

V. — Budget de 1863.

voté par la Législature.

Dépenses.

DETTE PUBLIQUE.

Service de la dette (intérêts, amortissement et frais)	fr.	33,311,545
Rémunérations.		6,455,568
Fonds de dépôt.		766,000
TOTAL. .		40,533,114

DOTATIONS.

Liste civile		2,751,522
Dotation du prince royal.		500,000
— du comte de Flandre		150,000
A reporter .		3,401,522

Digitized by Google

	Report .	3,401,322
Sénat		40,000
Chambre des représentants		592,050
Cour des comptes		159,020
	TOTAL .	4,192,392

JUSTICE.

(Budget proposé par la section centrale.)

Administration centrale	fr.	289,175
Ordre judiciaire		3,039,256
Justice militaire		64,877
Frais de justice.		674,608
Palais de justice		95,000
Publications officielles		171,240
Pensions et secours		26,500
Cultes.		4,827,059
Établissements de bienfaisance et écoles de réforme . .		660,000
Prisons		3,685,794
Frais de police		80,000
Dépenses imprévues		6,800
	TOTAL .	13,620,309

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Administration centrale	201,203
Traitements des agents politiques	581,250
Traitements et indemnités des agents consulaires . . .	164,000
Frais de voyage, de courriers, etc.	70,500
Dépenses diverses relatives aux légations et consulats. .	95,600
Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, dépenses imprévues	47,000
Commerce, navigation, pêche	198,149
Marine	1,625,785
Pensions et secours	4,500
TOTAL .	2,987,787

Digitized by Google

INTÉRIEUR.

Administration centrale	Fr.	340,872
Pensions et secours		40,094
Statistique générale		14,300
Frais de l'administration dans les provinces		1,021,987
Frais de l'administration dans les arrondissements		319,015
Milice		65,100
Garde civique		20,085
Fêtes nationales; tir national (prix), tirs communaux (subsides)		94,155
Récompenses honorifiques et pécuniaires		10,000
Légion d'honneur et Croix de fer		222,000
Agriculture		964,408
Voirie vicinale et hygiène publique		1,175,735
Industrie		299,265
Poids et mesures		76,523
Enseignement supérieur		1,052,825
— moyen		1,047,460
— primaire		2,337,149
Lettres et sciences		410,918
Beaux-arts		677,960
Service de santé		111,340
Eaux de Spa		7,000
Traitements temporaires de disponibilité		30,000
Dépenses imprévues		5,900
TOTAL		10,344,073

TRAVAUX PUBLICS.

(Budget non encore sanctionné.)

Administration centrale	811,270
Ponts et chaussées, bâtiments civils, canaux et rivières	5,983,565
Mines	301,590
A reporter	7,096,425

Digitized by Google

Report.	7,096,425
Chemins de fer, postes, télégraphes; régie	19,064,091
Commissions spéciales	7,000
Traitements de disponibilité	59,500
Pensions	7,000
Secours à des employés, etc.	9,000
Dépenses imprévues	18,000
TOTAL.	26,261,016

FINANCES.

Administration centrale	1,951,500
Administration du trésor dans les provinces	158,400
Administration des contributions directes, douanes et accises	9,201,450
Administration de l'enregistrement et des domaines	2,096,430
Administration de la caisse générale de retraite	9,450
Pensions et secours	35,000
Dépenses imprévues	8,000
TOTAL.	13,460,230

GUERRE.

Administration centrale	351,460
États-majors	1,287,826
Service de santé des hôpitaux	926,395
Solde des troupes	21,119,147
École militaire	196,125
Établissements et matériel de l'artillerie	848,015
Matériel du génie	700,000
Pain, fourrages, et autres allocations	6,590,888
Traitements divers et honoraires	171,302
Pensions et secours	106,664
Dépenses imprévues	16,294
Gendarmerie	2,111,708
TOTAL.	34,425,825

Digitized by Google

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

Non-valeurs	663,000
Remboursements	2,212,200
TOTAL.	2,875,200

VI. — BUDGET DE 1863. — Voies et moyens.

1. — IMPÔTS, ADDITIONNELS COMPRIS.

Foncier	18,886,290
Personnel	10,648,000
Patentes	4,015,000
Débit des boissons alcooliques	1,225,000
— des tabacs	200,000
Redevances sur les mines	450,000
Douanes (1)	14,405,000
Accises : sel	5,200,000
— vins étrangers (2)	2,100,000
— eaux-de-vie étrangères (2)	100,000
— — indigènes (2)	5,850,000
— bières et vinaigres (2)	8,730,000
— sucre de canne et de betterave	3,870,000
— glucoses, etc.	50,000
Garantie d'or et d'argent	240,000
Droits de magasin des entrepôts, etc.	225,000
Enregistrement	13,500,000
Greffe	260,000
Hypothèques	2,450,000
Droits de succession et de mutation par décès	8,750,000
Droit de mutation en ligne directe	1,600,000
A reporter.	102,754,290

(1) Déduction faite des 3/4 du produit probable sur les cafés, soit 1,900,000 fr. affectés au fonds communal, créé par suite de la suppression des octrois.

(2) Déduction faite des 35 1/2 p. c. du produit probable affectés au fonds communal.

Digitized by Google

Report.	102,754,290
Droit dû par les époux survivants	150,000
Timbre	3,650,000
Naturalisations	5,000
Amendes en matière d'impôts	150,000
— de condamnation	140,000
TOTAL DES IMPÔTS. .	106,849,290

2. — PÉAGES.

Routes de l'État	1,600,000
Rivières et canaux	2,850,000
Bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.	110,000
Postes (1)	3,050,000
TOTAL DES PÉAGES. .	7,610,000

3. — CAPITAUX ET REVENUS.

Chemin de fer	30,500,000
Télégraphes électriques	600,000
Domaines (valeurs capitales), forêts, dépendances des chemins de fer, établissements et services régis par l'État, produits divers, revenus des domaines	3,600,000
Produits divers des prisons, fonds des cautionnements, actes des commissariats maritimes, droit de chancellerie, de pilotage et de fanal, fabrication de monnaie, de cuivre et de nickel, abonnements au *Moniteur* . .	4,494,000
Chemin de fer rhénan. — Dividendes.	232,500
Part dans les bénifices de la Banque nationale. . . .	350,000
TOTAL DES CAPITAUX ET REVENUS .	39,776,500
4. — REMBOURSEMENTS	1,711,000
TOTAL DU BUDGET. .	155,946,790

(1) Déduction faite des 41 1/2 p.c. du produit probable, soit 2,170,000 fr. attribués au fonds communal.

Digitized by Google

Report.	155,946,790
FONDS SPÉCIAL. — Produits des ventes de biens domaniaux	100,000
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES EN 1863 .	156,046,790
TOTAL GÉNÉRAL EN 1862 .	153,614,490

La somme des voies et moyens, pour 1863, telle qu'elle est renseignée ci-dessus, présente sur l'ensemble des crédits alloués par les lois de budgets pour la même année un excédant de près de 7 1/2 millions; mais il faut faire la part des crédits supplémentaires et extraordinaires qui viennent régulièrement modifier les évaluations primitives des budgets.

VII. — STATISTIQUE DES IMPÔTS DE 1848 A 1857.

(Voir l'*Annuaire* de 1859, p. 183.)

VIII. — DETTE NATIONALE CONSTITUÉE.

(Voir, pour ce qui concerne la décomposition de la dette nationale, l'*Annuaire* de 1859, pages 185 à 188) (1).

En septembre 1862, l'état de la dette se produisait ainsi qu'il suit :

Capital primitif . . .	fr. 884,988,563
Amorti	260,792,016
A amortir	624,196,547 (2)

Les intérêts et les rentes à servir s'élèvent annuellement à 27,922,770 fr., l'amortissement à 3,397,442 fr., les frais à 83,700 fr.

(1) Depuis lors, le gouvernement a émis l'emprunt de 45 millions à 4 1/2 p. c., décrété par la loi du 8 septembre 1859, dont 23,700,000 fr. ont été portés à la dette ordinaire et 21,300,000 à la dette extraordinaire.

(2) Dans ce chiffre, les dettes à 4, à 3 et à 2 1/2 p. c. sont comprises pour leur valeur nominale.

Digitized by Google

IX. — Finances provinciales.

Budgets sanctionnés pour 1861 à 1863. — Recettes :

	1861.	1862.	1863
Anvers . . . . . fr.	485,663	500,784	522,339
Brabant	1,353,312	1,163,005	1,188,130
Flandre occidentale . . .	1,698,661	1,708,494	1,869,445
Flandre orientale	617,305	694,521	663,073
Hainaut.	1,044,074	1,025,749	1,181,760
Liége	626,910	673,934	929,543
Limbourg	185,282	182,266	195,564
Luxembourg	297,271	352,305	366,608
Namur	380,028	419,409	440,097
Total . .	6,688,506	6,720,267	7,356,559

X. — Finances communales.

I.— Communes urbaines. En millions de francs :

Recettes :

	Recettes ordinaires.		Recettes extr.	
	1859.	1860.	1859.	1860.
Anvers (4 villes) . . .	2.692	2.695	2.148	2.233
Brabant (8)	5.668	5.889	0.898	3.206(1)
Flandre occidentale (15).	1.648	1.702	1.793	0.830
Flandre orientale (11) .	2.771	2.975	0.548	1.122
Hainaut (21)	1.489	1.534	0.453	0.579
Liége (7)	2.077	2.256	2.836	2.940
Limbourg (4)	0.273	0.266	0.059	0.049
A reporter .	16.618	17.317	8.735	10.959

(1) La différence notable des deux années provient des emprunts.

Digitized by Google

Report.	16.618	17.317	8.735	10.959
Luxembourg (11) . .	0.303	0.306	0.178	0.133
Namur (5)	0.398	0.430	0.185	0.245
Royaume (86) .	17.323	18.055	9.073	11.340
Recettes extraordinaires.	9.073	11.340		
Total . .	26.396	29.395		

Dépenses :

	Dépenses ordinaires et extraordinaires	
	1859.	1860.
Anvers.	4.830	4.925
Brabant	6.568	9.094
Flandre occidentale. . .	3.596	2.510
Flandre orientale . . .	3.116	3.764
Hainaut	1.933	2.011
Liége	4.829	5.142
Limbourg.	0.325	0.308
Luxembourg.	0,467	0.429
Namur	0.526	0.686
Total .	25.992	28.873

II.— Communes rurales des neuf provinces :

		1859.	1860.
a.) Recettes	ordinaires . . .	11.809	12.143
	extraordinaires . .	10.356	11.397
	Total .	22.165	23.540
b.) Dépenses		19.202	20.363

Un relevé plus récent établit le montant de la recette collective de toutes les communes du royaume pour 1859 à 55.5 millions de fr., celui des dépenses à 41.8 millions.

Digitized by Google

VIII. — AGRICULTURE.

I. — Dénombrement des animaux domestiques.

	1846.	1856.
Chevaux . .	294,537	277,311
Bêtes bovines .	1,203,891	1,257,649
Bêtes ovines .	662,508	583,485
Porcs . . .	496,564	458,418

II.— Étendue des cultures. En hectares.

	1846.	1856.
Froment . .	233,452	267,366
Epeautre . .	51,848	58,443
Méteil . . .	39,717	41,410
Seigle . . .	283,369	292,102
Sarrasin. . .	27,580	24,501
Orge. . . .	59,704	44,586

Digitized by Google

Avoine	202,431	219,169
Plantes racines fourragères .	17,593	25,383
Pommes de terre	115,062	149,737
Prairies permanentes . . .	362,307	312,498
Colza	26,099	27,105
Lin	29,880	32,837
Betterave à sucre.	2,125	7,794
Chanvre, houblon, chicorée, tabac, garance, chardons cardères, vignes	7,716	9,258
Pois, vescas, et mélanges . .	29,291	15,915
Fèves et féveroles.	39,387	42,370
Jardins légumiers	34,507	34,981
Jachères	80,910	64,418

L'étendue du domaine agricole, qui, en 1846, était de 1,777,763 hectares, s'élevait, en 1856, à 1,830,515 hectares, soit un accroissement de 52,752 hectares.

Ainsi donc, d'après les chiffres donnés ci-dessus, sur 1000 hectares on en consacrerait 517.66 aux céréales et farineux, 31.84 aux légumineuses, 42.06 aux plantes industrielles, 183.42 aux racines et fourrages, 170.72 aux prairies, 35.19 aux jachères et 19.11 au jardinage et à la culture maraichère.

III.— Produit par hectare. Année ordinaire.

	1846.	1856.	
	—	—	
Froment. .	18.41	21.53	hectolitres.
Épeautre .	27.73	31.12	—
Méteil . .	18.88	21.75	—
Seigle . .	18.04	20.77	—
Orge . . .	32.27	35.01	—
Avoine . .	31.19	33.82	—
Colza. . .	19.91	20.43	—
Lin. Filasse . .	582.52	539.66	kilogrammes.
— Graine . .	7.09	6.15	hectolitres
Betterave. . .	35,518	39,007	kilogrammes.

Digitized by Google

IV. — Rendement par hectare, en 1861 à 1862. En hectolitres,

RENDEMENT.	
1861.	1862.
—	—
18.48	19.73
36.80	35.69
19.88	18.93
25.36	25.53
7,520 kilogr.	9,833 kilogr.

V. — Mercuriales. — Prix moyen de l'hectolitre de froment et de seigle pendant les années 1861 et 1862.

MOIS.	FROMENT.		SEIGLE.	
	1861.	1862.	1861.	1862.
	—	—	—	—
Janvier . .	24.05	26.48	14.51	17.50
Février . .	23.34	25.58	14.44	17.15
Mars . . .	23.46	25.55	13.14	17.24
Avril. . .	24 13	25.26	14.55	17.34
Mai . . .	24.39	23.81	14.90	16.77
Juin. . .	25.16	23.75	14.87	16.41
Juillet . .	25.58	25.64	14.33	17.48
Août. . .	25.99	25.05	14.96	16.18
Septembre .	28.14	24.65	16.58	16.10
Octobre. .	28.33	23.50	17.65	15.67
Novembre .	28.00	22.48	18.08	15.13
Décembre .	27.15	21.55	18.84	14.61
Année entière.	25.64	24.44	15.48	16.46

Digitized by Google

IX. — INDUSTRIE.

INDUSTRIE MINÉRALE ET MINÉRALURGIQUE.

1. *Mines de houille.* — Au 31 décembre 1850, le nombre des mines de houille concédées était de 254, comportant ensemble une étendue de 103,966 hectares, et celui des mines tolérées provisoirement était de 56, comprenant 26,603 hectares ; au 31 décembre 1860, le premier de ces nombres s'élevait à 266 pour une étendue de 114,898 hectares, et le second était descendu à 24 pour 13,052 hectares.

Sur les 290 mines concédées ou tolérées provisoirement au 31 décembre 1860, 192 étaient en activité pour une étendue de 93,944 hectares.

Le nombre des siéges d'exploitation, au 31 décembre 1860, s'élevait à 355 pour ceux qui étaient en activité, à 155 pour ceux qui étaient en réserve et à 46 pour ceux qui étaient en construction. Des 355 siéges d'exploitation en activité, 221 appartiennent au Hainaut, 39 à la province de Namur et 95 à celle de Liége.

Le nombre et la force des moyens mécaniques employés à l'*extraction de la houille* ont subi des variations fort peu sen-

Digitized by Google

sibles, de 1850 à 1859 ; les machines à vapeur qui, en 1850, étaient au nombre de 384, ayant ensemble une force de 11,548 chevaux, ne s'élevaient, en 1860, qu'à 406, représentant 19,920 chevaux. Le nombre des manéges était descendu de 28 à 16.

Il en a été autrement des *appareils employés à l'épuisement des eaux* et des *machines à vapeur servant à l'aérage*.

Ces deux sortes de moteurs ont considérablement augmenté en nombre et en force ; les premiers qui, en 1850, n'étaient que de 143, de la force réunie de 16,081 chevaux, s'élevaient en 1860, à 159, représentant une force de 22,695 chevaux ; les seconds ont monté de 78 (777 chevaux) à 218 (3,354 chevaux).

Le nombre des *ouvriers* employés à l'exploitation de la houille était de 48,000 en 1850 ; il a atteint le chiffre de 78,232 en 1860.

En 1850, 36,000 ouvriers travaillaient à l'intérieur et 12,000 à la surface ; en 1860, ces nombres ont monté respectivement à 59,954 et à 18,278. Des ouvriers travaillant à l'intérieur en 1860, 715 sur mille étaient des hommes, 85 des femmes, 147 des garçons âgés de moins de 16 ans, et 53 des filles âgées de moins de 16 ans. Pour les ouvriers travaillant au jour, les chiffres respectifs étaient 646,143,99,112.

Quantités des houilles extraites :

NATURE DES HOUILLES.	QUANTITÉ EXTRAITE (EN TONNES). 1850.	1860.
Maigre sans flamme. . .	521,138	682,709
Sèche à courte flamme . .	432,392	792,750
Maigre à longue flamme .	1,425,510	1,804,870
Grasse à longue flamme .	2,169,211	4,266,746
Grasse maréchale . . .	1,272,337	2,063.780
TOTAUX . .	5,820,588	9,610,855
Valeur fr.	46,471,000	107.127,282

Digitized by Google

Des 107 millions représentant la valeur de la houille extraite en 1860, 95 sont absorbés par les dépenses.

L'exportation de la houille a suivi une progression ascendante très-marquée, de 1850 à 1860. Elle s'est élevée de 1,659,000 tonnes à 3,450,306.

2. *Mines métalliques* (1). — Au 31 décembre 1850, il existait 51 mines métalliques, régulièrement concédées et embrassant ensemble une étendue de 45,454 hectares; au 31 décembre 1860, ce nombre était de 82 mines, s'étendant sur une superficie de 73,740 hectares.

A la fin de 1860, l'exploitation du minerai de fer s'opérait aussi, en vertu de simples déclarations, sur le territoire de 109 communes. Le nombre des communes où des mines libres étaient établies en 1850 n'était que 64.

Le nombre des siéges d'exploitation en activité, qui était de 804 en 1850, s'est élevé à 1,256, dont 121 à ciel ouvert.

Le nombre des ouvriers n'était que de 5,695 en 1850; il a atteint le chiffre de 11,141 en 1860.

Produits annuels des mines métalliques (en tonneaux):

	1850.	1860.	VALEUR 1860.
Blende	7,308	17,284	Fr. 834,263
Calamine . . .	62,193	48,857	2,123.969
Galène (plomb) .	3,854	9,980	1,606,228
Pyrite	4,084	42,513	1,253,109
Fer (mine lavée).	472,883	809,176	7,748,633

3. *Usines minéralurgiques en général.* — Le nombre des établissements minéralurgiques existant au 31 déc. 1860 était de 478, soit une augmentation de 41, par rapport à la situation arrêtée au 31 déc. 1850.

(1) Les données qui suivent s'appliquent exclusivement aux provinces de Hainaut, de Namur, de Luxembourg et de Liége.

Digitized by Google

Dans ce nombre,

374	servaient au traitement et à la préparation	du fer ;
4	—	de l'acier ;
20	—	du plomb ;
11	—	du cuivre ;
23	—	du zinc ;
1	—	de l'alun ;
45	—	et la fabrication du verre.

Outre de nombreux cours d'eau qui activaient 370 roues hydrauliques, ensemble d'une force de 4,075 chevaux, 411 machines à vapeur, de la force de 12,655 chevaux, et 30 manéges à un cheval servaient de moteurs dans ces établissements Le nombre des ouvriers qui y étaient occupés en 1860 était de 24,593 ; en 1851, il était de 12,932.

Tandis que l'année 1850 n'a vu créer des produits minéralurgiques que pour une valeur globale de 51,261,457 fr., l'année 1860 a jeté sur le marché des fabricats pour la somme énorme de 129,699,113 francs.

4. *Usines sidérurgiques.*—Le nombre des hauts fourneaux en activité, pour la fabrication de la fonte, s'est élevé, en 1860, à 51 (43 au coke et 8 au bois) de 41 qu'il était en 1850 (25 au coke et 16 au bois). De même, le nombre des fonderies (élaboration de la fonte) s'est élevé de 78 à 127 ; le nombre des fabriques de fer proprement dites est tombé de 102 à 87 ; celui des usines à ouvrer le fer de 86 à 82.

En 1860, *la fabrication de la fonte* a produit 314,672 tonnes de fonte au coke et 5,271 tonnes de fonte au bois ; la valeur de la tonne de fonte au coke était de 81 fr. 39 c. ; la tonne de fonte au bois valait 128 fr. 13 c. La valeur produite, qui n'était en 1850 que de 11,568,857 francs, a atteint le chiffre de 26,289,374 francs en 1860.

Quant aux *fonderies,* on a produit 53,372 tonneaux, valant

Digitized by Google

près de 10 1/2 millions de fr. Ces chiffres étaient en 1850 respectivement de 17,000 et de 3,055,777 fr.

Les *fabriques de fer proprement dites,* qui, en 1850, n'employaient que 2,703 ouvriers et ne produisaient que 61,970 tonnes (valeur 11,848,652 fr.), ont, en 1860, occupé 6,604 ouvriers et produit 200,596 tonnes (valeur 37,859,585 fr.).

Enfin, il y a eu accroissement également quant aux *usines à ouvrer le fer.* Voici quelle a été leur situation :

	NOMBRE D'OUVRIERS	PRODUITS TONNES	VALEUR DES PRODUITS.
	—	—	—
En 1850. . .	516	10,738	fr. 3,844,052
En 1860. . .	1,067	17,722	6,446,605

5. *Récapitulation de la valeur des produits de l'industrie minérale et métallurgique, en* 1859 et 1860. En millions de francs.

	1859.	1860.
	—	—
Houille	104.00	107.12
Minerai de fer (lavé).	8.21	7.74
id. de pyrite .	0.88	1.25
id. de blende .	0.72	0.83
id. de calamine .	2.80	2.12
id. de plomb. .	1.44	1.60
Pierres et ardoises .	15.07	17.39
Fonte et fer . . .	74.31	81.07
Acier.	0.61	0.84
Plomb	2.28	1.80
Cuivre	3.79	2.69
Zinc	22.73	24.53
Alun	0.19	0.23
Verre.	17.27	18.51

Digitized by Google

X. — COMMERCE.

I. — Mouvement commercial avec les pays étrangers.

1. *Aperçu des années* 1856 à 1861. Valeurs actuelles ou variables, exprimées en millions de francs (1). Commerce général et spécial.

A. — Importation.

ANNÉES.	ENTRÉES PAR TERRE.	ENTRÉES PAR MER.	TOTAL.	MISES EN CONSOMMATION.
1856. . . .	592.7	334.7	927.4	435.5
1857. . . .	582.	345.2	927.2	434.8
1858. . . .	515.2	285.7	800.9	440.2
1859. . . .	609.	279.9	888.9	451.1
1860. . . .	587.4	336.4	923.8	516.7
1861. . . .	559.6	405.3	964.9	556.8

(1) Depuis 1862, l'administration a supprimé ses calculs sur les bases des valeurs permanentes ou anciennes, fixées en 1833.

Digitized by Google

B. — **Exportation.**

ANNÉES	SORTIES PAR TERRE.	SORTIES PAR MER.	TOTAL.	DENRÉES ET MARCHANDISES BELGES.
—	—	—	—	—
1856. . . .	596.9	266.6	863.5	369.8
1857. . . .	623.4	268.6	892.	414.3
1858. . . .	540.5	202.7	743.2	381.2
1859. . . .	577.4	276.	853.4	413.3
1860. . . .	584.3	295.3	879.6	470.3
1861. . . .	612.2	233.6	845.8	453.6

2. *Résumé du mouvement de* 1861 :

			DIFFÉRENCE EN P. C. DE 1861 AVEC 1860.
Commerce général.	Importation . .	964.9	+ 4
—	Exportation . .	845.8	— 4
	ENSEMBLE . .	1810.7	+ 0.4
Commerce spécial.	Importation . .	556.8	+ 8
—	Exportation . .	453.6	— 4
	ENSEMBLE . .	1010.4	+ 2

Pour l'ensemble du mouvement commercial, la part proportionnelle des transports par terre et rivières est de 64.7 p. c., et celle des transports maritimes de 35.3 p. c. En 1860, ces parts respectives étaient de 65.0 p. c. et de 35.0 p. c. Il y a donc réduction de 0.3 p. c. dans la quotité des transports par terre et rivières, et accroissement de 0.3 p. c. dans celle des transports par mer. Si l'on remonte à 1851, on constate que les proportions étaient de 66.5 p. c. pour les transports par terre et rivières, et de 33.5 p. c. pour les transports maritimes. Il résulte de ces chiffres que les proportions, pour chacun de ces modes de transport, varient peu.

Digitized by Google

3. *Mouvement du commerce spécial en* 1861 *par pays :*

	IMPORTATION.	EXPORTATION.
Europe.		
Russie	33.333	7.258
Suède et Norwége . .	7.726	1.369
Danemark	8.741	0.709
Zollverein	62.417	56.327
Mecklembourg . . .	1,565	0.405
Villes hanséatiques . .	8.286	12.559
Pays-Bas.	114.459	60.480
Angleterre	91.326	75.902
France	97.329	174.163
Portugal.	1.090	1.387
Espagne	3.114	12.571
Italie	2.109	14.032
Suisse	1.537	8.291
Autriche	0.985	2.507
États romains	0.002	0.105
Grèce et son archipel .	0.089	0.292
Turquie et son archipel.	6.375	2.647
Afrique.		
Guinée et Sénégambie .	0.064	0.001
Égypte	3.873	0.827
Autres pays.	0.017	0.023
Asie.		
Inde anglaise, Singapore et Chine	6.635	0.241
Amérique.		
États-Unis	26.996	5.341
Mexique	0.001	0.260

Digitized by Google

	IMPORTATION.	EXPORTATION.
Guatemala	»	0.027
Cuba et Porto-Rico. . .	11.580	5.299
Possessions anglaises . .	0.217	0.612
Haïti et Vénézuela. . .	3.478	0.208
Brésil	10.677	3.641
Rio de la Plata	41.968	2.512
Chili et Pérou	10.799	3.417
TOTAUX . . .	556.789	433.613

Quant à l'ensemble des échanges (importations et exportations réunies), voici comment les principaux pays se rangaient, sous le rapport de l'importance des relations commerciales, en 1859, 1860 et 1861. Valeurs exprimées en millions de francs :

	1859.	1860.	1861.
France	260.4	271.3	271.5
Angleterre . . .	154.4	145.1	167.2
Pays-Bas	152.2	164.5	175.0
Zollverein	83.0	113.8	118.7

Ces quatre débouchés absorbaient plus de 75 p. c. du chiffre total en 1859, 70 p. c. en 1860 et plus de 72 p. c. en 1861.

4. *Résumé des principales marchandises importées et exportées pendant l'année* 1861. Valeurs exprimées en millions et milliers de francs.

MARCHANDISES	MISES EN CONSOMMATION.	MARCHANDISES BELGES EXPORTÉES.
Acier non ouvré.	2.625	0.158
Animaux non spécifiés. .	0.256	0.210
Armes portatives . . .	1.904	18.256

Digitized by Google

MARCHANDISES	MISES EN CONSOMMATION.	MARCHANDISES BELGES EXPORTÉES.
Bestiaux	23.880	14.162
Beurre frais et salé.	3.495	18.928
Bois de construction	18.639	2.046
Bois d'ébénisterie	0.919	0.160
Bois de teinture.	1.226	0.745
Bois divers	1.246	0.782
Boissons distillées	0.360	1.733
Bonneterie	0.249	0.422
Café	34.798	0.091
Cendres gravelées	3.146	0.525
Chapeaux.	0.434	0.796
Charbon de terre (houille).	1.484	54.065
Chaux.	0.215	1.366
Chevaux et poulains	2.487	7.531
Cire brute et blanchie	0.483	0.334
Coton en laine	25.138	»
Cuivre brut	6.144	1.904
Cuivre battu, étiré, etc.	1.201	0.716
Cuivre ouvré.	0.543	0.257
Drogueries	1.496	0.453
Engrais	12.879	2.434
Faïences et porcelaines	0.838	1.574
Fer. Fontes brutes et vieux fer.	0.235	2.545
Fer. Battu, étiré ou laminé. Clous et autres forgés.	0.423	17.569
Ouvrages de fer	0.159	1.257
Filaments végétaux.	25.768	28.561
Fils de lin et de chanvre	2.264	12.805
Fils de coton.	2.646	6.851
Fils de laine.	2.351	6.352
Fromages.	2.261	0.666
Fruits.	3.041	2.517
Graines oléagineuses	27.020	1.372

Digitized by Google

MARCHANDISES	MISES EN CONSOMMATION.	MARCHANDISES BELGES EXPORTÉES.
Graines non spéc. tarifées.	1.064	0.948
Grains, farine, pain, etc .	78.944	6.197
Graisses	3.145	3.643
Habillements et modes. .	1.497	2.196
Houblon	0.740	3.335
Huile(pour fabrique)d'olive	0.643	0.234
— de poisson. . . .	0.378	0.172
— de poisson et autres.	2.848	0.538
— de graines. . . .	0.627	1.584
Laines	62.453	9.886
Légumes verts et secs . .	0.562	0.144
Levûre	0.550	0.196
Livres	2.232	1.339
Machines et mécaniques .	2.846	15.730
Matières animales . . .	2.725	2.188
Mercerie et quincaillerie .	4.986	1.424
Métaux bruts, minéraux et terres	8.692	3.470
Meubles	0.232	0.952
Montres	2.013	0.301
Navires et bateaux . . .	0.332	0.012
Œufs	0.117	1.190
Papier	0.534	6.190
Passementerie	1.283	0.086
Peaux brutes.	27.418	26.125
Peaux apprêtées. . . .	3.600	1.949
Peaux ouvragées . . .	0.143	1.180
Pierres { brutes et polies .	1.100	3.984
Pierres { ardoises . . .	0.611	0.209
Plomb	1.083	1.695
Poissons	3.771	0.251
Pommes de terre . . .	3.095	0.329
Produits chimiques. . .	2.103	0.417

Digitized by Google

MARCHANDISES.	MISES EN CONSOMMATION.	MARCHANDISES BELGES EXPORTÉES.
Récoltes et fourrages . .	0.739	0.537
Résines et bitumes . . .	7.887	0.808
Riz	9.219	3.369
Rubanerie autre que de soie	0.314	0.051
Salpêtre	1.361	0.323
Sel brut	1.630	0.123
Sirops	0.008	0.636
Soies	3.285	0.601
Soufre	0.497	0.207
Sucres bruts	18.794	0.495
Sucres raffinés	0.042	19.154
Tabacs non fabriqués . .	9.697	0.112
Tabacs fabriqués . . .	0.633	0.892
Tableaux	2.357	2.617
Teintures	6.333	1.365
Tissus de coton	3.986	13.733
Tissus de laine	10.002	28.437
Tissus de soie, rubans de soie	12.983	0.474
Tissus, dentelles et tulles.	1.454	2.800
Tissus de lin et chanvre .	0.334	28.281
Tourteaux	3.559	1.347
Végétaux	1.008	0.790
Verreries et cristalleries .	0.870	10.298
Viandes	1.373	2.256
Vins	8.924	0.109
Zinc brut	1.777	6.589
Zinc laminé	0.001	5.224
Autres articles	12.882	22.148
TOTAUX. . Fr.	556.789	453.789

5. *Mouvement du transit.* — Le transit qui, en 1860, était

Digitized by Google

de 409.3 millions de francs, est tombé, en 1861, à 392.2, soit 4 p. c. de diminution.

6. *Mouvement de la navigation.* — Les transports maritimes ont eu lieu par 4,099 navires à l'entrée, et par 4,095 à la sortie, ensemble 8,194 arrivages et départs, y compris le mouvement de la navigation à vapeur. Les 4,099 navires entrés jaugeaient ensemble 780,135 t[x], dont 731,651 occupés par des marchandises; augmentation pour 1860 de 8 p. c. quant au nombre des navires, de 17 p. c. quant au tonnage et de 19 p. c. quant au degré de chargement.

Le tonnage collectif des 4,095 navires sortis était de 784,416 t[x], le chargement de 331,889 t[x]; augmentation sur 1860, de 3 p. c. quant au nombre des navires, de 13 p. c. quant au tonnage. De ces 4,095 navires, 1,839 seulement sont sortis avec chargement; il y a sous ce rapport, comparativement à 1860, diminution de 18 p. c. quant au nombre, de 7 p. c. quant au tonnage et de 9 p. c. quant au chargement.

Dans les 4,099 navires entrés, 1,043 soit 25.4 p. c. étaient des bâtiments à vapeur; le nombre des vapeurs sortis est de 1,049, soit 25.6 p. c. du total des navires.

7. Voici, pour les deux années 1860 et 1861, la part du pavillon belge et celle du pavillon anglais dans le mouvement général de la navigation à voiles et à vapeur. En p. c. :

	1860.		1861.	
ENTRÉE.	BELGES.	ANGLAIS.	BELGES.	ANGLAIS.
Nombre de navires . .	12.2	35.2	11.7	37.1
Tonnage.	11.0	35.1	10.4	33.6
Chargement	10.1	32.5	9.5	31.5
SORTIE.				
Nombre de navires . .	12.3	34.5	11.8	37.3
Tonnage	11.8	33.8	10.4	33.9
Chargement	13.7	39.3	14.6	40.9

Digitized by Google

8. Le total des passagers entrés en Belgique en 1861, s'élève à 18,817 (Ostende, 9,908; Anvers, 8,909).

Le total des passagers embarqués s'élève à 16,731 (Ostende, 10,025, Anvers, 6,705). — En outre, on compte 2,033 émigrants embarqués à Anvers sur 33 navires; de ces derniers, 681 étaient destinés pour les États-Unis, 1,065 pour le Brésil et 287 pour le Rio de la Plata.

9. *Droits perçus.* — Les droits de douanes perçus se sont élevés, en 1860 et 1861:

	1859.	1860.	1861.
	—	—	—
Pour l'entrée à . . .	14,960,294	15,760,794	15,850,898
Pour la sortie. . . .	37,471	42,041	19,591
Pour le transit . . .	10	4	»
Pour la navigation .	678,302	836,099	1,010,995
Ensemble. fr.	15,676,077	16,638,938	16,881,484

II. — Marine marchande belge.

1. Effectif aux époques suivantes:

Années.	Navires à voiles.	Navires à vapeur.	Ensemble.	Tonnage.
—			—	—
1837 . . .	151	4	155	23,097
1842 . . .	145	7	152	27,864
1847 . . .	140	3	143	27,176
1852 . . .	155	5	160	35,012
1857 . . .	142	5	147	42,447
1859 . . .	131	4	135	37,191
1860 . . .	108	8	116	33,111
1861 . . .	103	8	111	31,736

Digitized by Google

Les 111 navires existant en 1861 se répartissent ainsi :

Port d'Anvers	64,	tonnage	22,622
— d'Ostende	30	—	5,889
— de Bruges	7	—	1,533
— de Gand	5	—	1,078
— de Louvain	3	—	436
— de Bruxelles	1	—	116
— de Nieuport	1	—	62

III. — Pêche maritime.

Pêche de la morue :

1838 . .	armements	93,	produits : kil. 1,504,000
1861 . .	—	182,	— » 2,366,601

La petite *pêche du hareng* (1) s'est faite, en 1861, par 14 chaloupes et n'a produit qu'une valeur de 41,908 francs.

En 1861, 250 chaloupes ont été armées pour la *pêche de marée* et ont rapporté pour une valeur de 1,202,538 francs.

Des 261 bâteaux (d'un tonnage collectif de 7,974) existant en 1861, 162 appartenaient à Ostende, 43 à Blankenberghe, 24 à Heyst, 13 à la Panne, 9 à Nieuport et 10 à Anvers. Le nombre collectif des hommes d'équipage était de 1,586.

(1) Il n'y a pas eu d'armements pour la grande pêche du hareng pendant les années 1857 à 1860 ; en 1861 il y en a eu 1 qui a rapporté 22,108 kilogr.

Digitized by Google

XI. — VOIES DE COMMUNICATION

I. — Chemins de fer.

1. *Développement* au 1er janvier 1862 :

a.) — *Exploités par l'État.*

Ligne du Nord.

	MÈTRES.	
Bruxelles à Anvers	43,795	
Raccordement du chemin de fer de l'État à l'Escaut et au Kattendyck	4,637	
De la station de Bruxelles (Allée-Verte) à l'excentrique.	587	
Embranchements à la sortie de la station de l'Allée-Verte à Bruxelles	1,187	
De Contich à Lierre	6,539 (1)	
		56,745
A reporter. . .		56,745

(1) Chiffre rectifié.

Digitized by Google

Ligne de l'Ouest.

	Report.	56,745
Malines à Ostende	122,349	
Gand à la frontière de France	58,722	
Mouscron à Tournai	19,135	
*Tournai à Jurbise	47,506	
*Dendre-et-Waes (Ath à Lokeren)	74,112	
*Bruxelles à Gand par Alost	34,171	
Bureau de Bruges au bassin	2,675	
Station de Gand à l'entrepôt	2,348	
		361,018

Ligne de l'Est.

Malines à la frontière de Prusse	133,176	
Station de Louvain au bassin	972	
Bureau de Liége à la Meuse	716	
		134,864

Ligne du Midi.

Bruxelles à la frontière de France	80,671	
Braine-le-Comte à Namur	78,590	
Bruxelles (Allée-Verte) à Bruxelles (Midi)	2,782	
Bureau de Namur à la Meuse	1,191	
* Mons à Manage	32,745	
		195,979
TOTAL.		748,606

De ce total des chemins exploités par l'État, 558,885 mètres ont été construits par l'État, 189,721 (voir les sections marquées par un astérisque) par des compagnies (1).

(1) Indépendamment des voies principales renseignées ci-dessus, il existe beaucoup de *voies accessoires* pour les évitements et les raccordements dans les stations. Ces voies accessoires mesuraient, au 31 décembre 1858, un développement de 225 kilomètres.

Digitized by Google

b.)—*Exploités par des compagnies,* à la date du 1er janvier 1862 :

	MÈTRES.
Landen à Saint-Trond.	10,220
Flandre occidentale et embranchements.	120,988
Manage à Wavre	41,091
Est-Belge.	93,721
Charleroi à Erquelinnes	26,500
Entre-Sambre-et-Meuse	105,374
Anvers à Gand	49,690
Anvers à Rotterdam (partie belge). . .	28,573
Lierre à Turnhout.	57,373
Saint-Trond à la frontière néerlandaise .	42,641
Pepinster à Spa.	12,119
Grand-Luxembourg	207,389
Namur à Liége.	73,444
Hainaut-Flandres (Saint-Ghislain-Gand) .	75,822
Mons à Hautmont (partie belge). . . .	14,529
Erquelinnes aux Écaussines.	35,727
Lichtervelde à Furnes.	33,847
Mariembourg à Momignies	29,094
Eecloo à Gand	19,021
Liége-Maestricht (partie belge). . . .	18,184
TOTAL. .	1,075,547
Lignes exploitées par l'État. .	748,606
TOTAL général du réseau belge. .	1,824,153 (1)

Ce total ccuse, sur celui de l'an dernier, un accroissement de 94 kilomètres 777 mètres, applicable, savoir :

1). Au chemin de fer de Hainaut et Flandres (les 3 sections de Saint-Ghislain à Audenarde, livrées aux transports

(1) Ne sont pas compris dans ce total les chemins de fer industriels.

Digitized by Google

	les 20 février, 26 mai et 1er septembre 1861) à concurrence de.	57,572 m.
2).	A celui d'Eecloo à Gand (1er septembre 1861)	19,021
3).	» de Liége à Maestricht (10 novembre 1861)	18,184 (1)
	TOTAL .	94,777

Voici comment le total renseigné pour 1861 se décompose à un autre point de vue :

Chemins de fer construits et exploités par l'État.	558,885
— construits par des compagnies et exploités par l'État	189,721
— construits et exploités par des compagnies .	1,065,327
— construits par l'État et exploités par des compagnies	10,220
SOMME ÉGALE. .	1,824,153

2. *Dépenses de premier établissement des chemins construits par l'État.* Elles s'élevaient, à la date du 31 décembre 1861, à 196,531,880 francs, ce qui fait ressortir le coût moyen d'un kilomètre de chemin à 345,335 francs, savoir :

Route proprement dite.. . . . fr.	231,075
Stations et dépendances . . .	39,172
Dépenses générales	9,134
Matériel des transports	65,954
TOTAL.	345,335

3. *Exploitation de l'État* en 1861. Longueur moyenne exploitée pendant l'année : 748,606 mètres.

(1) Non compris 10,899 mètres s'étendant sur le territoire du Limbourg néerlandais.

Digitized by Google

Recettes	fr. 31,931,531
Dépenses	14,786,996
Recette nette.	17,144,535

soit 54.39 (en 1860 52.05) (1) p. c. du produit total.

Par kilomètre de voie :

	1859.	1860.	1861.
Recette brute. . .	fr. 37,675	39,636	42,655
Dépenses	18,902	19,003	19,451
Recette nette . . .	18,773	20,633	23,204

4. *Détail des recettes de* 1861 :

		POUR CENT DE LA RECETTE TOTALE.
Voyageurs	fr. 11,780,855	36.89
Bagages	521,567	1.63
Petites marchandises.	1,904,941	5.96
Grosses marchandises.	16,601,848	51.99
Finances	144,714	0.45
Équipages	16,669	0.05
Chevaux et bestiaux.	407,818	1.28
Produits extraordin.	553,120	1.75
TOTAL.	31,931,532	100.00

5. *Détail des dépenses de* 1861 :

		POUR CENT.
Voies et travaux . .	fr. 4,025,859	27.23
Traction et arsenal. .	6,788,572	45.91
Transports	3,547,804	23.99
Services en général (2).	382,668	2.59
Régie	42,094	0.28
TOTAUX . .	14,786,997	100.00

(1) Le chiffre proportionnel de 47.94 indiqué l'an dernier pour la recette nette était erroné.

(2) Non compris le personnel de l'administration centrale.

Digitized by Google

6. *Mouvement des marchandises et des voyageurs* en 1860 et 1861:

		1860.	1861.
Voyageurs.	1re classe.	670,626	677,542
	2e —	1,125,079	1,185,554
	3e —	5,454,294	5,799,800
	extraordinaires. . .	162,292	186,698
Bagages.	Colis taxés au minimum	117,498	116,855
	Quint. taxés au poids. »	101,300	101,060
Équipages.		327	327
Animaux (expéditions).		19,741	22,500
Finances (groups)		325,558	317,297
Petits paquets (quintaux)		22,937	24,745
Petites marchandises (quintaux). .		903,197	961,674
Grosses marchandises (tonnes) . .		3,678,002	4,105,029

7. *Transit et services internationaux.* Produit en 1861 :

Services internationaux .	fr. 5,488,683
Transit.	868,153
Finances et petits paquets.	67,076
TOTAL.	6,423,912
En 1860	5,962,749

Le produit de 1861 constitue 20.11 p. c. de la recette brute (celui de 1860, 20.14 p. c.).

8. *Accidents* en 1861, sur 7,819,594 voyageurs :

Voyageurs tués par le fait du service. . . .	0
— par leur propre fait	0
— blessés par le fait du service	0
— par leur propre fait	2
Agents de l'administration tués	14
— blessés	34
Personnes circulant sur la voie, tuées . . .	15
— blessées.	14

Digitized by Google

Total des tués, 29; des blessés, 50; des accidents, 79.

Accidents survenus au chemin de fer de l'État depuis le 1er mai 1835 au 1er janvier 1862 :

	TUÉS.	BLESSÉS.
A des voyageurs par le fait du service .	6	74 (1)
A des voyageurs par leur propre fait .	19	63

9. *Chemins de fer des compagnies.—Exploitation de* 1860:

	RECETTES BRUTES.	RECETTES NETTES.
Lierre à Turnhout . . . fr.	400,151 (2)	190,715
Est belge.	2,195,327	982,751
Manage à Wavre	360,650 (3)	161,749
Flandre occidentale	1,431,817 (4)	668,136
Lichtervelde à Furnes . . .	321,779 (5)	174,604
Entre-Sambre-et-Meuse . . .	1,787,485 (6)	843,254
Namur à Liége.	4,510,184	2,391,948
Charleroi à Erquelinnes .		
Pepinster à Spa	265,264	141,208
Hainaut et Flandres	170,276	53,475
Anvers à Rotterdam	1,334,399	536,421
Anvers à Gand.	774,228	375,901
Dendre-et-Waes et Bruxelles vers Gand	1,167,966	1,154,645
Tournay à Jurbise et Landen à Hasselt	800,284	744,061
Landen à Aix-la-Chapelle . .	919,915	371,795
Mons à Hautmont et de Saint-Ghislain	1,185,166	579,907

(1) Dont 35 lors de l'accident de Roseux, 5 mars 1854.
(2) Somme payée par le gouvernement du chef de la garantie, fr. 144,978.
(3) — — — » 180,875.
(4) — — — » 232,000.
(5) — — — » 200,000.
(6) — — — » 164,154.

Digitized by Google

Chimay	139,028	3,356
Centre	505,223	152,823
Grand-Luxembourg et canal de l'Ourthe	3,545,307	1,795,192

II. — TÉLÉGRAPHES.

1. Des 976,000 fr. mis successivement à la disposition du gouvernement, il avait été dépensé à la date du 1er janvier 1862 : 970,972 fr.

Cette somme se décompose ainsi :

Établissement de 1,668 kilom. de lignes, comprenant un développement de 4,287 kilom. de fils . . . . . fr.	629,293
Achat d'appareils, piles, mobiliers, etc. .	249,171
Rachat des lignes concédées de Bruxelles à Anvers et de Verviers à la frontière de Prusse (59 kilom. comprenant 206 kilom. de fils)	72,000
Approvisionnements divers, etc	20,508
TOTAL . .	970,972

Le coût d'un kilomètre de fils revient ainsi à 216 fr. 11 c en moyenne.

2. *Exploitation* en 1861 :

Recettes brutes. . . . . fr.	588,532
Dépenses	363,261
Revenu net	225,271

ou 23.20 p. c. du capital engagé.

La recette nette effectuée depuis la mise en exploitation (1850) dépasse de 1,019,609 fr. les frais de premier établissement.

Digitized by Google

3. *Nombre de dépêches :*

Le nombre des télégrammes de toute espèce avait été, en 1860, de 225,819; il s'est élevé en 1861 à 268,968, soit 43,149 dépêches ou 19 p. c. d'augmentation.

Le produit moyen, par télégramme, a baissé; de fr. 2-34 qu'il était en 1860, on le trouve à fr. 2-19 en 1861.

L'effet des réductions de tarif sur le montant total du produit a donc été compensé par un accroissement considérable dans le mouvement des correspondances.

Le nombre des dépêches de service de l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes, s'est élevé à 136,396, soit une augmentation de 31 p. c. sur 1860.

Les télégrammes se répartissent comme suit, quant à la nature et à l'objet des correspondances :

	SERVICE	
	INTÉRIEUR.	INTERNATIONAL.
Transactions commerciales.	p. c. 45	63
Nouvelles de bourse	9	13
Affaires privées	44	19
Correspondances des journaux . . .	1	3
Correspondances des gouvernements .	1	2
	100	100

Les chiffres suivants indiquent le mouvement des correspondances privées, depuis 1850, et la recette moyenne par télégramme :

	DÉPÊCHES.	PRODUIT MOYEN.
1850-51.	14,025	fr. 6.32
1852.	27,217	6.02
1853.	52,050	5.21
1854.	60,415	4.66
1855.	61,433	4.21
1856.	99,273	2.41
1857.	119,050	3.38

Digitized by Google

1858.	145,726	2.79
1859.	196,240	2.57
1860.	225,819	2.34
1861.	268,968	2.19

4. *Nombre des bureaux.* Au 31 décembre 1858 : 75 ; au 31 décembre 1861 : 165.

III. — Postes.

1. *Nombre de pièces transportées :*

	1859.	1860.
Lettres à l'intérieur : rayon de 30 kilom .	7.916,740	8,525,634
— Au delà de ce rayon.	8,039,876	8,749,936
Totaux . .	15,956,616	17,275,570
De et pour l'étranger	5,573,204	6,428,344
Journaux belges expédiés	28,441,548	26,358,020
Imprimés belges expédiés	5,758,792	6,668,452
Articles d'argent à l'intérieur.	267,844	284,440

2. *Produit :*

	1859.	1860.
Lettres taxées.	961,320	955,114
Vente de timbres-poste.	2,975,239	3,154,113
Journaux affranchis.	485,471	482,419
Imprimés affranchis.	94,632	103,166
Droits sur les articles d'argent. . . .	52,951	53,307
Articles d'argent périmés	1,431	1,872
Émoluments	75,934	94,484

	1859.	1860.
Produits réunis . . .	fr. 4,647,080	4,848,476
Dépenses générales . .	2,999.900	3,188,400
Excédant.	1,647,180	1,660,076
Produit net (1) . . .	1,366,576	1,658,331

(1) Déduction faite des timbres-poste non annulés et du reliquat dû aux offices étrangers.

Digitized by Google

XII. — DÉTAILS SUR BRUXELLES.

1. La *population* de la ville de Bruxelles, qui était de 153,882 hab. (1) au 31 décembre 1856 et de 174,829 au 31 décembre 1860, s'est élevée pendant l'année suivante au chiffre de 177,954.

2. *Chiffre de la population au* 31 *décembre des années suivantes :*

1850 . .	134,302	1856 . .	153,882
1851 . .	136,997	1857 . .	159,188
1852 . .	139,918 (2)	1858 . .	163,499
1853 . .	145,638	1859 . .	169,640
1854 . .	147,690	1860 . .	174,829
1855 . .	149,900	1861 . .	177,954

3. Dénombrement de la population de Bruxelles au 1er janvier 1857, par sexe et par état civil, par profession et par origine, voyez *Annuaire* de 1859, pp. 228 et 229.

4. *Mouvement de la population dans les dix années de* 1852 *à* 1861 :

	NAISSANCES.	DÉCÈS.	EXCÉDANT DES NAISSANCES.
1852. . .	5,468	3,887	1,581
1853. . .	5,268	4,057	1,211
1854. . .	5,493	4,514	979
1855. . .	5,209	4,857	352
1856. . .	5,553	4,308	1,245

(1) Chiffre rectifié du recensement.
(2) Annexion du quartier Léopold.

Digitized by Google

	NAISSANCES.	DÉCÈS.	EXCÉD. DES NAISS.
1857. . .	5,600	4,343	935
1858. . .	5,562	4,622	940
1859. . .	5,802	4,686	1,116
1860. . .	5,663	4,268	1,395
1861. . .	5.850	5,270	580

Le nombre de *naissances illégitimes,* relativement au total des naissances, a été en

1852 de 33 p. c.	1857 de 26 p. c.
1853 » 29 »	1858 » 25 »
1854 » 29 »	1859 » 23 »
1855 » 29 »	1860 » 24 »
1856 » 28 »	1861 » 23 »

5. *Finances communales.* Budgets de 1862 et de 1863.

Recettes.

		1862.	1863.
	Recettes arriérées et boni. fr.	232,882	292,204
Recettes ordinaires 5,266,126	Impôts (1)	3,396,000	3,396,166
	Propriétés(2)	1,197,000	1,201,800
	Indemnités (3)	124,095	128,535
	Subsides	130,250	135,250
	Créances et dotations (4).	323,500	326,175
	Amendes.	9,000	15,000
	Recette pour ordre . .	88,363	63,200
	Recettes extraordinaires (5) .	1,691,000	20,281,000
	TOTAUX .	7,192,090	25,839,330

(1) Taxes communales, centimes additionnels, droits des indigents, taxe sur les chiens, part dans le fonds communal créé par l'État.

(2) Droits de navigation sur le canal, abattage, marchés, entrepôts, concessions d'eau, etc.

(3) Produits du poids public, de la minque aux poissons, des écoles moyennes et primaires, etc.

(4) Ici figure la rente de 300,000 fr. à charge de l'État.

(5) Ventes de propriétés ; emprunts.

Digitized by Google

Dépenses.

		1862.	1863.
Dépenses ordinaires, 4,779,171 fr.	Administration communale. . .	256,000	256,000
	Taxes communales	70,233	71,083
	Propriétés communales	135,500	136,000
	Sûreté publique, éclairage . . .	758,445	757,106
	Salubrité publique	450,520	449,170
	Voirie	263,500	185,000
	Instruction publique, sciences et beaux-arts	324,400	375,100
	Commerce et navigation. . . .	51,914	52,544
	Culte.	50,347	67,847
	Charité publique	364,380	389,380
	Dotation et dette	1,755,740	1,976,740
	Dépenses pour ordre	88,367	63,200
Dépenses extraordinaires (1)		2,439,342	20,865,457
Dépenses facultatives (2).		185,110	192,610
	TOTAUX .	7,191,798	25,857,238

6. *Particularités météorologiques.* Année 1862 (décembre 1861 à novembre 1862).

Pression atmosphérique. Hauteur du baromètre :

Maximum absolu : 772.30 millimètres (8 février).
Minimum absolu : 735.20 — (29 mars).

Température centigrade :

Maximum absolu : 26.7 (27 juillet).
Minimum absolu : — 10.2 (19 janvier).

Quantité d'eau recueillie : 652.93^{mm}, dont 629.28 de pluie et 23.65 de neige.

(1) Constructions, percement de rues, distribution des eaux, parvis de Sainte-Gudule, avenue de la Cambre, palais de justice, remboursement de l'emprunt de 1843 et de rentes perpétuelles, etc.

(2) Subsides et encouragements, université libre, théâtres royaux, fêtes publiques.

Digitized by Google

Nombre de jours de

	ANNÉES			
	1859.	1860.	1861.	1862.
	—	—	—	—
Pluie.	198	201	184	187
Grêle.	14	24	9	9
Neige	12	41	28	21
Gelée	27	50	46	51
Tonnerre	25	17	29	22
Brouillard	77	55	46	68
Ciel entièrement couvert.	34	17	17	35
Ciel sans nuages . . .	7	7	10	3

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE.

HISTORIQUE.

I. — POUVOIR EXÉCUTIF ET LÉGISLATIF

(MARS 1863.)

I. — Conseil des ministres.

Intérieur. — Alph. Vandenpeereboom, représentant d'Ypres, 27 octobre 1861.

Justice. — V. Tesch, représentant d'Arlon, 9 novembre 1857.

Affaires étrangères. — Ch. Rogier, représentant d'Anvers, 27 octobre 1861.

Finances. — W. Frère-Orban, représentant de Liége, 27 octobre 1861.

Travaux publics. — J. Vanderstichelen, réprésentant de Gand, 14 janvier 1859.

Guerre. — Baron Chazal, lieutenant-général, 6 avril 1859.

Digitized by Google

Ce cabinet est la continuation de celui qui avait été formé le 9 novembre 1857 par M. Rogier. Il s'est modifié successivement : 1° par la mort de M. Partoes, ministre des travaux publics (12 octobre 1858), remplacé par M. Vanderstichelen, le 14 janvier 1859 ; 2° par la retraite du ministre de la guerre, le général Berten (mars 1859), remplacé par le général baron Chazal ; 3° par la retraite de M. le baron de Vrière, ministre des affaires étrangères, le 27 octobre 1861, remplacé par le ministre de l'intérieur, M. Rogier, lequel est remplacé, au département de l'intérieur, par M. Alph. Vandenpeereboom.—M. Frère-Orban, nommé dès la constitution du cabinet, s'était retiré le 8 juin 1861, mais il n'avait point encore été remplacé, quand il fut appelé à reprendre ses anciennes fonctions, le 27 octobre suivant.

II. — Chambre des Représentants.

I.— Anvers (11 membres).

ARROND.	
Anvers.	— Loos, 10 juin 1845.
	Vervoort, 13 juin 1854.
	Rogier, 10 décembre 1857.
	De Boe, 10 décembre 1857.
	De Gottal, 14 juin 1859.
Malines.	— Van den Branden de Reeth (b^{on}), 13 juin 1848.
	Notelteirs, 10 décembre 1857.
	Ursel (comte d'), 10 décembre 1857.
Turnhout.	— Coomans, 13 juin 1848.
	de Mérode-Westerloo (comte), 11 juin 1850.
	Nothomb (Alph.), 14 juin 1859.

Digitized by Google

II. — Brabant (19 membres).

ARROND.

Bruxelles. — Orts. . . } 13 juin 1848.
Prévinaire. }
Defré, 5 juillet 1858.
Goblet (comte L.), 13 décembre 1858.
Guillery. . }
De Rongé . }
Pirson . . } 14 juin 1859.
Van Volxem }
Jamar . . }
Hymans. . }
Van Humbeeck, 18 mai 1860.

Louvain. — De Man d'Attenrode (baron), 28 octob. 1836.
Landeloos, 11 juin 1850.
Beeckman, 19 janvier 1860.
Van Bockel, 10 septembre 1861 (1).

Nivelles. — Nelis. . . } 10 décembre 1857.
De Chentinnes. }
Mercier. } 14 juin 1859.
Snoy. }

III. — Flandre occidentale (16 membres).

Bruges. — Devaux, 29 août 1831.
De Ridder, 6 décembre 1853.
De Vrière (baron), 10 décembre 1857.

(1) Mort le 9 mars 1863.

Digitized by Google

ARROND.

Courtrai. — De Haerne, 29 février 1844.
Tack, 13 juin 1854.
Dumortier (Henri), 10 décembre 1857.

Dixmude. — De Breyne-Peellaert, 10 juin 1845.

Furnes. — De Smedt, 10 décembre 1857.

Ostende. — Van Iseghem, 13 juin 1848.

Roulers. — Rodenbach, 29 août 1831.
Dumortier (Barth.), 13 juin 1848.

Ypres. — Van Renynghe, 8 juin 1847.
Vandenpeereboom (Alph.), 13 juin 1848.
De Florisone, 14 juin 1859.

Thielt. — Le Bailly de Tilleghem (baron), 13 juin 1848.
De Muelenaere (Gust.), 3 septembre 1862.

IV. — Flandre orientale (20 membres).

Alost. — De Naeyer . . . . . } 8 juin 1852.
De Ruddere de te Lokeren. }
Cumont-Declercq, 11 juin 1861.

Audenarde. — Magherman . }
Thienpont . . } 8 juin 1852.
Vanderdonckt. }

Eecloo. — Kervyn de Lettenhove, 11 juin 1861.

Gand. — Vandenpeereboom (Ernest). }
Jacquemyns . . . . . } 10 déc. 1857.
Vanderstichelen . . . . }
De Baets . . . . . }
Kervyn de Volkaersbeke }
Van de Woestyne (b^on^) . } 11 juin 1861.
Coppens . . . . . }

Digitized by Google

ARROND.

St-Nicolas. — Janssens. . . } 8 juin 1852.
Van Overloop . }
Verwilghen, 10 décembre 1857.

Termonde. — De Decker, 19 décembre 1839.
Vermeire, 13 juin 1848.
Van den Broucke de Terbecq(b^on)10 déc.1857.

V. — HAINAUT (20 membres).

Ath. — Jouret (Martin), 13 juin 1848.
Frison, 10 décembre 1857.

Charleroi. — Pirmez. . . }
Sabatier . . } 10 décembre 1857.
Lebeau(Charles) }
Dechamps, 14 juin 1859.

Mons. — Lange, 11 juin 1839.
Laubry, 8 juin 1852.
De Brouckere, 10 juin 1856.
Dolez, 10 décembre 1857.
Carlier, 14 juin 1859.

Soignies. — Faignart, 8 juin 1847.
Ansiau, 13 juin 1848.
Jouret (Joseph), 10 décembre 1857.

Thuin. — De Paul, 10 juin 1856.
Van Leempoel (vicomte), 7 juin 1858.

Tournai. — Allard, 26 juillet 1848.
Crombez, 10 juin 1856.
Dupret, 15 avril 1862.
Bara (Jules), 1^er septembre 1862.

Digitized by Google

VI. — Liége (13 membres).

ARROND.

Huy. — Lebeau (Joseph), 13 juin 1848.
Carlier-Dautrebande, 6 novembre 1862.

Liége. — Lesoinne, 13 juin 1843.
Frère-Orban, 8 juin 1847.
De Bronckart, 3 mars 1853.
Muller, 21 mars 1858.
Grandgagnage, 14 juin 1859.
Mouton, 13 août 1860.
Braconier-Lamarche, 14 février 1861.

Verviers. — David. } 8 juin 1847.
Moreau . }
Grosfils, 10 juin 1856.

Waremme. — Delexhy, 10 juin 1856.

VII. — Limbourg (5 membres).

Hasselt. — De Theux (comte), 29 août 1831.
De Pitteurs-Hiégarts, 10 juin 1856.

Maeseyck. — Vilain XIIII (vicomte), 13 juin 1848.

Tongres. — De Renesse (comte). } 13 juin 1848.
Julliot . . . }

VIII. — Luxembourg (5 membres).

Arlon. — Tesch, 13 juin 1848.

Bastogne. — D'Hoffschmidt, 10 décembre 1857.

Marche. — Orban, 10 décembre 1857.

Neufchâteau — De Moor, 13 juin 1854.

Virton. — Pierre, 13 juin 1848.

Digitized by Google

IX. — Namur (7 membres).

ARROND.

Dinant. — De Liedekerke-Beauffort, 8 juin 1847.
Thibaut, 14 juin 1859.

Namur. — Moncheur, 13 juin 1848.
Wasseige . .
Royer-De Behr. } 14 juin 1859.
De Montpellier. }

Philippeville. — De Baillet-Latour (comte), 21 janvier 1841

Ordre d'ancienneté des membres actuels.

1831 MM. Devaux, Jos. Lebeau, Rodenbach et De Theux.
1836 — De Man d'Attenrode (1).
1839 — De Decker, Lange et Vilain XIIII (2).
1841 — De Baillet-Latour.
1843 — Lesoinne.
1844 — De Haerne (3).
1845 — De Breyne et Loos.
1847 — David, Faignart, Frère-Orban, de Liedekerke, Moreau et Van Renynghe.
1848 — Allard, Ansiau, Coomans, Barth. Dumortier (4), Jouret (Martin), Julliot, Le Bailly de Tilleghem, Moncheur, Orts, Pierre, Prévinaire, De Renesse (5), Tesch, Van den Branden de Reeth, Alph. Vandenpeereboom, Van Iseghem et Vermeire.

(1) Ancien membre pour Saint-Nicolas de 1833 à 1835.
(2) Ancien membre pour Saint-Nicolas de 1831 à 1836.
(3) Ancien membre pour Roulers de 1831 à 1833.
(4) Ancien membre pour Tournai de 1831 à 1847.
(5) Ancien membre pour Maestricht de 1832 à 1839, et pour Tongres de 1839 à 1847.

Digitized by Google

1850 — Landeloos et de Mérode-Westerloo.

1852 — Janssens, Laubry, Magherman, De Naeyer (1), De Ruddere de te Lokeren, Thienpont, Vanderdonckt, Van Overloop.

1853 — De Bronckart et De Ridder.

1854 — De Moor, Tack et Vervoort.

1856 — De Brouckere (2), Crombez, Delexhy, Grosfils, De Paul, De Pitteurs, Rogier (3).

1857 — De Boe, De Chentinnes, Dolez (4), D'Hoffschmidt (5), Dumortier (Henri), Frison, Jacquemyns, Jouret (Jos.), Lebeau (Ch.), Nelis, Notelteirs, Orban, Pirmez, Sabatier, De Smedt, d'Ursel, Van den Broucke de Terbecq (6), Ern. Vandenpeereboom (7), Vanderstichelen, Verwilghen et de Vrière.

1858 — Defré, Goblet, Muller et Van Leempoel.

1859 — Carlier, Dechamps (8), De Florisone, De Gottal, Grandgagnage, Guillery, Hymans, Jamar, Mercier (9), de Montpellier, Nothomb, Pirson (10), Royer de Behr, de Rongé, Snoy, Thibaut (11), Van Volxem et Wasseige (12).

(1) Ancien membre pour Alost de 1841 à 1847.
(2) Ancien membre pour Ruremonde de 1831 à 1833, et pour Bruxelles, de 1833 à 1849.
(3) Ancien membre pour Turnhout de 1831 à 1837, et pour Anvers, de 1837 à 1854.
(4) Ancien membre pour le même arrondissement de 1836 à 1852.
(5) Ancien membre pour le même arrondissement de 1836 à 1854.
(6) Ancien membre pour le même arrondissement de 1831 à 1848.
(7) Ancien membre pour Courtrai de 1848 à 1854.
(8) Ancien membre pour Ath de 1834 à 1847, et pour Charleroi, de 1847 à 1857.
(9) Ancien membre pour le même arrondissement, de 1837 à 1857.
(10) Ancien membre pour Dinant, de 1843 à 1848.
(11) Ancien membre pour le même arrondissement, de 1848 à 1857.
(12) Ancien membre pour le même arrondissement de 1854 à 1857.

Digitized by Google

1860 — Beeckman, Mouton et Van Humbeeck.

1861 — Braconier, Coppens, De Baets, Cumont (1), Kervyn de Lettenhove, Kervyn de Volkaersbeke, Van Bockel et Van de Woestyne.

1862. — Dupret, Bara, G. de Muelenaere, Carlier-Dautrebande (2).

Dans le nombre des membres actuels de la Chambre on n'en compte plus que 9 qui aient fait partie du Congrès national; ce sont : MM. de Brouckere, Devaux, de Haerne, Lebeau (Jos.), Rodenbach, Rogier, de Theux, Van den Broucke de Terbecq et Vilain XIIII.

BUREAU DE LA CHAMBRE EN 1862-63.

Président: Vervoort (23 novembre 1860).

Vice-présidents: E. Vandenpeereboom (23 novembre 1860), Moreau (23 novembre 1860).

Secrétaires: De Florisone (9 novembre 1859), De Moor (17 décembre 1857), De Boe (10 janvier 1859) et Thienpont 14 novembre 1861).

Questeurs: De Baillet-Latour (11 novembre 1847) et Allard (19 juillet 1859).

III. — Sénat.

Sénateur de droit: le Duc de Brabant, héritier présomptif de la couronne, 9 avril 1853.

(1) Ancien membre pour Dinant, de 1848 à 1852.

(2) Ces quatre représentants, entrés à la Chambre dans le courant de 1862, ont remplacé MM. Savart, mort le 22 mars, Bacquin, mort le 28 juillet, comte de Muelenaere, mort le 5 août, et d'Autrebande, mort le 7 octobre.

Digitized by Google

I. — ANVERS (6 membres).

ARROND.

Anvers. — Michiels, 27 septembre 1851.
Joostens, 14 juin 1859.
..... (1).

Malines. — De Cannaert-d'Hamale, 14 février 1861.
d'Ursel (duc), 7 avril 1862.

Turnhout. — Gillès de s'Gravenwezel, 13 juin 1848.

II. — BRABANT (10 membres).

Bruxelles. — Van Schoor, 8 juin 1847.
Lauwers, 27 septembre 1851.
Stiellemans, Hanssens } 30 janvier 1857.
Fortamps, 14 juin 1859.
Bischoffsheim, 27 février 1862.

Louvain. — D'Overschie de Neeryssche (baron), 5 décembre 1856.
De La Coste, 14 juin 1859.

Nivelles. — Mosselman du Chênoy, 12 janvier 1847.
Zaman, 8 juin 1858.

III. — FLANDRE OCCIDENTALE (8 membres).

Bruges. — Boyaval, 14 juin 1859.

(1) M. Gust. Van Havre, ayant offert sa démission de sénateur à la fin d'avril 1862, il fut procédé à l'élection de son remplaçant le 20 mai suivant. Dans cette élection, où la majorité absolue ne s'est élevée qu'à 57 voix, M. Van den Berghe-Elsen, candidat malgré lui, l'emporte par 34 voix. Cette élection bizarre fut annulée par le Sénat le 16 décembre. A l'élection nouvelle, qui eut lieu en janvier dernier, le même M. Van den Berghe, candidat fictif, fut réélu de nouveau. Le siége est encore vacant.

Digitized by Google

ARROND.

Courtrai. — Béthune (baron), 27 novembre 1845.
Vergauwen (F.-J.), 13 juin 1854.

Dixmude. — Van Woumen, 8 juin 1847.

Furnes et *Ostende.* — Du Bus (vicomte), 14 juin 1859.

Roulers. — De Robiano (comte Maurice J.), 14 juin 1859.

Thielt. — D'Anethan (baron), 3 août 1849.

Ypres. — Mazeman de Couthove (baron), 14 juin 1859.

IV. — FLANDRE ORIENTALE (10 membres).

Alost. — Dellafaille (baron), 27 septembre 1851.
Van de Woestyne (baron), 30 janvier 1858.

Audenarde. — De Rodes (marquis), 29 août 1831.

Eecloo. — T'Kint de Naeyer, 8 sept. 1862.

Gand. — D'Hoop.
Maertens } 12 juin 1855.
Vergauwen }

St-Nicolas. — Cassiers, 9 juin, 1835.
Malou, 4 février 1852.

Termonde. — De Ribaucourt (comte), 13 juin 1843.

V. — HAINAUT (10 membres).

Ath. — De Ligne (prince), 4 mai 1849.

Charleroi. — Spitaels, 13 juin 1848.
De Dorlodot, 6 septembre 1850.
Pirmez, 14 juin 1859.

Mons. — De Thuin, 27 septembre 1851.
Corbisier, 8 juin 1854.

Soignies. — Wincqz, 22 avril 1857.

Thuin. — De Robiano (comte Ludovic J.), 27 sept. 1851.

Tournai. — Sacqueleu, 22 novembre 1860.
De Rasse (baron), 14 janvier 1857.

Digitized by Google

VI. — Liége (6 membres).

ARROND.

Huy. — De Tornaco (baron) 13 juin 1848.

Liége. — Forgeur, 12 mai 1851.
Lonhienne, 16 février 1858.
Van der Heyden à Hauzeur, 25 janv. 1860 (1).

Verviers. — Laoureux, 30 octobre 1851.

Waremme. — De Selys-Longchamps (baron), 13 fév. 1855.

VII. — Limbourg (2 membres).

Hasselt. — De Pitteurs-Hiégarts, 13 juin 1848.

Maeseyck et *Tongres.* — De Renesse-Breidbach (comte), 13 juin 1848.

VIII. — Luxembourg (2 membres).

Arlon, Bastogne et *Marche.* — De Favereau, 13 juin 1848.

Neufchâteau et *Virton.* — Ozeray, 7 janvier 1862.

IX. — Namur (4 membres).

Dinant. — D'Omalius d'Halloy, 13 juin 1848.

Namur. — Dupont d'Ahérée (baron). } 14 juin 1859.
De Woelmont (baron). }

Philippeville. — De Labbeville (baron), 14 juin 1859.

Ordre d'ancienneté des membres actuels.

1831 MM. Le marquis de Rodes.
1835 — Cassiers.

(1) Mort le 8 mars 1863.

Digitized by Google

1840 — D'Hoop (1).
1843 — De Ribaucourt.
1845 — Béthune.
1847 — Mosselman, Van Schoor et Van Woumen.
1848 — De Favereau, Gillès de s'Gravenwezel, de Ligne, d'Omalius d'Halloy, de Pitteurs, Spitaels et de Tornaco.
1849 — D'Anethan.
1850 — De Dorlodot.
1851 — Dellafaille (2), Forgeur, Laoureux, Lauwers, Michiels-Loos, De Robiano (Ludovic), et De Thuin.
1854 — Corbisier et F. Vergauwen (3).
1855 — Maertens, De Selys-Longchamps et J. Vergauwen.
1856 — D'Overschie de Neeryssche (4).
1857 — Stiellemans (5), Hanssens, Sacqueleu et Wincqz.
1858 — De Rasse, Lonhienne, Van de Woestyne et Zaman.
1859 — Boyaval, Dubus de Ghisignies, Dupont d'Ahérée, Fortamps, Joostens, de Labbeville, de LaCoste, Mazeman, Pirmez (6), de Robiano (Maurice) et de Woelmont.
1860 — Sacqueleu, Van der Heyden à Hauzeur.
1861 — De Cannart-d'Hamale.

(1) Il a représenté d'abord l'arrondissement de Gand de 1840 à 1848, puis celui d'Eecloo de 1848 à 1855, époque de sa réélection à Gand.
(2) Ancien membre pour Malines, de 1840 à 1848.
(3) Ancien membre pour Gand, de 1845 à 1851.
(4) Ancien membre pour le même arrondissement dans la session de 1847 à 1848.
(5) Ancien membre pour le même arrondissement dans la session de 1847 à 1848.
(6) Ancien membre pour le même arrondissement dans la session de 1847 à 1848.

Digitized by Google

1862 — Malou, Bischoffsheim, Ozeray, d'Ursel, T'Kint de Naeyer (1).

Le baron Béthune, le marquis de Rodes et M. J. Vergauwen sont actuellement les seuls membres du Sénat qui aient fait partie du Congrès national.

BUREAU DU SÉNAT EN 1862-63.

Président: Le prince de Ligne (25 mars 1852).

Vice-présidents: De Renesse-Breidbach (14 juillet 1859), et d'Omalius d'Halloy (6 novembre 1851).

Secrétaires: Spitaels (6 novembre 1851) et De Thuin (29 décembre 1857). — Suppléants : De Rasse (14 juillet 1859) et de Robiano (12 novembre 1861).

Questeurs: Marquis de Rodes (11 novembre 1851) et Van Schoor (14 juillet 1859).

(1) Ces cinq membres, entrés au Sénat en 1862, ont remplacé resp. MM. Bergh, mort le 13 décembre 1861, Van Naemen, mort le 8 janvier 1862, le baron Scutin, mort le 29 janvier, le comte Marnix, mort le 8 mars, et de Block, mort le 8 août.

Digitized by Google

III. — CHRONIQUE BELGE

1862

JANVIER.

14. — Rentrée de la Chambre des représentants après les vacances du nouvel an. La question à l'ordre du jour était le budget de la justice pour l'année courante.

16. — Ouverture de la discussion du *budget de la guerre*. Le ministre de l'intérieur promet, pour la session actuelle, la présentation d'un projet de loi révisant la législation sur la milice (1). Le budget en discussion est combattu par M. Goblet. La réponse du ministre a eu lieu le lendemain; le baron Chazal a soutenu avec chaleur le principe et le système des fortifications d'Anvers.

17. — Les ministres de la justice et de la guerre justifient

(1) Ce projet n'a été présenté qu'au commencement de la session suivante.

Digitized by Google

l'attitude prise par le gouvernement dans l'affaire de la fonderie de canons à Liége (voyez l'*Annuaire* de 1862, p. 241). Cette question et celle des fortifications d'Anvers constituent les principaux objets sur lesquels portent les débats soulevés par le budget de la guerre; celui-ci est voté le 28 à la majorité de 68 voix contre 14 et 3 abstentions.

27.—La haute cour militaire, saisie du conflit administratif survenu entre le département de la guerre et le *lieutenant-colonel Hayez* (voyez l'*Annuaire* de 1862, p. 253), a rendu un arrêt par lequel elle se déclare incompétente. L'auditeur général s'est pourvu en cassation contre cette décision.

29. — Discussion du *budget de l'intérieur*. Le débat a successivement porté sur les nominations de bourgmestres et d'échevins, entachées, au dire des membres de l'opposition, de partialité politique, sur la simplification des rouages administratifs et l'amélioration des traitements des fonctionnaires, puis sur les plaintes produites par l'opposition au sujet de l'application de la loi sur l'instruction publique. Le budget, après une laborieuse discussion, est enfin voté le 28 février à l'unanimité des 77 membres présents. Un amendement de M. Guillery, proposant d'augmenter de 700,000fr. le crédit destiné au traitement des instituteurs, a été repoussé par 51 voix contre 31 et 2 abstentions.

FÉVRIER.

10. — *Meeting* tenu à Anvers pour protester contre les servitudes militaires résultant de l'établissement des nouvelles fortifications de cette ville. La virulence des discours qui ont été prononcés dans cette assemblée produisent dans tout le pays une pénible impression.

12. — Retour du roi de sa visite auprès de la reine Victoria à Osborne (voyez la dernière Chronique, sous le 26 déc.).

Digitized by Google

27. — Publication de la loi approuvant le *traité de navigation* et de commerce conclu le 10 octobre 1861 entre la Belgique et la Porte Ottomane.

MARS.

10. — Nouveau *meeting* tenu à Anvers dans l'affaire des fortifications; il est suivi de scènes tumultueuses dans la rue.

11. — A la Chambre, M. Hymans, après avoir fait connaître des renseignements précis sur des scènes d'intolérance, auxquelles l'enterrement d'un capitaine de garde civique protestant avait donné lieu à Malines, demande au gouvernement quelle mesure il comptait prendre à l'égard des autorités communales qui ont laissé s'accomplir des désordres de cette gravité et à l'égard des auteurs de ces désordres. M. le ministre de l'intérieur a répondu que dès le premier moment il a réclamé des explications de M. le bourgmestre de Malines; il a donné ensuite lecture de la lettre écrite le jour même par ce fonctionnaire; mais ce document qui, malgré les efforts employés pour atténuer les violences commises dans la ville et sur le cimetière, étant une constatation des faits signalés, ne pouvait satisfaire le gouvernement; aussi M. le ministre de l'intérieur a-t-il déclaré avoir déféré l'affaire à M. le ministre de la justice.

12. — La Chambre a commencé aujourd'hui au milieu du plus grand calme, la discussion des pétitions relatives aux *servitudes militaires*. M. de Gottal a ouvert le débat en appuyant par un long discours la pétition du conseil provincial d'Anvers et celle du conseil communal de Borgerhout. L'honorable membre ne conteste pas que la législation existante ne soit défavorable aux prétentions qu'il soutient, mais il croit que l'équité exige qu'on modifie cette législation. M. de Gottal estime à 13 millions la somme qui devrait être

Digitized by Google

affectée par le gouvernement au rachat des terrains frappés de servitude militaire; et il est convaincu que la vente de ces terrains donnerait un produit tel que le sacrifice à imposer au trésor pour indemniser les propriétaires, ne dépasserait pas 3 à 4 millions.

— Au Sénat, des paroles énergiques ont été prononcées par M. Forgeur, à l'occasion des violences qui ont eu lieu dans la ville d'Anvers (v. pl. h.). L'honorable sénateur de Liége a déclaré qu'il interpellait le ministère à ce sujet afin de pouvoir blâmer du haut de la tribune nationale les excès au moyen desquels on espère exercer sur le gouvernement une pression déplorable. M. le ministre de la justice a déclaré que ce ne serait certes pas sous le coup de cette tentative de pression et des menaces qui ont éclaté à Anvers qu'aucune concession sera accordée par le gouvernement.

13. — Dans la séance de ce jour, les pétitions d'Anvers ont été soutenues par M. de Boe et combattues par le ministre de la guerre. Ce dernier a défendu les droits du gouvernement, droits qui, du reste, ont été formellement reconnus par les tribunaux; il a établi aussi qu'une zone de servitude de 585 mètres est indispensable à la défense de la place. A la fin de cette partie de son discours, M. le général Chazal a abordé la question spéciale de la citadelle du Nord, citadelle dont la Chambre connaissait parfaitement le plan lorsque fut voté, en 1859, le projet de fortification d'Anvers. Son discours est continué le lendemain. Après une discussion calme, qui s'est prolongée pendant plusieurs séances, et dans laquelle tous les membres de la députation anversoise, sauf M. le ministre des affaires étrangères, ont parlé en faveur des pétitionnaires, la Chambre a voté, le 18 mars, par assis et levé, les conclusions de la commission, acceptées par M. le ministre des finances et tendantes à ce que les pétitions fussent renvoyées au gouvernement avec demande d'explications.

Digitized by Google

23. — Publication du *traité de commerce,* conclu le 21 juillet 1861 entre la Belgique et le Mexique.

24. On lit dans le *Journal de Gand :*

« Un grand nombre d'ouvriers cotonniers sans travail se sont réunis hier au faubourg de la Colline. Une députation de vingt-cinq personnes, élues parmi les ouvriers les plus probes et les plus capables, est allée demander à l'hôtel du gouvernement une audience qui lui a été accordée immédiatement.

« Mais, comme les ouvriers craignaient que la députation ne fût trop nombreuse et n'éveillât, dans la ville, une émotion inopportune, ils ont résolu de choisir quatre mandataires, qui ont fait à M. le gouverneur l'exposé de la triste situation de la classe ouvrière et ont demandé instamment que le gouverneur y porte remède pour autant qu'il est en son pouvoir de le faire.

« Tout s'est passé avec le plus grand calme et les journaux qui dépeignent dans nous ne savons quel but, les intentions de nos ouvriers sous les couleurs les plus sombres, en ont été pour leurs frais d'imagination. »

La situation des ouvriers gantois a été une des grandes préoccupations de l'année ; la charité publique et privée s'en est émue et est parvenue à en amoindrir la gravité et à prévenir les désordres qu'elle aurait pu occasionner.

25. — La cour de cassation, par arrêt conforme aux conclusions de M. le procureur-général Leclercq, a rejeté le pourvoi de M. l'auditeur-général contre l'arrêt de la cour militaire qui s'est déclarée incompétente dans l'affaire de M. le lieutenant-colonel Hayez (voy. 27 janvier).

— L'installation du jury belge de l'*exposition universelle de Londres,* s'est faite à Bruxelles, aujourd'hui, par M. le ministre de l'intérieur.

M. le ministre a témoigné aux membres du jury sa satisfaction pour l'empressement qu'ils avaient mis à répondre à l'appel du gouvernement et il a remercié chaleureusement M. Fortamps, président de la commission belge de l'exposition, pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve dans l'accomplissement de sa délicate mission.

Digitized by Google

Le jury a procédé ensuite à la nomination d'un vice-président et d'un secrétaire, dont le choix lui avait été réservé par l'art. 3 de l'arrêté royal du 16 mars.

M. Fortamps, sénateur et président de la commission belge de l'exposition, et M. Leclerc, inspecteur de l'agriculture et des chemins vicinaux, ont été respectivement désignés pour remplir ces fonctions.

Le jury a encore chargé le bureau de faire auprès de Mgr. le duc de Brabant, pour le prier d'accepter la présidence d'honneur du jury, une démarche que S. A. R. a daigné accueillir avec un empressement qui témoigne de sa haute sollicitude pour tout ce qui intéresse l'industrie nationale.

(*Moniteur*).

29. — L'association libérale d'Anvers vote une adresse aux Chambres pour les prier de décréter :

1° Que l'État doit indemniser les propriétaires des terrains grevés de servitudes militaires, par suite de l'établissement des nouvelles fortifications autour de la ville ;

2° Qu'aucune servitude ne peut être établie dans l'intérieur des villes et que celles qui pourraient exister seront supprimées ;

3° Que les deux citadelles, du Nord et du Sud, seront détruites immédiatement.

L'agitation, qui se manifeste de plus en plus dans la ville d'Anvers, au sujet des fortifications, produit dans tout le pays la plus pénible impression.

AVRIL.

3. — La Chambre aborde la discussion du *budget des affaires étrangères*. Toute la discussion générale a roulé sur les négociations ouvertes entre la Belgique et l'Angleterre pour la conclusion d'un traité de commerce. A la suite d'une

Digitized by Google

interpellation de M. De Boe, M. le ministre des affaires étrangères a fourni des explications au sujet des deux intérêts qui se rattachent à ces négociations. Il a informé l'assemblée que l'examen des deux gouvernements a porté jusqu'à présent sur deux traités distincts, un traité de commerce embrassant des réformes douanières et un traité de navigation auquel se lie la réclamation du gouvernement belge, concernant les péages de l'Escaut.

A l'égard du traité de commerce, M. le ministre des affaires étrangères a déclare qu'il avait lieu de croire que le gouvernement anglais admettrait des tempéraments et des atermoiements pour l'extension des tarifs du traité franco-belge à certaines industries. Quant au traité de navigation, qui ne formerait pas avec le premier un tout indivisible, M. Rogier fait savoir que le gouvernement anglais n'a pas admis les propositions de la Belgique sur la capitalisation des péages de l'Escaut.

En s'occupant de cet objet, le ministre a relevé les attaques injustes dirigées contre la Belgique par la presse anglaise. C'est volontairement que notre pays s'est imposé en 1839 la charge de ces péages. Sans doute, il faut exécuter loyalement les engagements pris dans les traités, mais la justice veut que l'on suive, quant aux péages de l'Escaut, les principes récemment appliqués aux péages sur le Sund et sur l'Elbe. Les journaux anglais ne se sont livrés aux violentes sorties de ces jours derniers que parce qu'ils se font une idée fausse de la question et des droits de la Belgique.

4.—Dans la séance de ce jour, le ministre des affaires étrangères informe la Chambre que le gouvernement retire le projet de loi, présenté en mars 1860, concernant la construction de deux navires de guerre (voy. *Ann.* 1861, p. 209).

5. — Une proposition de M. Coomans tendant à faire ajourner pendant un an les travaux des fortifications d'Anvers, est rejetée par 63 voix contre 20 et 7 abstentions. (Les

Digitized by Google

députés d'Anvers, combattant cette motion, proposaient de suspendre seulement les travaux de la citadelle du Nord jusqu'à ce que la Chambre eût statué sur les pétitions anversoises. L'assemblée a rejeté par assis et levé cette seconde proposition.)

Parmi les membres qui se sont abstenus sur la proposition Coomans, figurent les députés d'Anvers et M. Van Humbeck ; la minorité des vingt se compose de membres de la droite, plus MM. Goblet, Guillery et Laubry.

Dans la même séance M. le ministre de la guerre a fourni des explications parfaitement rassurantes sur les conséquences de la force d'attaque du *Merrimac* et du *Monitor* au point de vue de la défense d'Anvers.

13. — Le Roi est venu aujourd'hui au palais de Bruxelles pour la première fois depuis plusieurs semaines; une maladie douloureuse, qui avait nécessité plusieurs opérations exécutées par le docteur Civiale de Paris, avait retenu S. M. dans ses appartements de Laeken.

23. — Nouveau *meeting* à Anvers, réuni à l'effet de discuter un projet de pétition au Roi, réclamant la démolition d'une certaine partie des fortifications d'Anvers déjà élevées en vertu de la loi de 1859.

24. — Le *Moniteur* publie un arrêté royal qui nomme gouverneur de la province d'Anvers le chevalier E. Pycke, membre de la députation permanente de cette province, en remplacement de M. Teichmann, admis à la retraite.

MAI.

1.—Dans une assemblée générale, spécialemen convoquée à cet effet, l'Association libérale de Bruxelles, présidée par M. Verhaegen, entend les développements d'une proposition introduite par M. Mayer-Hartogs et ayant pour but « de provoquer de la part de toutes les réunions politiques du royaume

Digitized by Google

des démonstrations sérieuses contre le budget de la guerre.» Le comité, à l'unanimité, présente comme amendement à cette proposition, la motion suivante, qui est acceptée :

«L'association, rendant hommage aux intentions qui animent les auteurs de la proposition, ne peut que se référer à son programme du 16 juin 1848, qui fut le résultat de profondes et sérieuses méditations et qui reçut la sanction des hommes politiques auxquels le pays accordait sa confiance.

« Elle est convaincue que ce programme restera la règle de conduite de tous les libéraux et qu'il trouvera de solides appuis dans les Chambres législatives.

« Dans un moment où les controverses sont à l'ordre du jour, elle croit utile de rappeler le texte de cette Charte et de le faire réimprimer avec les noms des signataires, afin qu'il puisse servir de guide dans les provinces comme dans la capitale.

« Sera la présente déclaration envoyée à tous les électeurs de l'arrondissement de Bruxelles. »

2. — Dans la séance du Sénat de ce jour, à l'occasion de la discussion du budget des affaires étrangères, et à propos d'un amendement de la droite, proposant de réduire le chiffre du traitement du ministre belge à Turin, l'acte de reconnaissance du royaume d'Italie a été l'objet de récriminations de la part de MM. le baron d'Anethan, le baron Van de Woestyne, le comte Maurice de Robiano et le baron Della Faille. Avant que M. le ministre des affaires étrangères intervînt dans le débat, MM. le baron de Tornaco, Van Schoor et le baron de Sélys-Longchamps ont énergiquement protesté contre les reproches de l'opposition catholique et vivement défendu la conduite du ministère.

Le discours étendu par lequel M. le ministre des affaires étrangères a répondu aux membres de la droite, présente une importance considérable, surtout à raison des déclarations qui le terminent. Après avoir justifié à tous les points de vue l'acte de la reconnaissance de l'Italie, M. Rogier a dit qu'il acceptait avec empressement le débat politique soulevé par

Digitized by Google

les adversaires du cabinet ; qu'il lui tardait d'avoir une occasion de se décharger d'un fardeau que la situation actuelle rend trop lourd pour les forces les plus robustes et pour les dévouements les plus fermes. La question ministérielle a ainsi été clairement et nettement posée par M. Rogier.

Dans la séance du lendemain, l'amendement, qui constituait l'objet du débat, fut rejeté par 28 voix contre 21.

—Dans la séance de ce jour du conseil communal d'Anvers, il a été donné lecture d'une pétition aux Chambres et d'une adresse au Roi rédigées par M. Gheysens pour demander la démolition des deux citadelles.

Ces adresses ont été votées sans discussion à l'unanimité moins une voix et trois abstentions, parmi lesquelles celle de M. Loos, bourgmestre.

A la suite de ce vote, ce dernier a prononcé un discours important. Le thème favori des réclamations anversoises étant que l'on n'avait pas connu l'existence des plans comprenant les citadelles, que l'on avait été, si pas trahi, du moins très-désappointé, c'est contre ces assertions qu'était dirigé le discours de l'honorable bourgmestre.

3. — Un coup d'eau survenu dans les travaux de la mine de houille de la Chartreuse à Grivegné, près de Liége, a coûté la vie à quatorze ouvriers mineurs.

6. — Le *Moniteur* contient la note suivante en tête de sa partie non officielle :

« Le Roi, qui était souffrant depuis quelque temps, a subi avant-hier (le 4) une opération qui avait amené un grand soulagement. Hier, dans la soirée, l'état de Sa Majesté était moins satisfaisant qu'il ne l'avait été les jours précédents. »

Ce bulletin, suivi les jours suivants de nouvelles peu rassurantes, éveille dans tout le pays la plus douloureuse sympathie. On apprend que le duc de Brabant, qui se trouve en Espagne, a été mandé par dépêche télégraphique, ainsi que

Digitized by Google

Madame l'archiduchesse Maximilien et son époux. Effectivement le Duc ainsi que sa sœur, ne tardent pas à arriver à Bruxelles. — Des prières sont ordonnées dans tous les diocèses pour le prompt rétablissement du Roi.

8—Le Sénat a tenu aujourd'hui une longue séance consacrée à l'examen des *pétitions d'Anvers*. Un grand nombre d'orateurs ont pris part au débat. La séance s'est terminée par le rejet d'une proposition de M. Joostens, sénateur d'Anvers, tendant à faire nommer une commission d'enquête qui aurait à examiner s'il n'y aurait pas lieu de modifier le système des fortifications de manière à concilier les réclamations de la ville avec l'intérêt de la défense nationale.

A cette occasion M. le ministre de la guerre a prononcé les paroles suivantes :

«Je ne comprends pas qu'on ait si peu compris le rôle des citadelles, qui sont destinées à offrir un refuge aux troupes après la prise du camp retranché et à empêcher la ville d'être bombardée par une flotte qui entrerait dans l'Escaut. L'idée d'un bombardement est une fantasmagorie absurde. Quand on a assiégé Rome, on a attaqué par le côté le plus fort pour épargner les monuments; et vous vous imaginez qu'aujourd'hui on bombarderait Anvers sans raison, sans nécessité.

« Pendant deux ans, Anvers n'a cessé d'exprimer la satisfaction que lui causait la grande enceinte. On nous a dit que personne n'avait connaissance de la citadelle du Nord. Cependant, lors de la discussion, j'ai déposé les plans, on m'a posé, dans les sections de la Chambre, des questions sur la citadelle du Nord dont il est fait mention dans le rapport de l'honorable M. Orts.

«En 1859, la régence d'Anvers félicitait le gouvernement d'avoir déjà commencé les travaux de la citadelle du Nord qu'on prétend ne pas connaître.

« Vous votez une loi ; je l'exécute avec toute l'ardeur dont je suis capable. Pendant deux ans on me félicite, et la troisième année on m'accable de récriminations et d'outrages.

« Quant aux servitudes, ceux qui ne connaissent pas la loi me rendent responsable de leur ignorance. Tout ce que je puis faire, c'est d'apporter toute la modération et toute la tolérance désirables dans l'exécution de la loi. C'est l'envahissement de la zône de servitude

Digitized by Google

qui a fait perdre toute sa valeur à notre ancien système de défense.

« J'espère qu'avant peu les Anversois s'apercevront que j'ai toujours pris à tâche d'écarter d'eux tout danger et de faire de leur ville une place tellement forte, qu'une puissance de premier ordre osera seule en entreprendre le siége. »

10. La Chambre des représentants avait également à son ordre du jour les *pétitions d'Anvers*. A cette occasion un incident politique sérieux a inopinément surgi.

M. de Gottal venait de se prononcer en faveur de la démolition des citadelles ; M. Defré lui avait répondu en prononçant un discours remarquable par le patriotisme des sentiments et l'élévation des idées, lorsque M. Royer de Behr, tout en appuyant le gouvernement dans sa résistance aux prétentions émanées d'Anvers, crut devoir sortir de la question en accusant le ministère d'être arrivé au pouvoir à l'aide des émeutes et des pavés.

Un débat orageux a suivi cette violence plus qu'inopportune. Il était impossible que le cabinet, pour l'honneur de la majorité parlementaire comme pour le sien, restât sous le coup d'une pareille accusation. M. le ministre des finances a relevé avec énergie la provocation de M. Royer de Behr, il a restitué aux faits leur vérité, que M. Dedecker n'a pu s'empêcher de reconnaître à son tour. Puis une discussion très-vive sur le même objet s'est élevée entre M. le ministre des affaires étrangères, M. Nothomb, M. Orts, et M. H. Dumortier.

12. — Le *Moniteur* publie le dernier bulletin sur la santé du Roi, les inquiétudes qu'elle avait inspirées, ayant disparu.

13. — Dans sa séance de ce jour, la classe des lettres de l'*Académie* a décerné deux médailles d'or : la première, de la valeur de 600 fr., à M. Edmond Poullet, docteur en droit et en sciences administratives, à Louvain, pour sa réponse à la question relative à la *Joyeuse entrée du Brabant;* la deu-

Digitized by Google

xième à MM. Warnkoenig, ancien professeur aux universités belges, et P.-A. Gérard, auditeur général à Bruxelles, pour leur travail commun relatif à l'origine belge des Carlovingiens. Ce dernier prix, donné par un généreux anonyme, se compose d'un capital nominal de six mille francs, inscrit au grand-livre de la dette publique à 2 1/2 p. c., avec jouissance des intérêts à partir du 1er juillet 1856.

15. — La question des *fortifications d'Anvers*, après une longue délibération et des explications catégoriques de MM. les ministres des affaires étrangères, des finances et de la guerre, a reçu aujourd'hui une solution définitive. La Chambre s'est prononcée comme l'avait fait le Sénat dans sa dernière séance; elle a repoussé, par 51 voix contre 20 et 6 abstentions, la proposition d'enquête que les honorables députés d'Anvers avaient formulée.

20. — L'arrondissement d'Anvers avait à élire aujourd'hui un sénateur en remplacement de M. Van Havre, démissionnaire. Le conflit existant entre cet arrondissement et le gouvernement au sujet des fortifications d'Anvers, amena une abstention presque complète des électeurs. Le nombre des votes valides ne s'est élevé qu'à 111, sur lesquels M. Vandenberghe-Elsen obtint 34 et M. Van Havre 31. Le premier l'emporta également au scrutin de ballotage. Cette singulière élection inspire à l'*Avenir* les réflexions suivantes :

« L'élection qui vient de se faire n'aura évidemment pas de résultat : ou bien elle sera annulée pour vice de forme, ou bien — ce qui sera nécessairement le cas — le candidat élu dans les conditions qui précèdent renoncera à son mandat.

« Dès lors le corps électoral devra être convoqué de nouveau dans le délai d'un mois après que la nullité de l'élection aura été régulièrement constatée, ou bien après que le sénateur élu aura légalement déposé son mandat entre les mains de M. le président du Sénat.

« En attendant. — fort heureusement pour le pays et pour ce pauvre régime constitutionnel qu'on tient si bien en estime dans notre ville, — les affaires publiques continueront leur marche régulière.

Digitized by Google

« Seulement l'arrondissement d'Anvers aura perdu dans l'intervalle, au Sénat, un tiers de l'influence qu'aux termes de la Constitution, il a le droit d'exercer dans la confection des lois et dans la direction générale des affaires du pays.

« Le ministère en sera-t-il affaibli ?

« Nous n'hésitons par à répondre négativement et le passé nous en offre un exemple remarquable.

« La position de M. le général Chazal, comme ministre de la guerre, était singulièrement compromise à la suite des discussions auxquelles avait donné lieu à la Chambre des représentants l'affaire Hayez, à la suite surtout du double arrêt de la haute cour militaire et de la cour de cassation.

« Les faits qui se sont passés depuis lors à Anvers, les attaques virulentes auxquelles M. Chazal a été en butte dans nos meetings, au lieu d'affaiblir sa position, l'ont consolidée de la manière la plus nette ; chaque épithète malsonnante, chaque insulte lancée à sa tête par nos orateurs les plus fougueux, lui ont assuré des sympathies nouvelles au sein du Parlement et, malgré les causes sérieuses, qui, en toutes autres circonstances, eussent motivé sa retraite, M. Chazal est resté ministre.

« Croit-on que les manifestations organisées à Anvers, et qui auraient pour résultat, si elles pouvaient se généraliser, de saper notre édifice constitutionnel lui-même, croit-on que ces manifestations ne produiront pas à leur tour le même effet que les violences outrageantes dont le général Chazal a été l'objet ?

« Quel est le législateur, ami de son pays, qui ne soutiendra pas le ministère dans une lutte où il représente la loi, la Constitution, et où Anvers représente l'anarchie ?

« Qu'on y réfléchisse mûrement.

« On veut le renversement du cabinet parce qu'il a repoussé toutes les réclamations d'Anvers, et l'on entre dans une voie qui doit grouper autour de lui tous les défenseurs de nos institutions libres et vénérées.

« Prenons-y garde, Anvers ne peut rien gagner, Anvers peut tout perdre au jeu insolite qu'elle joue en ce moment.

« La faute commise aujourd'hui, nous en avons la confiance, nous disons mieux, nous en avons la certitude, cette faute ne se renouvellera pas. »

26. — Aujourd'hui ont eu lieu les *élections provinciales* dans la moitié des colléges électoraux du pays.

27. 28. — Un vif débat s'engage à la Chambre à propos

Digitized by Google

du second vote de l'art. 295 du nouveau Code pénal, relatif aux *sermons politiques*. Une majorité de 47 voix contre 42 a voté l'amendement que M. Guillery avait présenté à l'article 295 et auquel M. le ministre de la justice s'était rallié.

L'amendement de M. Guillery porte : « Quiconque, dans des discours prononcés, ou par des écrits lus publiquement, dans un édifice consacré actuellement au culte ou dans des cérémonies ou des exercices religieux, aura fait la critique ou la censure, etc., » (le reste comme à l'article).

JUIN.

4. — La Chambre des représentants vote l'ensemble du projet de révision du *Code pénal*, par 56 voix contre 35 et 5 abstentions.

5. — Le *Moniteur* publie le rapport officiel sur le concours triennal dramatique en langue flamande. Le prix institué par le gouvernement est à l'unanimité décerné à M. Sleeckx, pour son drame intitulé *Grétry*.

6. — La Chambre a abordé la discussion de la pétition par laquelle M. le *lieutenant colonel Hayez* s'adresse à son intervention afin d'être autorisé à poursuivre M. le ministre de la guerre en dommages-intérêts pour l'arrestation dont il a été victime. La commission proposait le dépôt de la pièce au bureau des renseignements.

M. de Gottal, après avoir longuement recherché l'état de notre législation en matière de responsabilité ministérielle, a soutenu que l'autorisation de la Chambre n'est pas nécessaire pour qu'un procès en dommages-intérêts soit intenté à un ministre à l'occasion d'actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions. Il s'est rallié aux conclusions de la commission et a déposé une proposition de loi de procédure tendant à fixer la juridiction devant laquelle des ministres pourraient être poursuivis en pareil cas.

Digitized by Google

M. le ministre des affaires étrangères s'est borné à déclarer qu'en présence de cette proposition le gouvernement se réservait de se prononcer lorsqu'elle arrivera à la discussion.

Dans la séance du lendemain, après que le président eut annoncé que les sections autorisaient la lecture de la proposition, M. Goblet a formulé de nouveaux développements, après quoi M. le ministre des affaires étrangères a déclaré que le cabinet se rallie à la prise en considération de cette proposition de loi, mais à la condition que le débat soit dégagé des récriminations dirigées contre M. le ministre de la guerre.

M. le ministre des finances, à son tour, a rappelé les divers faits posés par M. Hayez, à la suite desquels M. le ministre de la guerre a pris des mesures contre cet officier supérieur. Puis, s'abstenant de discuter le point de droit décidé par les tribunaux, il a montré que M. le ministre de la guerre, après avoir usé à l'égard de M. le lieutenant-colonel Hayez d'une condescendance extrême, ne pouvait laisser sans répression un langage offensant envers un chef et outrageant envers le pays. Enfin il a présenté diverses considérations pour démontrer que le système de l'opposition en matière de responsabilité ministérielle est contraire à tous les précédents, et rendrait, s'il était admis, l'administration impossible.

Dans la séance du 10, l'assemblée a voté le dépôt de la pétition Hayez au bureau des renseignements et la prise en considération de la proposition Gottal.

7. — Dans la séance de ce jour du conseil communal de Gand, M. le bourgmestre est entré dans des détails très-précis sur l'emploi des dons concentrés à Gand pour venir au secours des ouvriers frappés par la *crise cotonnière*. D'après cet exposé le nombre total des ouvriers cotonniers s'élève à 10,251 et leur salaire à 100,000 fr. par semaine. Déjà, dès l'année dernière, la crise s'était fait sentir assez vivement

Digitized by Google

et les premiers secours avaient été fournis par le bureau de bienfaisance, du 1er décembre 1861 au 30 mars 1862, à 1,130 familles frappées par manque de travail ou insuffisance de salaire.

C'est le 19 mars qu'a eu lieu la première distribution régulière sur le produit de la souscription ouverte par le *Cercle commercial et industriel,* de concert avec l'administration communale. Le nombre de familles secourues, qui n'etait à l'origine que de 2,484, s'élève en ce moment à 3,394. Cette situation accuse un déficit de salaires d'environ 60,000 fr. par semaine. Les secours accordés par semaine se montent à environ 12,000 francs.

Le chiffre total des souscriptions recueillies jusqu'à ce jour s'élève à 197,903, dont fr. 61,748 ont été personnellement adressés à M. le bourgmestre, de différents points du pays et de l'étranger. La fin du rapport est consacrée plus spécialement aux secours indirects donnés par la ville de Gand, dont le conseil communal a voté dernièrement une somme de 60,000 francs pour couvrir les frais de travaux de terrassement à exécuter de deux côtés de la station du chemin de fer de l'État et sous condition que des ouvriers privés de travail par suite de la crise y seraient exclusivement employés.

12. — Le bulletin suivant est déposé au palais du Roi :

« Le Roi est atteint depuis vendredi dernier d'un engouement pulmonaire qui est venu compliquer l'affection calculeuse dont souffre Sa Majesté. L'état de l'auguste malade, qui n'a pas offert beaucoup de changement ces derniers jours, est un peu mieux ce matin.

« Laeken, 12 juin 1862. Dr Koepl.

Dr Wimmer. »

Les nouvelles du lendemain et des jours suivants sont meilleures, et l'émission de bulletins est arrêtée dès le 19, vu l'état satisfaisant de Sa Majesté.

23. — Présentation à la Chambre d'un projet de loi com-

Digitized by Google

prenant un vaste ensemble de *travaux publics*, et l'autorisation de concéder plusieurs chemins de fer.

25. — Vote définitif de la Chambre sur le projet de loi instituant *une caisse d'épargne et de retraite;* ce dernier est adopté par 61 voix contre 18 et 2 abstentions.

JUILLET.

1. — Dans la séance d'ouverture du conseil provincial d'Anvers, il a été donné communication de la proposition suivante, formulée par 16 membres de cette assemblée :

« Les soussignés ont l'honneur de proposer au conseil provincial de présenter une adresse au Roi, dans le but : 1° d'obtenir la démolition des deux citadelles d'Anvers; 2° de faire accorder des indemnités aux propriétaires de terrains récemment grevés de servitudes militaires. »

3. — Nouveau *meeting* à Anvers au sujet des fortifications. Parmi les orateurs on remarque M. Coomans, membre de la Chambre des représentants.

4. — L'enterrement du *colonel de Moor,* à Uccle (voy. Nécrologie) devient le point de départ d'une longue polémique sur l'étendue de l'autorité du pouvoir civil en matière de cimetières. Le colonel étant mort sans les secours du clergé, le doyen d'Uccle voulait le faire inhumer dans le coin des suicidés, mais le bourgmestre, en vertu de l'autorité dont le décret de prairial an XII investit l'administration communale, fit creuser la fosse dans le cimetière même. Le clergé prétend que le bourgmestre a excédé ses droits et a violé la liberté des cultes. Ce conflit, d'abord discuté dans la presse, fit (8 juillet) l'objet d'une longue discussion dans le sein du conseil provincial, puis, grâce à une pétition de la fabrique d'Uccle, il occupa, pendant plusieurs séances, la Chambre des représentants.

Digitized by Google

12. — Le *Moniteur* contient la note suivante :

« La proclamation des récompenses décernées par le jury international de l'Exposition universelle a eu lieu à Londres hier vendredi, à 1 heure. La Belgique a obtenu 188 médailles et 133 mentions. La liste détaillée et complète des exposants belges auxquels ces récompenses ont été accordées sera publiée très-prochainement. »

Cette liste se trouve dans le numéro du 14.

15.— La Chambre des représentants, après avoir suspendu ses séances publiques pendant quelques jours pour discuter en sections les projets de la loi relatifs à des travaux publics et à des concessions de chemins de fer, aborde la discussion de ce dernier projet, sur lequel le rapport avait été rédigé par M. d'Hoffschmidt. Nous détachons de ce dernier les passages suivants, comme renfermant d'intéressants renseignements sur le développement successif de l'établissement des chemins de fer et sur la situation financière du pays :

Les deux projets ne tendent à rien moins qu'à doter le pays de quatorze nouvelles lignes de chemins de fer, de plusieurs canaux et de nombreuses améliorations à nos voies navigables.

Après l'achèvement de ces grands travaux, la Belgique, sauf quelques lacunes qu'il faudra combler, sera en possession d'un réseau à peu près complet de chemins de fer, de routes ordinaires et de voies navigables, dont aucun autre pays n'offre l'exemple, si ce n'est l'Angleterre.

C'est en 1834 que le gouvernement belge est entré résolument dans la voie si féconde des travaux publics.

Quatre années à peine s'étaient écoulées depuis la conquête de notre indépendance. Bien des doutes existaient sur sa stabilité et sa durée; bien des embarras pesaient sur la marche de l'administration, lorsqu'un ministre osa proposer la loi qui, la première sur le continent européen, a décrété l'exécution d'un réseau de voies ferrées.

En 1837, le système des chemins de fer à construire par l'État fut complété par la loi du 26 mai de cette année.

Vint ensuite, en 1845, la période des chemins de fer concédés à des compagnies. Depuis cette époque, et à partir surtout de 1851, une impulsion énergique n'a pas cessé d'être donnée à l'exécution des chemins de fer.

Digitized by Google

En 1851, quand nous venions de traverser la tourmente révolutionnaire qui avait ébranlé l'Europe, et que bien des inquiétudes planaient encore sur la situation et l'avenir d'un pays voisin, le gouvernement soumit aux Chambres législatives le grand projet qui est devenu la loi du 20 décembre 1851, loi qui a assuré l'exécution de sept grandes lignes de chemins de fer, du canal de Bossuyt à Courtrai, et a ouvert des crédits pour travaux d'amélioration à douze de nos principales voies navigables.

Enfin, nous avons eu la loi du 8 septembre 1859 complétée par celle du 2 juin 1861. Indépendamment des sommes fort considérables, destinées à des travaux de fortifications, ces lois comprennent des crédits s'élevant à plus de 40 millions de francs pour l'exécution d'ouvrages d'utilité publique.

La Chambre aura remarqué avec satisfaction que les travaux décrétés par les deux projets de loi pourront être exécutés au moyen des ressources ordinaires de l'État. Elle aura lu, avec un vif intérêt, les détails si précis, donnés dans l'exposé des motifs, sur l'excellente situation de nos finances. Elle a pu constater que les prévisions de M. le ministre des finances, en 1859, sur les excédants de recettes des budgets, se sont non-seulement réalisées, mais ont été dépassées ; que les exercices de 1858, 1859, 1860 ont donné un boni de 27,043,474 fr.; que l'exercice 1861 laissera un excédant approximatif de 11 millions de fr., et que malgré la crise que subissent l'industrie et le commerce, l'exercice 1862 donnera un nouveau boni que M. le ministre évalue à 8,850,000 fr.; qu'enfin, en tenant compte des propositions nouvelles s'élevant à une dépense de 14,210,000 fr., il restera une réserve de 5 millions de fr.

C'est donc à notre excellente situation financière que nous devons le développement remarquable de nos travaux d'utilité publique. Mais, d'un autre côté, ne peut-on pas dire que le brillant accroissement des recettes du trésor provient, en grande partie, de l'heureuse influence exercée sur la richesse publique par les chemins de fer et les nombreuses voies de communications créées depuis 1830? Le chemin de fer exploité par l'État n'en fournit-il pas la preuve la plus évidente? En 1850, la recette brute s'est élevée à . . . fr. 15,051,780
pour 626 kilomètres exploités,

En 1861, pour 748 kilomètres exploités à . . . fr. 31,931,531
C'est près de 100 p. c. d'augmentation.

Or, la progression constante des revenus du chemin de fer national est loin d'être parvenue à son apogée. Le ralentissement qui s'est manifesté, au commencement de cette année, n'est que momentané, car

Digitized by Google

il ne provient que de la crise qui pèse sur l'industrie et le commerce, et les recettes ne tarderont pas à reprendre leur marche ascensionnelle, aidée par l'augmentation du matériel et l'amélioration des tarifs.

Le rapport de M. Sabatier sur le projet relatif à la demande de crédits pour des travaux d'utilité publique renferme également des considérations pleines d'intérêt au sujet de la situation financière.

16. — Le conseil provincial d'Anvers vote, par 29 voix contre 14 et 8 abstentions, la proposition tendant à réclamer des indemnités pour les servitudes militaires et la démolition pour les deux citadelles.

17. — Le *Moniteur* de ce jour publie la loi qui approuve le traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu le 4 janvier 1862 entre la Belgique et le Maroc. Le traité est signé du côté de la Belgique, par M. Ernest Dalwin, consul-général à la côte occidentale d'Afrique. L'échange des ratifications a eu lieu à Tanger le 18 mai.

21. — Trente et unième anniversaire de l'inauguration du Roi.

22.—La Chambre s'est occupée aujourd'hui de l'affaire du cimetière d'Uccle. La commission des pétitions proposait, à la majorité de 3 voix contre 2, le renvoi de la pétition des marguilliers à M. le ministre de l'intérieur et à M. le ministre de la justice, avec demande d'explications; la minorité s'était prononcée pour l'ordre du jour.

Cette discussion occupe la Chambre pendant trois séances; les conclusions du rapport ont été adoptées, sous la réserve expresse que rien n'est préjugé, quant à la question du fond, celle-ci demeurant entière.

24. — A propos de la même question des *cimetières*, le conseil provincial de Brabant adopte, à la majorité de 37 voix contre 13 et 2 abstentions, les conclusions favorables du rapport de M. Mercier pour l'émission réitérée du vœu de voir

Digitized by Google

réviser la législation sur les cimetières, avec un amendement de M. Barbanson, portant :

« Avec déclaration expresse que le droit d'autorité que les articles 16, 17 et 19 du décret du 23 prairial, an XII, attribuent sur les cimetières aux administrations communales, demeure maintenu à tous égards. »

25. — Le ministre des affaires étrangères soumet à la Chambre le *traité de commerce conclu entre la Belgique et l'Angleterre*. En voici les principales dispositions :

Art. 20. Le pavillon britannique continuera à jouir en Belgique du remboursement du péage de l'Escaut, tant que le pavillon belge en jouira lui-même.

Art. 21. A partir au plus tard du jour ou la capitalisation du péage de l'Escaut sera assurée par un arrangement général :

1° Le droit de tonnage prélevé dans les ports belges cessera d'être perçu.

2° Les droits de pilotage dans les ports belges et dans l'Escaut, en tant qu'il dépendra de la Belgique, seront réduits :

De 20 p. c. pour les navires à voiles.

De 25 p. c. pour les navires remorqués.

De 30 p. c. pour les navires à vapeur.

3° Le régime des taxes locales imposées par la ville d'Anvers sera, dans son ensemble, dégrevé.

Art. 22. Par dérogation provisoire à l'art. 14, et pendant deux années, à partir du 1er octobre 1862, le nouveau régime sera appliqué de la manière suivante aux produits d'origine britannique ci après dénommés :

Les fils de coton tors, ourdis ou teints paieront les droits afférents aux fils simples, écrus ou blanchis, augmentés de cinq centimes pour les fils tors, de dix centimes pour les fils ourdis et de quinze centimes pour les fils teints par kilogramme.

Le droit sur les étoffes de laines mélangées de coton sera de 22 1/2 p. c. jusqu'au 1er octobre 1863 et de 20 p. c. jusqu'au 1er octobre 1864. Pendant la durée du régime transitoire, l'importation pourra, à son choix, payer 180 francs par cent kilogrammes ou les droits stipulés ci-dessus.

Le droit sur les tissus de coton imprimé sera de cent cinquante fr. par cent kilogrammes.

Digitized by Google

Art. 25. Le présent traité restera en vigueur pendant dix ans.
Les ratifications devront être échangées avant le 1er septembre 1862.

24. — *Grève* dans les charbonnages du Borinage. De graves désordres ont dû être réprimés par la gendarmerie. Les travaux sont repris le 31 juillet.

AOUT.

2. — La Chambre des réprésentants a voté à l'unanimité des 71 membres présents, le projet de loi décrétant des *travaux d'utilité publique*.

En son audience de ce jour, le tribunal civil de Liége a rendu son jugement dans l'affaire de la *fonderie de canons* (voy. *Annuaire* 1862, p. 211), et, par des considérants remarquables où la question est traitée sous toutes ses faces, il a donné gain de cause au gouvernement dans les termes les plus absolus.

8. — Le Sénat, après avoir voté à l'unanimité des 36 membres présents le projet de loi sur les travaux publics, s'est occupé de la pétition des marguilliers de la fabrique de l'église d'Uccle.

Le discours de M. le ministre des finances prononcé sur la question des cimetières est, dit l'*Echo du parlement*, sans contredit, un des plus remarquables et des plus brillants que cet homme d'État ait prononcés dans le Parlement. « En écoutant cette parole qui affirmait avec éclat les principes de la société moderne et revendiquait pour les morts comme pour les vivants l'application du dogme politique de la liberté de conscience, nous nous sommes rappelé qu'il y a près de 15 ans, en novembre 1847, cette même parole avait proclamé dans l'autre Chambre, que la Constitution belge exigeait la réalisation complète des trois principes de 1789: la sécularisation de l'enseignement, de la bienfaisance et du temporel

Digitized by Google

des cultes. C'est en se plaçant encore à ce point de vue que M. le ministre des finances a démontré qu'il est impossible d'admettre la constitutionnalité de l'art. 15 du décret de prairial an XII établissant la division des cimetières par cultes. »

— Incendie de l'église Saint-Martin à Courtrai. Le tableau de Van Dyck et d'autres objets d'art ont heureusement pu être sauvés.

11. — La Chambre aborde la discussion du traité conclu avec l'Angleterre.

M. le ministre des affaires étrangères a informé l'assemblée qu'une transaction s'était opérée entre les délégués du Cercle commercial et industriel de Gand et le ministère. L'industrie gantoise offre à l'Angleterre une compensation afin d'obtenir des modifications au tarif de certains articles pour deux années. Le gouvernement belge s'est engagé vis-à-vis d'elle à produire cette proposition et à la défendre de tous ses efforts près du gouvernement britannique.

Le traité est approuvé dans la séance du 13 par 76 voix contre 10 et 1 abstention. Au sénat il est voté, le 21, par 29 voix contre 6 et 5 abstentions.

Les modifications, que M. Rogier s'était engagé à demander au gouvernement britannique, ont été obtenues.

La loi approuvant le traité a été publiée dans le *Moniteur* du 1er septembre.

21. — Le Sénat a terminé l'importante discussion relative aux cimetières, soulevée par l'enterrement du colonel De Moor à Uccle. De même qu'à la Chambre, on était d'accord sur la solution à donner provisoirement au débat; le renvoi de la pétition des marguilliers d'Uccle à M. le ministre de l'intérieur et à M. le ministre de la justice a été unanimement adopté. Il a été entendu que le gouvernement ferait une enquête générale sur le régime des inhumations.

— Clôture de la session législative 1861-1862, ouverte le

Digitized by Google

12 novembre 1861. Le nombre des séances tenues par la Chambre s'élève à 142; celui des séances du Sénat à 36. — Le nombre des lois votées est de 60.

24. — Inauguration du monument érigé en l'honneur de l'anatomiste Philippe Verheyen à Verrebroek (Flandre orientale). Elle s'est faite en présence de M. le ministre de l'intérieur.

SEPTEMBRE

2. — Arrivée de la reine d'Angleterre à Laeken. Elle est repartie le 4, se rendant au château de Reinhardsbrunn près de Gotha.

3. — Arrivée au palais de Bruxelles du prince et de la princesse Christian de Danemark et de leurs enfants, la princesse Alexandra, fiancée du prince de Galles, la princesse Dagmar et le prince Frédéric. La famille danoise, n'était venue à Bruxelles que pour y saluer la reine d'Angleterre, retourna à Ostende dès le lendemain. Elle revient à Bruxelles le 9 et y séjourne, en compagnie du prince de Galles, arrivé dès le 7, jusqu'au 16.

8. — Ouverture à Bruges du septième *Congrès littéraire* et linguistique néerlandais-belge. Il est présidé par M. le baron Jules de Saint-Genois, bibliothécaire à Gand.

10. — L'*Echo du Parlement* porte l'attention du public sur un article de M. *Proudhon* sur l'unité italienne, inséré dans l'*Office de publicité* du 7 et dans lequel le célèbre socialiste semble recommander l'annexion de la Belgique à la France. L'indignation de la feuille bruxelloise gagne bien vite la plus grande partie des journaux libéraux du pays, et l'animosité contre l'écrivain français, qui depuis plusieurs années vivait paisiblement à Ixelles, grandit à tel point que M. Proudhon croit prudent de quitter le pays. Cette affaire Proudhon provoque dans le public un élan de patriotisme extraordinaire et le pamphlet de Joseph Boniface «la Belgique calomniée»

Digitized by Google

obtient une popularité immense. La polémique sur cette question était éteinte quand, quelques semaines plus tard, une brochure justificative de M. Proudhon, publiée à Paris, vint la ranimer et engager Joseph Boniface à riposter de nouveau. La vérité et la bonne foi nous obligent à rappeler aussi que M. Proudhon a formellement protesté contre l'interprétation qui avait été donnée à ses paroles.

23-26. — Fêtes du 32e anniversaire de l'indépendance belge. Dans la partie variable du programme de ces fêtes annuelles figurait cette année un *festival* pour lequel des invitations avaient été adressées à toutes les sociétés d'harmonie et de fanfares ainsi qu'aux corps de musique de l'armée et de la garde civique du royaume ; parmi les 64 sociétés qui ont pris part au festival on remarqua un corps militaire de Valenciennes et une harmonie de Vianden.

Trois faits coïncidants ont communiqué aux fêtes une animation et un éclat extraordinaires ; d'abord le premier congrès de la *Société internationale pour la propagation des sciences sociales,* ouvert le 22, dans le Palais Ducal, en présence du duc de Brabant et sous la présidence du bourgmestre de Bruxelles, puis la solennité de la proclamation des récompenses décernées aux exposants belges à Londres, qui a eu lieu le 26 dans le temple des Augustins ; enfin et principalement la manifestation populaire, faite le 24 au chef vénéré de l'État lors de sa rentrée en ville après de longues et pénibles souffrances.

Dans la séance publique de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique les résultats suivants des deux derniers grands concours de Rome, celui de gravure et celui d'architecture, ont été proclamés. Le grand prix de *gravure* a été décerné à M. Eugène Copman, de Bruges, élève de l'Académie d'Anvers. Une mention honorable à M. Louis Durant, de la même Académie. Le grand prix d'architecture a été décerné à M. Louis-Joseph-Jean Delasencerie, de Bru-

Digitized by Google

ges, élève de M. Roelandts. Le 2e prix à M. J.-J.-D. Naert, de Bruges, élève de l'Académie de Bruxelles. Une mention honorable à M. Ad. Vanderhagen, de Bruxelles.

Voici comment un journal de Paris, le *Temps*, rend compte de l'entrée du Roi

«Le Roi des Belges est rentré dans sa capitale après en avoir été longtemps éloigné par une grave maladie. La population de Bruxelles a accueilli son Roi avec les plus vifs témoignages d'affection et de respect. On ne peut lire le récit de ces manifestations éclatantes, sans y reconnaître la juste récompense d'un règne tout consacré à une grande cause. Léopold laissera un exemple mémorable, celui d'un souverain qui, pendant trente ans, a servi avec sincérité et succès, sous la forme de la monarchie constitutionnelle, les intérêts de la liberté démocratique.

«Dès qu'il est question d'un gouvernement libre, nous tournons les yeux vers l'Angleterre, comme si l'on ne pouvait trouver ailleurs le spectacle d'une union solide de l'ordre avec la liberté. Tout rapprochement entre la France et l'Angleterre a cependant un inconvénient: l'état social des deux pays est si différent, que les institutions de l'une transplantées dans l'autre, ressemblent toujours un peu à une plante dont on aurait coupé les racines. Il n'en est pas de même de la Belgique, dont le peuple est en partie de la même race que nous, dont les lois civiles ont été empruntées aux nôtres, dont la Constitution est essentiellement une Constitution à la française, un pacte écrit, fondé sur les idées de 89.

«La Constitution belge laisse peu à désirer au libéralisme le plus exigeant. Elle consacre la liberté de la presse, celle de l'enseignement, le droit de réunion et d'association; elle fait une large part aux institutions communales et provinciales; elle repose partout sur le principe de la répression, substitué à celui de la prévention; elle se distingue, enfin, par un caractère spécial, l'indépendance respective et entière de l'Église et de l'État.

«C'est à la pratique sincère de cette constitution que le roi Léopold a consacré sa vie: il en a assuré le jeu, réglé le mouvement; il a rendu cet immense service à l'Europe libérale, de démontrer par les faits que le régime constitutionnel n'est pas, comme on s'est trop hâté de l'affirmer, une simple utopie doctrinaire. Le règne de Léopold a su concilier les traditions monarchiques, les nécessités de l'ordre et les irrésistibles tendances de la démocratie. Or, quel est le problème po-

Digitized by Google

litique moderne, si ce n'est précisément la conciliation de ces choses ?

« La sincérité de Léopold a été tout son secret. Il a compris que son devoir était de gouverner par la force d'une direction habile, sans jamais engager avec les Chambres un conflit dont la Constitution ne lui aurait pas permis de sortir victorieux. Il n'a eu qu'une volonté, celle de se conformer aux vœux légalement exprimés de la nation. Il a su, quand il le fallait, faire abstraction de ses sympathies, de ses convictions mêmes. Il a transmis alternativement la direction des affaires, selon que la majorité se déplaçait, à l'un et à l'autre des partis qui se partagent le pays. Il n'a, lorsque l'opposition triomphait, jamais employé d'autre artifice que de lui confier le pouvoir, et de la mettre ainsi en demeure de montrer sa force ou son impuissance. Et c'est ainsi que, dans tout le cours de son règne, l'opposition est restée affaire de partis et de luttes parlementaires ; elle n'est jamais remontée jusqu'au trône ; elle ne s'est jamais attaquée à la Constitution..... »

A partir du 24, les journaux enregistrent, par centaines, les adresses de félicitation, envoyées au Roi à l'occasion de son rétablissement, par des communes, corporations et sociétés.

A la distribution des récompenses aux exposants belges à Londres, un discours fut prononcé par M. le sénateur Fortamps, président de la commission de l'exposition belge à Londres, dont nous extrayons le passage suivant :

« Les commissaires de la reine de la Grande-Bretagne ont divisé les produits exposés en trois grandes sections. La première comprend les *produits naturels et les matières premières;* la seconde, *les machines et les appareils;* la troisième, *les objets manufacturés.* Chacune de ces sections était subdivisée en classes, de telle sorte, que les trois sections réunies comprenaient trente-six classes.

« 723 industriels belges ont pris part à l'exposition ; un grand nombre d'entre eux ont fourni des produits dans différentes classes ; néanmoins ils ne figurent que sous un seul numéro du catalogue belge. Ce système, n'ayant pas été appliqué dans la plupart des catalogues étrangers, il est nécessaire d'y avoir égard lorsqu'on veut comparer le nombre des exposants qui appartiennent à chaque pays.

« A Londres, en 1851, la Belgique ne comptait que 510 exposants ; 268 médailles ou mentions honorables leur furent décernées ; soit en moyenne, 53 récompenses pour 100 exposants.

Digitized by Google

« A Paris, en 1855, 697 industriels belges ont exposé ; 434 médailles ou mentions honorables leur furent attribuées.

« La proportion a donc été de 62 pour 100 exposants.

« Mais il est à remarquer que, en 1851, il existait trois espèces de récompenses, et que, en 1855, on avait institué cinq récompenses différentes. En 1862, les commissaires anglais, dès l'origine, n'établirent qu'une seule classe de médailles ; plus tard seulement la mention honorable fut créée accessoirement.

« La Belgique a obtenu en faveur de ses 723 exposants de 1862 :

« 254 médailles ou 35 médailles pour 100 exposants, et 103 mentions honorables, c'est-à-dire 27 récompenses sur 100 exposants.

« La moyenne a donc été de près de 62 récompenses (61 82/100) pour 100 exposants, résultat égal à celui de 1855.

« La proportion générale en 1862 est :

« Pour les îles britanniques, de 27 récompenses pour 100 exposants.

« Pour l'Autriche de 60 p. c.

« Pour la France, de 65 p. c. »

Le *Moniteur* du 27, publie une longue liste de personnes auxquelles la croix de l'ordre de Léopold est accordée à l'occasion de l'Exposition universelle.

28. — *Congrès pomologique* à Namur, sous la présidence de M. Royer, président de la commission royale de pomologie.

OCTOBRE

5. — Les journaux rapportent :

A raison de l'alliance de famille qui existe entre les maisons royales de Belgique et de Portugal, le Roi des Belges vient d'envoyer à Lisbonne une ambassade extraordinaire chargée de représenter la Belgique au mariage du roi de Portugal avec la princesse Pie de Savoie. Cette mission est composée de M. le sénateur Fortamps, chef de l'ambassade ; de M. C. Forgeur, secrétaire, et de MM. le comte Duval de Beaulieu, le baron Arthur de la Rousselière et H. Orban, attachés.

13. — Le *Moniteur* contient le rapport que la commission du *tir national* a adressé au gouvernement sur le concours qui

Digitized by Google

a eu lieu pendant les dernières fêtes de septembre. Nous en extrayons le passage suivant :

« La bonne réputation que notre tir national a déjà acquise tant à l'intérieur qu'à l'étranger, nous a amené des tireurs de tous les pays : de la France, des Pays-Bas, de la Suisse, de l'Allemagne, etc. Nous avons eu 5,863 tireurs aux cibles fixes, et il a été tiré 31,741 séries aux cibles à volonté; la récapitulation générale nous donne un total de 195,010 balles qui ont été tirées pendant les dix jours du concours, ce qui est à peu près cinq fois ce qui a été tiré il y a trois ans, en 1859, et huit fois le tir d'inauguration en 1858.

« Quant aux résultats comme progrès dans la justesse du tir, les chiffres du tableau les attestent plus éloquemment que je ne pourrais le faire. La garde civique (infanterie), qui, l'année dernière, donnait 8 et 11 p. c. aux cibles fixes et à volonté, sur un blason de 50 centimètres, a donné cette année 33 et 48 p. c. sur un blason d'un mètre, et en prenant la moitié de ce dernier résultat pour le comparer également avec le premier blason, on trouverait encore 16 1/2 et 24 p. c., ce qui est plus que le double du résultat du concours de 1861; et quant aux blancs, de 74, tirés aux cibles fixes et de 268 à volonté (de 0,10 de diamètre), il en a été fait cette année 329 à la cible fixe, et 1,542 à la cible à volonté (de 0,20 de diamètre), et pour obtenir des prix aux blancs, il fallait que la balle touchât le petit rond du centre. »

La distribution des prix aux vainqueurs du tir avait eu lieu la veille, au temple des Augustins.

15.—Dans sa séance de ce jour, le conseil de l'industrie et du commerce a exprimé l'avis, à l'unanimité moins deux voix, qu'il n'y avait pas lieu de modifier le mode actuel de composition des chambres de commerce.

Il a ajourné, à la session prochaine, la décision à prendre touchant la cote des fonds publics et autres valeurs aux bourses du royaume.

Dans sa séance du lendemain, l'assemblée a adopté, en y introduisant quelques modifications, l'avant-projet de loi sur les modèles et dessins de fabrique.

18. La *reine d'Angleterre*, à son retour d'Allemagne, fait une nouvelle visite à la famille royale; par suite du mauvais

Digitized by Google

temps, le séjour à Laeken de S. M. britannique se prolonge jusqu'au 25.

NOVEMBRE.

6. — Le Roi reçoit en audience la *députation du conseil communal* d'Anvers, chargée de présenter une adresse dans un sens contraire à l'exécution des fortifications d'Anvers. Voici la réponse faite à cette adresse par Sa Majesté :

« Pour se rendre un compte impartial des agitations qu'on a cherché à produire à Anvers, il faut se reporter à une époque voisine des événements qui ont amené l'indépendance politique du pays.

« J'ai trouvé Anvers une place forte de premier rang, mais resserrée dans une enceinte devenue trop étroite pour le développement de la ville, et n'ayant que peu d'ouvrages extérieurs susceptibles de la protéger, en portant la défense plus au loin. Cet état de choses était d'un péril extrême pour la ville, qui se trouvait ainsi en cas de siége exposée à une destruction presque certaine.

« On m'a exprimé de bonne heure et bien souvent ensuite le désir de voir l'enceinte élargie, et j'ai moi-même, depuis bien des années. émis l'opinion que l'enceinte avait besoin d'être agrandie et qu'il était désirable d'éloigner le danger de la ville en mettant la principale défense dans les forts détachés.

« L'état de profonde paix dans lequel se trouvait l'Europe, l'impossibilité de consacrer plus tôt une partie des ressources du pays à cette grande œuvre, ont été cause qu'on a remis ces travaux, sans cependant perdre de vue les vœux souvent renouvelés de la ville d'Anvers.

« Dès 1848, on a pu sérieusement s'occuper des mesures à prendre, et dès 1854, de nombreux plans ont vu le jour, dont plusieurs et les plus vastes étaient dus à l'initiative d'Anvers. Ce sont ceux-là qui ont été définitivement adoptés, nonobstant les sacrifices considérables qui devaient en résulter pour le pays.

« La surface de la ville d'Anvers avant l'agrandissement était, non compris les fortifications, de 182 hectares. Depuis l'agrandissement, l'intérieur de la place se trouve être de 1,123 hectares, non compris les fortifications, c'est-à-dire d'une étendue de près de six fois plus grande. La distance moyenne des nouveaux forts au clocher d'Anvers est de 7,300 mètres. Les anciennes servitudes pour les vieilles fortifications ont presque en totalité disparu et le gouvernement s'appliquera à rendre les nouvelles aussi peu gênantes que possible.

Digitized by Google

« Quant au nouveau fort du Nord, il devrait avoir, du côté de la ville, la même zône de servitudes qu'avait l'ancien fort du Nord. Cependant, par esprit de conciliation, mon gouvernement a consenti à réduire de plus de moitié cette zône, qui ne s'étendra plus que jusqu'au Vorscheschyn. Ce nouveau fort est donc bien loin d'avoir en rien aggravé la situation de la ville. — On a fait des efforts pour jeter l'inquiétude dans les esprits relativement à ce nouveau fort. L'ancien était loin de protéger la ville du côté de la rivière ; il était donc indispensable de le remplacer par le nouveau, qui peut offrir de ce côté une défense efficace.

« Les dangers auxquels la ville était anciennement exposée du côté de la rivière ont été démontrés en 1830 par l'arrivée des bâtiments de guerre devant les quais mêmes de la ville, qui, si cette force navale avait été plus considérable, se trouvait ainsi exposée à être détruite en grande partie. Le nouveau fort du Nord complète un système de défense qui n'a rien d'exclusif et dont la destination est de protéger la ville contre tous dangers de quelque côté qu'ils puissent venir.

Le grand objet de la politique nationale doit être de maintenir la neutralité du pays, mais cette politique n'obtiendra la confiance de tous nos voisins, que lorsqu'elle leur donnera la conviction que le pays est réellement fort et en mesure de remplir les obligations qui lui sont imposées par son existence politique. Vous connaissez l'affectueux dévouement que j'ai toujours porté à la ville d'Anvers. J'ai toujours cherché à éloigner de vous tout danger et, quand cela a été impossible, je l'ai partagé avec vous. »

Le mécontentement provoqué par cette réponse, amène, deux jours après, dans le sein du conseil communal, la démission de 21 membres et, dans le sein du conseil provincial, celle de 15 membres. A la sortie de la séance du conseil communal, où la démission mentionnée avait été présentée, de déplorables démonstrations ont eu lieu contre M. le bourgmestre. L'honorable M. Loos a été suivi jusqu'à sa demeure par des huées. Ces faits ont produit une telle indignation dans toute la partie raisonnable et modérée de la population anversoise, que les conseillers démissionnaires ont cru eux-mêmes devoir se rendre chez le premier magistrat de la commune pour lui témoigner leurs regrets.

10. — Le *Moniteur* publie les arrêtés royaux qui nomment

Digitized by Google

1° *gouverneur* du Brabant, en remplacement de M. Liedts : M. Dubois, gouverneur de la province de Luxembourg, et 2° gouverneur du Luxembourg, en remplacement de M. Dubois : M. Vandamme, commissaire de l'arrondissement de Gand-Eccloo.

— Inauguration du chemin de fer de Namur à Dinant.

— Visite de S. A. R. le grand-duc de Bade auprès de la famille royale.

11. — *Ouverture de la session législative* 1862-63. Elle se fait sans discours du trône. — Le Sénat réélit président, le prince de Ligne, et vice-présidents, MM. d'Omalius-d'Halloy et comte de Renesse-Breidbach ; le lendemain, M. Vervoort et MM. Vandenpeereboom et Moreau, sont de nouveau élus respectivement président et vice-présidents de la Chambre des représentants.

13. — Dans la séance de la Chambre d'aujourd'hui ont été déposés un grand nombre de projets de loi d'une certaine importance. Nous citerons particulièrement ceux sur la milice, sur les fraudes électorales, sur les fondations de bourses d'étude, un projet de loi ouvrant un crédit d'un million pour la construction et l'ameublement de bâtiments d'école, un projet ouvrant un crédit de 500,000 fr. pour travaux publics dans les localités éprouvées par la crise cotonnière, un projet de loi qui alloue à la magistrature la moitié du traitement fixé par la nouvelle organisation judiciaire, un projet de loi augmentant les traitements de la magistrature militaire.

En outre, tous les budgets pour l'exercice 1863 contiennent des allocations pour améliorer la position des fonctionnaires et employés ressortissant aux divers départements.

25. — Après de courtes observations, la Chambre a voté, par 65 voix contre 4, le projet de loi ouvrant au département de l'intérieur un crédit de 500,000 fr. destinés à venir en aide aux communes qui ont été affectées par la crise cotonnière.

La section centrale, dans son rapport, avait basé son acceptation sur les motifs que voici :

Digitized by Google

« En principe, l'intervention de l'État dans les questions du travail doit être repoussée. Mais la situation exceptionnelle des choses ne saurait compromettre ces principes, dont l'extrême rigueur doit être étouffée par des sentiments d'humanité.

« L'intervention du gouvernement sera doublement féconde. Elle permettra en effet de mettre immédiatement la main à des travaux déjà arrêtés, et elle décidera les administrations communales à mettre sans retard à l'étude, des projets dont le concours de l'État rendra l'exécution possible.

« Les Chambres, du reste, ne permettront pas à l'État d'assister, en spectateur indifférent, aux sacrifices que la ville de Gand s'impose en faisant un emprunt d'un million, dont la destination est réservée à des travaux d'utilité publique. »

28. — Nouveau *meeting* à Anvers, organisé par la commission des servitudes militaires. L'attitude des orateurs conserve son caractère d'hostilité ouverte à l'égard et contre le gouvernement, et le pays apprend avec douleur les écarts de certains discours. Grâce aux mesures prises par l'autorité, l'ordre public n'a pas été troublé.

DÉCEMBRE.

2.—Après avoir voté sans discussion le budget du département des finances pour l'exercice 1863, la Chambre s'est occupée du projet de loi ouvrant un crédit de 345,000 francs au ministère de l'intérieur pour la part contributive de l'État dans les dépenses pour l'instruction primaire. A cette occasion, elle a examiné une pétition de Marchiennes-au-Pont relative au travail des femmes et des enfants dans les manufactures; pétition sur laquelle le ministre de l'intérieur avait fourni des explications dans un sens négatif.

Parmi les orateurs qui sont intervenus dans ce débat, M. Sabatier s'est en premier lieu attaché à démontrer l'inutilité et les inconvénients de mesures restrictives du genre de celles que l'on sollicite; il a défendu comme le meilleur système la liberté industrielle. Ce système a trouvé quelques

Digitized by Google

contradicteurs; mais en définitive, après trois séances de discussion, on a conclu qu'il n'y avait pas à conclure.

2-4. — *Élections communales à Anvers.* Toute la liste des candidats du meeting passe avec une forte majorité, et l'emporte sur celle qu'avait formée l'Association libérale.

8. — Le *Moniteur* publie un arrêté royal qui apporte les modifications suivantes au tarif des correspondances télégraphiques à l'intérieur du royaume :

« Art. 1er. A dater du 1er janvier 1863, la taxe de la dépêche simple de 1 à 20 mots, sera fixée à 1 fr. pour toutes les relations entre les bureaux télégraphiques du royaume.

Art. 2. Au-dessus de 20 mots, cette taxe sera augmentée de 50 centimes par chaque série de 10 mots ou fraction de série. »

9. — Au commencement de sa séance, la Chambre a reçu communication d'une lettre par laquelle M. Eugène Verhaegen fait part de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver par la mort de son père, ancien président de la chambre. Celle-ci a décidé de témoigner son deuil en ne tenant pas séance le jour de l'inhumation des restes mortels de M. Pierre-Théodore Verhaegen.

13. — Le *Moniteur* publie la convention conclue le 13 novembre 1862, entre la Belgique et la Grande-Bretagne pour régulariser la situation des compagnies commerciales, industrielles et financières dans les États respectifs.

16. — Le *Moniteur* de ce jour, à l'occasion du 73e anniversaire du Roi, publie un grand nombre de nominations ou promotions dans l'ordre de Léopold, accordées à des littérateurs, des artistes, des officiers de garde-civique et des médecins. M. Liedts, ancien ministre et ancien gouverneur du Brabant, est promu au grade de grand-cordon.

17. — La Chambre a commencé la discussion générale du projet relatif à l'augmentation des *traitements de la magistrature.* (Cette discussion a été interrompue le 20 par les vacances de la nouvelle-année.)

Digitized by Google

M. le ministre des affaires étrangères a déposé sur le bureau de la Chambre le traité de commerce conclu le 11 de ce mois avec la Confédération helvétique et la convention conclue avec les îles Sandwich.

19. — Le Sénat s'est occupé de la discussion de plusieurs objets, entre autres du budget des voies et moyens, qui a donné lieu à des observations dignes de remarque.

Voulant protester contre les insinuations qui avaient été faites la veille dans la Chambre par M. Coomans, M. Forgeur a exprimé l'opinion que le traitement des ministres devait être porté au moins à 30,000 fr., et a invité M. le ministre des finances, dont le désintéressement était à l'abri de tout soupçon, à prendre l'initiative de cette mesure. M. le ministre des finances a répondu que le gouvernement est décidé à s'abstenir dans cette question.

A la suite d'une observation de M. le comte de Robiano, qui s'étonnait qu'en Belgique on ne batte plus de monnaies d'or et d'argent, M. le ministre des finances a constaté un fait qui frappe depuis quelque temps l'attention de tout le monde et qui paraît devoir donner raison à l'opposition qu'avait faite M. Frère-Orban au cours légal de l'or français: c'est que la monnaie d'argent disparaît du pays d'une manière effrayante.

30. — Dans la séance du conseil communal d'Anvers le bourgmestre Loos, les échevins et quatorze conseillers ont annoncé la résiliation de leur mandat, n'étant pas disposés à siéger dans le conseil de la ville, après le résultat des élections des 2, 3 et 4 de ce mois.

31. — Le *Moniteur* publie un arrêté royal réglant l'organisation de l'*administration des contributions, directes, douanes et accises*, ainsi que celle de l'enregistrement et des domaines dans les provinces. Le numéro du lendemain publie la nouvelle organisation de l'administration centrale du ministère des finances.

Digitized by Google

III. — NÉCROLOGIE BELGE

1862.

JANVIER.

8. — A Saint-Nicolas, *Van Naemen* (Jos), fabricant, sénateur de l'arrondissement de Saint-Nicolas, depuis 1855; il était né le 1er février 1799.

... *Moxhon-Deville* (J.-M.-A.-C.), ancien représentant de Namur (1848-1854).

23. — A Liége, le colonel *Alvin* (Aimé-Joseph), commandant de place à Liége (depuis le 25 mai 1857), officier de l'ordre de Léopold, auteur de plusieurs opuscules de littérature et de politique; il était né à Valenciennes le 12 janvier 1808.

27. — A Schaerbeek, *Moyard* (Alex.-Jos), colonel de cavalerie (pensionné), né à Tournai, le 5 février 1786. Le colonel Moyard, entré dans l'armée française dès 1803, a pris part aux campagnes d'Allemagne, d'Italie et de Russie. Au

Digitized by Google

service des Pays-Bas depuis 1815, il fut démissionné sur sa demande comme capitaine, en 1827. En 1830, Moyard prit part au combat de Bruxelles, comme major de la garde bourgeoise, et entra, le 27 octobre, dans l'armée régulière avec le grade de colonel, au 1er régiment de chasseurs à cheval. Commandant de la province de la Flandre occidentale, le 1er juillet 1831, il passa ensuite à celui de la Flandre orientale. Mis en disponibilité en 1832, il fut pensionné en 1839. Chevalier de l'ordre de Léopold depuis le 1er mai 1834.

29. — A Bruxelles, le baron *Seutin*, docteur en médecine, membre du Sénat pour l'arrondissement de Bruxelles (depuis le 12 juillet 1853), commandeur de l'ordre de Léopold. Voici quelques détails sur la vie de ce célèbre chirurgien, puisés dans le *discours funèbre* de M. le sénateur Van Schoor :

« Né à Nivelles, le 18 octobre 1793, Louis Seutin appartenait à une famille qui a honoré le commerce et l'agriculture.

« Vivant à une époque où la jeunesse du pays était appelée en masse au rude métier des armes, le père de Seutin dirigea les études de son fils vers un but qui lui permit d'entrer dans les rangs de l'armée avec la mission toute d'humanité de secourir, de soulager ses compagnons d'armes.

« Le 14 mai 1813, Seutin, à peine âgé de 21 ans et n'ayant pas encore complétement achevé ses études, fut nommé chirurgien aide-major et attaché à l'armée d'Allemagne ; il fit en cette qualité, la campagne de 1813 et fut fait prisonnier de guerre, le 13 novembre de la même année.

« Les événements de 1814 le ramenèrent dans sa patrie.

« Peu après, Waterloo, cette dernière étape d'une gloire expirante, Waterloo le vit, dans les rangs de l'armée des Pays-Bas, prodiguer les secours de son art aux dernières victimes des guerres de l'empire. Quoique jeune d'âge et jeune d'expérience, Seutin fit preuve, dans ces circonstances, de ce coup-d'œil prompt et sûr, de ce sang-froid, de cet aplomb qui constituent les qualités indispensables pour l'exercice de l'art du chirurgien.

« Cette sanglante journée du 18 juin 1815 ayant clos, pour longtemps, l'ère funeste des batailles, Seutin, guidé par un ardent amour

Digitized by Google

de la science, entraîné par un besoin inné de se rendre utile à ses semblables, inspiré par cet esprit de charité dont il n'a cessé, pendant sa longue carrière, de donner les preuves les plus éclatantes, Seutin ne tarda pas à quitter l'armée pour s'attacher au service de nos hôpitaux, ces véritables ambulances des soldats du travail.

« Le 1er avril 1823, Seutin qui, pendant cinq ans, avait exercé les fonctions de médecin des pauvres, fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Pierre. Il occupa cet emploi jusqu'au 1er janvier 1861, époque à laquelle il fut appelé à diriger le service chirurgial à l'hôpital Saint-Jean.

« Pendant cet espace de près de 40 années, il remplit, d'une manière exemplaire, ces rudes fonctions de chirurgien d'hôpital.

« Ni la richesse, ni les distinctions, ni les honneurs, ces justes récompenses d'une vie de labeur et de science, ne ralentirent en rien son zèle et son dévouement. Jusqu'à la fin de sa vie, nos malheureux blessés furent ses malades de prédilection.

« En 1853, les électeurs de Bruxelles, heureux de trouver l'occasion de s'assurer le concours d'un homme actif et zélé, et d'honorer, en même temps, une des gloires du pays, les électeurs de Bruxelles confièrent au baron Seutin la mission de les représenter au Sénat.

« Notre ami accepta avec bonheur un mandat qui, ouvrant une ère nouvelle à son activité, lui permettait de faire fructifier les idées généreuses, les idées humanitaires qui furent la préoccupation constante de sa vie. Aussi le vîmes-nous, assidu à nos séances, intervenir avec ardeur dans toutes les discussions qui, de près ou de loin touchaient soit à l'art de guérir et à l'hygiène publique, soit à l'enseignement universitaire, soit à l'amélioration du sort des classes nécessiteuses.

« Nous nous souviendrons longtemps encore de notre séance du 28 décembre dernier. Ce jour-là, abattu sous l'étreinte du mal qui vient de l'emporter, notre regretté collègue se traînait péniblement au milieu de nous pour venir y poser un dernier acte de dévouement envers les pauvres des campagnes.

« Il venait supplier le ministre de l'intérieur d'allouer de larges subsides aux communes rurales pour assainir les demeures des pauvres et en éloigner ainsi le terrible fléau des épidémies, et pour ériger des asiles pour les vieillards et des infirmeries pour les malades.

« Cet effort sublime, qui, s'il n'a pas amené une catastrophe immédiate, a, du moins, hâté l'heure fatale; cet effort sublime honore grandement celui auquel nous rendons ici les derniers devoirs. »

Digitized by Google

FÉVRIER

6. — A Bruxelles, *Malou-Vandenpeereboom* (J.-B.-F.-X.), ancien sénateur pour l'arrondissement d'Ypres (1849-1859), âgé de 78 ans et 2 mois. (M. Malou était le père de Mgr. Malou, évêque de Bruges, et de M. Jules Malou, ancien ministre et ancien membre de la Chambre (élu le 4 de ce mois, sénateur pour l'arrondissent de Saint-Nicolas).

8. — A. Ixelles, *Ligniau* (G.), ancien directeur de l'enregistrement et des domaines à Mons (pensionné en 1856), chevalier de l'ordre de Léopold, âgé de 71 ans.

MARS

8. — A Bruxelles, le comte de *Marnix* (Charles-Gustave-Ghislain-Marie), grand maréchal de la cour, membre du Sénat, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, chevalier de l'ordre de Léopold. Le comte de Marnix, né au château de Bornhem, province d'Anvers, le 23 avril 1807, fut reçu docteur en droit à l'université de Liége en 1829, et fit partie, en 1837, de la députation permanente de la province d'Anvers; il occupa de 1839 à 1841 les fonctions de chargé d'affaires à Copenhague et de 1841 à 1847 la même position à Madrid. Après avoir quitté la carrière diplomatique avec le rang d'envoyé extraordinaire, il fut attaché en 1847, à la personne du Roi comme maréchal de la cour, lequel titre fut converti en 1853 en celui du grand maréchal. En décembre 1858 il se démit de cette dignité et accepta au mois de juin suivant un mandat des électeurs de Malines pour aller siéger au Sénat.

9. — A Bruxelles, *Corbisier* (Adrien), conseiller à la cour d'appel de cette ville (depuis le 12 octobre 1839), chevalier de l'ordre de Léopold et du Lion néerlandais, âgé de 71 ans.

Digitized by Google

10. — A Gand, *Van Hanselaere* (Pierre), peintre distingué, né à Gand, le 6 juillet 1786.

— A Gérimont (Luxembourg), *Jacquelart* (G.-C.), directeur des contributions à Arlon, vice-président du conseil provincial, officier de l'ordre de Léopold. Il comptait lors de sa mort plus de cinquante années de service dans l'administration des finances; il était né à Noville-sur-Méhaigne (Brabant).

14. — A Bruxelles, le général-major *Lefebvre* (Louis), commandant temporaire de la 4e division d'infanterie, décoré de la Croix de fer, commandeur de l'ordre de Léopold.

« Lefebvre, né à Leuze, le 28 juillet 1804, est sorti des entrailles mêmes du peuple.

« La nature l'avait doué d'une âme ardente et animée du désir de sortir du milieu modeste où son enfance s'était écoulée. A cet effet, il choisit la carrière la plus conforme à son aptitude et à ses goûts; à dix-huit ans il se fit soldat et contracta, en 1822, un engagement de six années à la 4e division d'infanterie.

« Caporal après six mois de service, sergent après dix-huit mois, puis sergent-major, il végéta durant huit années dans ces positions subalternes sans que sa constance fût lassée par le peu d'avancement que l'armée des Pays-Bas offrait aux Belges à cette époque. Il voyait en effet dans les rangs des capitaines décorés, couverts de blessures, qui déjà occupaient ce grade avec gloire sous l'empire français, et que l'année 1830 devait seule tirer de l'oubli auquel ils étaient condamnés. La révolution de 1830 fut aussi pour Lefebvre une ère de délivrance, elle lui permit de prendre son essor.

« Enivré de patriotisme, il la seconda dans la mesure de ses forces; la décoration de la Croix de fer atteste les services qu'il lui a rendus. Puis l'armée naissante appelant le concours de tous les hommes dévoués et expérimentés, il rentra dans les rangs, où il ne tarda pas à prendre une place digne de ses éminentes qualités. Sous-lieutenant le 28 septembre 1830, il était, huit mois après, capitaine de 1re classe, et cinq années lui suffirent pour obtenir les épaulettes de major et le commandement d'un bataillon du 3e régiment de chasseurs à pied. La mise de l'armée sur pied de paix ralentit pour quelque temps une carrière si belle. Il devint lieutenant-colonel en 1845, et prit comme tel le commandement du 3e régiment de ligne le 21 juillet 1847; nommé

Digitized by Google

colonel en 1848, il resta à la tête de ce beau corps jusqu'à sa promotion au grade de général-major en mars 1854. Aujourd'hui Lefebvre commandait temporairement la 4e division d'infanterie ; il allait franchir le dernier degré de la hiérarchie et obtenir la dignité la plus haute que le pays accorde à ses enfants ; il y était porté par l'estime et les vœux de tous, lorsqu'une maladie terrible est venue l'arracher à l'affection de ses frères d'armes.

« Comme chef il possédait de remarquables qualités. Capitaine, sa compagnie était une des plus belles, major, son bataillon était un des mieux conduits, colonel, son régiment était un des plus remarquables de l'armée. Son influence sur les soldats était énorme ; elle n'était égalée que par l'attachement qu'il portait à ses subordonnés et le soin qu'il prenait de leurs intérêts. Il leur inspirait une confiance sans bornes et les maniait à sa guise. Les troupiers aimaient ce général sorti de leurs rangs, si fier de sa noble profession, mais qui leur donnait en même temps l'exemple de l'obéissance et de la subordination. Lefebvre les enveloppait de sa propre ardeur, et il les aurait conduits où il aurait voulu. Que Dieu au jour du danger donne à mon pays beaucoup de semblables serviteurs ! »

(Discours funèbre du général Renard.)

16. — A Thourout, *Van Caillie* (Louis), ancien directeur général de l'enregistrement (1848 à 1861), commandeur de l'ordre de Léopold. Il était né à Thourout le 20 août 1790, et fut secrétaire-général du ministère des finances de 1845 à 1848.

— A Bruxelles, *Kreins* (Hilaire), sous-chef de bureau au ministère de la guerre.

Voici en quels termes M. le général-major Nerenburger, directeur du dépôt de la guerre, a retracé la modeste carrière de M. Kreins :

« Celui à qui nous rendons les derniers devoirs fut surtout un artiste ; mais un artiste de ceux qui aiment à grandir en talent bien plus qu'en renommée. Il fut encore (et cette phase de son existence a toujours été un sujet d'étonnement pour moi), pendant les trente dernières années de sa vie, simple graveur lithographe au département de la guerre, aussi exact à remplir les devoirs ingrats de son emploi que si les beaux-arts, qu'il aimait et qu'il cultivait avec bonheur, eussent été pour lui lettre-morte.

Digitized by Google

« C'est du graveur lithographe, du laborieux employé du département de la guerre que je dois seulement vous entretenir ici, non sans doute en vue de satisfaire à une ambition de son âme, mais pour répondre à un besoin de nos cœurs. Car vous savez, messieurs, que la simplicité et la modestie de celui dont nous déplorons la perte étaient si vraies, qu'il y a lieu de se demander si le silence et le recueillement de nos pensées ne seraient pas, dans la douloureuse circonstance qui nous rassemble, l'hommage le plus digne de lui. Ce doute m'impose tout au moins le devoir d'être sobre de paroles en vous parlant de notre digne collaborateur.

« Hilaire Kreins naquit à Luxembourg, le 7 décembre 1805; il avait donc 27 ans lorsque la révolution de 1830 éclata; et quoiqu'il fût doué de connaissances variées et solides, il ne crut pas déroger en acceptant un emploi de commis-expéditionnaire au commissariat de la guerre. En 1831, il fut nommé graveur lithographe, emploi qu'il exerça, à partir de 1843, avec le titre d'employé de première classe, et, depuis 1846, avec celui de sous-chef de bureau.

« Telle a été, messieurs, la carrière, toute la carrière administrative de celui qui fut à la fois un homme modeste, un homme utile et un homme de bien. Chaque jour, depuis 31 ans, il arrivait à une heure fixe au département de la guerre, se mettait au travail si lent et si ardu de la gravure, ne le quittait plus qu'à la fin de la journée et produisait ainsi, avec la patience d'un bénédictin, des chefs-d'œuvre qui resteront parmi ses collègues comme des modèles de perfection. Bien rarement, dans ce long espace de temps, il lui est arrivé de manquer à son labeur; sa santé était excellente.

« Une planche de gravure venait d'être terminée par ses soins, lorsqu'une indisposition, légère en apparence, le retint tout à coup chez lui; dans l'opinion de tous, elle ne devait avoir qu'une durée de quelques jours; et, quant à moi, j'étais si bien dans cette persuasion que je croyais Kreins au travail au moment même où l'on vint annoncer sa mort Sa place qui était vide depuis quelques jours seulement, ne devait plus être occupée par lui! »

Parmi les œuvres de M. Kreins, nous rappellerons encore la reproduction en facsimile d'un manuscrit du XV^e^ siècle, orné de 95 sujets et lettrines et renfermant un roman intitulé Histoire des Seigneurs de Gavres.

88. — A Bruxelles, *Savart* (Victor), membre de la Chambre des représentants pour l'arrondissement de Tournai,

Digitized by Google

échevin de la ville de Tournai et ancien sénateur. Voici sur lui quelques données biographiques recueillies dans les discours prononcés sur sa tombe par MM. Vervoort, président de la Chambre, et Allard, représentant.

« Victor-Charles Savart est né à Tournai le 31 juillet 1803. Il fit ses études à Paris. Après avoir terminé ses humanités au lycée Charlemagne, il suivit les cours de l'université de Gand. Emporté par une imagination vive et brillante, il se livra d'abord avec passion à la culture des lettres et concourut avec Raoul, avec Reiffenberg, avec de Stassart, à la rédaction des *Annales Belgiques*. Bientôt il abandonna ses poésies et ses autres essais littéraires qui lui avaient valu des succès et lui en promettaient de plus grands dans l'avenir, et il embrassa la profession d'avocat. En 1828, le jeune et courageux jurisconsulte attaque avec une mâle énergie le projet du Code pénal rétrograde préparé par le ministre de la justice de cette époque, et contribua à faire échouer cette œuvre inpopulaire. La brochure qu'il publia à cette occasion appela sur lui l'attention de ses concitoyens, et fort de son caractère indépendant, de son talent, fort des sympathies du public, il marcha résolûment sur les traces de son père, M. Savart-Martel, qui fut un savant avocat et siégea à la Chambre, et il devint en peu de temps une des sommités du barreau de Tournai. En 1848, le parti libéral, à l'organisation duquel il avait puissamment concouru, le porta au Sénat. Il y prit immédiatement un rang distingué, et remplit pendant plusieurs sessions les fonctions de secrétaire de cette assemblée. On se rappelle encore le discours qu'il prononça en vue de hâter la réforme de nos lois pénales, on se rappelle ses savants rapports sur les lois des faillites et l'expropriation forcée. En 1857, M. Savart fut au nombre des signataires d'une proposition soumise au Sénat dans le but d'arriver à la création d'un comité consultatif de législation, et lors de la discussion de cette proposition il lui donna un énergique

Digitized by Google

appui. Dans la même année, après la dissolution de la Chambre, Victor Savart consentit à abandonner la position qu'il avait acquise au Sénat et opta pour le mandat de représentant, qui lui fut conféré le 10 décembre à Tournai.

« A la Chambre, il vint occuper la place qui appartenait à un esprit aussi distingué, à un caractère aussi ferme, à un jurisconsulte aussi éminent. Fidèle aux idées généreuses qui avaient signalé ses débuts au barreau, il prit une part active à la discussion du nouveau Code pénal et jeta de vives lumières sur un grand nombre d'importantes questions.

« L'an dernier, à peu près à pareille époque, il déposait le rapport de la section centrale sur la proposition relative à la monnaie d'or, et depuis il n'a cessé de concourir utilement aux travaux du parlement.

« Victor Savart était échevin de la ville de Tournai et depuis 1861 chevalier de l'ordre de Léopold. Estimé, apprécié, aimé de tous, il emporte de profonds et universels regrets. »

24. — A Liége, *Baron* (Alexis-Floréal), professeur émérite de littérature française à l'université de Liége, membre de l'Académie royale de Belgique. M. Baron, une des célébrités littéraires de la Belgique, était né à Paris, le 1er mai 1794 et vint se fixer à Bruxelles en 1822, où il entra d'abord à la rédaction de la *Gazette officielle* des Pays-Bas et il occupa ensuite une chaire de littérature générale au musée des sciences à Bruxelles. Après 1830, il fut préfet des études à l'athénée de cette ville, et de 1834 à 1849 professeur de littérature à l'université libre. En 1849 il alla occuper le même poste à celle de Liége et fut pensionné en 1861. Chevalier de l'ordre de Léopold en 1843, officier en 1859.

25. — A Bruxelles, *Jonet* (Théodore), président honoraire de la cour d'appel de Bruxelles, ancien membre de la Chambre des représentants pour l'arrondissement de Nivelles (1831-1833 et 1841-1848), officier de l'ordre de Léopold. Né le 9

Digitized by Google

février 1782 à Sart-Dames-Avelines (Brabant), il fut conseiller à la cour de Bruxelles, du 11 novembre 1830 au 13 août 1840, puis président de chambre, jusqu'au 23 avril 1859. Pendant plusieurs années, il a occupé la chaire de droit public à l'université libre de Bruxelles.

29. — A Bruxelles, *Lahure* (Victor-Désiré-Napoléon), général-major, directeur-général de l'administration de la marine, commandeur de l'ordre de Léopold. Il est né à Tournai, le 18 avril 1806.

A la sortie de l'athénée, Lahure suivait les cours de l'université de Gand, lorsque, le 1er juillet 1823, il embrassa le rude métier des hommes de mer en qualité d'aspirant extraordinaire de la marine royale des Pays-Bas. Il commença sa première croisière à 17 ans. Successivement embarqué sur les frégates *Heuay-Haeeselaer* et le *Rhin,* et sur le brick le *Havock,* il accomplit son pénible et laborieux apprentissage de marin.

Nommé aspirant de 2e classe le 1er janvier 1824, Lahure s'embarqua, en août de la même année, à bord de la corvette *la Proserpine,* sur laquelle il visita les côtes d'Afrique, ainsi que les nombreuses stations de la Méditerranée. Ces diverses pérégrinations durèrent cinq ans. Ce fut pendant ces longues courses qu'il fut promu au grade d'aspirant de première classe, le 1er janvier 1826.

Rentré en Hollande le 7 novembre 1828, il prit mer de nouveau sur la frégate *le Rupel,* et parcourut de 1829 à 1831 les eaux qui baignent le Brésil, les Indes orientales et les Moluques.

Le 17 décembre 1831, il fut nommé enseigne de vaisseau.

Le 31 mars 1832, il quitta le service hollandais, démissionné honorablement sur sa demande, pour rentrer dans sa patrie.

Le 30 avril 1832, il entrait au service de la Belgique en qualité de lieutenant de vaisseau.

Digitized by Google

Il fut promu au grade de capitaine-lieutenant de vaisseau, le 24 mai 1837, à celui de capitaine de vaisseau, le 7 juillet 1854, et enfin il fut nommé général-major le 21 juillet 1846.

Chargé, dès sa rentrée en Belgique, des difficiles et importantes fonctions de chef de division de la marine au ministère des affaires étrangères, Lahure sut bientôt faire apprécier les qualités d'administrateur et d'organisateur qu'il possédait à un haut degré. Aussi, et en récompense des services éminents qu'il ne cessa de rendre dans toutes les positions qu'il occupa, le voyons-nous nommé directeur de la marine le 7 juillet 1844, inspecteur-général de la marine, le 30 juin 1845 et directeur-général de la marine le 30 juin 1849.

Le Roi le nomma chevalier de son ordre, le 25 février 1834, l'éleva au grade d'officier le 9 avril 1852, et le gratifia de la croix de commandeur le 21 juillet 1861.

En 1839, il fit passer le pilotage dans les mains de l'État, réorganisa cette branche de service qui fonctionne aujourd'hui à la satisfaction du commerce en général, et qui figure pour une large part dans les recettes publiques.

En 1842, l'administration qu'il dirigeait, s'accrut encore du service de la police maritine, qui, outre les ressources qu'il procure au trésor, offre, au point de vue du bien public, un intérêt d'un ordre élevé.

« Lahure organisa encore successivement les services des phares et fanaux et du sauvetage sur les côtes de Flandre, ainsi que la ligne non moins utile que productive du service des malles-postes entre Ostende et Douvres.

AVRIL

9. — A Gand, *Lutens* (F.), ancien professeur d'anatomie à l'université de Gand, âgé de 66 ans.

11. — A Liége, *Forir* (H.), ancien professeur à l'ancien collége communal et professeur honoraire à l'athénée de cette

Digitized by Google

ville, âgé de 78 ans. M. Forir s'était fait connaître par divers travaux philologiques sur la langue wallonne.

18. — A Liége, *De Behr* (Jean-Nicolas-Joseph), premier président de la cour d'appel de Liége, grand officier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix de fer. (Voyez plus loin la nomenclature des membres de la haute magistrature.)

26. — A Saint-Gilles lez-Bruxelles, le marquis de *Trazegnies* (Alexandre-Gillion), né le 12 avril 1806, fils de George-Philippe, membre de la première Chambre des États-Généraux sous le royanme des Pays-Bas, et de Marie-Madelaine, comtesse de Maldeghem.

27. — A Bruxelles, Madame la comtesse douairière de *Mérode-Westerloo,* née de Thésan, ancienne dame d'honneur de la reine Louise, grande-maîtresse de la maison du duc et de la duchesse de Brabant. Née le 14 janvier 1787, elle avait épousé, en 1805, le comte Henri de Mérode, dont elle devint veuve le 23 septembre 1847.

29. — A Anvers, *Bayet* (Jérôme-Eugène), colonel commandant le 2e régiment d'artillerie, officier de l'ordre de Léopold, né à Liége le 29 novembre 1806. Lieutenant d'artillerie, le 2 octobre 1830, capitaine en second en 1831, capitaine-commandant en 1833, major en 1843, lieutenant-colonel en 1846, commandant du 2e régiment d'artillerie, le 20 mai 1854; colonel, le 5 janvier 1857.

MAI.

1. — A Saint-Josse-ten-Noode, *Steven* (Jean-Bapt.), général-major pensionné. (Voir l'*Annuaire* de 1860, p, 311.)

6. — A Liége, *Raikem* (Pierre-Joseph), général-major pensionné. (Voir sur sa carrière militaire quelques détails dans l'*Annuaire* de 1860, p. 308.)

20. — A Bruxelles, *Barthels* (Ad.), homme de lettres et publiciste, décoré de la Croix de fer. Condamné au bannis-

Digitized by Google

sement sous le gouvernement hollandais, il prépara en Belgique le mouvement national de 1830 dans les Flandres. On lui doit le volume de *Documents historiques sur la révolution belge*.

JUILLET

2.—A Uccle, *De Moor* (Jean-Baptiste), colonel pensionné. Né à Bruxelles, le 2 mars 1798 et employé d'abord dans l'administration du cadastre, M. de Moor courut aux armes au premier signal de la révolution. Le 23 septembre 1830, il s'engagea dans les rangs des chasseurs Chasteleer et prit une part glorieuse au mouvement national. Au combat de Berchem, un coup de mitraille le blessa à la jambe droite.

Le 24 février 1831, M. de Moor fut nommé lieutenant d'état-major; capitaine de 2e classe, le 21 juin 1835; de 1re classe, le 25 août 1837; major, le 16 novembre 1846; lieutenant-colonel, le 17 février 1852, et, enfin, colonel d'état-major (chef d'état-major de la 3e division territoriale) le 27 avril 1855; pensionné en 1860.

Le Roi l'avait nommé chevalier de l'ordre de Léopold, le 15 décembre 1833, puis officier de son ordre le 19 juillet 1856.

M. de Moor était décoré en outre de la Croix de fer et de la croix commémorative.

4. — A Liége, *Breuer* (Léonard-Joseph), colonel d'infanterie (pensionné), chevalier de l'ordre de Léopold, né à Cologne le 14 janvier 1794. Ancien officier des Pays-Bas, M. Breuer entra au service belge comme major d'infanterie le 23 octobre 1830 et fut aide-de-camp du général Daine en 1839, lieutenant-colonel en 1841, colonel en 1847, pensionné en 1852.

6. — A Anvers, *Kummer* (Ulric-Nicolas), ingénieur en chef honoraire des ponts et chaussées, officier de l'ordre de

Digitized by Google

Léopold. Né le 19 janvier 1792, M. Kummer fut d'abord employé au canal de Bruges à l'Escaut (19 janvier 1813 au 30 juin 1814), conducteur du Waterstaat (1er juillet 1814 au 30 juin 1822), et des ponts et chaussées (21 avril 1823 au 30 avril 1833); sous-ingénieur (1er mai 1833 au 31 mai 1835), ingénieur (1er juin 1835 au 31 juillet 1842), ingénieur en chef (1er août 1842 au 31 décembre 1859), pensionné le 1er janvier 1860; chevalier de l'ordre de Léopold 21 juillet 1845, officier 13 décembre 1846. Il s'est distingué surtout par les services rendus pour l'irrigation de la Campine et le réendiguement des polders inondés de l'Escaut.

14. — A Bruxelles, *Martou* (Edmond), avocat à la cour de cassation, âgé de 36 ans. Il s'était fort recommandé à l'attention par plusieurs publications juridiques dont l'une notamment, son ouvrage sur les *Priviléges et hypothèques,* l'avait rangé parmi les jurisconsultes les plus accrédités du barreau belge, et une rare aptitude à traiter les affaires les plus épineuses n'avait pas tardé à confirmer et à étendre la véritable et légitime renommée qu'il avait acquise à l'étranger comme dans le pays.

28. — A Paris, *Bacquin* (Louis), bourgmestre de Péruwelz, membre de la Chambre des représentants pour l'arrondissement de Tournai; élu le 11 juin 1861, la maladie ne lui avait point permis de venir occuper son siége législatif. Né à Péruwelz, le 17 septembre 1820, M. Bacquin fut successivement conseiller communal, échevin, bourgmestre, conseiller provincial et représentant. En 1846, il représentait le canton de Péruwelz au congrès libéral; il avait, par modestie, refusé la candidature pour la Chambre, qui lui était offerte par l'Association libérale de Tournai, en 1852, en 1856 et en 1857 et ne l'accepta qu'en 1861.

Digitized by Google

AOUT

5. — A Pitthem, le comte de *Muelenaere* (Félix-Amand), ministre d'État et membre de la Chambre des représentants, né à Pitthem, le 9 février 1794. Nous extrayons les détails suivants du discours funèbre de M. le président de la Chambre :

« En 1815 déjà il entrait au parquet du tribunal de Bruges et en devenait le chef en 1822. C'est à cette époque qu'il fut élu membre de la deuxième chambre des États généraux. Le jeune député se signala par une grande indépendance de caractère et s'enflamma d'un zèle ardent pour les droits des provinces belges. En 1829, sous la pression de l'influence gouvernementale, le comte de Muelenaere, et un noble cœur qui s'était associé à ses efforts, le comte Vilain XIIII, furent éliminés du parlement. L'opinion publique s'émut et vengea les deux députés. Une souscription nationale fut consacrée à frapper une médaille d'or en leur honneur. Elle portait cette glorieuse devise : « Le pouvoir les proscrit, le peuple les couronne. » Ce ne fut point un vain et stérile hommage dû à l'exaltation du moment. Le peuple eut bonne mémoire et conféra à de Muelenaere l'insigne honneur de siéger au Congrès belge de 1830. Il prit part, avec un zèle assidu et un remarquable talent, aux travaux de cette assemblée, et débuta par un rapport brillant sur le projet de loi portant institution de la cour des comptes. Le gouvernement provisoire lui confia l'organisation de l'administration supérieure de la Flandre occidentale. D'autres diront les services qu'il rendit à cette province, dont il fut si longtemps le gouverneur et à la prospérité de laquelle il sut apporter des soins si intelligents. Dans le Congrès, le comte de Muelenaere fut un des partisans les plus dévoués de l'élection du prince dont la Belgique bénit le règne prospère et glorieux, et il contribua puissamment à faire adopter les préliminaires de paix proposés par la conférence de Londres. Il fit partie de la députation chargée d'aller en Angleterre porter au prince Léopold la résolution du Congrès adoptant les 18 articles, et, le 24 juillet 1831, le roi des Belges lui donnait le portefeuille des affaires étrangères dans le 1er cabinet constitué après son inauguration. Le 12 novembre 1832, M. de Muelenaere résignait son portefeuille et était nommé ministre d'État. Le 4 août 1834 il rentrait au département des affaires étrangères, et ce fut sous ce ministère que la législature vota la loi sur l'enseignement supérieur, la loi communale et la loi provinciale. Le comte de

Digitized by Google

Muelenaere fit encore partie du ministère du 13 avril 1841. Il se retira de la Chambre des représentants en 1848, après la promulgation de la loi sur les incompatibilités, et donna, en 1849, sa démission de gouverneur de la Flandre occidentale. En 1859, les électeurs de l'arrondissement de Thielt conférèrent à l'éminent homme d'État un nouveau mandat de représentant. Ce mandat fut successivement renouvelé et il l'occupait encore il y a quelques jours. M. le comte de Muelenaere jouissait d'une haute et légitime influence au sein de la Chambre. Sa parole savante, logique, convaincue, était écoutée par tous ses collègues, sans distinction d'opinion, avec un sentiment de déférence et de respect. »

Voyez aussi l'*Annuaire* de 1855, p. 272, et celui de 1862, p. 288. M de Muelenaere a été nommé officier de l'ordre de Léopold en 1837, commandeur en 1845 et grand cordon en 1856; il était, en outre décoré de la Croix de fer.

8. — A Gand, *De Block* (Joseph-Guillaume), sénateur de l'arrondissement d'Eecloo, professeur émérite de l'université de Gand, ancien bourgmestre de Bouchaute, chevalier de l'ordre de Léopold. M. De Block, né à Hal, le 6 mars 1806, obtint le doctorat en médecine en 1828 et fut nommé professeur à l'université de Gand dès 1831. Après avoir renoncé à la carrière de l'enseignement, il fut d'abord conseiller provincial, puis bourgmestre à Bouchaute et enfin sénateur d'Eccloo (12 juin 1855).

11. — A Paris, *Corr* (Erin), membre de l'Académie royale de Belgique, directeur de l'école de gravure de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, chevalier de l'ordre de Léopold.

SEPTEMBRE

6. — A Bruxelles, *Anoul* (Victor Prosper Ernest), lieutenant général pensionné, aide de camp du Roi, ancien ministre de la guerre, grand cordon de l'ordre de Léopold. (Voir, pour détails biographiques, notre *Annuaire* de 1860, p. 265.)

Digitized by Google

— A Namur, *Maubach* (J.-P.-G.), ancien avocat à la cour de cassation et du département des finances, ancien juge de paix suppléant du canton d'Ixelles, décédé à Namur dans sa 75e année. M. Maubach comptait cinquante-deux ans de barreau et passait pour un de nos jurisconsultes les plus instruits. Il était, avant la révolution, rédacteur du journal le *Vrai libéral,* qui a contribué puissamment, en combattant avec énergie les abus du gouvernement néerlandais, à fonder l'indépendance de la Belgique.

16. — A Liége, *Gauchin* (Antoine Charles), général-major pensionné, officier de l'ordre de Léopold, né à Paris le 12 décembre 1801, naturalisé Belge en 1845. Entré au service néerlandais en 1821, M. Gauchin fut lieutenant d'infanterie dans l'armée belge, le 3 novembre 1830, capitaine en 1831, major en 1842, lieutenant-colonel en 1847, colonel en 1850, général-major le 26 mai 1857, pensionné en 1859.

...Au château de Bauffe (Hainaut), le baron *de Sécus* (Frédéric Marie Hubert), ancien membre du Congrès national et de la Chambre des représentants, commandeur de l'ordre de Léopold. M. de Sécus, né le 6 décembre 1787, ancien membre des états provinciaux du Hainaut, avait été élu au Congrès à Ath et à Soignies et opta pour le premier de ces deux arrondissements, qu'il représenta aussi à la Chambre des représentants de 1831 à 1848 et de nouveau de 1852 jusqu'au 10 décembre 1857. Pendant tout le temps de sa carrière parlementaire il remplissait les fonctions de questeur de la Chambre.

31. — A Liége *De Wandre-de Macar* (Henri), avocat, ancien membre du Congrès national, officier de l'ordre de Léopold. Né à Liége en 1790, il fut licencié en droit de la faculté de Paris le 20 août 1813, pratiqua comme avocat à Liége, et fut nommé juge suppléant au tribunal de première instance de cette ville le 19 août 1817. Au mois d'octobre 1830 il fut appelé au conseil de régence de la ville de Liége et

Digitized by Google

peu de jours après élu député suppléant au Congrès. Il siégea dans cette assemblée depuis le 14 avril jusqu'au 13 juin, date de sa démission. Parmi les nombreuses fonctions accessoires dont M. De Wandre était revêtu, nous mentionnons particulièrement la présidence de la *Société libre d'émulation,* dont il était le secrétaire-général dès 1817. Le Roi le nomma chevalier de son ordre en 1846, et officier le 5 novembre 1860.

OCTOBRE

7.—A Huy, *d'Autrebande* (François), membre de la Chambre des représentants, ancien bourgmestre de Huy, chevalier de l'ordre de Léopold. M. d'Autrebande a représenté à la Chambre l'arrondissement de Huy de 1831 à 1835 et de nouveau depuis le 8 juin 1847 jusqu'à sa mort. Voici un extrait du discours prononcé sur sa tombe par M. Delloye, bourgmestre:

« Né à Namur le 4 octobre 1786, M. François-Joseph-Dominique-Auguste Dautrebande entra de bonne heure dans la carrière industrielle que la mort prématurée de son père avait laissée ouverte.

« Dès le 18 août 1817, il était appelé aux fonctions de conseiller de régence, et il remplit ce mandat jusqu'en 1824. — Appelé de nouveau aux mêmes fonctions par le collége électoral en 1829, il s'associa au mouvement patriotique de 1830, et l'estime universelle dont il jouissait, les sympathies populaires dont il était entouré, le firent porter immédiatement aux fonctions de bourgmestre.

« Il n'est personne à cette époque, messieurs, qui n'ait conservé le souvenir du zèle et du dévouement avec lesquels il s'acquitta de ses fonctions, de l'aménité de ses rapports, des services qu'il rendit, dans des circonstances souvent fort difficiles.

« En 1830, lorsque le nouvel ordre de choses parut solidement établi, il résigna volontairement son mandat; mais en même temps une carrière plus élevée s'était ouverte devant lui. Lors des élections de 1831, dont est sortie la première législature belge, la pensée des électeurs se porta spontanément, sans qu'il y eut lui-même pensé, sur

Digitized by Google

le chef de notre administration et l'appela, *à son insu*, aux éminentes fonctions de membre de la Chambre.

« Après une interruption momentanée et volontaire, il fut de nouveau élu en 1847 et son mandat lui fut successivement continué jusqu'au moment où une affection, qui avait un caractère de gravité qu'on aurait voulu pouvoir se dissimuler, est venu l'enlever à sa famille, à ses nombreux amis et au pays entier, qu'il représentait si dignement.

« M. François Dautrebande comptait au nombre des plus fermes soutiens et des partisans les plus convaincus de l'opinion libérale, à laquelle il a rendu d'éminents services.

« En récompense d'une vie toute de dévouement et d'abnégation, le Roi lui avait conféré (le 7 déc. 1857) les insignes de son ordre. »

11. — A Liége, *Raikem* (Antoine), professeur émérite à la faculté de médecine de l'université et chevalier de l'ordre de Léopold. M. Raikem, né à Liége le 21 juillet 1783, a longtemps résidé à Florence, où il était médecin attaché à la cour. Il avait été nommé professeur à la faculté de médecine de Liége quelques années après la réorganisation de l'enseignement supérieur.

24. — A Ixelles, *Scheyven* (J.-G.-H.), greffier de la Cour de cassation, ancien représentant. (Voir à la fin du volume, la nomenclature des membres de la haute magistrature.)

29. — A Schaerbeek, *Guelton* (Joseph Édouard), colonel pensionné, chevalier de l'ordre de Léopold, né à Tournai le 4 décembre 1789.

Le colonel Guelton, entré jeune dans la carrière des armes, a pris part aux grandes luttes du premier empire. Lors de la guerre d'Espagne, au siége de Saint-Sébastien, où il fut blessé pour la seconde fois, il était du petit nombre des héros qui ont défendu le fort contre une armée. Obligés de se rendre, ils furent faits prisonniers avec tous les honneurs de la guerre, admirés des vainqueurs. — Nommé colonel commandant de place à Bruges le 22 avril 1846, il fut pensionné le 6 octobre 1848.

Digitized by Google

NOVEMBRE

1. — A Liége, le docteur *Sauveur* (D.-J.-S.), inspecteur général du service sanitaire civil, secrétaire de l'Académie royale de médecine, membre de l'Académie des sciences et des lettres, chevalier de l'ordre de Léopold, né à Liége le 14 vendémiaire an VI.

5. — A Saint-Josse-ten-Noode, *Jacqmin* (Jean-Baptiste-Joseph), colonel pensionné, officier de l'ordre de Léopold.

DÉCEMBRE

9. — A Bruxelles, *Verhaegen* (Pierre Théodore), avocat, ancien membre et président de la Chambre des représentants, grand-maître *ad interim* de la franc-maçonnerie belge, administrateur-inspecteur de l'université libre de Bruxelles. Voici en extrait du discours prononcé aux funérailles de ce grand citoyen, par M. Vervoort, président de la Chambre :

« ..... Pierre-Théodore Verhaegen a terminé, foudroyé par un mal qui l'a tué, sans ôter un seul instant son énergie, Pierre-Théodore Verhaegen a terminé, à l'âge de 67 ans, une des plus brillantes et des plus utiles carrières qu'il soit donné à l'homme de parcourir.

« La gloire de cette carrière si remplie repose sur l'amour du pays, le respect du droit de la justice, la haine des abus et de l'arbitraire, et sur un dévouement sans bornes à toutes nos libertés.

« A la barre, à la tribune, partout, nous le retrouvons toujours armé, toujours debout, toujours prêt au combat, le champion énergique, ardent, infatigable, des idées généreuses, le défenseur des intérêts du peuple, l'ami sincère et dévoué de la patrie.

« Cette existence longue, laborieuse, sans jouir de repos, a été au service d'une noble pensée, toujours poursuivie, celle du progrès, et d'une sublime passion, toujours attentive et ardente, celle de la liberté.

« ..... En 1821, Théodore Verhaegen entre au barreau et dès le début il voue son jeune et vigoureux talent à la défense des vicaires-généraux poursuivis pour avoir publié une lettre pastorale de leur évêque

Digitized by Google

Mgr de Broglie, et il obtient, par l'acquittement des vicaires, le triomphe du principe de la liberté des cultes. Plus tard, il devient bâtonnier de l'ordre. — Bourgmestre de Boisfort, il se montre administrateur actif, intelligent, indépendant, paternel.

« Revêtu, en 1837, du mandat législatif par l'arrondissement de Bruxelles, il prend part à toutes les grandes discussions, à toutes les luttes mémorables, et dans sa carrière parlementaire se suivent et s'accumulent les travaux utiles et les succès brillants.

« Soit qu'il crée l'université libre (1834), foyer aux vives lumières, dont l'influence a été immense, soit qu'il prenne part au célèbre congrès de 1846 et jette les bases de l'association dont il a été longtemps et dont il était le chef au jour de son décès, la puissance de l'homme supérieur, aux mâles et inébranlables convictions, se montrait toujours d'une manière éclatante.

« A la Chambre, dans les réunions politiques, dans les luttes de partis, nous le trouvons dévouant tout ce qu'il avait de lumière, de force, d'ardeur dans les grandes facultés dont la nature avait été si prodigue envers lui, nous le trouvons prodiguant tous ces dons au triomphe des préceptes du libéralisme.

« Il était le chef reconnu, incontesté du parti libéral. Aussi partout où il avait à prendre rang, la première place lui fut dévolue.

« A la Chambre il fut porté au fauteuil de la présidence dans cette mémorable année où les partis se confondirent dans une patriotique union et où la Belgique, fidèle à son pacte fondamental, offrit le magnifique spectacle d'un jeune trône affermi par l'amour du peuple, quand l'Europe ébranlée dans ses fondements semblait devoir se couvrir partout des ruines de la royauté.

« Tous les hommes politiques de la Chambre, sans distinction d'opinion, se groupèrent alors autour de leur nouveau président et lui offrirent ce célèbre banquet, du 13 mars 1849, qu'il rappelait souvent avec orgueil comme la plus précieuse des récompenses, et qui, en effet, revêtant le caractère d'un événement historique, est pour lui un titre de gloire.

« Les qualités de ce grand cœur se montrèrent sous un nouveau jour dans l'exercice de ses hautes fonctions parlementaires. Ses convictions ardentes, ses opinions tranchées, ses habitudes actives et passionnées de la lutte ne le firent pas un seul instant dévier de ses nouveaux devoirs.

« Président de la Chambre, le vigoureux athlète fut sans cesse un modèle de modération et d'impartialité, et sut se concilier l'estime de ses amis et de ses adversaires.

« Verhaegen descendit du fauteuil en 1852, ne croyant pas pou-

Digitized by Google

voir l'occuper devant une élection faite au second scrutin par une majorité altérée dans ses éléments d'union et de force.

« Une souscription nationale lui vota alors une médaille d'or portant cette glorieuse inscription, qui suffirait à illustrer la vie d'un homme politique :

AU DÉFENSEUR DES LIBERTÉS PUBLIQUES,
A SON COURAGE,
A SON DÉVOUEMENT,
1852.

« Elle était bien méritée cette mention honorable décernée à son désintéressement, car, par une exception rare, il repoussa toutes les distinctions honorifiques qui lui furent offertes.

« En 1857, après la grande lutte à laquelle il avait pris une part active et pleine d'éclat, et qui fut suivie de la dissolution de la Chambre et de nouvelles élections favorables au parti libéral, Verhaegen fut investi de nouveau de l'honneur de présider la Chambre.

« En 1859, il se retira de la vie publique, mais non point du parti libéral, car ses convictions étaient debout, fortes et inébranlables, et l'on peut dire de lui que son caractère ne s'est pas démenti un seul instant.

« Et maintenant il va reposer, universellement respecté et regretté et suivi des bénédictions du peuple, celui dont la grande âme consacra 40 ans à l'accomplissement des plus beaux, des plus nobles devoirs.

« Son nom, justement populaire, ne s'oubliera point, il est gravé avec le souvenir de ses services dans la mémoire des masses et dans le cœur de ses amis.....

8. — A Mons, *Rahier* (Félix-Albert), lieutenant-général, commandant la 2e division territoriale, commandeur de l'ordre de Léopold, né le 19 janvier 1798. Voyez sur sa carrière, l'*Annuaire* de 1860, p. 307.

11. — A Louvain, *Möller* (Jean), professeur d'histoire à l'université catholique. Né à Munster, en Wesphalie, le 1er août 1806, et formé aux universités de Vienne et de Bonn, M. Möller fut nommé en 1834 professeur extraordinaire et promu en 1837 professeur ordinaire à l'université épiscopale. Pendant sa longue carrière, il a su acquérir, à la fois, l'estime de ses chefs, l'affection de ses collègues et la reconnaissance de ses élèves; ses Cours d'histoire, développés ou abré-

Digitized by Google

gés, jouissent dans le cercle de l'enseignement catholique, d'une excellente réputation et ses investigations historiques ont honorablement fait connaître son nom parmi les savants allemands, français, italiens et belges. Le professeur Möller avait été précédé dans la tombe en juin dernier, par son fils aîné, père Rédemptoriste, et peu de jours avant sa mort, le 30 novembre, par son père, *Jacques-Nicolas Möller*, savant danois, qui, après avoir fixé sa résidence en Belgique, avait occupé, de 1837 à 1843, une chaire philosophique à Louvain.

29. — A Gand, *Moke* (Henri-Guillaume), professeur de littérature française à l'université, officier de l'ordre de Léopold, membre de l'Académie. Né au Hâvre en 1803, M. Moke, un des littérateurs et des historiens les plus distingués du pays, était à 20 ans professeur de rhétorique au collége de Bruges; en 1833, il devint professeur de littérature française à l'athénée de Gand, et, dès 1835, il combina, avec cette position, une chaire à l'université de cette ville. L'Académie de Belgique se l'était associé dès l'année 1840.

Digitized by Google

IV. — MOUVEMENT DU PERSONNEL

de la Cour de Cassation et des trois Cours d'appel du royaume

DEPUIS L'ORGANISATION JUDICIAIRE EN OCTOBRE 1832.

---

1. — COUR DE CASSATION.

Nominations de 1832.

Premier président. De Gerlache.

Présidents de chambre. De Sauvage.
Van Meenen.

Conseillers. Bourgeois.
Marcq.
Destouvelles.
J.-N. de Guchteneere.
Garnier.
De Faveaux.
Peteau.
Deswerte.

Conseillers. Joly.
Leclercq.
Petitjean.
Lefebvre.
De Rasse.
Serruys.
Taintenier.
Wurth.

25.

Digitized by Google

Mutations survenues.

SORTIS.	ENTRÉS.
	1833.
Garnier, mort 31 août.	Cruts, 6 déc.
Serruys, mort 6 nov.	—
	1834.
—	Calmeyn, 25 janv.
	1835.
	(Néant.)
	1836.
Leclercq, nommé procureur général, 16 juin.	—
	1837.
—	Defacqz, 16 janv.
	1838.
Calmeyn, décédé en novembre.	—
	1839.
De Rasse, mort 28 janvier.	Van Hoegaerden, 7 janv.
Taintenier, mort 10 août.	Khnopff, 11 mai.
	1840.
—	Van Lacken, 20 janv.
	1841.
	(Néant.)
	1842.
Destouvelles, mort 3 janvier.	Paquet, 22 mars.
	1843.
Petitjean, mort 24 octobre.	—
	1844.
Cruts, mort 5 mai.	De Cuyper, 23 mai.
Deswerte, mort 25 décembre.	De Fernelmont, 13 juillet.

Digitized by Google

SORTIS.	ENTRÉS.
1845.	
—	Stas, 22 mars.
1846-1847.	
(Néant.)	
1848.	
De Guchteneere, mort 9 juin.	—
Bourgeois, démiss. 24 déc.	—
1849-1850.	
(Néant) (1).	
1851.	
De Faveaux, démiss. 17 oct.	De Wandre, 26 déc.
1852.	
Wurth, mort 7 janvier.	Colinez, 16 mai.
1853-1855.	
(Néant.)	
1856.	
Van Laeken, pens. 17 déc.	—
1857.	
Van Meenen, pens. 25 févr.	Delebecque, } 14 avril.
Delebecque, mort 22 nov.	De Fierlant, }
1858.	
—	De Crassier, 17 mars.
1859-1860.	
(Néant.)	
1861.	
Lefebvre, mort 11 juillet.	Bosquet, } 4 décembre.
De Fierlant, mort 28 sept.	De Longé, }

(1) Le personnel de la Cour ayant été diminué en 1849 de deux membres (un président de chambre et un conseiller), les deux membres sortis en 1848 n'ont pas été remplacés.

Digitized by Google

SORTIS. ENTRÉS.

1862.

(Néant.)

Premier président. De Gerlache, 4 oct. 1832, encore en fonctions.

Présidents de chambre. De Sauvage, 4 oct. 1832, encore en fonctions.
Van Meenen, 4 oct. 1832, pens. 25 fév. 1857 (1).

Parquet et greffe.

Procureur-général. Alexandre Gendebien, 4 oct. 1832 (ne fonctionna pas).
Isid. Plaisant, ad int. dès oct. 1832, défin. le 30 mai 1834, mort le 10 mai 1836.
Leclercq, 16 juin 1836.

Avocats-généraux. Tielemans, 4 octobre 1832 (n'accepte pas).
Plaisant, 13 octobre 1832.
Defacqz, 13 octobre 1832.
De Wandre, 30 juin 1834.
De Cuyper, 15 janvier 1837.
Delebecque, 13 juillet 1844.
Faider, 26 décembre 1851.
Cloquette, 10 juin 1857.

Greffiers. Mathieu, 4 octobre 1832.
Adam, 12 mai 1838.
Bosch, 3 avril 1853.
Scheyven, 14 janvier 1854, mort 24 oct. 1862.
Marchand, 20 novembre 1862.

2. — COUR D'APPEL DE BRUXELLES.

Nominations de 1832.

Premier président. J.-G- Van Hooghten.

Présidents de chambre. Espital.
Calmeyn.

(1) Une loi de 1849 ayant réduit à un seul le nombre des présidents de chambre, M. Van Meenen n'a pas été remplacé.

Digitized by Google

Conseillers.	De Quertenmont.	Dupont.
	Van der Belen.	Willems.
	Domis.	Mesdach.
	De Page.	Trentesaux.
	Nicolaï.	Nollée.
	VanHoegaerden.	De Gamond.
	Jonet.	De Brouckere.
	Van Laeken.	B.-J. Corbisier.
	Delahault.	Lauwens.

Mutations survenues.

SORTIS.	ENTRÉS.
1833.	
(Néant.)	
1834 (1).	
Van der Belen, démiss. le 8 janv.	Tielemans. }
Calmeyn, nommé cons. de cassation, 25 janvier.	Percy . . . } 9 octobre.
Mesdach, mort 1er février.	Levieux. . }
1835.	
De Gamond, mort 17 avril.	—
1836 (2).	
Trentesaux, démiss. 4 octobre.	Bosquet . . . }
	Van den Eynde } 14 avril.
	Lyon . . . . }
	Blargnies }
	Kaieman . }
	De Fierlant } 12 novembre.
	Messine . . }
	Delannoy . }
1837.	
Nollée, mort 21 avril.	Vervloet, 31 juillet.

(1) Une loi du 17 août porte le nombre des 18 conseillers à 21.

(2) Une loi du 10 février augmente le personnel de la cour d'un président, de deux conseillers, et d'un avocat-général.

Digitized by Google

SORTIS.	ENTRÉS.
1838.	
(Néant.)	
1839.	
Van Hoegaerden, nommé cons. à la cour de cassation, 7 janv.	A.-E. Corbisier, 12 octobre.
1840.	
De Brouckere, 28 juin, date de sa nomination comme gouverneur à Anvers.	Van Mons . . . Van Camp. . . Defresne . . . Van Bellinghen } 6 août.
Van Laeken, nommé cons. à la cour de cassation, 20 janvier.	
De Quertenmont, démiss. 4 avril.	
Domis, démiss. le 17 juin.	
1841.	
(Néant.)	
1842.	
J.-G. Van Hooghten, mort le 7 avril.	C.-J. Van Hooghten, 2 août.
Nicolaï, mort 6 octobre.	
1843.	
—	Delevingne, 2 août.
1844.	
Defresne, mort 12 février.	Ranwet, 19 août.
1845-1848.	
(Néant.)	
1849 (1).	
Vervloet, mort 9 janvier.	—
Dupont, mis en disponibilité le 17 août.	—
Messine, mis en disponibilité le 17 août.	—

(1) La loi du 15 juin 1849 réduit le personnel de la cour à un premier président, deux présidents de chambre et 18 conseillers. (Diminution de 6 membres.)

Digitized by Google

SORTIS.	ENTRÉS.
1850-1851.	
(Néant.)	
1852.	
Delahault, mort 30 octobre.	—
1853 (1).	
Willems, mort 22 novembre.	Messine, remis en activité le 26 juin.
	Wafelaer, Gérard., Pardon., De Ram. } 23 juillet.
1854.	
—	De Marbaix, 24 juillet, en remplacement de M. Willems.
1855-1856.	
(Néant.)	
1857.	
De Fierlant, nommé cons. à la cour de cassation, 14 avril.	Maus 24 juillet.
Kaieman, mort 2 mai.	De Rongé, Scauflaire } 26 juillet.
Blargnies, pens. 6 juin.	
Messine, mort 1er août.	
1858.	
C.-J. Van Hooghten, mort 7 avril.	Girardin, 25 juillet.
	De Prelle, 2 octobre.

(1) Le personnel de la cour est porté à 28 membres, savoir : à 1 premier président, 3 présidents de chambre et 24 conseillers. La loi de 1849 avait fait descendre ce nombre à 21 et amené le non-remplacement des quatre conseillers sortis de 1849 à 1852. Lors de la nouvelle disposition prise en 1853 le nombre des membres de la cour n'était descendu encore qu'à 23, ce qui fait qu'il n'y avait, pour arriver au chiffre de 28, que 5 nominations à faire en exécution de la loi de 1853.

Digitized by Google

SORTIS.	ENTRÉS.
1859.	
Lauwens, mort 9 février.	Mockel . . . } 24 juillet.
Jonet, pens. 23 avril.	Tillier . . . . }
Levieux, mort 31 mai.	V.-D. Corbisier. }
B.-J. Corbisier, pens. 22 juill.	Grenier, 12 août.
1860.	
(Néant.)	
1861.	
Bosquet, nommé conseiller de cassation, 4 déc.	—
1862.	
E.-A. Corbisier, mort 9 février.	De Hennin } 20 juillet.
	Baude . . }

Premiers présidents : J.-G. Van Hooghten, 4 oct. 1832.
De Page, 8 août 1842, encore en fonctions.

Présidents : Espital, 4 oct. 1832, encore en fonctions.
Calmeyn, 14 oct. 1832.
De Quertenmont, 25 janvier 1834 (p. Calmeyn, nommé cons. de cassation).
De Page, 14 avril 1836 (création d'un 3e siége de président).
Jonet, 14 août 1840 (p. De Quertenmont décédé).
Willems, 12 août 1842 (p. De Page, nommé 1er président).
B.-J. Corbisier, 25 juillet 1854 (p. Willems, décédé).
Tielemans, 13 août 1859 (p. Jonet, pensionné).
Bosquet, 13 août 1859 (p. Corbisier, décédé).
Lyon, 21 juillet 1862 (p. Bosquet, nommé cons. de cassation).

Parquet.

Procureurs généraux. Cruts, 4 oct. 1832.
De Fernelmont, 9 oct. 1834.
De Bavay, 13 juillet 1844, encore en fonctions.

Digitized by Google

Avocats généraux : Fernelmont, 4 oct. 1832.
De Cuyper, 9 oct. 1832.
Delebecque, 31 oct. 1832.
D'Anethan, 14 avril 1836.
De Bavay, 13 janv. 1837.
Cloquette 6 mars 1843.
Graaff, Faider } 13 juillet 1844.
Corbisier, 26 décembre 1851.
Hynderick, 2 octobre 1853.
Vanden Peereboom, 10 juin 1857.
Mesdach, 6 janv. 1861.

Substituts: Delebecque, Be Bavay, } 4 octobre 1832.
D'Anethan, 31 oct. 1832.
Kaieman, 9 oct. 1834.
Cloquette, 1er nov. 1836.
Van Camp, 9 déc. 1836.
Graeff, 13 oct. 1840.
Corbisier, 6 mai 1843.
Keymolen, 13 oct. 1844.
Hynderick, 26 décembre 1851.
Van den Peereboom, 12 août 1852.
Nothomb, 2 octobre 1853.
De Ryckman, 29 mai 1855.
Simons, Mesdach, } 31 juillet 1857
Delecourt, 6 janvier 1861.

Greffiers : Lemaire, 4 oct. 1832.
De Cock, 21 août 1841.
De Roissart, 31 juillet 1857.

3. — COUR D'APPEL DE GAND.

Nominations de 1832.

Premier président. Massez.
Présidents de chambre. Hélias d'Huddeghem.
Roels.

Digitized by Google

Conseillers.	Van Innis.	Peeters.
	Khnopff.	Colinez.
	Van Aelbroeck.	Lebègue.
	Percy.	Van Snick.
	Rooman.	Verbaere.
	Dechamps.	Delecourt.
	Van Zuylen.	Schollaert.
	Simons.	

Mutations survenues.

SORTIS.	ENTRÉS.
1833.	
(Néant.)	
1834.	
Van Snick, mort 25 septembre.	—
Percy, nommé cons. de cassation, 9 octobre.	—
1835.	
(Néant.)	
1836.	
Dechamps, passé à la cour de Liége, 29 octobre.	Onraet. Saney. } 7 novembre.
1837.	
Colinez, nommé avocat-général, 28 janvier.	Vandevelde Vuylsteke } 31 juillet.
1838.	
(Néant.)	
1839.	
Khnopff, nommé cons. de cassation, 11 mai.	Desmet-Grenier, 12 novembre.
1840–1842.	
(Néant.)	
1843.	
Massez, mort 9 mai.	Van de Walle, 2 août.
Lebègue, mort 21 octobre.	

Digitized by Google

SORTIS.	ENTRÉS.
	1844.
—	Ch. Desmet, 21 juillet.
	1845-1850.
	(Néant) (1).
	1851-1860.
Hélias d'Huddeghem, mort 31 juillet 1851. Schollaert, mort 12 juillet 1856. Roels, mort 8 septembre 1858. Peeters, pens. 5 août 1859. Simons, pens. 2 août 1860. Ch. Desmet, mort 3 novembre 1860.	Non remplacés en vertu de la loi de 1849.
	1861 (2).
—	De Bouck.
—	De Villegas. — 29 juin.
—	Bauwens.

Premiers présidents. Massez, 4 octobre 1832.
Roels, 12 août 1843.
Van Innis, titulaire actuel, 23 octobre 1858.

Présidents de chambre. Hélias d'Huddeghem. — 4 octobre.
Roels . . . . .
Van Innis, 29 août 1844.
Van Aelbroeck, 23 octobre 1858.

Parquet.

Procureurs-généraux. Ganser, 4 octobre 1832.
Würth, 30 janvier 1860.

Avocats-généraux. De Cuyper, 4 octobre 1832.
De Bavay, 9 octobre 1834.

(1) En 1849, le personnel est réduit de 5 membres (1 président de chambre et 4 conseillers).

(2) Une loi du 10 mai 1861 porte augmentation de 2 conseillers.

Digitized by Google

Donny, 9 octobre 1834.
Colinez, 28 janvier 1837.
Keymolen 12 août 1852.

Substituts. F. Faider. } 4 octobre:
Vuylsteke. }
De Bouck, 13 novembre.
De Villegas, 17 février 1854.
Dumont, 25 mai 1858.
De Paepe, 29 juin 1861.

Greffiers. Onraet, 4 octobre 1832.
Dauwe, par intérim.
Frédéricq, 7 fév. 1837.
Bosch, 19 novembre 1850.
De Villegas, 3 avril 1853.
Pharazyn, 3 mai 1854.

4. — COUR D'APPEL DE LIÉGE.

Nominations de 1832.

Premier président. Nicolaï.
Présidents de Chambre. De Behr.
Dandrimont.

Conseillers. Franssen,
Dupont-Fabry.
Frankinet.
De Pitteurs.
Dupré.
Dochen.
Haenen.
Van der Vreken.
Cornélis.
Mockel.
Masbourg.
De Bronckart.
Grandgagnage.
Lebeau.
Thys.
Crossée.
B. Bayet.
Fleussu.

Mutations survenues.

SORTIS.	ENTRÉS.
1832.	
Lebeau, nommé ministre de la justice le 20 oct. (1).	—

(1) La place devenue vacante par le changement de position de M. Lebeau l'est restée jusqu'en 1836.

Digitized by Google

SORTIS.	ENTRÉS.	
1833-1835. (Néant.)		
1836.		
Nicolaï, mort avril 1836.	Dechamps.	29 octobre.
De Pitteurs, démissionnaire.	Paquet.	
B. Bayet, mort 7 août.	Pety . .	
	Schaetzen.	
1837.		
Paquet, nommé sécrétaire-général, le 21 août.	Thonus.	31 juillet.
Dupré.	Ernst .	
Thys.		
1838.		
—	Stas, 9 août.	
1839-1841. (Néant.)		
1842.		
Dandrimont, mort 26 mars.	—	
1843.		
—	Bonjean, 3 août.	
1844.		
Dechamps, mort 30 avril.	De Potesta, 22 juillet.	
Vandervreken, démiss. 27 juin.	Pirsoul, 24 juillet.	
1845.		
Stas, nommé conseiller à la cour de cass. 22 mars.	Corthouts	26 juillet.
Frankinet, démiss. 24 juin.	Tschoffen	
1846-1847. (Néant.)		
1848.		
Dupont-Fabry, mort 15 janv.	—	
Franssen, mort 10 mai 1848.	—	

Digitized by Google

SORTIS.	ENTRÉS.
1849 (1).	
Masbourg, disponibilité, 3 sept.	—
Dochen . . } dispon., 3 oct.	—
De Bronckart. }	—
Haenen, disponibilité, 20 oct.	—
1850.	
Mockel, mort en janv.	Masbourg, réintégré.
1851.	
Masbourg, mort en août.	—
1852.	
—	Doreye, 11 août.
1853-1855.	
(Néant.)	
1856.	
Cornélis, mort 8 mars.	De Monge, 20 août.
Thonus, mort 17 août.	
1857 (2).	
—	Cousturier, 8 août.
1858.	
Fleussu, mort 2 juin.	Cloes . } 21 mars.
	Würth. }
	Dubois. }
	Collette. . } 21 mars.
	Didier . . . }
	Demarteau. }
	Nicolaï, 2 oct., en remplacement de M. Fleussu.

(1) Le personnel de la cour est diminué d'un président et de 5 conseillers, et porté de 21 à 15 membres.

(2) Le personnel est reporté de 15 membres à 21 (1 premier président, 3 présidents de chambre et 15 conseillers).

Digitized by Google

SORTIS.	ENTRÉS.
1859.	
(Néant).	
1860.	
Würth, nommé procureur-général à Gand, 30 janvier.	Julien, 6 août.
Ernst, mort 7 décembre.	
Pirsoul, démiss. fin décembre.	
1861.	
Nicolaï, mort 11 mars.	Ruys . . }
Dubois, mort 19 mai.	Remacle . } 7 mai.
	Cartuyvels. }
	F.-J.-D. Bayet, 28 juillet.
1862.	
De Behr, mort 18 avril.	Lenaerts, 19 juillet.

Premiers présidents. Nicolaï, 4 octobre 1832.
De Behr, 8 novembre 1836.
Grandgagnage, 21 juillet 1862.

Présidents. De Behr. } 4 octobre 1832.
Dandrimont }
Franssen, 8 novembre 1836.
Dupont-Fabry, 27 novembre 1843 (p. Dandrimont, décédé).
Grandgagnage, 15 octobre 1849.
Crossée, 29 mars 1858.
Pety, 21 juillet 1862.

Parquet.

Procureur-général. Raikem, 4 octobre 1832, titulaire actuel.

Avocats-généraux. Doreye . . } 4 octobre 1832.
De Wandre . }
Brixhe, 29 juin 1834.
Lecocq, 11 août 1852.
Beltjens, 21 mars 1858.
Beckers, 5 mars 1859.
Ernst, 5 octobre 1860.

Digitized by Google

Substituts.

Brixhe. . . . . } 4 octobre 1831.
Ernst (C.-L.-J.-F.). }
Stas, 14 novembre 1832.
Lecocq, 26 février 1836.
Beltjens, 16 avril 1838.
Dubois, 17 août.
Beckers, 6 mai 1858.
Ernst, 2 octobre 1858.
Fuss, 5 novembre 1859.
Bayet, 5 octobre 1860.
Marcotty, 16 octobre 1861.

Greffiers.

Poswick, 4 octobre 1852.
De Saegher, 6 mai 1858.

Digitized by Google

NOMENCLATURE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

des Membres des Cours de Cassation et d'Appel depuis 1832 (1).

Adan (J.-C.-J.), d'abord commis-greffier, puis greffier à la cour d'appel de Bruxelles; greffier en chef à la cour de cassation depuis le 12 mai 1838 jusqu'en 1853, année de sa mort. — Ch. 1847.

Baude (C.-B.-A.), reçu avocat le 15 septembre 1838; substitut du procureur du Roi à Bruxelles, le 16 septembre 1846; juge au tribunal de Bruxelles, le 16 août 1854; vice-président au même tribunal, le 2 octobre 1858; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, le 20 juillet 1862.— Ch. 1856.

Bauwens (Pierre-Louis), d'abord avocat à Bruges; nommé juge au tribunal de Bruges, le 4 octobre 1832, puis vice-président de ce tribunal, le 11 août 1859; conseiller à la cour de Gand, depuis le 29 juin 1861. — Ch. 1862.

(1) Ces notes ont été rédigées d'après les données que nous avons pu recueillir dans les documents officiels ou dans les journaux. — Abréviations : Ch., chevalier de l'ordre de Léopold ; O., officier; C., commandeur; G. O., grand officier; G. C.; grand-cordon.

Digitized by Google

Bayet (Bauduin), d'abord avocat à Liége, puis substitut à la cour supérieure de Liége le 15 octobre 1830 ; conseiller du 4 octobre 1832 au 7 août 1836, date de sa mort.

Bayet (Fréd.-Jos.-Désiré), substitut du procureur du Roi d'abord à Neufchâteau, puis à Mons, le 26 décembre 1851 ; procureur du Roi à Dinant, le 5 novembre 1859 ; substitut du procureur général à la cour d'appel de Liége, le 5 octobre 1860 ; conseiller à ladite cour, depuis le 28 juillet 1861.

Beckers (C.), substitut du procureur du Roi à Namur, le 14 août 1854 ; substitut du procureur général à Liége, le 6 mai 1858 ; promu avocat-général, le 5 novembre 1859, en remplacement de M. Brixhe, décédé.

Beltjens (Mathias-Égide-Hubert), né à Ruremonde, le 17 avril 1808, nommé substitut à Hasselt, le 24 février 1831 ; confirmé le 4 octobre 1832, il passa en la même qualité à Tongres en 1835 ; substitut du procureur général à Liége, le 16 avril 1838 ; avocat-général, depuis le 21 mars 1858. — Ch. 1852, O. 1862.

Blargnies (Charles), né à Mons le 26 décembre 1793, professeur au collége d'Ath, de 1811 à 1815 ; docteur en droit en 1818 ; avocat au barreau de Bruxelles, de 1818 à 1830 ; membre de la commission chargée de présenter un projet de constitution au gouvernement provisoire et administrateur-général de la justice, membre du Congrès national pour Mons, et de la Chambre pour le même arrondissement, de 1831 à 1832, et une seconde fois du 7 avril au 19 décembre 1836 ; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, du 12 novembre 1836 au 8 juin 1857, époque de sa mise à la retraite. — Croix de fer ; Ch. 1843, O. 1856.

Bonjean (Remacle), lors de l'organisation judiciaire en 1832, procureur du Roi à Marche ; conseiller à la cour de Liége, depuis le 3 août 1843. — Ch. 1856.

Bosch (J.-B.-A.), né à Maestricht le 4 avril 1804, avocat à Liége et depuis 1828 à Bruxelles ; aide-de-camp du général

Digitized by Google

d'Hooghvorst en septembre 1830; représentant du gouvernement provisoire dans le Limbourg, le 22 octobre 1830; membre de la commission de révision des Codes militaires, le 15 novembre suivant; greffier de la cour militaire, le 6 janvier 1831; substitut, ad interim, de l'auditeur-général, le 18 juillet 1836; greffier en chef de la cour d'appel de Gand, le 19 novembre 1850; greffier en chef à la cour de cassation, le 3 avril 1853, mort le 23 août suivant. — Croix de fer; Ch. 1843.

Bosquet (Gustave-Jean-Ferdinand), né à Bruxelles en 1801, substitut du procureur du Roi, à Audenarde, en 1827, puis à Bruxelles, en 1830; promu procureur du Roi à Bruxelles, le 4 octobre 1832; conseiller à la cour d'appel, le 14 avril 1836, et président de chambre, le 13 août 1859; conseiller à la cour de cassation, depuis le 4 décembre 1861. Il a été membre de la Chambre des représentants pour Bruxelles, de 1835 à 1836. — Ch. 1844, O. 1859.

Bourgeois (Balthasar), né à Bruxelles le 25 avril 1767, d'abord membre du barreau; juge au tribunal criminel du département de la Dyle, du 4 mai 1799 jusqu'à la suppression de ce tribunal en l'an VIII (1800); juge au tribunal de première instance de Bruxelles, le 4 mai 1809; procureur impérial près de ce tribunal, le 24 mai 1811; confirmé comme tel par le gouvernement des Pays-Bas, il continua ces fonctions jusqu'à sa nomination comme conseiller à la cour supérieure de justice de Bruxelles, le 20 janvier 1823; président de chambre, le 16 octobre 1830; conseiller à la cour de cassation, le 4 octobre 1832; pensionné le 27 décembre 1848. M. Bosquet a fait partie du conseil communal de Bruxelles, depuis 1820 jusqu'à 1848, et a siégé à la Chambre des représentants pour l'arrondissement de Bruxelles, de 1831 à 1832; il est mort en cette ville, le 11 mai 1850. — Croix de fer; Ch. 1837, O. 1840.

Brixhe (Godefroid-Eugène), né à Spa le 6 septembre

Digitized by Google

1785, fut, après avoir obtenu son brevet de licencié en droit, d'abord avoué près la cour de Liége; puis nommé substitut près cette cour, le 4 octobre 1832; avocat-général (depuis août 1852); premier avocat-général, près la même cour, du 29 juin 1834 au 22 janvier 1859, date de sa mort. M. Brixhe est auteur de divers travaux de jurisprudence très-estimés, parmi lesquels nous citons son Répertoire raisonné de législation et de jurisprudence en matière de mines (Liége, 1833, 2 vol. in-8°), ses Manuels de l'administration des fabriques d'église (Liége, 1852, pet. in-8°), des Bureaux de bienfaisance (Liége, 1852, pet. in-8°), et des Officiers de l'état-civil (Liége, 1854, pet. in-8°). — Ch. 1842.

Calmeyn (Joseph-Gérard), dès avant 1830, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, confirmé comme tel le 4 octobre 1832; président de chambre dès le 14 octobre suivant; conseiller à la cour de cassation, du 25 janvier 1834 jusqu'en novembre 1838, date de sa mort.

Cartuyvels (Hyac.-M.), né à Waremme, fut élu en 1830 député suppléant au Congrès national et participa aux travaux de cette assemblée à partir du 18 juin 1831; nommé substitut du procureur du Roi à Verviers, puis juge à Huy, le 4 octobre 1832; le 5 janvier 1834 il passa comme juge d'instruction au tribunal de Liége; depuis le 7 mai 1861, il siége à la cour d'appel de cette ville. — Ch. 1856.

Cloes (J.-J.-R.), était, lors de l'organisation judiciaire de 1832, juge au tribunal de Liége, et fut confirmé comme tel le 4 octobre de ladite année; président de ce tribunal, le 9 août 1838; conseiller à la cour de Liége, depuis le 21 mars 1858. Il a, jusqu'à la loi sur les incompatibilités, fait partie du conseil provincial de Liége. Il est auteur d'un Commentaire sur la loi du 25 mars 1841 (Liége, 1846). — Ch. 1846.

Cloquette (Pierre-Antoine-François), né à Ath, le 25 mars 1802; sous-chef de bureau au gouvernement provincial de Mons en 1827; chef de bureau, le 1er janvier 1829; juge au

Digitized by Google

tribunal de Nivelles en 1831, confirmé en cette qualité, le 4 octobre 1832; peu après, procureur du Roi à Louvain; substitut du procureur-général à Bruxelles, le 1er novembre 1836; promu avocat-général, le 6 mars 1843; premier avocat-général, le 13 juillet 1844; avocat-général à la cour de cassation depuis le 10 juin 1857. — Ch. 1846.

Colinez (Louis-André), né à Bruxelles, entra au barreau de cette ville en 1823, fut succ. juge-suppléant, puis juge d'instruction au tribunal de Bruxelles; substitut du procureur général de la cour supérieure de Bruxelles; nommé conseiller à la cour d'appel de Gand, le 4 octobre 1832; avocat-général près la même cour, le 28 janvier 1837; conseiller à la cour de cassation depuis le 16 mai 1852. — Ch. 1843.

Collette (Jean-Jos.), juge au tribunal de Liége, le 25 octobre 1830, confirmé comme tel le 4 octobre 1832; conseiller à la cour d'appel de Liége, depuis le 21 mars 1858. — Ch. 1859.

Corbisier (Adrien-Emmanuel), né à Mons vers 1791, succ. juge à Louvain, le 21 décembre 1818, à Namur (1823), et à Mons, 1er novembre 1830, confirmé le 4 octobre 1832; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, du 12 octobre 1839 jusqu'à sa mort, le 9 mars 1862.—Ch. du Lion néerlandais; Ch. 1850.

Corbisier (Emmanuel-Désirè-Charles-Ernest), né à Frameries le 8 décembre 1803, substitut du procureur du Roi à Mons, puis substitut du procureur-général à Bruxelles, le 6 mai 1843; avocat-général, le 26 décembre 1851, premier avocat-général depuis le 6 octobre 1860. — Ch. 1855.

Corbisier de Meaultsart (V.-D.), juge au tribunal de Nivelles, le 18 juillet 1847; juge au tribunal de Bruxelles, le 2 octobre 1853; conseiller à la cour de Bruxelles, depuis le 24 juillet 1859.

Corbisier de Meaultsart (Benjamin-Joseph), né à Mainvault le 10 février 1788; depuis le 24 septembre 1811 au

Digitized by Google

5 octobre 1830, il fut succ. substitut et procureur du Roi à Nivelles, puis président du tribunal de cette ville; nommé conseiller à la cour de Bruxelles, le 12 février 1831, il y devint président de chambre le 25 juillet 1854. M. Corbisier a pris sa démission en juillet 1859. — Ch. 1844, O. 1856.

Cornélis (Gérard-Égide), né à Thorn (Limbourg hollandais) le 21 septembre 1772, substitut du procureur impérial près du tribunal de Ruremonde, le 24 avril 1811; procureur d'État au même siége, le 25 avril 1814; président du même tribunal, le 1er février 1822; conseiller à la cour de Liége, le 17 mai 1825; confirmé comme tel, le 4 octobre 1832; mort à Liége, le 8 mars 1856. — Ch. 1840.

Corthouts (Nicolas-Michel-Simon), né à Hasselt le 15 janvier 1792, substitut du procureur du Roi au tribunal de Hasselt, le 18 décembre 1815; procureur près le même siége le 17 juin 1826, et près le tribunal de Tongres, le 24 février 1831; confirmé en cette dernière qualité, le 4 octobre 1832; conseiller à la cour de Liége, depuis le 26 juillet 1845. — Ch. 1843, O. 1862.

Cousturier (Jos.-Lambert), né à Reymerstock, commune de Geloppe (Limbourg), le 30 novembre 1803, d'abord juge à Hasselt, puis juge d'instruction au tribunal de Tongres, le 4 octobre 1832, promu vice-président au même siége, le 31 juillet 1837; conseiller d'appel à Liége, depuis le 8 août 1857. Auteur de plusieurs ouvrages de droit, entre autres d'un *Commentaire du dernier chapitre du Code d'instruction criminelle, relatif à la prescription* (Revue des cours de droit 1844-45) et d'un *Traité de la prescription en matière criminelle* (ibid., année 1849). — Ch. 1853.

Crossée (George-Gaspard-Félix), né à Liége, le 24 août 1789, juge au tribunal de Marche, en 1816, puis juge d'instruction au même siége; président au tribunal de Huy; conseiller à la cour de Liége, le 4 octobre 1832, président de chambre depuis le 29 mars 1858. — Ch. 1844, O. 1858.

Digitized by Google

Cruts (Nicolas-Joseph-Toussaint), né à Visé, le 13 octobre 1784 ; procureur criminel à Maestricht; puis avocat-général à la cour supérieure de Liége, le 15 octobre 1830; procureur-général près la cour d'appel de Bruxelles, le 4 octobre 1832; conseiller à la cour de cassation depuis le 6 décembre 1833 jusqu'à sa mort, le 5 mai 1844. — Élu député suppléant au Congrès national pour le district de Maestricht, il siégea dans cette assemblée à partir du 21 mai 1831. — Ch. 1839.

Dandrimont (Henri-Antoine-Joseph), né à Liége, le 30 janvier 1785, succ. juge suppléant au tribunal civil de Liége (1810); substitut du procureur-général près la cour supérieure de cette ville; avocat-général, le 20 juin 1817; conseiller à la même cour en 1830; président de chambre, le 4 octobre 1832. Décédé à Liége, le 26 mars 1843. — Ch. 1838.

D'Anethan (Jules-Joseph, baron), né en 1803, success. substitut du procureur du Roi à Courtrai (19 juin 1826), à Termonde et à Anvers, procureur du Roi à Louvain en 1831, confirmé comme tel, le 4 octobre 1832; substitut du procureur-général à Bruxelles, le 31 octobre 1832; promu avocat-général à Bruxelles, le 14 avril 1836; ministre de la justice du 16 avril 1843 au 12 août 1847; pensionné le 26 août 1847; membre de la Chambre pour l'arrondissement de Louvain, de 1844 à 1847; sénateur pour Thielt depuis 1849; nommé ministre d'État, le 6 juin 1845.— Ch. 1841, C. 1856.

De Bavay (Charles-Victor), né à Bruxelles, le 9 décembre 1801, fut nommé, le 1er novembre 1830, substitut du procureur-général à la cour de Bruxelles, confirmé comme tel le 4 octobre 1832; puis premier avocat-général à la cour de Gand, le 9 octobre 1834, et, en la même qualité à Bruxelles, le 13 janvier 1837. Il fut promu aux fonctions de procureur-général près la même cour, qu'il occupe encore, le 13 juillet 1844. — Ch. 1838, O. 1849, C. 1856.

De Behr (Jean-Nicolas-Joseph), né à Liége le 1er octobre 1786. Lors de la révolution de septembre, M. De Behr,

Digitized by Google

nommé dès 1811 auditeur près le tribunal d'appel de sa ville natale, était conseiller à la cour supérieure de justice à Liége et devint bientôt après président de chambre à ladite cour; confirmé comme tel, le 4 octobre 1832, il fut promu premier président le 11 novembre 1836 et conserva cette position jusqu'à sa mort, 18 avril 1862. — M. De Behr a fait partie du Congrès national pour l'arrondissement de Liége, et de la Chambre des représentants de 1833 à 1843.— Croix de fer; O. 1839, C. 1844, G. O. 1856.

De Bouck (H.-J.-Fr. de Paule-Marie), avait été substitut du procureur du Roi à Courtrai et à Furnes, avant d'être appelé aux fonctions de substitut du procureur-général à Gand, le 13 novembre 1837; conseiller à la même cour depuis le 29 juin 1861. — Ch. 1859.

De Bronckart (Jean-Antoine-Hubert-Félix-Marie), né en 1785, juge-suppléant au tribunal du département de l'Ourthe en 1809, substitut du procureur-général dans le même département en 1811; substitut du procureur-général de la cour supérieure de justice à Liége de 1815 à 1829; conseiller à la cour d'appel de cette ville, le 15 octobre 1830, confirmé le 4 octobre1832; mis en disponibilité le 3 octobre 1849, il mourut à Bra, le 26 mai 1850.

De Brouckere (Henri), né à Bruges le 5 pluviôse an XI (1801), conseiller à la cour d'appel de Bruxelles du 4 octobre 1832 au 28 juin 1840. M. De Broukere était en 1830, procureur du Roi à Ruremonde, puis député pour ce district au Congrès national, dont il fut l'un des secrétaires; il a fait partie de la Chambre depuis l'origine de cette assemblée jusqu'à la loi sur les incomptabilités (1848), d'abord pour Ruremonde, puis, depuis le 23 mai 1833, pour Bruxelles. Depuis 1856, il y siége de nouveau pour l'arrondissement de Mons. Après avoir quitté la cour d'appel, il a occupé d'abord les fonctions de gouverneur à Anvers, du 28 juin 1840 au 4 septembre 1844; puis celles de gouverneur à Liége, du 4 sep-

Digitized by Google

tembre 1844 au 22 juin 1846; pensionné le 18 août 1846, il fut nommé, le 19 octobre 1849, ministre d'État, et, le lendemain, ministre plénipotentiaire près des cours d'Italie. Il quitta ce poste le 31 octobre 1852 pour occuper celui de ministre des affaires étrangères, qu'il conserva jusqu'au 30 mars 1855. — Ch. 1841, O. 1845, G. O. 1855.

Dechamps (Jean-Baptiste), conseiller à la cour supérieure de justice de Liége, 23 octobre 1830; id. à la cour d'appel de Gand, 4 octobre 1832; id. à celle de Liége, 29 octobre 1836; décédé le 30 avril 1844.

De Cock (X.), nommé greffier en chef de la cour d'appel de Bruxelles, le 21 août 1841, décédé le 3 juin 1857. — Ch. 1855.

De Crassier (Guillaume-Louis-Dominique-Joseph, baron), né à Maestricht le 20 juin 1804, docteur en droit en 1825, avocat, à Maestricht, succ. juge à Tongres, le 4 octobre 1832, et à Anvers, 1834; procureur du Roi à Malines, ... et à Bruxelles, ...; secrétaire-général du département de la justice, du 22 mars 1842 au 17 mars 1858, date de sa nomination comme conseiller à la cour de cassation, position qu'il occupe encore maintenant. — Ch. 1844, O. 1857.

De Cuyper (Antoine-André), né à Bruxelles le 22 décembre 1800, succ. juge au tribunal de Bruxelles, le 6 octobre 1830; substitut du procureur-général à Bruxelles, le 16 octobre suivant; avocat-général près la cour de Gand, le 4 octobre 1832, et près celle de Bruxelles, le 9 octobre suivant; avocat-général à la cour de cassation, le 15 janvier 1837, et enfin conseiller à la même cour, le 23 mai 1844. Il a particulièrement coopéré dans les commissions chargées de la publication des anciennes lois et ordonnances du pays, et de préparer la révision du Code d'instruction criminelle, de la législation sur le régime hypothécaire et sur la saisie immobilière, et de l'organisation judiciaire. — Ch. 1840, O. 1856.

Defacqz (Eugène-Henri), né à Ath le 17 septembre 1797;

Digitized by Google

avant la révolution, conseiller à la cour supérieure de Bruxelles; sous le gouvernement provisoire, membre du comité de la justice, puis secrétaire-général du ministère de la justice; nommé avocat-général à la cour de cassation, le 13 octobre 1832; conseiller à ladite cour, depuis le 15 janvier 1837. — M. Defacqz a représenté le district d'Ath au Congrès national et a siégé pendant plusieurs années au conseil provincial de Brabant. — Croix de fer; Ch. 1837, O. 1853. C. 1858.

De Faveaux (Victor-Auguste-Antoine-Ghislain), né à Metlet le 15 septembre 1781, substitut du procureur du Roi au tribunal de Liége, le 12 août 1811; procureur du Roi au même siége, le 6 novembre 1815; conseiller à la cour supérieure de justice à Liége, le 20 mars 1819; conseiller à la cour de cassation, le 4 octobre 1832. Démissionnaire le 17 oct. 1851, il est mort le 12 mars 1856.— Ch. 1839, O. 1846.

De Fierlant (Franç.-Ant.-Marie, baron), né à Turnhout le 22 juin 1800, docteur en droit, le 5 août 1822; substitut du procureur du Roi à Turnhout, le 23 juin 1824; juge d'instruction près le même tribunal, le 17 mars 1826; commissaire du gouvernement près le même siége, le 4 octobre 1830; juge d'instruction à Malines, le 4 octobre 1832; juge au tribunal de Louvain, le 25 octobre 1833; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, le 12 novembre 1836; conseiller à la cour de cassation, du 14 avril 1857 jusqu'à sa mort, 28 septembre 1861. M. De Fierlant a été conseiller provincial du Brabant, de 1836 à 1848. — Ch. 1844.

Defresne (Brice-Thomas-Auguste-Joseph), né le 13 novembre 1795, juge d'instruction au tribunal de Bruxelles, 6 octobre 1830, puis juge au même tribunal, 4 oct. 1832; vice-président, 31 juillet 1837; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, 6 août 1840; décédé le 12 février 1844.

De Gerlache (Étienne-Constantin, baron), né à Biourge en 1785 président de la cour de cassation depuis le 4 octobre

Digitized by Google

1832. — Croix de fer; Officier de l'ordre de Léopold 1835, C. 1839, G. O. 1847, G. C. 1856. — Voir, sur sa carrière politique, *Annuaire* 1855, p. 268.

De Gamond (Pierre-Joseph), né vers 1780, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles le 4 oct. 1832, professeur à la faculté de droit de l'université libre de Bruxelles de 1834 à 1835. Mort à Bruxelles le 17 avril 1835.

De Guchteneere (Jean-Marie-Bernard, chevalier), né à Gand le 11 février 1793, licencié en droit le 20 juillet 1815, substitut du procureur-général à la cour supérieure de Bruxelles, 17 juin 1823, avocat-général à la même cour (1826); nommé conseiller à celle de Gand, lors de l'organisation judiciaire du 4 oct. 1832, il succèda à son père, démissionnaire, comme conseiller à la cour de cassation, dès le 13 octobre 1832, et occupa ces fonctions jusqu'à sa mort, le 9 juin 1848. — Ch. 1840.

De Hennin (C.-L.-J.), substitut du procureur du roi à Tournay le 22 octobre 1843; procureur du roi à Nivelles, le 11 mai 1847, puis à Mons, le 14 août 1854; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, depuis le 20 juillet 1862.

Delahault, (Jos.- Vindicien), né à Leuze (Hainaut) le 20 avril 1791, fut succ. nommé juge suppléant (20 mars 1823), juge (17 mai 1825) et vice-président (7 octobre 1830), au tribunal de Mons. Dès le 16 octobre 1830, il passa à la cour de Bruxelles, où il siégea jusqu'à sa mort, le 30 octobre 1852. — Ch. 1843.

Delannoy (François-Charles), nommé en 1830 vice-président du tribunal de première instance à Bruxelles, et confirmé comme tel le 4 octobre 1832; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles depuis le 12 novembre 1836. — Ch. 1856.

Delebecque (Alphonse), né à Liége en avril 1801, docteur en droit en 1823, substitut du procureur-général à Bruxelles en novembre 1830, avocat-général près la même cour, le 31 octobre 1832, premier avocat-général à la cour de cassation

Digitized by Google

le 13 juillet 1844 ; conseiller le 14 avril 1857 ; décédé le 22 novembre suivant. Les nombreux ouvrages de M. Delebecque l'ont placé au premier rang de nos jurisconsultes écrivains. — Ch. 1840, O. 1853.

Delecourt (Jean-Joseph-Emmanuel), né à Mons le 11 janvier 1792, avocat à Bruxelles de 1813 à 1817 ; substitut du procureur du Roi à Ypres en 1817; juge à Anvers le 20 mars 1821, à Bruxelles le 17 mai 1825 ; après la révolution il fut nommé procureur du Roi à Termonde et confirmé comme tel le 4 octobre 1832 ; conseiller à la cour d'appel de Gand, depuis le 12 octobre 1832. — Ch. 1850.

Delecourt (F), substitut du procureur-général à la cour de Bruxelles, depuis le 6 janvier 1861.

Delevigne (Adolphe), procureur du roi à Charleroy ; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles depuis le 2 août 1843. — Ch. 1856.

De Longé (Guillaume Philémon), né à Bruxelles le 20 août 1815, docteur en droit en 1835, juge suppléant à Bruxelles, le 21 avril 1841, juge effectif au même siége, 15 janvier 1844, vice-président le 24 août 1853, et président le 21 juillet 1854; conseiller à la cour de cassation depuis le 4 décembre 1861. —Ch. 1855, O. 1861.

De Marbaix (A.-P.-H.-J.), d'abord avocat à Mons, puis succ. substitut (12 oct. 1843) et procureur au tribunal de la même ville (20 oct. 1847); conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, depuis le 24 juillet 1854. — Ch. 1851.

De Marteau (H.-J.), avocat à Liége, puis success. juge, (4 octobre 1832), juge d'instruction (14 octobre 1844) et procureur du Roi (17 août 1852) au tribunal d'Huy ; conseiller d'appel à Liége, depuis le 21 mars 1858. — Ch. 1857.

De Monge (L.-J.), substitut du procureur du Roi à Namur, le 17 avril 1839 ; conseiller à la cour d'appel de Liége, depuis le 20 août 1856. — Ch. 1860.

De Paepe (P.), substitut du procureur du Roi à Hasselt,

Digitized by Google

le 13 août 1852, puis à Gand, 12 août 1859; substitut du procureur-général près la cour d'appel de Gand, depuis le 29 juin 1861.

De Page (Ferd.-Jos.-Ghislain), né à Bruxelles le 28 mars 1794; docteur en droit en 1817, avocat à Bruxelles jusqu'en 1830; conseiller à la cour supérieure de cette ville, 2 octobre 1830, avocat-général près la cour d'appel, le 4 octobre 1832, conseiller le 13 octobre suivant; président de chambre, 14 avril 1836, et enfin, depuis le 8 août 1842, premier président de la même cour. — M. De Page remplit depuis le 25 octobre 1842 le mandat de conseiller communal à Bruxelles. — Ch. 1840, O. 1843, C. 1854, G. O. 1861.

De Pitteurs (Henri-Bonaventure-Trudon), né vers 1761, ancien membre du conseil privé de S. A. C. le prince-évêque de Liége; conseiller à la cour d'appel de Liége, confirmé comme tel, le 4 octobre 1832. Après avoir pris sa retraite dès 1836, il est mort le 26 juin 1853.

De Potesta de Waleffe (Louis-Marie-René, baron), né le 9 juin 1798, juge au tribunal de Huy, puis président du même tribunal (4 octobre 1832); conseiller à la cour de Liége, depuis le 22 juillet 1844. — Ch. 1847.

De Prelle de la Nieppe (E.-F.-M.-J.-G.), success. substitut, juge d'instruction, vice-président (6 août 1840), et président (18 juillet 1856), au tribunal de Charleroi; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, depuis le 2 octobre 1858. — Ch. 1854.

De Quertenmont (Jean-Jos.-Marie), né à Malines le 13 août 1764, avocat au grand conseil de Malines en 1789 et écoutète de cette ville; greffier de la chambre pupillaire (1791), puis succ. juge et président du tribunal d'Anvers, juge au tribunal d'appel de Bruxelles (an VIII); confirmé comme conseiller à la cour d'appel de cette ville, lors de l'organisation définitive, le 4 octobre 1832; président de chambre, le 25 janvier 1834; démissionnaire, le 4 avril 1840; décédé

Digitized by Google

le 2 juin 1848. — Ch. du Lion belgique, Ch. de l'ordre de Léopold, 1836.

De Ram (Charles-Emmanuel), substitut et juge d'instruction à Turnhout, puis juge à Anvers le 24 octobre 1843; conseiller à la cour d'appel à Bruxelles, depuis le 23 juillet 1853. — Ch. 1859.

De Rasse (Denis-Jean-Baptiste-Charles-Joseph, baron), occupait d'abord la position de président du tribunal de Tournai, et fut nommé conseiller à la cour de cassation, le 4 octobre 1832. Comme tel il siégea jusqu'à sa mort, 28 janvier 1839. M. De Rasse, élevé à la dignité de baron en 1827, a représenté l'arrondissement de Tournai au Sénat du 22 mars 1832 jusqu'à la fin de la session.

De Roissart (W.-A.-H.), docteur en droit, d'abord commis greffier à la cour d'appel de Bruxelles, le 6 novembre 1841; promu greffier en chef le 31 juillet 1857, fonctions qu'il occupe encore.

De Rongé (P.-G.), substitut à Malines, le 11 mai 1847; juge à Bruxelles, le 2 octobre 1853; conseiller à la cour de Bruxelles, depuis le 26 juillet 1857. — Ch. 1861.

De Ryckman (J.-F.-A.), substitut à Tournai, le 11 mai 1847; procureur du roi à Malines, le 14 janvier 1854; substitut du procureur général à la cour d'appel de Bruxelles, le 29 mai 1855; procureur du roi à Bruges, depuis le 31 juillet 1857.

De Saegher (P.-F.), d'abord avocat à Gand, puis procureur du roi à Gand, le 16 octobre 1839, enfin greffier en chef de la cour d'appel de Liége, le 6 mai 1858.— M. Desaegher a représenté l'arrondissement de Gand à la Chambre des représentants de 1843 à 1847. — Ch. 1847, O. 1856.

De Sauvage (Étienne, chevalier, et crée comte en 1856), né à Liége le 24 décembre 1789, président de chambre à la cour de cassation depuis le 4 octobre 1832. Voyez sur sa carrière politique, *Ann.* 1855, p. 274. — Ch. 1835, O. 1839, C 1853, G. O. 1859; Croix de fer.

Digitized by Google

Desmet (Charles), lors de l'organisation judiciaire en 1832, président du tribunal de Termonde ; conseiller à la cour de Gand le 21 juillet 1844 ; décédé à Grimbergen le 3 novembre 1860. — Ch. 1844.

Desmet-Grenier (L.-J.-A), né à Gand le 9 décembre 1782, fut success. dans sa ville natale, juge-suppléant (8 avril 1810) ; substitut du procureur impérial (30 avril 1811) ; et vice-président du tribunal de première instance (17 novembre 1824) ; conseiller à la cour d'appel de Gand, depuis le 12 octobre 1839. — Ordre du Lion belgique ; Ch. 1849, O. 1861.

Destouvelles (Charles-Jean-Robert), né à Paris le 3 mars 1775, naturalisé en 1815, avocat du barreau de Maestricht; membre du Congrès national pour ce district ; vice-président de cette assemblée et de la Chambre des représentants de 1831 à 1832 ; nommé conseiller à la cour de cassation le 4 octobre 1832 ; mort le 3 janvier 1842. — Ch. 1837, O. 1840.

Deswerte (Philippe-Joseph-Jacques), dès avant 1830, conseiller à la cour supérieure de Bruxelles ; nommé conseiller à la cour de cassation, le 4 octobre 1832 ; il conserva ces fonctions jusqu'au 25 décembre 1844, date de sa mort — Ch. 1840.

De Villegas (Jean-Marie), né à Thourout en 1804, docteur en droit de l'université de Gand en 1826, substitut à Audenaerde le 9 novembre 1830; procureur du roi près le même tribunal, le 22 octobre 1832; greffier en chef de la cour d'appel de Gand, 3 avril 1853 ; substitut du procureur général à à ladite cour, le 17 février 1854 ; procureur du roi, à Gand, le 25 mai 1858 ; conseiller à la cour d'appel de Gand depuis le 29 juin 1861. M. de Villegas a siégé à la Chambre des représentants pour l'arrondissement d'Audenarde depuis 1839 jusqu'en 1848 (date de la loi sur les incompatibilités.) — Ch. 1849.

De Wandre (Barthélemy-François-Dieudonné), né à Liége le 16 octobre 1791, juge au tribunal de Malmedy le 14 juin

Digitized by Google

1814, substitut du procureur du Roi d'abord à Huy (1815), puis à Liége le 15 mars 1816; auditeur militaire des provinces de Liége et de Limbourg, de 1830 à 1832; avocat-général à la cour d'appel de Liége, 4 octobre 1832; avocat-général à la cour de cassation, le 30 juin 1834; conseiller à cette cour depuis le 26 décembre 1851. — Ch. 1840, O. 1846.

Didier (Charles-Antoine), procureur du roi à Diekirch, confirmé comme tel, le 4 octobre 1832, puis success. juge au tribunal d'Anvers et à celui de Liége (14 août 1843); conseiller à la cour de Liége, depuis le 21 mars 1858. — Ch. 1859.

Dochen (Pierre-François), né à Naxhelet, près d'Huy, le 24 juillet 1774, membre de la députation permanente des États de la province de Liége, du 10 août 1816 au 15 janvier 1823, date de sa nomination comme conseiller à la cour de Liége; confirmé comme tel, le 4 octobre 1832, il fut mis en disponibilité le 3 octobre 1849 et prit sa démission, le 7 juin 1852. — M. Dochen est mort à Liége, le 14 avril 1855. — Ch. 1843.

Domis de Semerpont (Paul-Aimé-Jos.-Ghislain), conseiller à la cour de Bruxelles, confirmé comme tel, le 4 octobre 1832; démissionnaire, le 17 juin 1840.

Donny (F.-C.-L.), né à Ostende en 1791, licencié en droit en 1816, receveur central de l'octroi, puis secrétaire de la régence d'Ostende; membre de la Chambre des représentants pour cet arrondissement, de 1832 à 1848; avocat-général près la cour d'appel de Gand, le 9 octobre 1834; premier avocat-général depuis janvier 1837. — Ch. 1841, O. 1856.

Doreye (Alex.-Jos.), né à Liége en 1798, d'abord avocat à Liége, puis substitut du procureur-général à la cour de cette ville, le 15 octobre 1830; premier avocat-général à la même cour, le 4 octobre 1832; conseiller à la cour depuis le 11 août 1852. — M. Doreye a siégé au Congrès national

Digitized by Google

du 11 avril 1831 jusqu'à la dissolution de cette assemblée. — Ch. 1840, O. 1856.

Dubois (Ed.-Ad.-Vict.), d'abord avocat à Liége, puis success. juge au tribunal d'Huy; procureur du roi au même siége, le 4 septembre 1844; substitut du procureur-général près la cour de Liége, le 17 août 1852; conseiller à la même cour, depuis le 21 mars 1858, jusqu'à sa mort, 19 mai 1861. Il avait siégé au conseil provincial de Liége, depuis la réorganisation jusqu'à la loi sur les incompatibilités. — Ch. 1856.

Dumont (C.), substitut success. aux tribunaux de Neufchâteau (26 décembre 1851), d'Arlon (2 octobre 1853) et de Bruges (29 mai 1855); substitut du procureur-général à la cour de Gand, depuis le 25 mai 1858.

Dupont-Fabri (Quirin-Lambert-Joseph), success. avocat, trésorier de la ville de Liége, notaire, membre du conseil général du département de l'Ourthe, juge près la cour criminelle, conseiller à la cour de Liége, confirmé comme tel, le 4 octobre 1832; puis président de chambre de cette cour, le 27 novembre 1843. M Dupont-Fabri est mort à Liége, le 15 janvier 1848. — Ch. 1839.

Dupont (Modeste-Norbert-Joseph), conseiller à la cour supérieure de Bruxelles, le 17 octobre 1830, confirmé comme tel, le 4 octobre 1832; mis à la disponibilité, le 17 août 1849.

Dupré (Célestin-Gaspard-Joseph), conseiller à la cour de Liége, confirmé comme tel, le 4 octobre 1832, occupa ces fonctions jusqu'en 1837. — Ch. 1837.

Ernst (Jean-Winand), né à Aubel le 8 mai 1797; lors de de la révolution, président du tribunal à Ruremonde; président de celui de Dinant, le 4 octobre 1832; conseiller à la cour de Liége, du 31 août 1837 jusqu'à sa mort, 7 décembre 1860. M. Ernst, frère de l'ancien ministre de la justice (mort en 1844), a siégé à la Chambre des représentants pour le

Digitized by Google

district de Ruremonde dans la session de 1832 à 1833. — Ch. 1853.

Ernst (U.-A.-J.), substitut à Bruxelles, le 31 juillet 1857; substitut du procureur-général à Liége, le 2 octobre 1858; promu avocat-général, le 5 octobre 1860, en remplacement de M. Lecocq.

Espital (Pierre-Henri-Jos.), président de chambre de la cour d'appel de Bruxelles, dès avant l'organisation de 1832, position qu'il occupe encore aujourd'hui.

Faider (Charles-Jean-Baptiste-Florian), né à Trieste, le 6 septembre 1811, substitut (1837), puis proucreur du roi (1842) à Anvers; avocat-général à la cour de Bruxelles, 13 juillet 1844; avocat-général à la cour de cassation depuis le 26 déc. 1851. M. Faider a interrompu ces fonctions du 31 oct. 1852 au 30 mars 1855, pendant qu'il occupait le poste de ministre de la justice. — Membre de l'Académie royale de Belgique (classe des lettres) depuis le 7 mai 1855. — Ch. 1849, O. 1855. C. 1859.

Faider (François), substitut du procureur du roi à Bruxelles, nommé substitut du procureur-général à la cour d'appel de Gand, le 4 octobre 1832, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort, le 23 novembre 1853. — Croix de fer.

Fernelmont (Jean-Léopold-Joseph de), né à Bertinchamps (Namur), le 8 juin 1796, avocat de plusieurs administrations publiques de 1817 à 1830, conseiller à la cour de Bruxelles en 1830, avocat-général près la même cour, le 4 oct. 1832; procureur-général, le 9 octobre 1834; conseiller à la cour de cassation depuis le 13 juillet 1844.

M. de Fernelmont a occupé pendant les années 1830 et 1831 plusieurs postes difficiles comme officier de la garde civique; nommé colonel-commandant de légion, lors de la réorganisation de la garde civique en 1848, il offrit sa démission en 1851. — Ch. 1835, O. 1841, C. 1844.

Fleussu (Joseph-Stanislas-François), né à Waremme, le 10 janvier 1798, docteur en droit et avocat au barreau de

Digitized by Google

Liége dès 1819 ; nommé conseiller à la cour d'appel de Liége depuis le 4 octobre 1832, il conserva cette position jusqu'à sa mort, 2 juin 1858. M. Fleussu a représenté le district de Waremme au Congrès national et à la Chambre de 1831 à 1833. De 1833 à 1835 et de 1839 à 1847 il siégea à la Chambre pour l'arrond. de Liége ; membre du conseil communal de Liége de 1836 à 1839. — Croix de fer ; Ch. 1843, O. 1849.

Frankinet (Jacques-Joseph), né à Liége le 7 avril 1760, conseiller à la cour de Liége, depuis 1811 jusqu'au 24 juin 1845, époque de sa démission. Mort à Liége, le 30 mai 1846. — Ch. 1842.

Fransen (Nicolas-Mathias), né à Maestricht le 8 décembre 1758, juge au tribunal civil du département de la Meuse à Maestricht, puis conseiller à la cour de Liége, confirmé comme tel le 4 octobre 1832, président de chambre, le 7 novembre 1836 ; mort le 10 mai 1848. — Ch. 1836.

Frédericq (L.), greffier en chef de la cour d'appel de Gand, du 7 février 1837 au 19 novembre 1850.

Fuss (A.-C.-F.), substitut à Tongres, le 12 août 1852, procureur du roi à Dinant, le 15 juillet 1858, substitut à la cour d'appel de Liége, depuis le 5 novembre 1859.

Ganser (Léon), né à Recherhof près d'Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1791, naturalisé Belge en 1821, fut success. substitut du procureur du roi (1823), procureur du roi à Louvain (1830) et à Gand (janvier 1831) ; procureur-général à la cour d'appel de Gand, depuis le 4 octobre 1832 jusqu'à la fin de 1859, époque de sa retraite. — Ch. 1835, O. 1849, C. 1856.

Garnier (Alb.-Franç.-Jos.-Paulin), dès avant 1830, conseiller à la cour supérieure de Bruxelles ; conseiller à la cour de cassation, du 4 octobre 1832 au 31 août 1833, date de sa mort.

Gérard (Adolphe-Hippolyte), d'abord juge suppléant, puis

Digitized by Google

juge au tribunal de 1re instance de Mons (4 octobre 1832); conseiller à la cour d'appel à Bruxelles, depuis le 23 juillet 1853. — Ch. 1858.

Girardin (M.-F.), juge suppléant, puis juge (2 octobre 1853) et vice-président (14 septembre 1857), au tribunal de Bruxelles; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, depuis le 25 juillet 1858. — Ch. 1862.

Graaff (Jean-André-Edmond), né à Maestricht le 15 mai 1801, docteur en droit en 1824, substitut à Ruremonde, le 28 décembre 1825; puis procureur du roi au même siége, le 4 octobre 1832; juge au tribunal de Bruxelles, le 13 octobre 1834; juge d'instruction au même tribunal, le 15 octobre 1838; substitut du procureur-général près la cour d'appel de Bruxelles, le 13 octobre 1840; avocat-général, le 13 juillet 1844. Mort le 6 octobre 1860. — Ch. 1847.

Grandgagnage (François-Charles-Joseph), né à Namur le 24 juin 1797, d'abord substitut du procureur du roi à Namur; conseiller à la cour de Liége, 15 oct. 1830, confirmé comme tel, le 4 oct. 1832; président de chambre, le 15 oct. 1849, 1er président le 21 juillet 1862. Membre de l'Académie royale de Belgique, depuis 1835, et du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. — Ch. 1843, O. 1855, C. 1860.

Grenier (D.-C.), avocat à Mons depuis 1825, juge suppléant au tribunal de cette ville, le 1er janvier 1844; juge au même tribunal, le 3 janvier 1858; conseiller à la cour de Bruxelles, depuis le 12 août 1859.

Haenen (Barthélemy-Nicolas-Guillaume), né à Maestricht le 28 janvier 1775, assesseur près le tribunal ordinaire des douanes à Utrecht, le 1er juillet 1811; président du tribunal civil de Hasselt, le 12 mai 1814; conseiller à la cour de Liége, le 15 janvier 1823 et confirmé comme tel le 4 octobre 1832; mis en disponibilité le 20 octobre 1849, démissionnaire le 17 juin 1852. Mort en.... — Ch. 1840.

Hélias d'Huddeghem (Robert-Emmanuel-Adrien-Ghislain),

Digitized by Google

né à Gand le 2 mai 1791, juge au tribunal d'Audenarde en 1817, président de ce tribunal en 1830; président de chambre à la cour d'appel de Gand, le 4 octobre 1832; mort à Gand, le 31 janvier 1858. — Il a représenté le district de Gand au Congrès national et à la Chambre de 1831 à 1835 et a rempli les fonctions de gouverneur intérimaire de la Flandre orientale du 30 août 1836 au 11 janvier 1837; conseiller communal à Gand. — Croix de fer; Ch. 1843.

Hynderickx (Émile-Charles-Joseph-Marie-Ghislain, chevalier), substitut du procureur du roi à Mons, le 20 avril 1844, nommé substitut du procureur général près la cour d'appel de Bruxelles, le 26 décembre 1851; avocat-général, le 2 octobre 1853. — Ch. 1859.

Joly (Jean-François-Augustin-Joseph), né à Mons le 29 octobre 1785, juge suppléant au tribunal de Bruxelles (1811); conseiller à la cour supérieure de Bruxelles (1825); conseiller à la cour de cassation depuis le 4 octobre 1832. — Ch. 8 juin 1839, O. 21 juillet 1846, C. 5 janvier 1861.

Jonet (Théodore-Joseph), né à Sart-Dames-Avelines (Brabant) le 9 février 1782, avocat, membre de la Chambre des représentants pour Nivelles de 1831 à 1833 et de 1841 à 1848; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles le 2 octobre 1830, président de Chambre le 14 août 1840, pensionné le 23 avril 1859. Mort à Bruxelles le 25 mars 1862. — Ch. 1843, O. 1855.

Jullien (D.-V.), procureur du roi à Namur, le 5 nov. 1859; conseiller à la cour d'appel de Liége depuis le 6 août 1860.

Kaieman (Désiré-Jean-Joseph), né à Nivelles le 12 février 1796, juge suppléant à Nivelles, 17 déc. 1817; avoué à Nivelles, le 19 octobre 1819; juge d'instruction, le 20 avril 1827; président, le 16 octobre 1830, commissaire du gouvernement près le même tribunal, le 2 février 1831; procureur du roi près le même tribunal, le 11 octobre 1832; substitut du procureur-général à la cour de Bruxelles, le 9 octobre

Digitized by Google

1834 ; conseiller à la même cour du 12 novembre 1836 jusqu'à sa mort, le 2 mai 1857. Il était depuis 1849 jusqu'à sa mort, conseiller communal à Bruxelles.— Ch. 1838.

Keymolen (H.-J.), substitut du procureur général à Bruxelles, le 13 juillet 1844; avocat-général près la cour de Gand, depuis le 12 août 1852. — Ch. 1856.

Khnopff (Jean Joseph), né à Saint-Pierre-sur-la-Digue, lez-Bruges, le 18 décembre 1787 ; fut sous-lieutenant dans l'armée de 1809 à 1810 ; puis il reprit ses études de droit et exerça, à partir de juillet 1813, la profession d'avocat à Bruges. Il fut, le 16 décembre 1815, nommé juge suppléant à Bruges, puis substitut du procureur du roi, le 20 juin 1818, et après la révolution, le 16 octobre 1830, vice-président du même tribunal. Le 6 décembre 1830 il passa comme conseiller à la cour supérieure de Bruxelles, puis le 4 octobre 1832 à la cour d'appel de Gand. Depuis le 11 mai 1839 il siége à la cour de cassation. — Ch. 1843, O. 1858.

Lauwens (Jean-Baptiste), né à Anvers le 7 janvier 1793, juge suppléant à Anvers, le 18 septembre 1817 ; substitut dans la même ville, le 19 décembre 1820 ; avocat-général à la cour supérieure de Bruxelles, le 14 novembre 1830 ; conseiller à ladite cour, le 14 octobre 1852. Mort le 9 février 1859. — Ch. 1856.

Lebeau (Jean-Louis-Joseph), né à Huy le 2 juin 1794. Cet homme d'État (voyez l'*Annuaire* 1855, p. 270) n'a siégé dans la magistrature que comme avocat-général à la cour supérieure de Liége, fonctions qui lui furent conférées par le gouvernement provisoire après les journées de septembre. Il venait d'être nommé conseiller à la cour d'appel (4 octobre 1832), quand, le 20 octobre suivant, il fut appelé au poste de ministre de la justice.

Lebègue (Louis-François), né le 20 septembre 1801 ; d'abord juge à Gand ; nommé conseiller à la cour de Gand, le 4 oct. 1832 ; mort le 21 octobre 1843. M. Lebègue a représenté le

Digitized by Google

district d'Eecloo au Congrès national, puis à la Chambre, pendant la session de 1831 à 1832. — Croix de fer.

Leclercq (Mathieu-Nicolas-Joseph), né à Herve le 30 janv. 1796; conseiller à la cour supérieure de Liége en 1825; conseiller à la cour de cassation, le 4 octobre 1832; procureur-général près cette cour, depuis le 16 juin 1836.—M. Leclercq a représenté le district de Liége, au Congrès national jusqu'au 31 mars 1831, et le même district à la Chambre des représentants de 1831 à 1832. Il a rempli les fonctions de ministre de la justice du 16 avril 1840 au 13 avril 1841, et siégea, pendant la même époque, à la Chambre, comme représentant de Bruxelles. Membre de l'Académie royale de Bruxelles depuis le 17 mai 1847. — O. 1839, C. 1842, G. O. 1849, G. C. 1859.

Lecocq (Xavier-Joseph), né à Dinant le 25 juin 1806, docteur en droit en 1827; substitut du procureur du roi à Liége, le 6 octobre 1830; confirmé comme tel le 4 octobre 1832; substitut du procureur-général près la cour d'appel de la même ville, le 27 février 1836; avocat-général, le 11 août 1852; premier avocat-général en 1859; décédé le 2 octobre 1859. — Ch. 1849.

Lefebvre (Albert-Marie-Guislain), né à Alost en 1782, licencié en droit en 1807, pratiqua d'abord à Bruxelles comme avocat, et fut ensuite nommé conseiller à la cour supérieure de Bruxelles; nommé conseiller à la cour de cassation le 4 octobre 1832, il conserva cette position jusqu'à sa mort, 11 juillet 1861. Ancien membre du Congrès national et de la Chambre des représentants (1831-32).—Ch. 1839, O. 1853, C. 1858.

Lemaire (Albert), d'abord procureur du Roi à Bruxelles, puis greffier en chef de la cour d'appel de cette ville du 4 octobre 1832 jusqu'au 19 juillet 1841, date de sa démission.

Lenaerts (J.-H.), juge ou tribunal de Hasselt, le 15 août 1852; président de ce tribunal, le 6 août 1860; conseiller à la cour d'appel de Liége depuis le 19 juillet 1862.

Digitized by Google

Levieux (Guillaume-Grégoire), né à Liége le 18 avril 1793, succ. juge suppléant au tribunal de Charleroi (1820), juge titulaire (1825) et président de ce tribunal (4 octobre 1832); conseiller à la cour d'appel de Bruxelles depuis le 9 octobre 1834 jusqu'à sa mort (31 mai 1859). — Ch. 1840.

Lyon (Bernard-Antoine), né à Châtelet le 25 novembre 1792, avocat à Bruxelles, puis substitut du procureur du roi à Charleroi 1817, procureur du roi au même siége, le 18 juin 1823; confirmé comme tel le 4 oct. 1832; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, le 14 avril 1836; président de chambre depuis le 21 juillet 1862. — Ch. 1844, O. 1862.

Marchand (F.-A.-J.), commis-greffier à la cour de cassation dès le 26 mai 1838, nommé greffier en chef, le 20 novembre 1862.

Marcotty (H.-S.-P.), substitut du procureur du roi à Liége, le 12 octobre 1858; substitut du procureur-général près la cour d'appel de cette ville depuis le 16 octobre 1861.

Marcq (Louis-Albert-Guislain), né à Nivelles le 18 septembre 1785, conseiller-auditeur à la cour impériale de Bruxelles, 2 juillet 1813; substitut du procureur-général près la même cour, 1er octobre 1814; conseiller, le 15 janvier 1823; président de chambre le 7 novembre 1826; conseiller à la cour de cassation depuis le 13 octobre 1832. — Ch. 1839, O. 1846, C. 1859.

Masbourg (Albert-Joseph), né à Bastogne le 4 octobre 1778, ancien membre des États du grand-duché de Luxembourg, d'abord avocat et bourgmestre de Bastogne; nommé conseiller à la cour de Liége, le 15 octobre 1830, confirmé le 4 octobre 1832; mis à la disponibilité le 3 septembre 1849, réintégré le 11 février 1850; mort à Bastogne en août 1851. M. Masbourg a siégé au Congrès national comme député du district de Bastogne. — Croix de fer.

Massez (C.-J.), né à Bruxelles, le 19 décembre 1767, licencié en droit en 1791, avocat au barreau de Gand; premier

Digitized by Google

président de la cour d'appel de Gand, depuis le 4 octobre 1832 jusqu'à sa mort, le 9 mai 1843. — M. Massez a siégé au Sénat pour l'arrondissement de Gand de 1831 à 1832. Il a également fait partie du conseil provincial de la Flandre orientale et y a occupé le fauteuil de la présidence. — Ch. 1835.

Mathieu (Félix), président du tribunal de Namur, puis greffier en chef de la cour de cassation depuis le 4 octobre 1832, jusqu'au mois de février 1838, date de sa mort.

Maus (C.-M.), substitut du procureur du roi à Bruxelles, le 23 décembre 1840 ; juge d'instruction le 15 octobre 1853, vice-président, le 16 août 1854 ; conseiller à la cour de Bruxelles, depuis le 24 juillet 1857. — Ch. 1861.

Mesdach (Joseph-Charles-Jean-Guillaume-Fréderic, messire), né à Furnes le 5 janvier 1788, licencié en droit, le 2 juillet 1810 ; substitut du procureur impérial à Furnes, 6 août 1811 ; passe en la même qualité à Bois-le-Duc, le 18 décembre 1812, et résigne ces fonctions à la suite de la rentrée des alliés, 4 décembre 1813. Le 17 mars 1815, il fut nommé substitut du procureur civil à Courtrai ; le 16 décembre suivant, procureur du roi dans la même ville, d'où il passa au parquet du tribunal d'Anvers, le 20 avril 1825 ; élu membre des États provinciaux de la Flandre occidentale le 8 décembre 1817, il fut réélu en juin 1819. Le mois suivant, il fut élu député aux États-généraux, mandat qui lui fut renouvelé en 1822 et 1825. Le 1er novembre 1830, il fut nommé conseiller à la cour de Bruxelles, et confirmé comme tel, lors de l'organisation judiciaire en 1832. Membre de la Chambre des représentants pour le district de Furnes, le 12 octobre 1831, il renonça à son mandat dès la session suivante. Mort à Bruxelles, le 1er février 1834.

Mesdach (C.-J.), substitut du procureur du roi à Anvers (30 juillet 1850) et à Bruxelles (1857) ; nommé substitut du procureur-général à la cour d'appel de Bruxelles, le 31 juillet 1857 ; avocat-général, depuis le 6 janvier 1861.

Digitized by Google

Messine (Ch.-Jos.), né à Péruwelz (Hainaut) le 15 septembre 1791, licencié en droit en 1813, avocat à Bruxelles jusqu'en 1842, époque à laquelle il fut nommé substitut du procureur du roi à Nivelles; juge à Mons en 1830 (confirmé, le 4 octobre 1832); conseiller à la cour d'appel, du 12 novembre 1836, jusqu'au 17 août 1849, date de sa mise à la disponibilité; remis en activité, le 26 juin 1853, il siégea jusqu'à sa mort, 1er août 1857. — M. Messine a fait partie du conseil provincial du Hainaut. — Ch. 1846.

Mockel (Guillaume-Winand), né à Liége, le 28 janvier 1781, avocat, puis juge suppléant au tribunal de Maestricht dès 1815; nommé conseiller à la cour de Liége, le 15 octobre 1830 et confirmé comme tel, le 4 octobre 1832. Décédé en janvier 1850. — Ch. 1849.

Mockel (C.-M.-F.), substitut à Tongres, 6 avril 1839, juge d'instruction à Bruxelles, 13 février 1850, vice-président le 24 août 1853, conseiller à la cour, depuis le 24 juillet 1854. — Ch. 1856.

Nicolaï (Jean-Pierre-Frédéric), substitut du procureur du roi à Verviers, 30 juillet 1836; procureur du roi au même siége, 15 janvier 1849; conseiller à la cour de Liége, du 2 octobre 1858 jusqu'à sa mort, 11 mars 1861. — Ch. 5 janvier 1861.

Nicolaï (Pierre-Thomas), né à Aubel le 8 octobre 1763; sous l'Empire juge au tribunal de Limbourg et de Liége, professeur de l'école centrale à Liége; conseiller, puis président (1808) au tribunal d'appel; conseiller à la cour supérieure de justice (1823); dès avant la révolution premier président à ladite cour de Liége confirmé comme tel le 4 octobre 1832. M. Nicolaï a siégé longtemps à la 2e, puis à la 1re chambre des États-généraux. Mort en avril 1836. — Lion belge, Chev. 1816, Comm. 1823; Chev. de l'ordre de Léopold, 1835.

Nicolay (Joseph-Thiéry), né vers 1798, avocat en 1824, professeur d'économie politique à l'école de l'industrie et de

Digitized by Google

commerce à Bruxelles. En 1830, M. Nicolay était membre du gouvernement provisoire, dont il fut le secrétaire (26 septembre), et occupa du 27 septembre au 10 octobre les fonctions de directeur du comité de l'intérieur; puis il fut nommé conseiller à la cour de Bruxelles, et confirmé comme tel le 4 octobre 1832. Décédé le 6 octobre 1842. — Ch. 1841; Croix de fer.

Nollée (Gérard-Joseph), fut, après avoir été président au tribunal d'Anvers, nommé conseiller à la cour supérieure de Bruxelles en 1830; confirmé comme tel, le 4 octobre 1832; décédé le 21 avril 1837.

Nothomb (Alphonse), procureur du roi à Neufchâteau, 24 juin 1844; substitut du procureur-général à la cour d'appel de Bruxelles le 2 octobre 1853. Pendant qu'il occupait cette position, il fut appelé à entrer dans le ministère De Decker, comme chef du département de la justice, 30 mars 1855. Depuis sa retraite, 31 octobre 1857, M. Nothomb n'a plus rempli de fonctions publiques; il siége à la Chambre des représentants pour l'arrondissement de Turnhout depuis le 14 juin 1859.

Onraet (Charles-Joseph), était procureur du roi à Audenarde, quand il fut nommé greffier en chef à la cour d'appel de Gand, le 4 octobre 1832; il est conseiller à cette cour depuis le 7 novembre 1836. — Ch. 1856.

Paquet (Jean-Nicolas), substitut du procureur du roi à Saint-Hubert, 30 décembre 1822; juge d'instruction au tribunal de Diekirch, le 18 novembre 1825; vice-président à celui d'Arlon le 21 novembre 1830, président, le 4 octobre 1832; conseiller à la cour d'appel de Liége, 29 octobre 1836, sécrétaire-général au ministère de la justice, 21 août 1837; conseiller à la cour de cassation depuis le 22 mars 1842. — Ch. 1840, O. 1856.

Pardon (Ch.-Théod.-Egide), fut success. substitut, juge (9 octobre 1834) et vice-président (2 novembre 1851) au

Digitized by Google

tribunal de Bruxelles; conseiller à la cour d'appel, depuis le 23 juillet 1853. — Ch. 1858.

Peeters (Bernard-François), né à Namur le 17 juin 1786, d'abord avocat à Gand; nommé le 4 octobre 1832 conseiller à la cour d'appel de cette ville, démissionnaire le 5 août 1859 et décédé à Gand le 23 juin 1860. Avant la loi sur les incompatibilités il fit partie du conseil provincial de la Flandre orientale. — Ch. 1844.

Percy (Pierre), né à Aerschot le 2 avril 1789, juge suppléant au tribunal de Louvain, le 21 décembre 1818, juge à celui de Termonde, le 18 janvier 1823, et à celui d'Anvers, en 1825; conseiller à la cour supérieure de Bruxelles le 1er novembre 1830, puis à la cour d'appel de Gand, le 4 octobre 1832. Depuis le 9 octobre 1834, il siége à la cour d'appel de Bruxelles. — Ch. 1847.

Peteau (Antoine-P.-P.), procureur impérial près le tribunal de Charleroi, 4 août 1811, il resta chef de ce parquet jusqu'au 28 mars 1823; président du même tribunal, depuis cette époque jusqu'au 16 octobre 1830, date de sa nomination comme conseiller à la cour supérieure de Bruxelles; conseiller à la cour de cassation, depuis le 4 octobre 1832. — Ch. 1837, O. 1846, C. 1859.

Petitjean (Franç.-Jos.-Aubain), avocat, nommé avocat-général à la cour de Bruxelles, le 2 octobre 1830; conseiller à la cour de cassation, du 4 octobre 1832 jusqu'à sa mort, 24 octobre 1843. — Ch. 1841.

Pety (Théodore-Augustin-Joseph), né à Walcourt (Namur) le 28 août 1796; succ. avocat à Liége, substitut du procureur du roi à Neufchâteau, puis procureur près le même tribunal, le 20 décembre 1821; vice-président au tribunal de Namur, le 4 octobre 1832; conseiller à la cour de Liége, depuis le 29 octobre 1836; président de chambre, le 21 juillet 1862.—M. Pety a occupé en outre, les fonctions de membre et de président de la commission de bienfaisance à Neufchâ-

Digitized by Google

teau, de commandant de cette place en 1830; de capitaine-quartier-maître de la garde civique en 1832; de conseiller provincial pour le canton de Namur et de vice-président du conseil provincial de Namur. — Ch. 1850, O. 1860.

Pharazyn (P.-H.), docteur en droit; commis-greffier près la cour d'appel de Gand, le 9 août 1837; greffier en chef à la même cour, depuis le 3 mai 1854.

Pirsoul (Guillaume-Antoine-Joseph), né à Namur le 14 février 1792, substitut du procureur du roi à Namur, le 11 octobre 1819, puis succ. juge (1er octobre 1832) et vice-président (8 août 1837) au même tribunal; conseiller à la cour de Liége, du 3 août 1844 jusqu'en 1860, époque de sa démission. — M. Pirsoul a siégé pendant quelques années au conseil provincial de Namur. — Ch. 1858.

Plaisant (Isidore), né à Bruxelles vers 1795, fit ses études et son doctorat en droit à Bologne et exerçait la profession d'avocat à Bruxelles, quand le gouvernement provisoire le nomma, le 2 octobre 1830, avocat-général à la cour supérieure de cette ville, puis administrateur général de la sûreté publique. Le 4 octobre 1832 il fut nommé avocat-général près la cour de cassation; promu procureur-général le 30 mai 1834, il mourut le 10 mai 1836. — Il est le fondateur de la collection des lois et arrêtés connue sous le nom de Pasinomie (continuée après sa mort par M. Delebecque), et auteur d'une Constitution belge annotée (1832). — Croix de fer; Ch. 1835.

Poswick (Pierre-Lambert-Guillaume-Eugène), né à Limbourg le 1er novembre 1783, commis-greffier (1809), puis greffier au tribunal de première instance de Liége (18 avril 1823); greffier en chef à la cour de Liége, 20 avril 1830, confirmé comme tel le 4 octobre 1832; prend sa retraite le 6 mai 1858. — Ch. 1858.

Raikem (Jean-Joseph), né à Liége le 29 avril 1789; nommé après les événements de 1830, procureur-général à la cour

Digitized by Google

de Liége, il a conservé ces fonctions jusqu'à ce jour. Pour sa carrière politique, voy. *Annuaire* 1855, p. 273. — Croix de fer; O. 1835, G. O. 1839, G. C. 1856.

Ranwet (L.), né à Bruxelles en juillet 1802, fut après 1830 juge d'instruction au tribunal deBruxelles, et siége depuis le 19 juillet 1844 comme conseiller à la cour d'appel de Bruxelles. Son énergique coopération au mouvement de 1830 lui a valu la Croix de fer. M. Ranwet est en outre colonel de garde civique et depuis de nombreuses années conseiller communal à Bruxelles. — Ch. 1837, O. 1856.

Remacle (A.-F.-C.), juge d'instruction au tribunal de Liége le 16 septembre 1856; conseiller à la cour d'appel depuis le 7 mai 1861.

Roels (Henri-François-Ghislain), né à Bruges le 25 avril 1788, licencié en droit 31 août 1811; succ. juge (16 décembre 1815) et juge d'instruction (17 février 1827) au tribunal de Bruges; conseiller à la cour supérieure de Bruxelles, 16 octobre 1830; président de chambre à la cour d'appel de Gand, le 4 octobre 1832; premier président, le 12 août 1843. Décédé le 8 septembre 1858. — Ch. 1843, O. 1849, C. 1856.

Rooman (Hippolyte), né à Gand le 22 septembre 1795, fut en 1818, bourgmestre de Laerne (arrond. de Termonde); juge suppléant au tribunal de Gand en 1825; conseiller à la cour d'appel de cette ville, 4 octobre 1832, position qu'il occupe encore aujourd'hui. En 1830 M. Rooman fit partie du comité de conservation chargé de remplacer les États provinciaux de la Flandre orientale, et siégea au conseil provincial, comme membre et comme président, jusqu'à la mise en vigueur de la loi sur les incompatibilités. — Ch. 1841.

Ruys de Beerenbroeck (Jér.-Phil.-M.), né à Clèves, substitut du procureur du Roi à Tongres (confirmé le 4 octobre 1832), puis procureur près le même siége, le 7 octobre 1845; conseiller à la cour d'appel de Liége depuis le 7 mai 1861. — Ch. 1846, O. 1855.

Digitized by Google

Saney (Ch.-Julien-Hyac.), juge, puis juge d'instruction (4 octobre 1832) au tribunal de Bruges ; conseiller à la cour de Gand depuis le 7 novembre 1836. — Ch. 1858.

Scauflaire (E.-A.), juge à Mons, le 8 janvier 1838 ; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, depuis le 26 juillet 1857. — Ch. 1860.

Schätzen (Louis-Ulric-Léonard), né à Tongres en 1793, vice-président du tribunal de Tongres, confirmé le 4 octobre 1832 ; conseiller à la cour de Liége depuis le 29 octobre 1836. — M. Schätzen a été membre de la Chambre des représentants pour le district de Maestricht depuis 1833 jusqu'au 1er décembre 1836, époque où il prit sa démission. — Ch. 1855.

Scheyven (J.-G.-H), juge à Ruremonde et à Malines jusqu'en 1839, procureur du roi à Malines de 1839 à 1854 ; greffier à la cour de cassation du 14 janvier 1854 jusqu'à sa mort, 24 octobre 1862. — M. Scheyven a représenté à la Chambre les arrond. de Ruremonde (1835-1839), de Maeseyck (1839 à 1841), et de Malines (1841 à 1848).—Ch. 1841.

Schollaert (Benoît), né vers 1784, avocat à Gand, nommé conseiller à la cour de Gand, le 13 octobre 1832, mort le 12 juillet 1856.

Serruys (Jean-Baptiste-Hubert), ancien membre des États généraux ; représentant pour Ostende, 1831-32 ; conseiller à la cour de cassation, le 4 octobre 1832. Mort le 6 novembre 1833.

Simons (Jean-Henri), né à Bruxelles le 9 février 1780, procureur impérial près le tribunal d'Almeloo (Hollande) ; juge d'instruction à Turnhout, du 16 avril 1811 au 16 février 1814 ; président du tribunal de Furnes ; vice-président et président de celui de Bruges ; conseiller à la cour de Gand, le 4 octobre 1832, démissionnaire, le 2 juillet 1860 ; décédé à Gand en décembre 1861. — Ch. 1849, O. 1860.

Digitized by Google

Simons (C.-M.-J.-H.), substitut au tribunal de Bruxelles, le 2 septembre 1855; substitut du procureur-général près la cour d'appel de cette ville, depuis le 31 juillet 1857.

Stas (Godefroid-Joseph-Hubert), né à Maestricht le 22 mars 1802, docteur en droit, le 10 juillet 1824; juge à Maestricht, 18 août 1827; substitut du procureur-général à la cour de Liége, 14 novembre 1832; conseiller à ladite cour, le 9 août 1838; conseiller à la cour de cassation depuis le 22 mars 1845. — M. Stas est, en outre, membre des conseils de perfectionnement de l'enseignement supérieur et moyen. — Ch. 1846, O. 1856. C. 1860.

Taintenier (Ch.-Phil.), ancien membre de la seconde chambre des États-généraux, juge au tribunal de Mons; élu membre de la Chambre des représentants, pour l'arrond. de Mons, 3 avril 1832, il dut renoncer à ce mandat, dès le mois d'octobre, par suite de sa nomination comme conseiller à la cour de cassation, 4 octobre 1832. Mort le 10 août 1839.

Thonus (Jean-François), né à Liége le 10 novembre 1788, juge d'instruction au tribunal de Neufchâteau, puis succ. substitut et juge à celui de Liége. Confirmé en cette dernière qualité, le 4 octobre 1832, il fut nommé conseiller à la cour d'appel de Liége, le 31 juillet 1837, et conserva cette position jusqu'à sa mort, 17 août 1856. — Ch. 1856 (19 juillet).

Thys (Jacques-Félix-Marie), était président du tribunal de Dinant, quand il fut nommé conseiller à la cour d'appel de Liége, le 4 octobre 1832, position qu'il conserva jusqu'en 1837.

Tielemans (Jean-François), né à Bruxelles le 15 novembre 1799, docteur en droit en 1823, collaborateur du *Journal de Gand*, référendaire au ministère des affaires étrangères en octobre 1828, collaborateur (avec de Potter) au *Belge* et au *Courrier des Pays-Bas*, condamné au bannissement pour

Digitized by Google

délit de presse, 30 avril 1830 ; après les journées de septembre, membre de la commission chargée d'élaborer un projet de constitution, et administrateur général de l'intérieur ; ministre de l'intérieur, sous le Régent, du 26 février au 28 mars 1831 ; gouverneur à Anvers (du 1er avril au 4 juin 1831), et à Liége (du 4 juin 1831 au 4 octobre 1832) ; nommé le 4 octobre 1832 avocat-général à la cour de cassation, il n'accepta pas ces fonctions ; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles le 9 octobre 1834 ; président de chambre depuis le 13 août 1859. — M. Tielemans a siégé à la Chambre des représentants, comme député de Bruxelles, du 8 juin 1847 jusqu'à la promulgation de la loi sur les incompatibilités. Depuis la fondation de l'université de Bruxelles, il y occupe la chaire de droit administratif; comme écrivain, il s'est surtout distingué par son *Répertoire du droit administratif de la Belgique* (commencé en collaboration avec M. Ch. de Brouckere). — Depuis plusieurs années M. Tielemans fait partie du conseil communal de Bruxelles. — Croix de fer; Ch. 1844, O. 1859.

Tillier (Norbert), d'abord juge-de-paix à Pâturages, puis substitut et procureur du roi à Charleroy, le 11 novembre 1843 ; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles depuis le 24 juillet 1859. — Ch. 1858.

Trentesaux (Pierre-Joseph) né à Saint-Léger (Hainaut) en 1773, primus de l'université de Louvain en 1794 ; juge à Tournai en 1805 ; conseiller à la cour supérieure de Bruxelles en 1830 et à la cour d'appel de cette ville le 4 octobre 1832 ; démissionnaire le 4 octobre 1836. — M. Trentesaux a siégé à la seconde chambre des États-Généraux de 1818 à 1830, au Congrès national et à la Chambre des représentants de 1833 à 1843. — Mort le 7 juin 1849. — Croix de fer; Ch. 1848.

Tschoffen (Jean-Martin), fut success. substitut à Neufchâteau, procureur du roi à Saint-Hubert, commissaire du gouver-

Digitized by Google

nement près le tribunal de Diekirch, juge au tribunal d'Arlon (4 octobre 1832) puis juge d'instruction et vice-président au même tribunal; conseiller à la cour de Liége, depuis le 26 juillet 1845. — Ancien membre du conseil provincial de Luxembourg. — Ch. 1858.

Van Aelbroeck (Maximilien-Macaire), né à Gand en décembre 1797, docteur en droit en 1820, juge au tribunal de Gand en 1825, conseiller à la cour de Bruxelles en 1831, puis à celle de Gand, le 4 octobre 1832; président de chambre de cette cour, depuis le 23 octobre 1858. — Ch. 1844, O. 1859.

Van Bellinghen de Branteghem (Julien-Charles), fut depuis 1830 succ. chef de bureau au comité de la justice, juge au tribunal de Bruxelles (confirmé comme tel le 4 octobre 1832), puis directeur de la division de législation et de statistique judiciaire au ministère de la justice; nommé conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, le 6 août 1840, position qu'il occupe encore. — Ch. 1856.

Van Camp (P.-J.), né à Anvers le 25 mai 1806; avocat au barreau de sa ville natale dès le 5 novembre 1829, il fut succ. substitut du procureur du roi à Audenarde (1830), puis membre de la commission de sûreté publique à Anvers, et échevin de cette ville du 13 mars 1832 jusqu'après la reddition de la citadelle; substitut du procureur du roi à Tongres, le 29 juin 1833, et à Anvers, le 19 mars 1835. Le 9 décembre 1836 il passa à la cour d'appel de Bruxelles comme substitut, et fut promu conseiller le 6 août 1840, position qu'il occupe encore. — Ch. 1849.

Van den Eynde (Jean-Baptiste-Pierre-Égide), né à Langdorp (Brabant) en 1803, success. juge (1829), juge d'instruction (5 février 1831), et, quelques jours après, président au tribunal de Courtrai; procureur du roi à Anvers, le 4 octobre 1832; conseiller à la cour de Bruxelles, depuis le 14 avril 1836. — Élu membre du conseil provincial de Bra-

Digitized by Google

bant en 1836 et en 1838; membre de la Chambre des représentants pour Louvain de 1842 à 1848. — Ch. 1854.

Vandenpeereboom (Eugène), substitut du procureur du roi à Gand, le 21 novembre 1843; substitut du procureur-général près la cour d'appel de Bruxelles, le 12 août 1852; promu avocat-général, le 10 juin 1857. — Ch. 1860.

Vanderbelen (Jos.-Lambert-François), fut dès avant 1830, conseiller à la cour supérieure de Bruxelles, et confirmé comme tel le 4 octobre 1832; démissionnaire, le 8 janvier 1834; mort à Bruxelles, le 27 janvier 1847. — M. Vanderbelen a siégé à la Chambre, pour l'arrondissement de Bruxelles, de 1832 à 1833.

Vandervreken (Guibert-Jean-Alex.), né à Maestricht le 16 août 1768, juge suppléant au tribunal de Maestricht, en 1811; conseiller à la cour de Liége, le 15 janvier 1823; confirmé en cette qualité, le 4 octobre 1832; démissionnaire, le 27 juin 1844. — Mort à Liége, le 8 octobre 1845. — Ch. 1844.

Vandevelde (Philippe), né à Gand en ....., était, en 1830, juge au tribunal de Gand; nommé président de ce tribunal, le 4 octobre 1832; conseiller à la cour de Gand, le 31 juillet 1837, pensionné comme tel, en 1861. — Ch. 1840, O. 1862.

Van de Walle (Auguste-Jacques-Antoine-Ghislain, chevalier), fut nommé après les événements de 1830, juge au tribunal de Bruges (confirmé le 4 octobre 1832); conseiller à la cour de Gand, depuis le 2 août 1843. (Il est le fils de messire Jacques Van de Walle, procureur-général impérial de la cour supérieure de justice à Bruxelles, créé, sous l'empire, chevalier héréditaire et mort le 1er janvier 1813.) — Ch. 1859.

Van Hoegaerden (Pierre-Joseph), né à Bruxelles le 1er septembre 1798, avocat à Bruxelles, nommé conseiller à la cour de Bruxelles, le 2 octobre 1830, confirmé comme tel, le 4 oc-

Digitized by Google

tobre 1832; conseiller à la cour de cassation depuis le 7 janvier 1839. M. Van Hoegaerden a siégé au conseil provincial de Brabant pour le canton de Bruxelles, de 1838 à 1846. Il est aussi membre de la commission administrative de la prison de Bruxelles. — Ch. 1841, O. 1853, C. 1862.

Van Hooghten (Jean-Gérard), né à Guerle, en Campine, le 30 décembre 1757, licencié en droit le 16 mars 1785, juge au tribunal de Turnhout en 1787. Après un voyage à Vienne, où il fut chargé d'étudier les méthodes d'enseignement suivies à cette université, il fut attaché à la secrétairerie d'État qu'il suivit dans l'émigration. Rentré en Belgique, il professa d'abord comme avocat, puis il remplit, dès 1806, la chaire de droit civil à Bruxelles. Après 1815, il fut pendant plusieurs années commissaire-général du département de la justice et fonctionna comme membre des États provinciaux, du conseil de régence et de diverses commissions. Président de chambre à la cour supérieure de Bruxelles en 1821, il devint premier président de cette cour, le 4 octobre 1832, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, le 7 avril 1842.— Lion belgique 1825, Ch. 1835, O. 1838.

Van Hooghten (Charles-Jean), né à Bruxelles, le 4 janvier 1798; reçu avocat en 1817, il exerça cette profession jusqu'en 1827, dans sa ville natale; fut greffier en chef du tribunal d'Anvers de 1827 à 1830, puis avocat à Bruxelles, de 1830 à 1842; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, depuis le 2 août 1842, jusqu'à sa mort, le 7 avril 1858.— Ch. 1854.

Van Innis (Henri-Marie), né à Lede (Flandre orientale) le 3 novembre 1790, membre du Congrès national pour le district de Gand, et de la Chambre des représentants pour le même district, de 1831 à 1842; conseiller à la cour supérieure de Bruxelles, puis conseiller à la cour d'appel de Gand, le 4 octobre 1832; président de chambre, le 29 août 1844; 1er président, en remplacement de M. Roels, depuis le 23 novembre 1858. — Croix de fer; Ch. 1839, O. 1855, C. 1861.

Digitized by Google

Van Laeken (Théod.-Charles), licencié en droit en 1807, avocat à Bruxelles, puis, après la révolution, conseiller à la cour d'appel de cette ville jusqu'au 20 janvier 1840, époque à laquelle il fut nommé conseiller à la cour de cassation. Mis à la retraite le 17 décembre 1856, il mourut le 8 mai 1857. — Ch. 1843, O. 1856.

Van Meenen (Pierre-François), né à Espierre le 4 mai 1772, président de chambre à la cour de cassation du 4 octobre 1832 au 25 février 1857, date de sa pension ; mort à Bruxelles le 2 mars 1858. Voy. sa notice biographique dans l'*Annuaire* de 1859, p. 278.

Van Mons (Théodore-François), né à Bruxelles le 31 mars 1801, docteur en droit le 19 novembre 1822, avocat à Bruxelles, juge au tribunal d'Audenarde et à Bruxelles (le 16 octobre 1830), vice-président du même tribunal, le 15 octobre 1835 ; conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, depuis le 6 août 1840. — Depuis 1853 il est investi des fonctions de président de la haute cour militaire. — M. Van Mons est le fils du célèbre chimiste. — Croix de fer ; Ch. 1854.

Van Snick (François), membre du Congrès national pour le district d'Ath ; nommé conseiller à la cour d'appel de Gand le 4 octobre 1832 il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort, le 25 septembre 1834.

Van Zuylen van Nyevelt (Jean-François-Marie), remplissait les fonctions de procureur du roi à Anvers, quand il fut nommé, le 4 octobre 1832, conseiller à la cour de Gand, position qu'il occupe encore. — Ch. 1856.

Verbaere (Joseph), vice-président du tribunal d'Anvers, en 1830 ; conseiller à la cour d'appel de Gand, depuis le 14 octobre 1832. — Ch. 1856.

Vervloet (Thomas-Joseph), procureur du roi à Malines, confirmé le 4 octobre 1832 ; nommé conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, le 31 juillet 1837 ; décédé à Ixelles le 9 janvier 1849.

Digitized by Google

Vuylsteke (Jourdain), d'abord substitut du procureur du Roi à Bruges, puis substitut du procureur-général à la cour de Gand, le 4 octobre 1832 ; conseiller à la même cour, depuis le 31 juillet 1837. — Ch. 1858.

Wafelaer (Pierre-François), succ. juge au tribunal de Louvain, substitut à Anvers, procureur du Roi à Courtrai (4 octobre 1832), juge au tribunal de Bruxelles, le 9 octobre 1834 ; vice-président, le 12 août 1845 ; conseiller à la cour de Bruxelles, depuis le 23 juillet 1853. — Ch. 1858.

Willems (Jos.-Dominique), né à Bruxelles en 1789, commis-greffier (1811), puis greffier de la cour impériale à Bruxelles ; conseiller à la cour supérieure de cette ville, le 2 octobre 1830 (confirmé le 4 octobre 1832); président de chambre, le 12 août 1842, position qu'il occupa jusqu'à sa mort, le 22 novembre 1853. — Ch. 1846.

Würth (Louis-Denis), né à Luxembourg le 21 juin 1777, docteur en droit en 1803, juge suppléant au tribunal de sa ville natale de 1805 à 1811, juge suppléant à la justice de paix de la même ville, 15 décembre 1815, juge au tribunal d'Arlon, 16 octobre 1830, président le 21 novembre suivant; conseiller à la cour de cassation le 4 octobre 1832, décédé le 7 janvier 1852. — Ch. 1841.

Würth (J.-G.-P.), substitut (24 juin 1844), puis (le 14 oct. suivant), juge d'instruction au tribunal d'Arlon; procureur du roi à Namur, le 27 décembre 1850 ; conseiller à la cour de Liége, le 21 mars 1858 ; procureur-général à celle de Gand, depuis le 30 janvier 1860. — O. 1862.

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Statistique générale. Renseignements statistiques sur tous les pays constitués du monde.

Pages.

I. EUROPE. — Anhalt-Dessau-Cœthen. — Anhalt-Bernbourg. — Autriche. — Bade. — Bavière. — Belgique. — Brême. — Brunswick. — Confédération germanique. — Danemark. — Espagne. — Finlande. — France. — Francfort. — Grande-Bretagne. — Grèce. — Hambourg. — Hanovre. — Hesse-Cassel. — Hesse-Darmstadt. — Hesse-Hombourg. — Holstein et Lauenbourg. — Iles Ioniennes. — Italie. — Liechtenstein. — Limbourg. — Lippe-Detmold. — Lippe-Schaumbourg — Lubeck. — Luxembourg. — Mecklembourg-Schwérin. — Mecklembourg-Strélitz. — Modène. — Monaco. — Nassau. — Oldenbourg. — Parme. — Pays-Bas. — Pologne. — Portugal. — Prusse. — Reuss (branche aînée). — Reuss (branche cadette). — Rome. — Russie. — San-Marino. — Saxe Royale. — Saxe-Altenbourg. — Saxe-Cobourg-Gotha. — Saxe-Meiningen. — Saxe-Weimar-Eisenach. — Schwarzbourg-Rudolstadt. — Schwarzbourg-Sondershausen. — Suède et Norwége. — Suisse. — Toscane. — Turquie (Servie, Principautés danubiennes, Monténégro). — Waldeck. — Wurtemberg. — Zollverein 5

Digitized by Google

Pages.

II. AMÉRIQUE. — Amérique du Nord. — Amérique centrale (Guatemala, San-Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica). — Argentine (république). — Bolivie. — Brésil. — Buénos-Ayres. — Chili. — Colombie. — Cuba. — Équateur. — Haïti (république). — Haïti (colonie espagnole). — Mexique. — Paraguay. — Pérou. — Uruguay ou Bande orientale. — Vénézuéla 84

III. — ASIE. — Afghanistan. — Arabie. — Beloudchistan. — Birman. — Chine. — Cochinchine. — Inde anglaise. — Japon. — Mascate. — Perse. — Siam. — Turkestan . . 105

IV. AFRIQUE. — Abyssinie. — Algérie. — Dahomey. — Égypte. — Liberia. — Madagascar. — Maroc. — Soudan. — Tripoli. — Tunis. 112

V. OCÉANIE. — Iles Sandwich. — Iles de la Société 119

VI. AUSTRALIE 121

DEUXIÈME PARTIE.

Notices statistiques sur la Belgique.

I. POPULATION. — Mouvement de la population pendant l'année 1861 124

Naissances. — Nombre des naissances; décomposition de ce nombre par lieu de séjour (ville ou campagne), par province, par sexe et par état civil (enfants légitimes et illégitimes) et par mois. — Mort-nés 125

Décès. — Décomposition du nombre des décès par province, par lieu de séjour, par sexe, par état civil, par âge et par mois. — Excédant des naissances sur les décès dans les diverses provinces 130

Mariages. — Nombre des mariages; décomposition de ce nombre par province, par âge et par état civil. — Divorces. . 137

Immigration et émigration 140

État de la population au 31 décembre 1861. — Analyse de ce chiffre au point de vue de l'accroissement en 1860, par lieu d'habitation et par provinces 141

Digitized by Google

Pages.

Densité de la population au 31 décembre 1861 142

Population des chefs-lieux de province au 31 décembre 1861 . . 143

II. ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES ET ÉLECTIVES.— Nombre des Représentants et Sénateurs. — Éligibles au Sénat. — Nombre absolu et relatif des électeurs pour les Chambres et les conseils provinciaux et communaux. 145

III. ENSEIGNEMENT PUBLIC. — Enseignement primaire. — Enseignement moyen; établissements de l'État. — Enseignement supérieur : Universités de Gand et de Liége. Universités libres. — Diplômes académiques délivrés en 1859 et 1860. — Enseignement spécial. 148

IV. JUSTICE ET PRISONS. — Cours d'assises. Tribunaux correctionnels et de simple police. — Prisons; population de 1859 à 1862 158

V. ÉTAT SANITAIRE. — Causes des décès en 1860 et 1861. — Établissements d'aliénés en 1860. — Service vétérinaire . 161

VI. ARMÉE. — Traitements des officiers et solde des troupes d'après les changements introduits en 1862 166

VII. FINANCES PUBLIQUES.—Situation financière au 1er septembre 1862. — Recettes et dépenses effectuées de 1830 à 1860 et résultats présumés des comptes de 1861 et 1862.— Budget de 1863 : 1.) *Dépenses.* 2.) *Voies et moyens.* — État de la dette nationale constituée. — Finances provinciales. — Finances communales 180

VIII. AGRICULTURE. — Animaux domestiques et étendue des cultures en 1856. — Récoltes de 1861 et 1862. — Mercuriales des années 1861 et 1862 par mois 192

IX. INDUSTRIE. — Industrie minérale et minéralurgique . . 195

X. COMMERCE. — Commerce avec l'étranger de 1856 à 1861. — Commerce de 1861 par pays et par marchandises. — Navigation — Marine marchande. — Pêche maritime. 200

XI. VOIES DE COMMUNICATION.— *Chemins de fer.* Développement et résultats de l'exercice 1861. — Chemins de fer des compagnies. — *Télégraphes.* — *Postes* 210

Digitized by Google

Pages.

XII. DÉTAILS STATISTIQUES SUR BRUXELLES. — Population, mouvement de l'état civil: finances, etc 220

TROISIÈME PARTIE.

Partie historique.

I. POUVOIR EXÉCUTIF ET LÉGISLATIF en mars 1863 . . 224
II. CHRONIQUE BELGE de 1862 238
III. NÉCROLOGIE BELGE de 1862 274
IV. MOUVEMENT DU PERSONNEL de la Cour de Cassation et des Cours d'Appel depuis 1832. — Relevé alphabétique des membres de la haute magistrature depuis 1832, avec de courtes indications biographiques 297

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

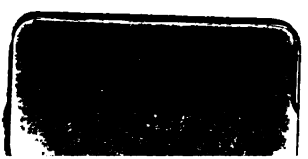

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google